★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9399 — 30 PAGES — VENDREDI 4 AVRIL 1975

Malgré une certaine détente

Les positions de la direction et des syndicats de Renault restent très éloignées

LIRE PAGE 27

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Tarif des abonnements page 21
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DU JOUR

L'ÉBRANLEMENT DE L'EUROPE VERTE

Il y a dix-huit ans que le traité de Rome a été signé. Et les phantasmes du protectionnisme douanier sont encore le lot quotidien du Marché commun.

Au début du mois de mai dernier, l'Italie a remis l'autarcie au goût du jour en imposant pour six mois un lourd cautionnement à presque toutes les marchandises pénétrant dans la péninsule. Actuellement, les vignerons du Midi font le blocus des vins italiens qui, grâce à une des subtilités dont le négoce international a le secret, arrivaient en France à un prix inférieur à celui de la distillation. Et le gouvernement de Paris a donné son aval à cette fermeture de fait de la frontière.

Cas de force majeure, dit-on. Pour sauver les viticulteurs méridionaux... et pour éteindre les feux de la colère des vignerons qui prennent tout à la fois une coloration régionaliste et politique. Pourtant, accepter « de facto » cette fermeture de la frontière, c'est miner dangereusement le dernier des piliers de la C.E.E. qui n'est pas encore trop ébranlé : la libre circulation des marchandises.

Certes, ce n'est qu'une amorce de repli sur soi-même en attendant un « arrangement communautaire » à la faveur d'un de ces marchandages familiers aux Neuf. L'événement s'inscrit si bien dans la logique de désintégration du Marché commun que M. Lardinois, commissaire chargé des questions agricoles, a vivement réagi, menaçant de porter l'affaire devant la Cour de justice de La Haye. Le ministre italien de l'agriculture, M. Giovanni Marcora, a déclaré de son côté aux professionnels : « Si les règles de la libre circulation des marchandises n'étaient pas rétablies selon l'esprit et les normes du traité de Rome, cela voudrait dire que la C.E.E. n'existe plus. »

En fait, le travail de sape a commencé depuis longtemps. Ce qu'on pourrait appeler la « superstructure » du Marché commun — coordination des politiques économiques, budgétaires, monétaires, agricoles, sociales, etc. — n'a pu être véritablement érigée : le « serpent monétaire » a éclaté, la politique énergétique commune n'a pas vu le jour... Dès lors l' « infrastructure » — le libre échange entre les pays grâce aux prix communs, — qui avait été protégée tant bien que mal à l'aide de procédés aussi artificiels que les montants compensatoires, s'en est trouvée, elle aussi, ébranlée. On aurait pu s'attendre que la crise du pétrole arrête ce délabrement et renforce la solidarité des Neuf. Il n'en a rien été, car les forces centrifuges étaient déjà au travail : le chacun pour soi était de règle en de trop nombreuses matières.

Dans ce contexte, l'Europe verte, proclamée par tous clé de voûte de la construction communautaire, ne pouvait rester longtemps à l'abri des égoïsmes nationaux. Quand les viticulteurs français protestent contre les importations des vins italiens, les fermiers britanniques s'élèvent contre l'envahissement de leur marché par les œufs français.

C'est le propre des situations de crise : chacun tente de reporter sur le voisin ses propres difficultés. Et les gouvernements sont facilement conduits à défendre les intérêts d'une catégorie sociale nationale par des mesures spécifiques (aides directes à leurs productions, etc.).

Au point d'interdépendance où en sont arrivés les agriculteurs des Neuf — les trois cinquièmes du commerce agricole de la France se font avec les pays de la C.E.E., — aucun Etat membre ne peut pourtant espérer se tirer seul d'affaire. Les différents gouvernements trouveront-ils le courage de faire comprendre aux groupes de pression que la résurgence des nationalismes est incapable de porter remède à la crise ?

(Lire nos informations page 26.)

LES RÉGIMES SUD-VIETNAMIEN ET CAMBODGIEN EN SURSIS

Saigon envisage la formation d'un cabinet d' « union nationale »

L'incertitude politique s'accroît à Saigon, où le gouvernement envisage la formation prochaine d'un cabinet d' « union nationale », mais où les prises de position publiques contre le régime du président Thieu sont de plus en plus nombreuses et vigoureuses. La ville commence, en outre, à être le théâtre de scènes de panique, dues à la retraite en désordre des forces gouvernementales. Plusieurs ambassades ont commencé à évacuer au moins les familles de leur personnel.

Le commandement militaire a admis, jeudi 3 avril, que la IIe région militaire échappait entièrement à son contrôle. Une poussée des forces révolutionnaires est d'autre part signalée en direction de la capitale provinciale de Ham-Tam, à 130 kilomètres à l'est de Saigon.

Il y a quelque chose d'irréel dans les déclarations qui émanent de Wahington comme de Saigon à propos du Vietnam. Tout au plus commence-t-on à s'interroger dans la capitale américaine sur la capacité des forces sud-vietnamiennes de s'arrêter quelque part dans leur retraite. Mais c'est pour se laisser aller, comme le vice-président, M. Rockefeller, vient d'en donner un triste exemple, à une sorte de désespoir impuissant qui se concilie mal à la fois avec les responsabilités qu'ont pris les Etats-Unis en Indochine, et avec la présence, au même moment, du chef d'état-major de l'armée américaine à Saigon.

L'atmosphère est plus étrange encore dans l'entourage du président Thieu, où l'on croit encore pouvoir parler de « contre-attaque » et de remaniement ministériel pour la formation d'un gouvernement « d'union nationale ». On voit mal comment ces remèdes pourraient encore s'appliquer à la situation actuelle. Dix-neuf provinces du pays échappent totalement désormais au pouvoir des autorités de Saigon et trois des quatre principales villes du pays sont sous le contrôle des forces révolutionnaires, qui y installent l'administration du G.R.P. Dans les vingt-cinq autres provinces, les forces gouvernementales ne tiennent que des « taches » de territoire et sont à la merci d'une poussée de leurs adversaires. Lorsque le premier ministre ou le chef d'-état-major sud-vietnamien lancent leurs appels à la résistance, ils parlent dans le vide, s'adressant à une armée dont le contrôle leur échappe chaque jour un peu plus.

Aussi bien, depuis deux ou trois jours, est-il à peine exact de parler d'une « offensive » des forces révolutionnaires vers le sud, le long des provinces maritimes : les villes se vident bien avant leur approche, et les scènes d'hystérie qui s'y déroulent naissent sans doute moins de leur avance que de l'anarchie qui s'instaure dans les rangs des forces gouvernementales.

A cette désintégration militaire correspond un vide politique de plus en plus évident à Saigon. Seul peut-être le président Thieu, barricadé dans son palais, protégé par sa garde personnelle, refuse de l'admettre. Ses derniers visiteurs américains ont-ils tenté de lui ouvrir les yeux, de lui faire comprendre que le seul service qu'il puisse encore rendre au Vietnam du Sud est de se retirer — comme son collègue, le maréchal Lon Nol, vient de le faire au Cambodge ?

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 2.)

Les Khmers rouges progressent dans les faubourgs de Phnom-Penh

Au Cambodge, après la chute de Neak-Luong, dernière position républicaine sur le Mékong, la situation est jugée très préoccupante pour le gouvernement autour de Phnom-Penh. Les Khmers rouges ont fait des brèches dans les défenses de la capitale et progressent dans ses faubourgs.

Les ambassades des Etats-Unis et du Vietnam du Sud, les dernières missions étrangères à conserver du personnel, devaient en évacuer une partie jeudi. Les milieux dirigeants cherchent les moyens de parer à un désastre militaire.

Vingt-quatre heures après la chute de Neak-Luong, dernière position républicaine sur le Mékong, le gouvernement de Phnom-Penh a mis toutes les troupes qui assurent la défense de la capitale (soit environ *Penh* ». L'agence Reuter, qui avait an- d'alerte. Les Khmers rouges ont renforcé leur pression, mercredi 2 avril, au nord et au sud de Phnom-Penh. On s'attend qu'ils reçoivent le renfort de cinq à six mille révolutionnaires « libérés » après la prise de Neak-Luong.

A un journaliste qui l'interrogeait, le premier ministre thaïlandais, M. Kukrit Pramoj, avait cru pouvoir déclarer, jeudi, que « *les forces adverses entraient dans Phnom-Penh* ». L'agence Reuter, qui avait noncé que les Khmers rouges avaient « *pris* » Phnom-Penh, a ensuite démenti cette information. Un porte-parole du Pentagone en a fait de même, précisant que la situation militaire était trop fluide pour permettre de se rendre compte dans le détail des positions respectives des républicains et des révolutionnaires.

Les dépêches des agences de presse font état, cependant, de la progression des forces des Kkmers rouges au sud de Phnom-Penh, où leurs unités se trouvent à environ 15 kilomètres de la capitale et se rapprochent du faubourg industriel de Takhmau, et au nord-ouest, où elles ont provoqué, à 8 kilomètres de la ville, la débandade de plusieurs centaines de soldats républicains.

Cette progression a sensiblement accru la vulnérabilité de Phnom-Penh aux bombardements de l'artillerie des Khmers rouges. C'est ainsi que deux appareils T.-28 des forces républicaines ont été détruits, jeudi matin, sur l'aérodrome de Pochentong. Une vingtaine de projectiles — roquettes, obus de 105 — sont tombés dans l'enceinte de l'aéroport en l'espace de deux heures. Néanmoins, le pont aérien américain, grâce auquel la capitale est ravitaillée en armes, munitions, carburant et vivres, a continué de fonctionner.

Une vingtaine de membres de l'ambassade des Etats-Unis et une partie du personnel de plusieurs organismes humanitaires américains travaillant au Cambodge, devaient être évacués jeudi après-midi. Une quarantaine de membres du personnel de l'ambassade du Vietnam du Sud devaient également être emmenés à Saigon dans un avion américain. L'ambassadeur et ses principaux collaborateurs demeureront toutefois à Phnom-Penh. Le département d'Etat a fait savoir aux organismes de presse américains qui ont des bureaux que le « *moment était venu* » d'évacuer leurs employés ressortissants de pays tiers.

(Lire la suite page 3.)

Malgré la motion de censure et les meetings communs

La concurrence persiste au sein de l'opposition de gauche

M. Jacques Chirac devait participer jeudi 3 avril, dans l'après-midi, à la conférence des présidents de l'Assemblée nationale qui fixera l'ordre du jour des travaux des députés pour les deux semaines à venir. Dans le même temps, les délégués des groupes communiste et socialiste devaient mettre au point le texte d'une motion de censure commune. Ni cette initiative, ni les nombreux meetings organisés, ne mettent cependant fin à la concurrence qui persiste au sein de la gauche.

Le premier ministre n'avait pas l'intention de satisfaire à la demande du groupe communiste et d'organiser un débat de politique générale au début de la session. D'une part, parce qu'il a promis d'ouvrir un tel débat un peu plus tard au Sénat. D'autre part, parce qu'il considère que la majorité existe, qu'elle est cohérente et qu'elle n'a donc rien à prouver à cet égard au début de la session. Il appartient, selon lui, à l'opposition de passer à l'offensive, si cela lui paraît nécessaire.

Cette manière de voir est juste si l'on raisonne en termes de rapport de force, elle est beaucoup plus limitée si l'on met en avant la nécessité pour l'exécutif d'informer le Parlement des derniers développements de sa politique après une assez longue période d'intercession. A cela, le premier ministre répond qu'il se prêtera volontiers à plusieurs débats sur des thèmes précis. La méthode proposée n'est pas la plus mauvaise pour la réalité du dialogue, mais elle prive les élus — si le gouvernement ne demande pas un scrutin — du vote que certains d'entre eux voudraient émettre.

Ce scrutin, l'opposition de gauche l'obtiendra en déposant, à l'initiative du parti communiste, une motion de censure.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

LES PARTIS POLITIQUES ET LE DÉBAT NUCLÉAIRE

(Lire page 24 la déclaration de M. CLAUDE LABBE, président du groupe parlementaire U.D.R.)

AU JOUR LE JOUR

LA NUIT AMÉRICAINE

Les paix de M. Kissinger s'effritent au fil des mois, sans doute parce qu'elles portent le nom d'un seul homme et que la colombe qu'il apposait au bas d'un parchemin endossait un tee-shirt étoilé.

Les paix de M. Kissinger se conjuguent à l'imparfait, sans doute parce qu'elles n'étaient pas la paix des autres mais la pax americana. *Il y a longtemps, la* pax romana *régnait sur la Méditerranée : mais, comme elle n'était pas la paix tout court, elle s'est engloutie dans la nuit des temps.*

De même, M. Kissinger a versé des larmes sur la venue de la nuit américaine. Mais ce n'est pas parce qu'on lui enlève un adjectif que la paix est morte. Bien au contraire.

BERNARD CHAPUIS.

L'enseignement des langues et le monopole de l'anglais

A la différence de ce qui se passe pour d'autres disciplines, la réforme Haby ne bouleverse pas ce qu'on pourrait nommer la philosophie de l'enseignement des langues étrangères. Cela n'était pas, n'était plus nécessaire. La « rentabilisation » de cet enseignement, son nivellement faussement utilitariste, sa soumission aux impératifs techniques sont, aujourd'hui, des faits à peu près acquis.

D'année en année, depuis l'arrêté de février 1970, la pratique (et « les » pratiques) du ministère de l'éducation ont permis la mise en place d'une situation, irréversible on peut le craindre, et qui se résume simplement : monopole de l'anglais, et, en corollaire, asphyxie et agonie de toutes les autres langues dans l'enseignement secondaire français.

I. — Une génération « gallo-ricaine » ?

par JACQUES CELLARD

Le monopole de l'anglais s'inscrit dans les chiffres. En 1963-1964, 76,8 % des élèves des lycées avaient choisi (nous verrons ce que peut signifier ce « choix ») l'anglais ce pourcentage était passé à 79,1 % en 1967-1968, à 80,7 % en 1969-1970 ; il a atteint 82,44 % en 1972-1973. Seul résiste l'allemand avec 14,66 % des choix en 1972-1973. La place de l'espagnol est encore perceptible à la loupe — moins de 3 %. Les autres langues, toutes les autres langues, européennes ou non, ont disparu de la carte scolaire, au moins comme langue première, obligatoire, enseignée et apprise sérieusement.

Il faudrait du reste, pour mieux saisir cette situation, tenir compte des facteurs régionaux. Les académies de l'est choisissent encore l'allemand en première langue à plus de 50 %, et l'académie de Nice maintient ce qui reste de l'enseignement de l'italien dans le secondaire. C'est dire que pour le reste de la France, et spécialement pour la connurbation parisienne, qui donne le ton, la part de l'anglais est très proche des 100 %. On peut imaginer que les académies de la périphérie se spécialiseront désormais dans les « petites » langues, laissant la langue noble, l'anglais, *à la région directrice et centrale*. Ce serait un remède pire que le mal : de tels ghettos linguistiques s'étioleraient bientôt.

Reste, pour une vue d'ensemble du dossier, les chiffres de choix et de pratique de la seconde langue, aujourd'hui facultative. En ordre de grandeur, arrivent en tête l'allemand et l'espagnol, avec 38 % et 35 %, puis l'anglais avec 18 %, enfin l'italien avec 7 %. Les pourcentages obtenus par les autres langues sont infimes. Y aurait-il donc hégémonie de l'anglais (le ministère le concède) en première langue, mais diversification (le ministère l'affirme) en deuxième langue ? On pourrait souscrire à cette description si la seconde langue étrangère était obligatoire en France comme elle l'est au Danemark (anglais et allemand) aux Pays-Bas (français et anglais ou allemand), au Portugal (français et anglais), etc. Mais 35 % seulement des élèves choisissent d'apprendre une autre langue que la première (en fait, une autre langue que l'anglais) et un grand nombre paraissent l'abandonner en cours d'études pour reporter leur effort sur des disciplines plus « payantes » à l'examen.

Diversification très relative donc : dans l'ensemble du système scolaire, le « couplé » anglais-allemand représentait 95,8 % des effectifs d'élèves de première langue en 1969, et 96,7 % en 1973-1974. Les grandes victimes de cette concentration sont les langues romanes ; et les sacrifiés dont on parle le moins sont le portugais, le russe et l'arabe.

(Lire la suite page 8.)

Les tribulations d'un agent du Komintern

Un livre controversé

Ici tout est maudit, le livre, le sujet et l'auteur.

Lorsqu'il fut publié en 1941 aux Etats-Unis sous le titre « Out of the Nigth », l'ouvrage de Jan Valtin combla d'abord les vœux de l'administration rooseveltienne. Celle-ci orientait doucement le pays vers la guerre contre les nazis, avec lesquels les Soviétiques paraissaient bien avoir partie liée depuis le pacte d'août 1939. Le livre attaquait les uns et les autres. Il était le bienvenu. Quelques mois plus tard, Hitler envahissait l'U.R.S.S., qui combattait désormais au côté des démocraties. Dans la tension de la guerre, le grand cri désespéré de Jan Valtin ne pouvait plus attirer l'attention que des anti-communistes, de droite ou de gauche.

Lorsque le livre parut en France, sous le titre « Sans patrie ni frontières », c'était 1948. La situation avait changé, mais n'était guère plus favorable à une lecture sereine. Les violences de la guerre froide commençaient. La presse de droite s'empara de l'affaire. Le parti communiste riposta. Plusieurs journaux furent condamnés pour avoir reproduit un passage calomnieux à l'égard d'un député communiste. « Sans patrie ni frontières » se trouvait englouti dans une polémique qui évitait de parler de l'essentiel.

Car même ceux qui reconnaissaient les évidentes qualités littéraires de ce récit puissant, coloré, dramatique, ne semblaient pas se rendre compte qu'il s'agissait d'une chose unique : les Mémoires sans fard d'un agent du Komintern. Non pas d'un espion russe, comme il en paraîtra plus tard beaucoup, mais d'un révolutionnaire en rupture de ban qui décrivait de l'intérieur le phénomène le plus singulier de l'histoire contemporaine.

Sujet tabou. Et aujourd'hui encore peut-être. Une récente décision judiciaire a ordonné la suppression, dans la réédition de « Sans patrie ni frontières », de tous les passages concernant l'ancien député communiste du Havre René Cance.

(Lire page 16 dans le Monde des livres *l'article de PAUL GILLET.)*

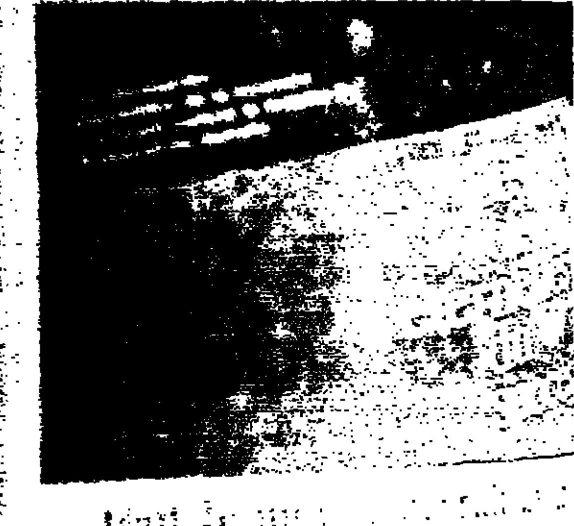

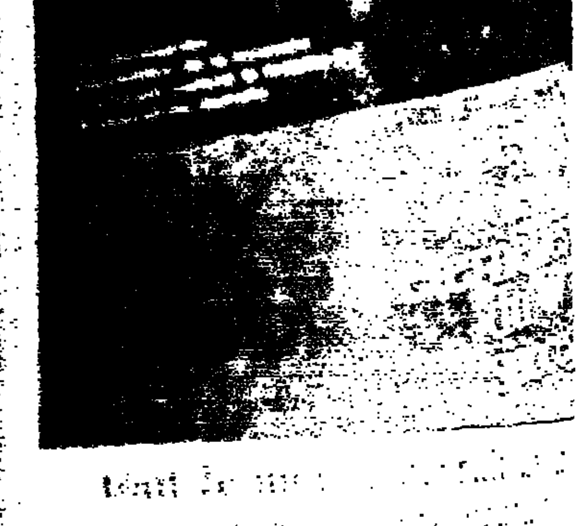

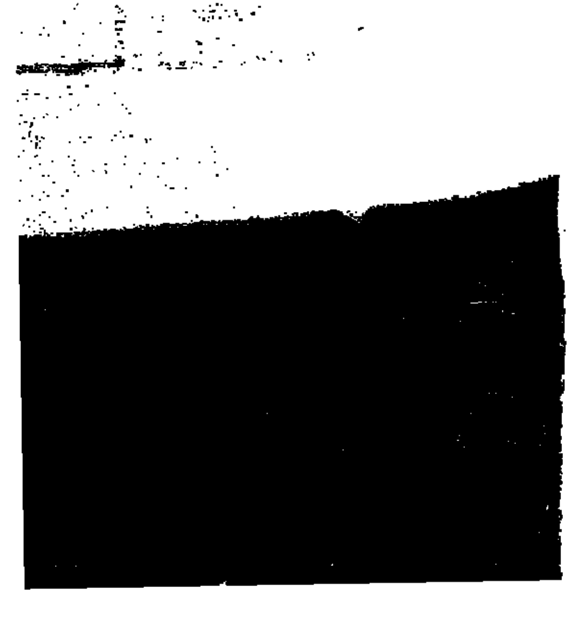

La peur s'empare de la population de Saigon

Un porte-parole du gouvernement sud-vietnamien a annoncé, le jeudi 3 avril, qu'un cabinet d' « union nationale » était en voie de formation à Saigon pour faire face à la détérioration de la situation dans le pays. Il n'a donné aucune précision sur les consultations en cours, mais, de source informée, citée par l'agence Reuter, on déclare qu'elles englobent certains représentants des partis d'opposition.

Le porte-parole a toutefois démenti à nouveau que le premier ministre, M. Tran Thien Khiem, ait remis sa démission au président Thieu. En dépit de ces assurances, l'impression prévaut chez la plupart des observateurs qu'un « vide politique » s'installe à Saigon. Le Sénat lui-même avait contribué à accentuer cette impression en dénonçant, mercredi, l' « incapacité » du régime et en réclamant la formation d'urgence d'un « gouvernement d'union nationale ». Le fait est d'autant plus notable que le Sénat sud-vietnamien avait, jusqu'à présent, toujours soutenu le président Thieu avec une majorité de plus des deux tiers, et que la motion qu'il a adoptée mercredi a été votée par quarante et une voix sur quarante-deux présents.

Les critiques à l'égard du régime viennent encore de multiples directions. L'archevêque de Saigon, et primat de l'Eglise catholique sud-vietnamienne, a lui-même publié jeudi un appel au président Thieu lui demandant de répondre aux espoirs du peuple « *par un changement immédiat et dans l'ordre au sein de la direction* » du pays.

Quelques tentatives sont faites cependant par les autorités pour reprendre en main la situation. Après le premier ministre, le chef d'état-major des forces armées sud-vietnamiennes, le général Cao Van Vien, a lancé un ordre du jour, diffusé par la radio et la télévision, demandant aux soldats de « *maintenir à tout prix à partir de maintenant leurs lignes de défense et d'arrêter au maximum l'avance de l'ennemi en contre-attaquant avec force* ». « *Nous devons profiter*, ajoute-t-il, *des difficultés que rencontre l'ennemi dans son ravitaillement et l'acheminement des renforts pour l'arrêter et l'anéantir. En toutes circonstances, les commandants des unités doivent rester à leur poste avec leurs soldats, et tout acte d'indiscipline sera châtié sur place.* »

En fait, les premiers signes de panique commencent à apparaître à Saigon même. De source militaire, on indique que des centaines d'hommes revêtus de la tenue des « marines » sud-vietnamiens, mais dont on ignore l'origine, se sont répandus dans la ville mercredi soir après avoir forcé un barrage de l'armée. Personne ne semblait en mesure de dire avec certitude s'il s'agissait de déserteurs ou de commandos des forces révolutionnaires.

La population est saisie par la peur, et les mieux nantis assiègent les banques. Jeudi matin, la plus grande banque du pays, Vietnam Thuong Tin, a dû fermer ses portes une heure après l'ouverture des bureaux, pour essayer de reprendre le contrôle de ses opérations, tandis que la police s'efforçait à l'extérieur de contenir la foule. Les succursales des banques étrangères sont également prises d'assaut. Dans le petit peuple, la plus grande crainte est de voir les forces gouvernementales en déroute, mais toujours armées, refluer dans la ville et y engendrer des désordres comparables à ceux qu'ont connus Da-Nang et Nha-Trang.

L'avance des forces révolutionnaires

L'avance des forces révolutionnaires, cependant, se poursuit au fur et à mesure que les villes sont abandonnées par l'armée et les autorités sud-vietnamiennes. Le haut commandement de Saigon a confirmé jeudi que le contact radio avait été perdu avec l'ensemble de la deuxième région militaire, et que les villes de Tuy-Hoa, Nha-Trang, Cam-Ranh, Phan-Rang et Phan-Thiet échappaient à son contrôle à la suite des désordres et de la panique qui y sévissent. On ignore où se trouve le général Pham Van Phu, commandant de la région.

Dans la troisième région militaire — celle de Saigon — le porte-parole du haut commandement a déclaré que la pression des forces révolutionnaires s'accentuait autour de la ville de Ham-Tan, capitale de la province de Binh-Tuy, isolée depuis trois jours. *Toujours de même source, on* annonce que l'aviation gouvernementale est intervenue massivement dans la province de Lamdong, dans des secteurs abandonnés il y a deux semaines par les forces de Saigon.

Aucun combat n'est en cours à Dalat, mais des cantonnements militaires sont en flammes à la périphérie de la ville, et les unités gouvernementales qui y étaient stationnées ont disparu. Aucun avion n'a pu atterrir mercredi sur les aérodromes de la ville, les pistes étant encombrées de débris, ou les tours de contrôle ne répondant plus. On signale qu'une dizaine de Français, pour la plupart des enseignants, se trouvent encore à Dalat et n'ont pu être évacués.

La débandade des troupes gouvernementales et le bouleversement accéléré de la carte militaire ont contraint à réviser l'organisation de l'évacuation des réfugiés. Des bâtiments qui faisaient route vers la région saigonnaise ont été déroutés vers les îles de Phu-Quoc et de Con-Son, au large des côtes de la Cochinchine. Chaque cargo transporte jusqu'à trois mille réfugiés, entassés dans des conditions d'hygiène et de ravitaillement des plus précaires. On signale plusieurs dizaines de morts sur certains d'entre eux, notamment parmi les enfants exposés au soleil pendant plusieurs jours, et victimes de déshydratation.

0 km 100
17e parallèle
HUÉ
DA-NANG
LAOS
Tam-Ky
Quang-Ngai
15°
Kontum
Pleiku
Qui-Nhon
Tuy-Hoa
13°
CAMBODGE
Ban-Me-Thuot
Nha-Trang
Cam-Ranh
DALAT
Phan-Rang
Phan-Thiet
Tay-Ninh
Ham-Tan
SAIGON
CAN THO
CON SON
I
II
III
IV

VERS LA FORMATION D'UN CABINET D'« UNION NATIONALE » ?

(*Suite de la première page.*)

Il est possible d'en douter lorsqu'à Washington des membres du gouvernement américain estiment encore nécessaire de réaffirmer leur soutien au « *gouvernement du président Thieu* ».

Partout ailleurs le sentiment que la succession du président est en réalité ouverte à Saigon conduit les représentants des forces les plus diverses à se manifester, à « se placer » pour remplir un rôle dans l'acte qui va se jouer demain. Il n'est jusqu'à l'ancien empereur Bao Daï qui estime opportun de sortir de son silence pour proposer de reprendre du service. Plus sérieuses sont les suggestions des hommes de la « troisième force » sud-vietnamienne, qui estiment que leur heure a sonné. A leur offre de former un gouvernement dont la première tâche serait de négocier avec les forces révolutionnaires la formation du conseil national de réconciliation prévu par les accords de Paris, le G.R.P. répond par un langage pratiquement identique. Ce qui veut au moins dire que, dans cette direction, se trouve un moyen d'arrêter la geurre, de mettre un terme à la tragédie que subit le peuple vietnamien abandonné tant par ses dirigeants que par ses protecteurs d'hier. En s'y opposant, M. Thieu ne sert que deux causes : celle de l'anarchie et celle des bataillons de l'armée de libération du G.R.P. qui, sans guère combattre, avancent sur la trace des troupes sud-vietnamiennes en déroute.

ALAIN JACOB.

● *Une cinquantaine d'étudiants catholiques vietnamiens* sont bloqués depuis mercredi 2 avril à l'intérieur de la délégation apostolique à Saigon, où ils s'étaient rendus pour remettre au délégué, Mgr Henri Lemaitre, une lettre accusant la hiérarchie de complicité avec le régime du président Thieu, et d'où ils ont refusé de sortir après que la police eut arrêté, selon des sources catholiques vietnamiennes, huit d'entre eux — (*A.F.P.*)

● RECTIFICATIF. — Sur la foi d'une dépêche d'agence, nous avons indiqué dans *le Monde* du 3 avril que l'assistance humanitaire des Nations unies destinée aux réfugiés sud-vietnamiens serait « *administrée par le gouvernement de Hanoï* ». Le haut commissariat des Nations unies nous fait savoir que, en réalité, cette aide sera administrée par la Croix-Rouge du G.R.P. (Gouvernement révolutionnaire provisoire).

La troisième force devra participer à toutes les activités politiques au Vietnam du Sud

déclare le représentant du G.R.P. à Paris

Mme Nguyen Thi Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P., est arrivée mercredi soir 2 avril à Paris. Elle a déclaré que l'éventualité d'un bombardement de Saigon par l'artillerie du G.R.P. n'était pas à exclure. « Les Américains doivent comprendre, *a-t-elle ajouté*, que nous entendons nous conformer strictement à l'accord de Paris, mais que nous ne tolérerons aucune immixtion étrangère dans les affaires intérieures du pays. »

M. Pham Van Dong, président du conseil nord-vietnamien, a déclaré pour sa part, dans une interview télévisée diffusée à Cologne, que le combat actuel « va conduire à la libération définitive du Vietnam du Sud et à la réunification pacifique du Vietnam ».

M. Dinh Ba Thi, ambassadeur, chef par intérim de la délégation du G.R.P. à la conférence de La Celle-Saint-Cloud, a déclaré mercredi 2 avril au cours d'une conférence de presse que « *l'administration américaine est en train d'accentuer son engagement militaire et son intervention au Vietnam du Sud* ». Les navires amphibies qu'ils ont envoyés dans les eaux territoriales, a précisé l'ambassadeur (*le Monde* du 1er avril), ont été rejoints mercredi par « *d'importants effectifs de « marines* ».

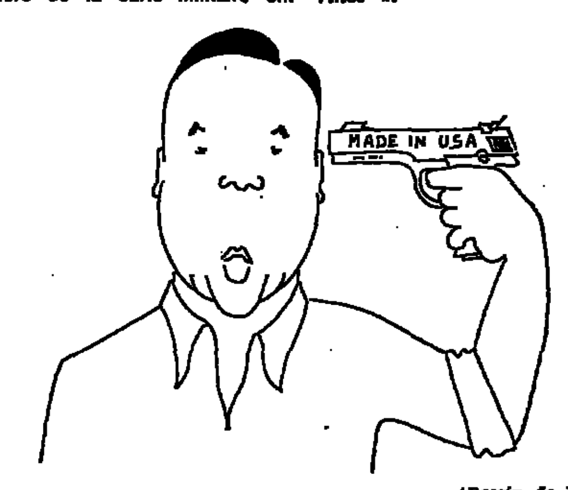

(*Dessin de KONK.*)

Comme on lui demandait si les forces du Front national de libération envisageaient d'investir Saigon, il répondit que « *si les Etats-Unis poursuivent leur engagement militaire et leur ingérence dans les affaires intérieures du Vietnam du Sud, la population sud-vietnamienne et les forces armées de libération n'auront d'autre choix que de poursuivre le combat* ».

M. Dinh Ba Thi a cependant indiqué que le G.R.P., soucieux de s'en tenir à la « *stricte application* » des accords de Paris, estime que « *la troisième force jouera un rôle actif et approprié dans les négociations qui s'ouvriront après la chute du régime Thieu et la formation à Saigon d'une nouvelle administration désirant réellement la paix, l'indépendance, la démocratie et la concorde nationale* ». « *La troisième force*, a-t-il précisé, *devra participer à toutes les activités politiques au Vietnam du Sud.* »

L'ambassadeur du G.R.P. a vivement dénoncé « *l'image démesurément grossie qu'on a donnée, en France et dans un certain nombre de pays occidentaux, de la question des « réfugiés », qui sont, dans leur grande majorité, des familles d'officiers, de policiers, de tortionnaires et des profiteurs enrichis grâce à la guerre* ». D'après lui, « *la très grande majorité de la population a choisi de rester sur place* » et a activement collaboré à la déroute des forces saigonnaises.

Il a cepndant indiqué que « *les conditions ne sont pas encore assez favorables pour que nous puissions inviter des journalistes dans les régions que nous contrôlons* ».

Un appel de Saigon à la solidarité internationale

M. Nguyen Xuan Phong, chef par intérim de la délégation de la République du Vietnam (du Sud) à la conférence de La Celle-Saint-Cloud, a fait, pour sa part, parvenir à la presse cette déclaration :

« *Le côté communiste se livre actuellement à une vaste opération de propagande pour faire croire à l'opinion mondiale que, dans les villes nouvellement occupées par l'armée d'invasion nord-vietnamienne, la population a accueilli les envahisseurs en « libérateurs », que l'ordre y a été rétabli et que l'activité a repris normalement, alors que chaque jour les actualités démontrent clairement le contraire.*

» *On sait que des centaines de milliers d'habitants des Hauts-Plateaux, comme 90 % de la population de Hué, se sont lancés éperdument sur les routes pour se soustraire à l'avance des divisions nord-vietnamiennes. Quant à ceux qui sont encore bloqués dans Da-Nang, ils continuent toujours à vouloir s'enfuir vers le Sud en cherchant par tous les moyens à atteindre les embarcations qui attendent au large pour les recueillir.*

» *Devant la souffrance de toute cette population, le gouvernement de la République du Vietnam a fait appel à la solidarité internationale. Il ne s'agit pas seulement d'apporter une aide matérielle aux réfugiés, mais aussi d'éviter des massacres collectifs comme à Hué en 1968. Les premiers récits des témoins oculaires rescapés des Hauts-Plateaux et du centre Vietnam font état de tels massacres perpétrés par les troupes communistes, et qui ont déjà fait des milliers de victimes, surtout parmi les fonctionnaires et les officiers sud-vietnamiens ainsi que les élus locaux. Par conséquent, il s'agit également de veiller à ce que, dans les villes occupées, le côté communistes ne retienne pas ceux qui veulent rejoindre les zones gouvernementales...* »

Beaucoup de cadres installés au Nord depuis trente ans s'apprêtent à regagner le Sud

Correspondance

Hanoï (*spécial A.F.P.*). — Une petite phrase publiée dans la presse nord-vietnamienne de ces derniers jours est révélatrice. Le journal de l'armée, le *Quan Doi Nhan Dan*, a en effet indiqué que durant presque cinq jours, du 19 au 23 mars, pour s'emparer de Hué — après avoir conquis Kontum, Pleiku et Ban-Me-Thuot — les unités de l'armée populaire de libération (A.P.L.) ont dû effectuer « *à marche forcée* » leurs mouvements d'approche vers l'ancienne capitale impériale. Cela semble indiquer que, un peu stupéfaits par la rapidité de leurs succès, les révolutionnaires ont dû décider en dernière minute de profiter de la situation pour « *mettre les bouchées doubles* ». Selon des renseignements puisés à bonne source, un intense travail psychologique a été fait auprès des masses sud-vietnamiennes, au cours de ces *deux dernières années en* particulier. Dans de nombreux chefs-lieux de province, des milices clandestines, parfaitement rodées cette fois-ci, après trente ans d'expérience et parfois d'erreurs, sont vraisemblablement sorties de l'ombre pour aider les forces armées populaires de libération. La presse de Hanoï — qui n'a encore aucun envoyé spécial au Sud — rapporte, en se référant à l'agence (du G.R.P.) Giai-Phong, qu'en plusieurs endroits des professeurs et des étudiants, l'arme à la main, ont défendu, face à des soldats gouvernementaux transformés en pillards, les biens de la population, dont l'exode est expliqué de façon contradictoire.

Pour les uns, la population a été emmenée de force par les troupes saigonnaises (elles-mêmes en pleine débandade). Pour les autres, elle a spontanément pris le chemin de la fuite « *par peur des communistes* ». Reste une troisième hypothèse : la panique créée par le seul bruit du canon, dont, au bout de trente ans, le plus courageux des civils finirait par se lasser. En acceptant de recevoir des journalistes étrangers, le G.R.P. permettrait de lever l'incertitude sur la façon dont coexistent habitants des régions libérées et forces révolutionnaires. Les journaux nord-vietnamiens eux-mêmes en sont réduits à reprendre des dépêches de l'agence Libération, qui contient toujours les mêmes clichés stéréotypes : « *Joie d'être libérés..., drapeaux du G.R.P. à bandes rouges et bleues avec étoile d'or, qui flottent sur les édifices publics..., meetings de syndicalistes ou d'enseignants, etc., qui applaudissent des deux mains.* »

Pour étoffer leurs colonnes les trois principaux quotidiens de Hanoï *n'ont jamais* autant qu'à ce jour utilisé les dépêches d'agences occidentales.

Le « grand arrière » des révolutionnaires

L'analyse des document photographiques qui sont parvenus jusqu'à présent de ces régions est plus intéressante : on peut, en effet, y voir, même si les grilles des magasins sont fermées, des rues qui sont loin d'être désertes, des combattants de l'A.P.L. conversant avec des habitants, des Vietnamiennes du Sud, en tenue blanche, juchées sur des chars ou des jeeps de fabrication américaine abandonnés par les gouvernementaux. A l'heure actuelle, l'un des grands soucis du Vietnam du Nord (qui n'a jamais caché qu'il *était le* « grand arrière » du Sud) est de mettre en place tous les moyens logistiques possibles (santé, ravitaillement, éducation, etc.) pour replacer « la machine sur ses rails ». Un tel effort — dont on ne cache pas ici l'importance — n'aurait aucune raison d'être s'il s'agissait seulement d'aider des zones pratiquement désertées. Ainsi s'effondre la théorie selon laquelle les forces révolutionnaires n'auraient plus devant elles que des provinces vidées de tout habitant. Une usine de textiles du Vietnam du Nord, celle du complexe de Nam-Dinh (à 90 km de Hanoï), a déjà donné le ton en affichant dans ses ateliers : « *Pour le Vietnam du Sud frère, nous sommes déterminés à tisser un million de mètres d'étoffe supplémentaires en plus du plan 1975.* »

Outre l'effort économique que *s'apprête à faire le Vietnam du* Nord, encore durement marqué par une guerre de trente ans, il est certain que l'on va assister à Hanoï dans les semaines à venir, à un « exode » — volontaire, celui-là — d'un nombre important de sudistes, hauts fonctionnaires, techniciens, médecins, professeurs, qui ont travaillé depuis quelque trente ans, au nord. Ainsi, la moitié du personnel du ministère des affaires étrangères de la R.D.V.N. est originaire des villes du Sud. Plus de la moitié des hautes instances dirigeantes l'est aussi. « *Il n'est pas question*, a dit récemment sous forme de boutade au correspondant de l'A.F.P. un haut fonctionnaire de l'administration, lui-même sudiste, *de voir le premier ministre, M. Pham Van Dong* (originaire deQuang-Ngai), *ou le secrétaire général du parti, M. Le Duan* (originaire de Quang-Tri), *se rendre au Sud. Mais, dans d'autres secteurs, cela va faire un vide qui sera bénéfique : il y aura un rajeunissement des cadres au Nord. En retournant au Sud, les anciens vont retrouver, en face de problèmes nouveaux, une nouvelle jeunesse.* »

Pour cet homme qui a dépassé la cinquantaine — et qui a rang de vice-ministre — « *retourner au Sud* » (il est originaire des environs de Hué) est un rêve qui dure depuis vingt-neuf ans et demi. Des centraines d'autres, à Hanoï, sont dans son cas. « *En l'espace de quelques semaines*, dit-il, *la situation a totalement changé. Nous pensions que les pères laisseraient à leurs fils un héritage lourd et difficile. Nos jeunes générations ne connaîtront plus les sacrifices endurés par les anciens. Ce que nous avons fait n'aura pas été vain...* »

Il y a deux ans, pratiquement jour pour jour, le premier ministre nord-vietnamien, M. Pham Van Dong, avait confié au correspondant de l'A.F.P., au cours d'une conversation privée, que « *le chemin qui restait à parcourir était encore long et difficile et que la relève devrait obligatoirement être prise par les jeunes* ». A moins d'un coup de tonnerre imprévisible, pourtant, la nouvelle génération n'aura plus, semble-t-il, à se rendre au Sud les armes à la main.

Des troupes de théâtre et de music-hall, très nombreuses au Vietnam du Nord, ont quitté ces jours-ci Hanoï pour les zones libérées. Des *camions sont partis* chargés d'artistes, de pianos, d'accordéons et d'instruments à vent. Premier signe déjà tangible de cet « *exode vers le Sud* », alors que les fonctionnaires préparent leurs bagages : l'Ecole de musique d'Hanoï est aujourd'hui à moitié déserte.

JEAN THORAVAL.

LA GUERR[E]

La troisième force devra participer à toutes les activités politiques au Vietnam du Sud

...au Nord depuis trente ... à regagner le Sud

EN INDOCHINE

L'incertitude grandit aux États-Unis

La conférence de presse que le président Ford doit tenir ce jeudi à San-Diego, grande base navale au sud de Los Angeles, est attendue avec impatience par les milieux politiques américains, que la rapidité des événements en Indochine déconcerte. Cependant, on n'espère plus qu'elle apporte des éclaircissements définitifs, puisque l'émissaire extraordinaire du président à Saigon, le général Frederick Weyand, prolonge son séjour sur place, où il étudie les chances qu'a l'armée du général Thieu d'établir autour de la capitale un « périmètre défensif ». Cette armée vient de perdre presque sans combat la moitié des effectifs qu'elle comptait il y a quinze jours, ce qui fait douter de ses capacités de résistance.

Selon certaines informations, les autorités américaines examineraient les possibilités d'une évacuation massive des réfugiés vietnamiens sous l'égide des Nations unies et de la Croix-Rouge internationale. L'opération n'aurait de sens que si le président Ford prenait sur lui d'offrir l'asile politique aux milliers de Vietnamiens marqués par leur étroite collaboration avec les forces américaines. Elle exigerait également que les Etats-Unis obtiennent des deux camps en présence un cessez-le-feu pour raisons humanitaires.

De notre correspondant

Washington. — De sa résidence de vacances de Palm-Springs (Californie), le président Ford a déclaré, mercredi 2 avril, par l'intermédiaire de son porte-parole, qu'il n'envisageait pas de faire intervenir l'aviation américaine au Vietnam. « *La loi l'interdit. Le président est contre et ne songe pas à le faire* », a ajouté M. Nessen.

La mise au point de la Maison Blanche avait été provoquée par le déclarations de M. Schlesinger, secrétaire à la défense, qui, au cours d'une conférence de presse à Washington, avait indiqué qu'il ne pouvait exclure la possibilité que l'exécutif demande au Congrès l'autorisation de reprendre les bombardements. Il avait cependant ajouté qu'il considérait cette éventualité comme très douteuse.

En l'absence du président, M. Schlesinger a parlé avec beaucoup d'autorité, répondant à toutes les questions, même à celles qui étaient de la compétence de M. Kissinger. La retraite des Sud-Vietnamiens, a-t-il dit, est « *une défaite de proportions historiques et tragiques* », et il a exprimé ses doutes sur la capacité des forces de Saigon de stabiliser la situation. A son avis, les services de renseignements américains ont surestimé la force, l'organisation et la volonté de se battre des troupes sud-vietnamiennes.

Tout comme le président Ford, M. Schlesinger a une réaction de « sympathie » pour le Vietnam, mais il n'a pas caché son mécontentement de la décision hâtive et secrète prise par le président Thieu d'ordonner la retraite. Ce plan, a-t-il dit, a été exécuté de telle façon qu'il a abouti à une débâcle partielle. Le secrétaire à la défense a dit encore qu'il ignorait si à Paris, les Etats-Unis s'étaient engagés auprès du gouvernement de Saigon à intervenir militairement en cas de violation majeure des accords par les Nord-Vietnamiens. Mais il a ajouté qu'à son avis, Saigon avait été assuré que le gouvernement américain veillerait à ce que les accords soient observés.

En définitive, à l'exception des efforts envisagés et déjà engagés sur le terrain humanitaire — sur ce point, l'opinion va d'elle-même au-delà de ce que les autorités demandent, — les dirigeants paraissent accepter leur impuissance à empêcher la dégradation de la situation. Le moment venu, la responsabilité de cette carence historique sera sans doute rejetée sur le Congrès. L'impression générale est que le départ du président Thieu est devenu une nécessité, mais on espère que les Vietnamiens trouveront eux-mêmes la formule pour l'éliminer, et épargneront ainsi aux Américains d'avoir à intervenir.

HENRI PIERRE.

AIRS DÉGAGÉS...

Des polémiques d'un autre âge avaient fait de Poincaré, sur la foi d'une photo mal tirée, « l'homme qui rit dans les cimetières ». *Pendant l'agonie du Vietnam, M. Ford jouait au golf au soleil de Palm-Springs, paradis des millionnaires américains : là, aucun danger de se salir les pieds, à défaut des mains.*

Son vice-président, M. Nelson Rockefeller, qui passe en Europe pour un grand libéral, donc un homme sensible, prend avec un détachement tout philosophique l'écœurante mêlée par laquelle se solde l'engagement américain au Vietnam. « Il est trop tard, *a-t-il dit le 2 avril.* Nous ne pouvons plus rien pour ce pays. Il est perdu. Les réfugiés sont pris au piège. Je pense que beaucoup d'entre eux vont mourir. Quant à nous, nous continuons à vivre. »

Rappelons que M. Rockefeller n'a jamais lésiné son soutien à une politique musclée en Indochine. Cette déclaration de son bienfaiteur a gêné M. Kissinger : « Non, il n'a pas pu dire cela... » *Mais n'est-ce pas le secrétaire d'Etat qui n'a cessé de répéter aux contestataires de la guerre que le Vietnam* « n'était pas son problème moral ». *On s'en aperçoit aujourd'hui.* — A. C.

M. BRANDT : ce n'est pas le moment d'abandonner les Etats-Unis.

(De notre correspondant.)

Bonn. — « *Jamais, au cours de mes précédents voyages aux Etats-Unis, je n'avais ressenti aussi fortement l'impression d'une irritation intérieure, d'une incertitude quant au rôle politique mondial de l'Amérique.* » C'est en ces termes que M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate ouest-allemand, a rendu compte le mercredi 2 avril, au cours d'une conférence de presse, d'un voyage qui l'a mené, à la fin du mois dernier, des Etats-Unis au Mexique et au Venezuela.

M. Brandt, qui a eu des entretiens avec le président Ford et M. Henry Kissinger, et a rencontré un grand nombre de personnalités américaines, a voulu rassurer ses compatriotes inquiets du « *lâchage* » des alliés des Etats-Unis. Il a répété que, malgré les difficultés, il fallait garder « *toute sa confiance* » à Washington et ne pas établir un « *lien fallacieux* » entre l'Asie du Sud-Est et l'Europe. L'allusion au Portugal était claire.

AMÉRIQUES

Colombie

LE GOUVERNEMENT DÉNONCE UN COMPLOT

Bogota (A.F.P.). — Le ministre d'Etat colombien, M. Cornelio Reyes, a dénoncé, le mercredi 2 avril, un plan subversif à l'échelle nationale, qui serait dirigé par l'extrême gauche.

Le directeur général de la police colombienne, le général Henry Garcia, avait également dénoncé un tel complot. Le pays connaît actuellement une recrudescence des activités de guérilla, des occupations massives de grandes propriétés et il est le théâtre d'une série de manifestations hostiles au gouvernement.

L'aide internationale s'amplifie

Le pape Paul VI a comparé mercredi 2 avril la tragédie que vit le peuple vietnamien à la passion du Christ. S'adressant à un groupe de pèlerins du Vietnam du Sud au cours de son audience hebdomadaire, il a déclaré : « *Comme nos pensées ont été dirigées vers vous durant la semaine sainte, au cours de laquelle vos compatriotes ont dû vivre une véritable passion, une passion qui continue avec toute la tragédie et toutes les horreurs de la guerre !* » Le pape a ensuite exhorté les catholiques du monde entier « *à réunir leurs efforts dans le secours et la solidarité universelle* ». Cor Unum, l'organisme central du Vatican pour la coordination des œuvres d'assistance de l'Eglise, a lancé le même jour un appel à toutes les Caritas et aux autres organisations de charité afin qu'elles concentrent tous leurs efforts pour venir en aide aux réfugiés du Vietnam.

● A GENEVE, la Croix-Rouge internationale a annoncé qu'elle avait reçu de la Croix-Rouge du G.R.P. une demande d'aide de 5 millions de francs suisses (quelque 8,3 millions de francs français (pour l'aide aux populations civiles sous le contrôle du G.R.P. Une première tranche de 500 000 francs suisses a été immédiatement débloquée.

● A WASHINGTON, M. Daniel Parker, administrateur de l'Agence pour le développement international (A.I.D.), a déclaré que cet organisme allait metre en œuvre un pont aérien pour évacuer deux mille orphelins sud-vietnamiens qui seront emmenés aux Etats-Unis. La plupart de ces enfants ont un père américain qui servait dans le corps expéditionnaire, et tous ont déjà été adoptés par des familles aux Etats-Unis.

● A CANBERRA, M. Gough Whitlam, premier ministre australien, a annoncé que son pays fournirait des avions militaires pour transporter des orphelins sud-vietnamiens jusqu'en Australie et qu'il augmentait de 1 million de dollars australiens sa contribution au Fonds d'aide aux réfugiés.

● A COPENHAGUE, le gouvernement a demandé à la commission des finances d'accorder un prêt d'Etat, exonéré d'intérêts, de 150 millions de couronnes (195 millions de francs environ) au Vietnam du Nord.

OPÉRATION « FRATERNITÉ-VIETNAM S.O.S. »

Un appel en faveur des populations du Sud

Le Comité Europasie, soutenu par plusieurs personnalités françaises (1) et vietnamiennes, lance une opération « Fraternité-Vietnam S.O.S. ». Son but est de faire parvenir dans les plus brefs délais des vivres et des médicaments aux quelque onze millions de personnes qui se trouvent désormais dans les zones contrôlées par le gouvernement révolutionnaire provisoire.

Au cours d'une conférence de presse, le mardi 2 avril, le R.P. Nguyen Dinh Thi a, en effet, estimé que les Vietnamiens ayant choisi de fuir devant l'avance des troupes révolutionnaires sont essentiellement « *une minorité de gens très riches soucieux de sauver leur fortune, les fonctionnaires et les soldats de Saigon ainsi que leurs familles, ceux qui craignent d'être poursuivis pour collaboration ou ceux qui ont été intoxiqués par la propagande sud-vietnamienne, qui en est restée au thème du communiste assimilé au démon.* »

Selon le R.P. Thi, les scènes d'exode désordonné ne doivent pas faire oublier qu'un très grand nombre de Vietnamiens — voire la majorité — ont préféré rester sur place. Fait nouveau, par rapport à 1954, il en va ainsi pour la plupart des évêques, prêtres et religieux catholiques demeurés volontairement dans les zones passées sous contrôle du G.R.P. Les évêques de Hué, Kontum, Dalat, Da-Nang, Ban-Me-Thuot, Phan-Thiet sont restés aux côtés de leurs fidèles. Dans les trois provinces de Quang-Tin, Quang-Nam et Quang-Ngai, récemment libérées par le G.R.P., aucun exode n'a été enregistré.

Dans un Vietnam bouleversé par trente années de guerre, désorganisé par la politique de regroupements de populations et d'urbanisation forcée pratiquée par Saigon, le ravitaillement des nouvelles zones libérées, a déclaré le R.P. Thi, se révèle difficile, alors que les besoins sont immenses. « *La vie sociale de l'ensemble du Vietnam du Sud est, pour l'instant, désorganisée,* a-t-il ajouté, *et c'est à quoi il convient de faire face. « Fraternité-Vietnam S.O.S. », en accord avec le G.R.P., et dans une optique de réconciliation, se propose d'apporter toute l'aide nécessaire pour éviter que cette désorganisation provisoire n'ait de trop dramatiques conséquences.* »

Dans l'immédiat, le comité espère pouvoir envoyer, dès la fin de la semaine, trois avions de médicaments au Vietnam. Adresser les dons à Sœur Madeleine Kayser, Comité Europasie, 18, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. (Tél. 033-52-95.)

(1) Notamment le R. P. Riquet, MM. Leprince-Ringuet, Georges Hourdin, Hubert Beuve-Méry, Jean Lacouture, le pasteur Richard Molard, M. Dominique Lefebvre, Mère Marie-Thérèse de Maleissye, etc.

M. GISCARD D'ESTAING : alléger les souffrances.

Au cours du conseil des ministres, mercredi 2 avril, M. Valéry Giscard d'Estaing a défini l'attitude de la France face à la situation au Vietnam. « *L'action de la France,* a expliqué le président de la République, *ne peut avoir pour objectif que d'alléger les souffrances du peuple vietnamien.* »

La France a déjà dépêché une mission médicale de cinq médecins et prévoit la réouverture de l'hôpital Grall, à Saigon, hôpital d'une centaine de lits.

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a déclaré que le problème de l'éventuel accueil de réfugiés vietnamiens en France n'avait pas été évoqué au cours du conseil des ministres.

De son côté, le groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale « *souhaite ardemment que la recherche d'une solution pacifique des conflits puisse aboutir, mettant fin au calvaire vécu, depuis de longues années, par les peuples vietnamien et cambodgien.*

» *Il ne doute pas que le gouvernement puisse manifester, au-delà des combats, son attachement à des populations que tant de liens anciens lient à la France* »

CORRESPONDANCE

Pourquoi les réfugiés fuient-ils ?

Le docteur Marcel-Francis Kahn, professeur agrégé à la faculté de médecine, médecin des hôpitaux de Paris, nous a adressé la lettre suivante :

En dehors de ses aspects humains que personne ne conteste, le problème des réfugiés fuyant sur les routes au Sud-Vietnam pose un problème politique largement mis en avant par le régime de Saigon et les autorités de Washington. Les réfugiés fuient-ils la guerre et les représailles, ou bien l'administration du G.R.P. ? « *Votent-ils avec leurs pieds* », comme cela a été dit ?

Vos colonnes ont déjà été ouvertes largement à ce débat. Je voudrais ici apporter deux éléments de réponse :

1) Des scènes identiques ont déjà eu lieu lors de l'offensive du Têt, et lors de celle du vendredi saint, il y a trois ans exactement. L'exemple du sort de certaines villes occupées par le G.R.P. et ses alliés comme Quang-Tri, totalement rasées par les forces de Saigon, avec l'appui logistique américain, rappelle la fameuse phrase prononcée, en 1968, par un général U.S. à propos d'une ville qu'il avait fallu « *raser pour la sauver* » !

2) Plus important est peut-être un exemple déjà passé dans l'histoire et pour lequel nous disposons de documents américains : le départ des réfugiés du Nord-Vietnam après les accords de Genève en 1954. Vos lecteurs pourront trouver dans les papiers du Pentagone un document capital, le rapport du colonel Edward G. Landsdale, commandant une mission secrète américaine pour le compte de la C.I.A. et des autorités militaires américaines de Saigon.

Dans ce rapport, le colonel Landsdale raconte notamment comment ses hommes agirent pour saboter les installations civiles de Hanoï en passe d'être occupées par le Vietminh. C'est ainsi qu'un groupe fut chargé de saboter... les véhicules des transports publics de Hanoï, et d'ailleurs échoua.

Un autre groupe fut chargé de semer parmi les habitants du Nord-Vietnam la panique, et de multiplier ainsi le nombre des réfugiés désirant rejoindre le Sud, en application du point 8 de la déclaration finale de Genève. Plusieurs moyens furent utilisés, dans ce que Landsdale appelle une « guerre psychologique ». Un de ses adjoints le capitaine Arundel, en fut chargé.

Une rumeur fut lancée qu'un régiment communiste chinois aurait occupé un village vietnamien en représailles et violé les femmes (édition américaine des *Pentagon Papers*, page 55). De faux tracts furent imprimés, prétendant, au nom du Vietminh, régler l'occupation de Hanoï et précisant les premières mesures à prendre. Comme le relève Landsdale (p. 60), « *le jour suivant la distribution de ces tracts, l'inscription des réfugiés tripla !* ».

Un autre tract (p. 60) concernait l'intervention des pays socialistes, et l'on fit courir le bruit que des Vietnamiens seraient déportés en Chine comme travailleurs sur les voies ferrées.

La mission secrète américaine eut même recours à des... astrologues, et un almanach de prévisions désastreuses fut imprimé et distribué au Nord-Vietnam (p. 64). D'autres sources indiquent comment des pressions du même ordre furent effectuées sur les catholiques du Nord-Vietnam.

Ces quelques données ne prétendent pas résoudre le douloureux problème de savoir ce qui jette au Sud-Vietnam les réfugiés sur les routes. Mais elles montrent, de source officielle américaine, que, dans une ambiance d'effondrement politique et militaire assez identique à la situation actuelle, la C.I.A., et en définitive le gouvernement américain, décida d'utiliser le problème des réfugiés pour défendre sa politique et renforcer ses alliés locaux.

Les Khmers rouges progressent dans les faubourgs de Phnom-Penh

(Suite de la première page.)

Les agences indiquent que Battambang, la seconde ville du Cambodge, est également très menacée, tandis que Kampot et Bien-Reap sont soumises à la pression des Khmers rouges.

Devant ces menaces, les parlementaires débattent à Phnom-Penh de la façon de réorganiser le gouvernement, l'armée, et d'éviter un désastre militaire. Mais la perte de Neak-Luong a accru le pessimisme général, d'autant plus qu'on ignore ce que sont devenus les milliers de soldats et de civils qui étaient assiégés dans cette région, précise l'agence A.P.

Les Américains avaient espéré que le départ du maréchal Lon Nol et d'une partie de l'ancienne équipe dirigeante permettrait l'ouverture de négociations avec « *l'autre côté* ». Ils ont rapidement désenchanté. Certains parlementaires cambodgiens estiment qu'il faudrait un changement beaucoup plus radical au gouvernement pour sauver la situation.

Dans un appel diffusé jeudi par l'agence de presse du gouvernement royal d'union nationale du Cambodge, M. Khieu Samphan rappelle que « *les forces du Front uni national du Cambodge, avec le prince Sihanouk en tant que chef de l'Etat et le gouvernement royal à leur tête comme seuls représentants légitimes de la nation et du peuple khmers, devraient gouverner sur l'ensemble du pays, y compris sa capitale* ».

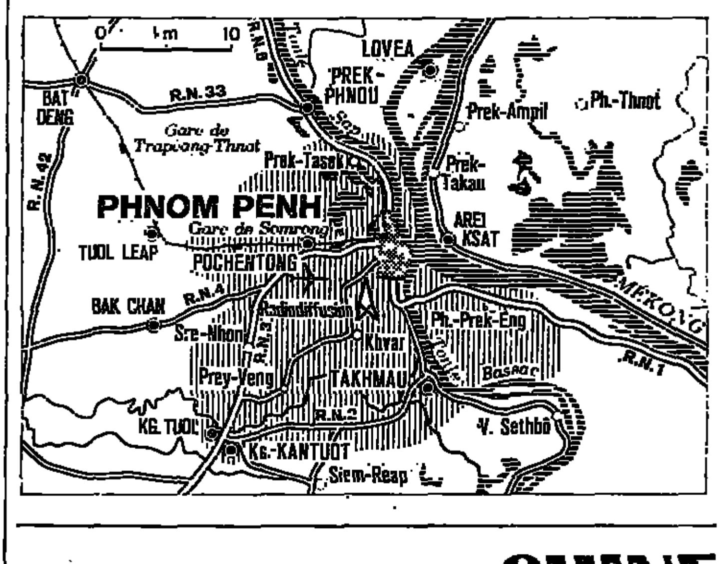

CHINE

Une chanson provoque l'ajournement de la tournée d'un groupe aux États-Unis

De notre correspondant

Pékin. — *Une petite chanson a révélé toutes les ambiguïtés du communiqué de Changhaï signé par MM. Nixon et Chou En-lai en février 1972. Un groupe artistique chinois devait partir pour les Etats-Unis le 29 mars. La veille, le voyage fut reporté* sine die. *Motif de la suspension : au programme des chants à interpréter figurait* « Nos compatriotes de Taiwan, nos frères de sang ». *La partie américaine demanda la suppression du chant. Les Chinois refusèrent. Chacun restant sur ses positions, la délégation ne s'envola pas pour l'Amérique.*

Ce jeudi 3 avril, le Quotidien du peuple *relate l'affaire sur un ton très ferme, mais sans vouloir apparemment jeter de l'huile sur le feu. Il le fait sous forme d'un* « entretien » *— non d'une déclaration — publié à l'occasion d'une visite d'un journaliste de* Chine nouvelle *à l'Association d'amitié avec l'étranger et au département de l'information du ministère des affaires étrangères.*

La partie chinoise estime que, en interdisant aux artistes d'exprimer la volonté nationale de libérer Taiwan, les Etats-Unis se mêlent d'affaires intérieures chinoises. Le communiqué de Changhaï ne dit-il pas explicitement que Taiwan fait partie de la Chine ? En vérité, les Américains ont bien souscrit à ce principe, mais ils se sont alors gardés de préciser que Taiwan appartenait à la République populaire.

Leur déclaration particulière dit que le continent et Taiwan doivent relever de la même autorité, mais laquelle ?

Le communiqué conjoint — ou, comme certains ont rectifié, disjoint — de Changhaï dresse une liste des divergences, parmi lesquelles figure en premier la question de Taiwan. La partie américaine y reconnaît le droit des Chinois d'affirmer leur propre position sur ce point. Elle est donc mal placée pour demander la suppression du chant litigieux. Inversement, on ne peut s'empêcher de penser que la partie chinoise a voulu sonder le camp adverse en maintenant au programme ce chant à vrai dire fort répandu sur le continent, mais qui appelle néanmoins au renversement d'un allié de l'Amérique.

Il est douteux qu'on veuille aller plus loin de part et d'autre. Le président Ford a besoin de son voyage en Chine avant les élections. Quant à la presse chinoise, elle publie, à côté de l' « entretien », *la photo de la poignée de main vigoureuse que le maréchal Chu Teh, président de l'Assemblée nationale, a donné à M. Carl Albert, speaker de la Chambre des représentants, à l'issue de leur entrevue de mercredi.*

ALAIN BOUC.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● LE SORT DES ILES FALKLAND. — M. David Ennals, secrétaire d'Etat au Foreign Office, a déclaré, dans une réponse écrite aux revendications argentines sur les îles Malouines (Falkland), que la Grande-Bretagne réaffirmait solennellement sa souveraineté sur ce territoire, ainsi que « ses *droits souverains exclusifs* » pour explorer et exploiter les richesses du plateau continental de l'archipel.

● M. ALEXANDRE CHELEPINE, président des syndicats soviétiques, a quitté, mercredi 2 avril la Grande-Bretagne, à l'issue d'une visite de trois jours organisée à l'invitation des syndicats britanniques, visite qui avait provoqué de nombreuses manifestations d'hostilité d'organisations juives et ukrainiennes (*le Monde* du 3 avril). Un porte-parole de l'ambassade soviétique à Londres a démenti que le séjour de M. Chélépine en Grande-Bretagne ait été, « *comme l'a écrit la presse britannique* », écourté à la suite de ces incidents. *(A.F.P., Reuter.)*

Honduras

● UN NOUVEAU MINISTRE DE LA DEFENSE, le colonel Mario Carcamo Chinchilla, a été nommé, après l'éviction du président de la République, M. Oswaldo Lopez Arellano, du poste de commandant en chef de l'armée (*le Monde* du 2 avril). Les leaders des deux principales forces politiques honduriennes, le parti national et le parti libéral, envisageraient de demander aux militaires « *un retour à la Constitution* ». — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LA DETENTION DU REVEREND SITHOLE, dirigeant de l'Union nationale du Zimbabwe (ZANU), arrêté le 4 mars, a été confirmée le 2 avril par un jugement d'un tribunal spécial, qui n'a apparemment pas fixé la durée de cette détention. Le tribunal a estimé que M. Sithole était responsable de la non-observation du cessez-le-feu décidé en décembre et accusé le ZANU de professer des idées communistes et de préconiser un changement politique par la violence.

Sénégal

● L'IRAK ET LE SENEGAL ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs, apprend-on le 2 avril, à Dakar. — *(Reuter.)*

Zaïre

● M. CHARLES KERRIMANS, ambassadeur de Belgique à Kinshasa, a dû quitter le pays mercredi 2 avril après avoir été accusé par le général Mobutu d'avoir participé à une « *campagne de calomnies* » contre le Zaïre. — *(Reuter.)*

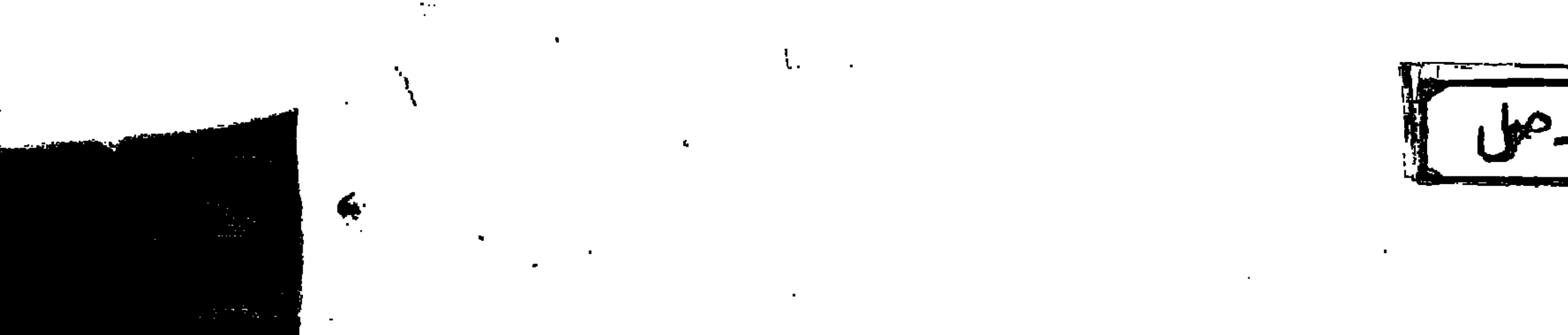

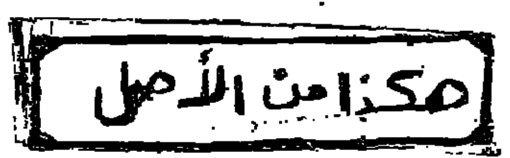

EUROPE

Chypre

Les négociations intercommunautaires pourraient reprendre à Vienne le 25 avril

(Correspondance)

Nicosie. — Alors que les négociations sur le plan humanitaire doivent reprendre le vendredi 4 avril, entre les dirigeants chypriotes, grecs et turcs, M. Wekman, représentant du secrétaire général des Nations unies à Chypre, s'efforce de créer un climat propice à la reprise des négociations intercommunautaires sur le plan politique.

Les Chypriotes grecs insistent sur une participation active de M. Waldheim aux entretiens, alors que les Turcs voudraient que le secrétaire général des Nations unies soit seulement un observateur. Le porte-parole de l'UNFICYP à Chypre a déclaré, samedi après-midi, que les consultations de M. Wekman n'avaient pas encore atteint le stade d'une décision finale. Il a cependant exprimé l'espoir de voir très bientôt les deux parties en litige se mettre d'accord pour fixer le lieu et la date de la réunion. De source officieuse, on affirmait mercredi à Nicosie que les pourparlers pourraient se dérouler à Vienne à partir du 25 avril.

En attendant, les Chypriotes grecs semblent ne plus exclure une solution fédérale avec deux régions, l'une turque, l'autre grecque. Prenant le contrepied du point de vue défendu jusqu'à présent par le président Makarios, qui préconise une solution fédérale « cantonale », M. Cléridès, principal négociateur aux pourparlers intercommunautaires, a déclaré mardi qu' « *une solution fédérale du type birégional, comportant le retrait des Turcs de Morfou et de Famagouste, serait préférable, puisqu'elle permettrait le retour de 130 000 à 140 000 réfugiés dans leurs foyers, à une solution du type cantonal ou, à défaut, leur imposant une administration turque* ».

D'autre part, tant la presse favorable au gouvernement que les journaux de gauche ont accueilli favorablement l'autorisation accordée par Mgr Makarios pour l'installation de l'O.L.P à Nicosie.

PROCHE-ORIENT

LA FIN DE LA RÉBELLION KURDE

L'armée irakienne occupe l'ancien quartier général des peshmerga à Galala

Vingt-quatre heures après l'expiration du délai imparti aux Kurdes pour se réfugier en Iran *ou se soumettre, l'armée* irakienne a pénétré mercredi 2 avril sans rencontrer d'opposition au cœur même de la zone rebelle : la vallée de Choman où étaient situés il y a encore deux semaines les différents quartiers généraux de l'armée des peshmerga. Cette région frontalière de la vallée de Choman qu'emprunte la route Hamilton reliant Rawandouz à l'Iran avait toujours été interdite aux forces gouvernementales.

Selon le correspondant de l'agence Reuter, lorsque les militaires irakiens ont investi la bourgade de Galala, ancien poste de commandement du général Barzani — actuellement réfugié en Iran, — la grande majorité des habitants avaient déjà fui. Sur une population de cinq à six mille personnes, on n'en comptait mercredi que moins d'un millier d'après les estimations du groupe de journalistes qui ont pu parcourir les rues du village. Tous les Kurdes avec qui ils ont pu parler ont déclaré n'être revenus que ces derniers jours, soit d'Iran, soit d'autres régions de l'Irak. Selon le colonel Hamdani, commandant des forces irakiennes, la population a *kiennes à Galala s'est effectuée offrant du chocolat*

Le correspondant de l'agence Reuter indique pour sa part que les habitants de Galala paraissaient moins hostiles à l'armée irakienne que ceux de la localité voisine de Halabja, lesquels, précise-t-il, « *arboraient des mines fermées et renfrognées lorsque les blindés irakiens — de fabrication tchécoslovaque — ont fait leur entrée dans cette petite bourgade* ».

Le commandant de la région nord, le général Said Hammou, a assuré que des officiers irakiens séjournaient actuellement en Iran pour s'assurer que Téhéran a bien fermé sa frontière aux réfugiés et combattants kurdes. Des officiers algériens se trouvent aux côtés des militaires irakiens pour, a-t-il dit, « *arbitrer en cas de litige* ». De même, des officiers iraniens se trouveraient du côté irakien de la frontière pour s'assurer que les autorités de Bagdad remplissent bien leurs engagements.

Liban

Quatorze directeurs de journaux sont condamnés à deux mois de prison

De notre correspondant

Beyrouth. — Pour avoir publié une information fournie par le *chef du gouvernement lui-même*, M. Rachid El Solh, concernant la mutation de deux officiers à la suite des incidents survenus à Saïda, en février et mars, quatorze directeurs des principaux quotidiens de Beyrouth, ont été condamnés à deux mois de prison ferme.

Sommés de se présenter devant le tribunal de presse qui, en la matière, fait office de juridiction de première instance, les directeurs de journaux poursuivis avaient refusé de comparaître, « *moins pour défier la justice*, avaient-ils précisé, *que pour empêcher le gouvernement et son chef d'en abuser* ». « *Le pouvoir exécutif*, a souligné, par ailleurs, M. Riad Taha, président du Syndicat de la presse, *ne peut en aucun cas, sous prétexte de vouloir restaurer son prestige perdu, se venger contre la presse, en faire un bouc émissaire, jusqu'à violer la liberté d'expression, qui est ce qui reste de plus précieux au Liban.* »

Il semble qu'en déclenchant des poursuites contre les direc*teurs de journaux, le* gouvernement ait surtout cherché à noyer le poisson en faisant le black-out sur le cas des deux officiers à qui il a été reproché, à tort, d'être responsables de la répression à Saïda, alors qu'ils n'avaient fait qu'exécuter les ordres écrits du président du conseil. Le fait que ce dernier ait voulu les muter ou les traduire devant un conseil de discipline ayant suscité de violents remous dans l'armée et l'opinion, le pouvoir politique a apparemment eu recours à ce procès contre la presse pour détourner l'attention du public.

Le Syndicat de la presse a décidé mardi de faire appel devant la Cour de cassation du jugement par défaut prononcé en première instance contre les quatorze directeurs de quotidiens, et qui revêt, en principe, un caractère exécutoire. Il semble que ce soit là une échappatoire destinée à sauver la face de toutes les parties concernées par cette étrange affaire. Il appartiendra à la Cour de cassation de décider en dernier ressort du bien-fondé des arguments que les journalistes ont invoqués pour justifier la publication dans la presse d'une information qui avait été utilisée par les organes officiels d'infor*mation*, notamment *la* radio et *la* télévision.

ÉDOUARD SAAB.

Turquie

LA DÉMOCRATIE EN PANNE

III. — Chypre : le fait accompli

De notre envoyé spécial OLIVIER POSTEL-VINAY

Dotée à grand-peine d'un gouvernement qui doit encore obtenir l'investiture du Parlement, la Turquie connaît de graves difficultés, liées aux contradictions du sous-développement (« le Monde » des 2 et 3 avril). Notre envoyé spécial évoque ici l'évolution de la politique étrangère turque.

Ankara. — « *Nous, les Turcs, nous plaçons l'amour-propre national au-dessus de tout. Cet amour-propre est aujourd'hui blessé en profondeur. C'est là un fait capital dont l'étranger ne mesure pas la portée.* » Ce responsable de la politique étrangère turque, exprime un sentiment quasi unanime. A l'annonce de l'interruption de l'aide militaire américaine, le 5 février, les grands journaux ont tous réagi de la même façon : « *La décision américaine est une violation de notre souveraineté nationale, nous devons nous retirer de l'OTAN* », assuraient-ils en manchette.

En politique étrangère, les 40 millions de Turcs forment un bloc qui s'effrite rarement. Certes, la deuxième intervention à Chypre, le 13 août, qui aboutit au partage de l'île *de facto* et à l'exode de quelque 180 000 Chypriotes grecs, n'a pas été approuvée par une partie de la gauche. Mais l'influence de celle-ci est faible. La première intervention, celle du 19 juillet, avait été approuvée avec enthousiasme par la quasi-totalité de la population.

« Enosis » et « Taksim »

La proclamation d'un Etat fédéré chypriote turc à Chypre est présentée aujourd'hui comme une inévitable riposte à la provocation que fut le « putsch » soutenu par le régime militaire grec.

Elle était, en effet, contenue en germe dans l'intervention armée des troupes d'Ankara volant au secours des « chypriotes turcs opprimés ». Dans toutes les couches de la société se faisait sentir, de manière plus ou moins avouée, la jubilation de pouvoir faire échec à l'ennemi ancestral. Dans les milieux de gauche, l'intervention apparaissait en outre comme un moyen d'ébranler le régime des colonels à Athènes. Pour M. Ecevit, l'occasion était belle de rallier les militaires et l'opposition de droite, de réaliser ainsi une sorte d' « union sacrée ». Pour les stratèges enfin, le temps était loin où, comme en 1964, la conjoncture mondiale rendait imprévisibles les conséquences d'une modification de l'équilibre en Méditerranée. Le risque d'une brouille passagère avec les Etats-Unis valait d'être couru, et l'on estimait improbable que Washington remît en question la place de la Turquie dans l'OTAN. Pour couronner le tout, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Ankara était venu assurer le président de la République de la *compréhension* du Kremlin.

Pour l'opinion publique dans son ensemble, l'intervention à Chypre a été une opération réussie. Déjà en 1964, M. Inönü, alors premier ministre, n'avait pas démenti le président de la République de l'époque, assurant que le partage (« Taksim ») était le seul moyen de protéger la minorité chypriote turque. Permettre à celle-ci d'occuper la partie nord de l'île semblait à la plupart des Turcs relever du bon sens et poser la base d'un règlement simple et définitif.

Dans ce contexte, la sévère condamnation dont la seconde intervention turque fut l'objet, d'abord de la part de la France puis des Etats-Unis, fut mal reçue. *Les journaux ont insisté* avec une certaine complaisance sur le fait que la prise de position de M. Giscard d'Estaing coïncidait avec la négociation d'importants contrats militaires avec la Grèce. Ils ont rappelé que la France n'avait pas condamné le putsch de Nicosie (sans doute pour les mêmes motifs).

Il y a dix ans déjà, la Turquie avait menacé de reconsidérer les modalités de sa participation à l'Alliance atlantique. Estimant qu'elle s'était entièrement dévouée à la défense du « monde libre » depuis 1945 (des milliers de Turcs se sont faits tuer en Corée), la Turquie avait ressentie comme une trahison l'attitude des Etats-Unis lors de la crise chypriote de 1964.

Depuis cette date, les relations *turco-américaines se sont détériorées*. Au point que le sentiment est largement répandu que les Etats-Unis n'ont pas été étrangers à l'intervention de l'armée dans les affaires publiques en mars 1971. Cette intervention, qui permit aux Américains de retrouver un certain nombre d'avantages matériels, approfondit la méfiance et la rancune de la classe politique turque à leur égard. Les partis étaient unanimes, par exemple, en 1973, à demander la reprise de la culture du pavot. Certes, celle-ci faisait vivre soixante-dix mille paysans et procurait un apport de devises appréciable. Mais cette unanimité indiquait aussi que la question était considérée comme un test de la capacité de la Turquie de mener une politique indépendante de leur grand protecteur.

En octobre 1973, M. Ecevit, dont le parti venait de remporter les élections, déclara : « *Nous ne pouvons entièrement nous reposer sur l'OTAN. Nous ne voulons pas être impliqués dans des conflits locaux qui ne sont pas de sa compétence. Il peut arriver aussi que dans certains conflits, l'OTAN nous laisse seuls. D'autre part, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis négocient par-dessus la tête de leurs alliés des accords qui diminuent la valeur de la garantie nucléaire des pays membres.* » Peut-être M. Kissinger n'a-t-il pas prêté une attention suffisante à ces accents gaulliens ?

Il n'est, désormais, pas invraisemblable que la Turquie procède à une révision de ses relations extérieures Vis-à-vis des Etats-Unis, elle dispose de moyens de rétorsion non négligeables. Dès l'annonce de l'interruption de l'aide militaire américaine, la Turquie a rompu les négociations sur les accords bilatéraux avec les Etats-Unis ; elle a, en outre, annoncé qu'elle envisageait de renvoyer la mission d'aide américaine, de supprimer certaines installations militaires sur son sol *(tel le système dit de « première alerte »)* et d'obtenir un contrôle beaucoup plus strict sur les bases étrangères. Certains estiment que la Turquie pourrait, dans un avenir plus ou moins proche, adopter vis-à-vis de l'OTAN une attitude voisine de celle de la France (1).

Or, les Américains, contrairement à une opinion couramment admise, ont davantage besoin de la Turquie que les Turcs des Etats-Unis. Comme l'a dit M. Kissinger devant le Congrès, « *supprimer l'aide militaire à la Turquie affaiblirait dangereusement le flanc sud-est de l'OTAN* ». La Turquie est, par son poids démographique, sa situation, son étendue et son potentiel économique, la pierre angulaire de l'OTAN dans ce secteur.

Aussi admet-on généralement que les Etats-Unis continueront en fait d'assurer, par des voies détournées, la fourniture d'armements à la Turquie. Cela n'empêchera nullement celle-ci de modifier progressivement l'éventail des pays fournisseurs. La République fédérale d'Allemagne et la France, dit-on dans les milieux diplomatiques turcs et européens, seront sans doute appelées à prendre le relais des Etats-Unis.

M. Ecevit concluait ses considérations sur l'OTAN : « *Aussi serons-nous amenés à porter un intérêt de plus en plus soutenu au mouvement d'intégration qui se poursuit en Europe.* » Bien que la Turquie se plaigne de ne pas recevoir tous les avantages promis de la part de la Communauté européenne, à laquelle un accord d'association la lie depuis 1963, elle n'aspire qu'à resserrer ces liens. L'intégration définitive, prévue pour 1986, devrait, selon les deux grands partis politiques turcs et les hommes d'affaires les plus influents, intervenir plus tôt. Pour tous, ce serait le couronnement de l'œuvre d' « *occidentalisation* » entreprise par Mustapha Kémal.

Cela ne signifie pas qu'Ankara tournera le dos aux pays arabes. Selon la formule souvent entendue à Ankara et à Istanbul, « *la Turquie peut servir de trait d'union entre le Marché commun et les pays arabes producteurs de pétrole, auxquels nous sommes unis par la religion. L'Europe nous fournira la technologie, les pays arabes les capitaux, et nous exporterons de la main-d'œuvre et des produits agricoles vers les uns et les autres* ». La visite de M. Jalloud, premier ministre libyen, en janvier dernier, provoqua une certaine surprise en Occident.
taine surprise en Occident, en raison de l'importance de l'aide proposée. *Elle révélait une évolution* qu'avait déjà indiquée la modération des réactions arabes aux deux interventions turques à Chypre.

Interrogé sur l'autre grand litige qui oppose la Grèce à la Turquie, celle du plateau continental de la mer Egée, M. Ecevit nous disait, en décembre dernier : « *Puisque les Grecs ne veulent pas reconnaître que nous avons le droit de contrôler la prospection d'une moitié de la mer Egée, et qu'ils refusent de négocier sur cette base, nous faisons comme si ce droit nous était reconnu. Nous allons forcé là où nous estimons allons forer là où nous estimons Grecs viennent donc nous en empêcher ! Ils seront forcés de venir à la table des négociations.* »

C'est maintenant chose faite. Mais, là comme à Chypre, c'est la politique du fait accompli, la politique du plus fort. « *De tous les pays du Proche-Orient, la Turquie est le plus peuplé, celui dont le potentiel économique est le plus grand, celui où la démocratie est la plus avancée,* dit M. Ecevit. *Tirez-en les conclusions que vous voudrez.* »

Ce n'est pas M. Demirel et son cabinet de droite, où siègent plusieurs partisans de la manière forte, qui rendront ces conclusions plus rassurantes.

FIN.

(1) Le programme de politique étrangère de M. Demirel, publié le 1er avril, reprend dans ses grandes lignes les thèmes développés depuis quelques mois par la diplomatie turque. « *Si les Etats-Unis ne comprennent pas que leur attitude vis-à-vis de la Turquie est erronée,* précise le document, *et si les mesures nécessaires ne sont pas prises pour la rectifier dans un laps de temps raisonnable, non seulement les relations entre les deux pays encourront une détérioration sérieuse, mais l'alliance occidentale en pâtira considérablement.* »

Le « triangle » Washington-Ankara-Moscou (1964-1975)

1964

FEVRIER. — A la suite de heurts sanglants entre les deux communautés chypriotes, les Etats-Unis font pression sur la Turquie pour empêcher un débarquement à Chypre.

AVRIL. — Washington affirme sans réserve sa « neutralité » dans le *conflit chypriote*. M. Inönü, *premier* ministre, déclare : « J'avais confiance dans le rôle dirigeant des Etats-Unis, mais, à l'heure actuelle, j'ai l'impresion de payer mes erreurs. » D'autre part, le gouvernement turc révèle que, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, l'U.R.S.S. a proposé une aide économique à la Turquie. Une campagne de presse anti-américaine se développe.

5 JUIN. — Lettre (confidentielle) de M. Johnson à M. Inönü : « Une intervention turque à Chypre conduirait à un engagement militaire entre forces grecques et turques et mènerait *peut-être à une intervention* soviétique. »

DECEMBRE. — La Turquie renonce à participer à la force multilatérale et décide de retirer ses marins du destroyer américain à équipage multinational « Ricketts ».

***23 DECEMBRE. — L'ambassadeur* soviétique à Ankara déclare que « l'U.R.S.S. n'a jamais appuyé l'idée de l'Enosis ».**

1965

JANVIER. — A Ankara, M. Podgorny, alors secrétaire du comité central du parti communiste soviétique, reconnaît publiquement les torts de l'Union soviétique dans la détérioration, depuis la seconde guerre mondiale, des relations avec la Turquie. A Moscou, M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, n'exclut pas la possibilité d'une solution fédérale pour Chypre.

AOUT. — A Moscou, M. Ugurplu, premier ministre, et les dirigeants soviétiques posent les bases de la coopération économique soviéto-turque.

12 OCTOBRE. — La victoire électorale de M. Demirel est interprétée comme un succès pour les Etats-Unis.

1966

AVRIL. — Premières manifestations d'étudiants contre la présence militaire américaine en Turquie.

AOUT. — A la demande de la Turquie, les Etats-Unis acceptent d'augmenter leur aide militaire pour les années 196.-1970.

DECEMBRE. — La Turquie refuse d'envoyer des troupes au Vietnam. Visite de M. Kossyguine, chef du gouvernement soviétique.

1967

***27 MARS. — Accord soviéto-turc* sur la construction d'une usine sidérurgique à Iskenderum et sept autres projets.**

AVRIL. — Visite du chef de l'Etat, M. Sunay, aux Etats-Unis.

AOUT. — Les Etats-Unis acceptent de remettre à la Turquie la base de Manzarali, près d'Ankara.

SEPTEMBRE. — Voyage de M. Demirel, premier ministre, à Moscou. Grève des ouvriers turcs dans les bases américaines.

NOVEMBRE. — Les Etats-Unis interviennent auprès de M. Demirel pour le dissuader de faire débarquer des troupes à Chypre.

1968

***AVRIL. — Dans un rapport,* le Parti républicain du peuple, dont le président est M. Inönü et le secrétaire général M. Ecevit, demande la suppression des bases atomiques américaines en Turquie et la révision des conditions de la participation turque à l'OTAN.**

AOUT. — A la suite de violentes manifestations, la Turquie demande aux Etats-Unis d'ajourner une visite de la VIe flotte à Izmir. Les Etats-Unis refusent.

OCTOBRE. — Le général de Gaulle, à Ankara, exalte « la volonté d'indépendance » de la Turquie.

1969

FEVRIER. — Des manifestations anti-américaines font plusieurs morts.

JUILLET. — Accord de principe *sur la révision des accords bilatéraux* américano-turcs. La Turquie obtient un certain droit de contrôle sur les bases américaines, qui seront désormais gérées « en communauté ». Les Américains vivant en Turquie relèvent désormais des tribunaux turcs. Ankara demand. à l'OTAN la liberté de mouvement pour ses forces navales et aériennes en mer Egée et en Méditerranée orientale.

1970

MARS. — Les Etats-Unis demandent *à la Turquie* de supprimer la culture du pavot.

JUILLET. — Les Etats-Unis menacent la Turquie de sanctions économiques si elle ne met pas fin à la culture du pavot.

SEPTEMBRE. — La Turquie condamne toute intervention étrangère en Jordanie, où des combats éclatent entre le. forces du roi Hussein et les fedayin. La VIe flotte ne peut utiliser le port d'Iskenderum.

NOVEMBRE. — A la suite d'un incident avec l'Union soviétique, la Turquie demande qu'il soit mis fin à la liberté totale de déplacement des avions militaires américains.

1971

***JANVIER. — La Turquie* retire le contingent symbolique qu'elle entretenait encore en Corée du Sud.**

5 MARS. — Enlèvement de quatre militaires américains ; ils sont relâchés trois jours plus tard.

12 MARS. — L'armée turque décide de prendre la responsabilité de la *conduite* des affaires publiques. Cette intervention est interprétée comme un succès pour les Etats-Unis.

MAI. — Le gouvernement turc achète toute la récolte de pavot et accepte de mettre fin à la culture de ce produit.

1972

MARS. — Visite officielle de M. Erim, premier ministre, à Washington. Les ports turcs sont rouverts à la VIe flotte.

1973

OCTOBRE. — M. Ecevit, vainqueur aux élections, met en doute la valeur des garanties militaires accordées par l'OTAN à la Turquie.

1974

FEVRIER. — Malgré les protestations américaines, la Turquie décide de reprendre la culture du pavot.

16 JUILLET. — La presse turque accuse les Etats-Unis d'être impliqués dans le putsch de Nicosie.

17 JUILLET. — Deux jours avant le débarquement turc à Chypre, l'ambassadeur soviétique à Ankara remet au président de la République un message du Kremlin.

17 OCTOBRE. — Le Congrès américain donne à la Turquie deux mois pour faire des concessions « substantielles » à Chypre, sans quoi il sera mis fin à l'aide militarie américaine.

4 DECEMBRE. — Le Congrès américain accorde au président Ford deux mois supplémentaires pour obtenir de la Turquie qu'elle fasse des concessions à Chypre.

1975

5 FEVRIER. — Le Congrès américain vote la suspension de l'aide militaire à la Turquie.

14 FEVRIER. — La proclamation d'un Etat chypriote turc dans le nord de l'île ne suscite que des pro*testations modérées* de la part des Etats-Unis et d. l'U.R.S.S.

EUROPE

Portugal

ADMETTANT LA DISCUSSION « SUR QUELQUES POINTS »

Le Conseil de la révolution présente aux partis une « plate-forme d'entente » sur le rôle futur du M.F.A.

Une délégation du Conseil de la révolution — comprenant notamment le général Vasco Gonçalves, premier ministre, l'amiral Rosa Coutinho et le commandant Vitor Alves — a reçu le mercredi 2 avril, les représentants des partis qui solliciteront les suffrages des Portugais le 25 avril, afin de leur présenter le projet de « plate-forme d'entente » destiné à être intégré dans la future Constitution, et qui confirmerait la prééminence, pour les trois à cinq ans à venir, du Mouvement des forces armées dans la vie politique du pays. Les détails de ce plan ne sont pas connus. Le porte-parole de la délégation du Conseil de la révolution, le capitaine Vasco Lourenço, a simplement déclaré, à l'issue de la réunion : « La proposition du M.F.A. n'est pas un ultimatum aux partis politiques. La discussion est admise sur quelques points du projet. Mais nous ne sommes pas disposés à faire des concessions sur les points que nous considérons comme essentiels. » Hormis le Front électoral des communistes (FEC, marxiste-léniniste), qui n'assistait pas à la réunion du 2 avril, ce sont les socialistes qui paraissent les plus réticents face à ce projet.

Seul des quatre ministres d'Etat, M. Mario Soares n'était pas présent à la rencontre des partis politiques et du M.F.A.

Le secrétaire général du parti socialiste avait ouvert, dans la nuit du 1er au 2 avril, la campagne électorale de son parti en présidant un grand meeting à Faro, dans le sud du pays. Il a notamment déclaré : « Sans le parti socialiste, le M.F.A. serait condamné à être prisonnier du parti communiste. »

D'autre part, M. Jean de Lipkowski, délégué aux relations internationales de l'U.D.R. et ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a adressé le 2 avril un télégramme au président de la République et au premier ministre du Portugal, dans lequel il souhaite que « la liberté d'expression de toutes les tendances soit préservée au cours de la campagne électorale. Nous serions consternés si la démocratie ne devait être, au Portugal, qu'une fugitive espérance », conclut M. de Lipkowski.

Au Brésil, enfin, la presse mène une violente campagne contre l'évolution du régime portugais.

La presse du Brésil dénonce la « désagrégation » de l'ancienne métropole

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Une grande partie de la presse brésilienne juge avec une inquiétude grandissante la situation portugaise, s'en prenant ouvertement au parti communiste (P.C.P.) et à ses alliés. Ces dernières semaines, les trois principaux quotidiens du pays, *O Estado de Sao Paulo*, *Jornal do Brasil* et *O Globo*, ont publié plusieurs éditoriaux pour dénoncer la « *démocratie populaire* » qui est en train de s'installer, selon eux, dans l'ancienne métropole.

La dernière attaque est partie du quotidien pauliste. Dans son édition du 1er avril, *O Estado de Sao Paulo* narre un incident qui « *amène les observateurs à penser que le P.C.P. contrôle toutes les nouvelles qui sortent du pays, ce qui constitue une sérieuse menace à la liberté de la presse* ». Il s'agit de la publication, le 27 mars dernier, par le journal *Avante*, organe du P.C.P., d'un éditorial critiquant vivement *O Estado de Sao Paulo* pour un article... qui n'a jamais été imprimé.

L'article en question avait été transmis par télex par l'envoyé spécial du journal pauliste, mais la direction du quotidien n'avait pas estimé opportun de le publier. *Avante* en a fait, cependant, un long commentaire, traitant le quotidien brésilien de « *porte-parole de l'impérialisme en Amérique latine, auteur des éditoriaux les plus haineux contre la révolution portugaise* », selon les citations reproduites par *O Estado* du 1er avril. Le journal conclut que le P.C.P. contrôle les télex de Lisbonne.

Le 28 mars, dans un éditorial intitulé « *L'OTAN dort tandis que naît le « nouveau » Portugal* », le journal de Sao-Paulo écrivait : *Les communistes portugais, s'appuyant sur les secteurs idéologiquement engagés de l'armée nationale et sur la police politique secrète qu'ils ont organisée, ont mené à terme en moins d'un an ce qu'il a fallu trois ans pour réaliser dans les démocraties populaires de l'Est européen.* » Quelques jours plus tôt, le même journal affirmait : « *Un pays est arraché, par la force, à son univers historique et culturel pour être enfermé, par la force, dans un autre, totalement étranger, sans que les membres de son univers d'origine se sentent le devoir, ou tout au moins le droit, de faire quelque chose pour éviter que la tragédie ne soit sonsommée.* »

Sous le titre de « Portugal inquiétant », le *Jornal do Brasil* du 28 mars estimait que « *la crise portugaise n'affecte pas seulement le pays lui-même, mais aussi la recherche d'un équilibre mondial. La radicalisation du nouveau régime portugais, évoluant vers un socialisme de type africain, sous influence communiste, est aussi inquiétante que la situation indochinoise ou l'impasse au Proche-Orient* ».

C'est une « *désagrégation exemplaire* » que le quotidien de Rio, *O Globo*, constatait, le 29 mars, en Angola et au Portugal. « *Les disciples suivent les maîtres*, écrivait-il. *Dans l'ancienne métropole, comme dans les provinces en voie d'indépendance, la vocation du gouffre habite les dirigeants qui, en fait, veulent tout simplement changer de place dans le camp de la servitude.*

Tous les journaux brésiliens ne réagissent pas de la même façon. C'est ainsi que l'hebdomadaire *Critica*, commentant les appels à l'intervention étrangère lancés par certains de ses confrères, écrit, dans son dernier numéro : « *Ainsi, il n'y a plus à discuter. Ou bien sont adoptées tout de suite les mesures nécessaires ; ou bien le Portugal est définitivement perdu pour la « civilisation occidentale ». Qu'importe que durant un demi-siècle d'arriération, de misère et de dictature salazariste, cette « civilisation » n'ait rien fait pour aider le pays à conquérir la démocratie, faisant tout, au contraire, pour le maintenir fermé sur lui-même, répressif et irrespirable...* »

CHARLES VANHECKE.

● *La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* a enregistré un progrès sensible dès la reprise de ses travaux à Genève, après la pause pascale, en mettant fin à une controverse prolongée entre les pays occidentaux et l'U.R.S.S. au sujet du « neuvième principe » portant sur la « coopération ». Les premiers insistaient, en effet, pour que la « coopération » n'existe pas seulement sur le plan des Etats, mais aussi des individus. Or, la sous-commission politique est parvenue à un « accord de principe » à ce sujet, mardi 1er avril, sur la base d'une proposition présentée en février par la Belgique.

Yougoslavie

LE ROLE DE L'ARMÉE ROUGE PENDANT LA GUERRE

Le président Tito critique un article du maréchal Yakoubovski

De notre correspondant

Belgrade. — Le différend soviéto-yougoslave vient de rebondir sur un sujet de la plus haute importance pour les communistes yougoslaves, à savoir le rôle joué en 1944-1945 par l'armée rouge dans la libération de leur pays. Le président Tito a vivement critiqué devant les dirigeants de la ligue de Macédoine à Skopje, mercredi 2 avril, un article du maréchal soviétique Ivan Yakoubovski, publié le mois dernier dans *Rude Pravo*, organe du P.C. tchécoslovaque. Le commandant en chef des troupes du pacte de Varsovie avait, selon une première réaction de l'agence Tanyoug, « *généralisé* » à un tel point que « *le lecteur non averti pouvait être amené à tirer la conclusion fausse que tous les mouvements de libération d'Europe firent leur apparition et se renforcèrent sous l'influence directe de l'Union soviétique* » (*le Monde* du 29 mars).

Visiblement pour écarter toute équivoque, le chef de l'Etat a rappelé qu'en 1948 Moscou avait jeté l' « *anathème* » sur les communistes yougoslaves, les accusant de révisionnisme. Or, dit-il, ce révisionnisme-là, fut « *positif* », car il visait à établir l'égalité entre les partis communistes et à les obliger à tenir compte en premier lieu des intérêts de leurs pays et peuples respectifs, et « *non de ce qui se faisait en U.R.S.S., comme Staline l'avait exigé* ». Puis le président a longuement parlé de la libération de la Yougoslavie. Celle-ci a été l'œuvre de sa propre armée : quelques mois après l'occupation, en 1941, cette armée comptait 80 000 hommes, un an plus tard, 300 000, à la fin de la guerre 800 000. Le mouvement insurrectionnel avait pris une ampleur telle qu'en 1943, a révélé le maréchal Tito « *Dimitrov, en accord avec Staline, m'avait demandé d'adresser un appel à tous les partis communistes d'Europe pour se joindre à la lutte contre le fascisme, et, aujourd'hui, on nous assimile à tous les autres, y compris à la Bulgarie fasciste, dont les troupes, jusqu'à septembre 1944, avaient occupé notre pays* ».

Une telle présentation des événements, trente ans après la victoire, est une offense à 1 700 000 victimes yougoslaves de la guerre : « *Nous ne pouvons nous taire devant de telles choses ni devant les écrits de ce genre, qui sont même l'œuvre de certains dirigeants. Nous ne permettrons pas que l'histoire soit falsifiée ou déformée. Certains en ont peut-être besoin pour des raisons politiques, mais nous ne reconnaissons à personne le droit d'user de ce genre d'arguments* », a-t-il affirmé.

Le président Tito a parlé ensuite de la participation de l'armée bulgare aux opérations finales de la libération de la Yougoslavie. Le thème est particulièrement actuel ces temps-ci. Il a déjà donné lieu à des critiques acerbes de Sofia. C'est lors d'un de ses séjours à Moscou, à la fin de 1944, qu'il fut demandé à Tito de permettre à l'armée bulgare de prendre part à la guerre sur le territoire yougoslave. « *Je n'ai donné d'abord aucune réponse. Je me suis tu. Mais, la demande ayant été réitérée par les dirigeants bulgares arrivés eux-mêmes en U.R.S.S., j'ai finalement fini par accepter.* » Ainsi l'armée bulgare s'est jointe à l'armée soviétique et est partie avec elle pour la Hongrie, alors que les Macédoniens eux-mêmes libéraient leur pays. « *D'ailleurs*, a ajouté Tito, *j'ignore si l'armée bulgare a mené de durs combats.* »

Abordant enfin les problèmes de politique intérieure, le président Tito a insisté une nouvelle fois sur le rétablissement de la discipline au sein de la Ligue des communistes. L'activité des « groupuscules » doit être interdite, leur position étant identique à celle des « tchetniks » et des « oustachis » qui, à l'étranger, « *assassinent nos représentants* ».

PAUL YANKOVITCH.

● *M. Enrico Berlinguer*, secrétaire général du parti communiste italien, a quitté Dubrovnik mercredi 2 avril, à la suite de brèves vacances en Yougoslavie, au cours desquelles il a rencontré à Belgrade le président Tito. — (*Reuter.*)

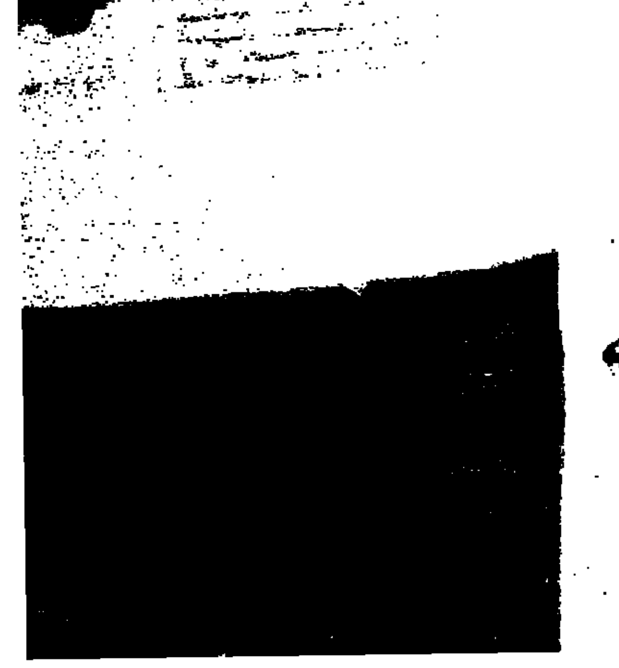

POLITIQUE

LES HOMMAGES A GEORGES POMPIDOU

M. Giscard d'Estaing s'est rendu sur la tombe de son prédécesseur

Un an après l'inhumation dans le petit cimetière champêtre deux cérémonies ont fait renaître, le temps d'un souvenir, l'image de Georges Pompidou quittant sa résidence « la Maison Blanche » pour aller à la messe ou au bureau de vote, serrant çà et là les mains des enfants du village. Mercredi à 14 h. 15, venu de Paris par hélicoptère, *M. Giscard d'Estaing était le premier* à s'incliner quelques instants devant la pierre blanche recouvrant la tombe de l'ancien chef d'Etat. Après avoir déposé une gerbe tricolore près des fleurs des champs et des plantes vertes apportées le matin de la part de Mme Claude Pompidou, le président de la République, seul devant la sépulture, a observé une minute de recueillement. En costume de ville sous la pluie battante, il a ensuite gagné « la Maison Blanche » pour s'entretenir pendant plus d'un quart d'heure avec Mme Pompidou. A un journaliste qui lui demandait ce qu'il avait le plus apprécié en Georges Pompidou, M. Giscard d'Estaing répondit : « *Sa bonté*. »

A 15 heures, dans la minuscule église paroissiale, l'abbé Jean Menez, curé de Richebourg, célébrait la messe pour le premier anniversaire de la disparition de l'ancien président de la République. L'office, demandé par les anciens collaborateurs du disparu, s'est déroulé en présence de *M. Jacques Chirac*, premier ministre, et de son épouse, auprès desquels avaient notamment pris place MM. Olivier Guichard, François-Xavier Ortoli, Jacques Foccart, Edouard Balladur, Denis Beaudouin, Pierre Lelong, Olivier Stirn et Jean-Philippe Lecat.

A la demande des élus locaux, le souvenir du défunt ne donne lieu à aucune exploitation commerciale. Les commerçants ont bien vendu quelques cartes postales et recueils de photos, mais les stocks, aujourd'hui épuisés, ne seront pas renouvelés. Dans quelques semaines, la rue principale de la localité prendra le nom d'avenue Georges-Pompidou. Avant de quitter Orvilliers, M. Jacques Chirac a fait la promesse de venir procéder à son inauguration.

De nombreux autres hommages ont été rendus mercredi à la mémoire de l'ancien chef de l'Etat. Le matin, le conseil des ministres s'était ouvert par une minute de silence. A l'Assemblée nationale et au Sénat la reprise des travaux parlementaires a également été l'occasion, pour MM. Edgar Faure et Alain Poher, d'évoquer le destin de Georges Pompidou. En réponse au président de l'Assemblée nationale, M. Michel Poniatowski a souligné: « *Le président Pompidou aura laissé bien des enseignements : celui de ses responsabilités d'homme public, de son patriotisme et de son courage conscient. C'est le souvenir que nous emporterons de lui.* »

Au Sénat, c'est M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, qui a associé le gouvernement à l'hommage de la Haute Assemblée.

Une messe solennelle a, en outre, été célébrée en l'église de la Madeleine, en présence de MM. Claude Pierre-Brossolette, secrétaire général à la présidence de la République, représentant M. Valéry Giscard d'Estaing, et Jacques Chirac, premier ministre.

MM. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et Alain Poher, président du Sénat, assistaient également à la cérémonie, ainsi que deux anciens premiers ministres de la V[e] République, MM. Maurice Couve de Murville et Pierre Messmer, la plupart des membres du gouvernement, de nombreux parlementaires, des personnalités du cabinet du président défunt, dont MM. Jacques Foccart et Edouard Balladur, et une partie du corps diplomatique conduite par le nonce apostolique, Mgr Righi-Lambertini.

Le chanoine Thorel, curé de la Madeleine, la paroisse de l'Elysée, a lu, en guise d'éloge funèbre, un extrait du *Nœud gordien*, dernier ouvrage de Georges Pompidou.

Dans le Cantal, département *dont Georges Pompidou fut le* député, l'anniversaire de la mort de l'ancien président de la République a été marqué par diverses cérémonies.

Enfin, le groupe U.D.R. du Sénat a annoncé qu'il se rendrait *ce jeudi, dans la matinée*, au cimetière d'Orvilliers.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le communiqué

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 2 avril au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de ce conseil, M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

Un projet de décret portant majoration des rémunérations des personnels *civils et militaires de* l'Etat au 1[er] avril 1975 a été approuvé. Il est prévu, en application de l'accord salarial du 1[er] février 1975, une augmentation de 2,55 %. Elle comprend, au titre du maintien du pouvoir d'achat du premier trimestre, 1,55 % qui vient en complément de la majoration déjà accordée au 1[er] janvier 1975 par anticipation sur la hausse des prix du premier trimestre ; et 1 % à titre d'anticipation sur *la hausse des* prix du deuxième trimestre 1975.

(Voir page 25.)

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi destiné à permettre aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne l'exercice des professions bancaire et financière jusqu'ici réservé sur le territoire national aux seuls nationaux français. Ce texte est pris en application d'une directive du Conseil des Communautés européennes du 28 juin 1973, relative à la disparition des restrictions à la liberté d'établissement et à la libre prestation de services, en matière d'activités salariées des banques et des établissements financiers. Le projet de loi prévoit également la suppression de l'inscription et de l'immatriculation spéciale des banques étrangères en France.

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur les divers aspects de la situation internationale, et notamment sur les mesures humanitaires que la France a prises pour alléger les épreuves du peuple vietnamien.

Le ministre de l'économie et des finances a exposé la procédure qu'il mettra en œuvre pour parvenir à un accroissement concerté du volume des investissements productifs. Des réunions de travail seront organisées entre le 7 et le 19 avril avec des responsables des entreprises publiques et privées. Le ministre de l'économie et des finances présentera au conseil des ministres du 23 avril 1975 les conclusions des entretiens qu'il aura conduits.

(Voir page 25.)

Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a rendu compte de son récent voyage dans le Pacifique. A propos de son séjour en Polynésie française, il a évoqué l'adaptation du statut de ce territoire ainsi que la nécessité d'aider cet archipel à résoudre les problèmes de reconversion résultant des nouvelles conditions de fonctionnement du centre d'expérimentation du Pacifique.

Les élus socialistes et républicains lancent une campagne de vérité sur les finances locales

La Fédération nationale des élus socialistes et républicains, appuyée par le parti socialiste, a lancé, le 2 avril, une « campagne de vérité » sur la situation financière *des collectivités locales*. Cette campagne se traduira notamment par une grève administrative d'une heure (de 17 à 18 heures) le 28 avril, dans les mairies, qui sera suivie de réunions solennelles et publiques des conseils municipaux au cours desquelles les maires donneront lecture d'une déclaration précisant les responsabilités des pouvoirs publics dans la dégradation des finances locales.

M. Maurice Pic, maire de Montélimar, sénateur P.S. de la Drôme, président de la F.N.E.S.R. et secrétaire général de l'Association des maires de France, en présentant cette initiative, a dénoncé la diminution progressive des subventions accordées par l'Etat au financement des équipements collectifs. Ces subventions, véritable « *peau de chagrin* », a déclaré M. Pic, sont « *de plus en plus dérisoires et même dangereuses, car, à l'origine, prévues comme des aides, elles sont devenues un moyen de pression, puisque, sans elles, les collectivités locales ne peuvent emprunter pour financer les investissements* ».

Estimant que les subventions couvraient 15,7 % des dépenses déèquipement, il a déclaré que les collectivités payant 17 % de T.V.A. sur ces dépenses à l'Etat, « *les collectivités en équipant subventionnent l'Etat* ».

Après avoir critiqué le système des transports de charge qui « *aboutissent à une diminution continue de la participation de l'Etat* », M. Pic a réclamé qu'un contrôle soit exercé par les élus sur le calcul des ressources provenant du versement représentant la taxe sur les salaires.

M. François Mitterrand a affirmé que « *le budget de l'Etat, tel que le présente le gouvernement et l'expose le président de la République, repose sur des faux-semblants, pour ne pas dire des contre-vérités* ». En effet, a-t-il poursuivi, si le budget est en équilibre, c'est parce que « *le gouvernement s'est défaussé de ses responsabilités* » en faisant remplir aux collectivités locales « *nombre de missions qui incombent à l'Etat sans compensation correspondante de financement* ». Après avoir dénoncé « *la manœuvre dolosive pour la démocratie française* » qui permet au gouvernement de n'être plus responsable « *d'une route défoncée, de la raréfaction des logements, des équipements scolaires* », le premier secrétaire du parti socialiste a souligné que les élus socialistes avaient refusé l'attitude adoptée par « *certains de leurs collègues de la gauche* » qui n'ont pas voté les budgets des collectivités locales, — ce qui permettait aux préfets de se substituer aux élus, — mais avaient préféré ne pas « *renoncer à leurs responsabilités* ».

Par ailleurs, le bureau exécutif de la F.N.E.S.R. a décidé de rappeler aux élus socialistes que, d'une part, « *ils ne doivent pas s'engager dans les actions organisées par la Fédération nationale des élus républicains municipaux, cantonaux et régionaux* » et que, d'autre part, « *ils doivent progressivement quitter cette organisation et cesser dès maintenant d'y assumer des responsabilités* », en application des nouveaux statuts du parti socialiste qui font obligation à tous les élus socialistes d'adhérer à la Fédération des élus socialistes et républicains.

ANNE CHAUSSEBOURG.

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Le nouveau bureau de l'Assemblée nationale

Mercredi 2 avril. Lors de la première séance de la seconde session ordinaire de 1974-1975, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale (élu pour la durée de la législature) a procédé à la proclamation des nouveaux membres du bureau de l'Assemblée.

Ont ainsi été nommés vice-présidents : MM. Charles Bignon (U.D.R., Somme), qui remplace M. François Le Douarec ; Arsène Boulay (P.S., Puy-de-Dôme) et Pierre Gaudin (P.S., Var), qui remplacent MM. Tony Larue et Charles-Emile Loo ; Mme Jacqueline Chonavel (P.C., Seine-Saint-Denis), qui remplace Mme Hélène Constans ; MM. Marcel Anthonioz (R.I., Ain) et Edouard Schloesing (réf., Lot-et-Garonne), qui conservent leurs postes. Les fonctions de questeurs seront de nouveau exercées par MM. Raoul Bayou (P.S., Hérault) et Michel Jacquet (R.I., Loire) ; quant à M. Lucien Neuwirth (U.D.R., Loire), il est remplacé par M. Roger Corrèze, député du Loir-et-Cher. Ont été nommés secrétaires du bureau : Mme Aliette Crépin (réf., Aisne) et MM. Fernand Berthouin (rad. de gauche, Indre-et-Loire), André Forens (réf., Vendée), Gérard Godon (U.D.R., Yvelines), Guy Gueurmeur (U.D.R., Finistère), Henri Lavielle (P.S., Landes), Jean-Paul Mourot (U.D.R., Indre), Camille Petit (U.D.R., Martinique), Roland Renard (P.C., Aisne), Ernest Rickert (U.D.R., Bas-Rhin), René Rieubon (P.C., Bouches-du-Rhône) et Lucien Villa (P.C., Paris).

Composition des groupes

Par ailleurs, la composition des groupes a été publiée mercredi matin. Présidé par M. Claude Labbé, le groupe d'Union des démocrates pour la République compte cent cinquante-deux membres et vingt-deux apparentés, soit un total de cent soixante-quatorze. Pendant l'intersession, *M. Robert Boulin (Gironde)* a réintégré les rangs de ce groupe, rejoint également par M. Gérard Godon (Yvelines), qui, après avoir siégé au groupe d'Union centriste, était non inscrit. Nommé ministre de la défense, M. Yvon Bourges a été remplacé par M. Jean Hamelin (Ille-et-Vilaine).

Le groupe des républicains indépendants, présidé par M. Roger Chinaud, compte cinquante-sept membres et neuf apparentés, soit un total de soixante-six, parmi lesquels M. Henri Torre (Ardèche), ancien ministre U.D.R., qui était non-inscrit depuis sa réélection en octobre 1974.

Cinquante-deux députés, dont un apparenté, sont inscrits au groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates-sociaux présidé par M. Max Lejeune.

Le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, présidé par M. Gaston Defferre, compte 105 membres (92 socialistes et 13 radicaux) et 3 apparentés, soit 108 députés, dont M. Yves Le Foll (Côtes-du-Nord), qui était non inscrit.

Soixante-quatorze députés, dont un apparenté, siègent au groupe communiste, présidé par M. Robert Ballanger.

Enfin, 16 députés n'appartiennent à aucun groupe : MM. Audinot, Boudon, Brun, Caurier, Chassagne, Chazalon, Cerneau, Cornut-Gentille, Duvillard, Dousset, Drapier, Fontaine, Honnet, Hunault, René Ribière et Stehlin.

La majorité dispose donc à l'Assemblée de 292 voix contre 182 à l'opposition de gauche.

RÉUNI EN « SÉMINAIRE » A RAMBOUILLET

Le gouvernement va examiner le bilan et les perspectives de son action

Le « séminaire de réflexion » qui réunira les membres du gouvernement samedi 5 et dimanche 6 avril à Rambouillet doit remplir, dans l'esprit du président de la République, deux fonctions. La première est de mieux associer les ministres et secrétaires d'Etat « autonomes » (les autres secrétaires d'Etat ne participent qu'à la séance de dimanche matin) à la définition de la politique gouvernementale : les réunions du conseil des ministres, estime M. Giscard d'Estaing, quoique plus libres que par le passé, ne permettent pas une délibération suffisante sur les objectifs à moyen et à long terme. La deuxième fonction de ce séminaire est d'engager la responsabilité collective du gouvernement en favorisant en particulier les contacts entre ministres : M. Giscard d'Estaing, dit-on à l'Elysée, sait par expérience personnelle à quel point ces contacts sont difficiles.

L'examen des membres du gouvernement, doit porter, ajoute-t-on, sur les priorités et les hiérarchies de l'action future. Entre les grandes orientations, définies par le président de la République, et le détail des projets, établis par les ministres, *s'étend, pense le chef de l'Etat*, tout un domaine de réflexion qui intéresse la « modulation » de ces orientations.

Les rapports des ministres avec l'Elysée et le Parlement

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a indiqué, mercredi 2 avril à l'issue du conseil des ministres, que la matinée de samedi serait consacrée à l'étude des méthodes de travail du gouvernement, notamment aux rapports des ministres avec l'Elysée d'une part, avec le Parlement d'autre part. L'après-midi sera axé sur le « contenu » : ainsi seront examinés le passé, sous forme de bilan, et l'avenir avec les grandes orientations à développer pour les prochains mois et les prochaines années. Le dimanche matin, la séance de travail, à laquelle seront associés tous les membres du gouvernement sans exception, sera consacrée au « gouvernement et à son environnement », c'est-à-dire aux relations du gouvernement avec le Parlement, les partis politiques et l'opinion. Les problèmes de l'information seront étudiés à cette occasion. Ce séminaire se terminera vers 13 heures. M. Rossi a souligné qu'il s'agirait d'une discussion d'hommes politiques et d'hommes de gouvernement et non pas d'hommes situés à la tête de la hiérarchie administrative.

DANS LES COULOIRS DU PALAIS-BOURBON

Garder son sang-froid

Les députés, qui sont gens de dialogue et de conciliation, étaient heureux de se retrouver enfin entre eux, mercredi 2 avril, à l'occasion de la rentrée parlementaire. Entre eux, c'est-à-dire à l'abri des passions et des tumultes qui, dans le champ découvert de l'intersession, exacerbent, sous le regard de l'opinion publique, les incertitudes de la majorité ou les déchirements de l'opposition. Redevenu législateur, le militant sait le pouvoir des mots et en use avec prudence. Point de proclamation enflammée ou de vibrante profession de foi dans les couloirs du Palais-Bourbon : la tendance était, de toutes parts, au refus de l'exaltation. La gauche face à ses divisions, la majorité face à ses craintes, avaient recouvré leur calme. « Il faut garder son sang-froid », *soulignait M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste, interrogé sur l'* « agressivité » *des communistes dénoncée par lui à Marseille quelques jours auparavant. Pareillement, M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., devant qui l'on mettait en doute la capacité de ses amis à satisfaire la volonté de changement manifestée par le chef de l'Etat, en appelait au sens de la mesure : les difficultés éventuelles, estimait-il, seront surmontées sans drame. Cette modération, qui n'excluait pas la fermeté, semblait partagée par la plupart des parlementaires.*

Dans la majorité, les grandes réformes à venir — le divorce, la loi foncière, le projet Haby — suscitaient moins d'inquiétudes que le gouvernement n'aurait pu le redouter. Il est vrai que les textes ne sont pas encore connus et qu'en conséquence l'audace des dispositions envisagées est difficile à évaluer. Cependant, les orientations retenues étaient jugées acceptables par ceux-là mêmes qui se disaient les plus réservés à l'égard du « changement ». *M. Hector Rolland (U.D.R.), par exemple :* « Le pays ne veut pas de réformes », *affirmait-il,* « des améliorations suffisent ». *Et le bouillant président du « groupe de réflexion et de propositions » ajoutait :* « Il n'est pas sérieux de prétendre étudier cinquante-quatre projets au cours de la session. » *Mais la réforme du divorce ?* « Cela ne nous posera pas les mêmes problèmes que l'avortement », *disait M. Rolland, approuvé en cela par nombre de ses collègues. Seul M. Bolo (U.D.R.), qui fut un farouche adversaire de la loi Simone Veil, annonçait qu'au nom de la défense de la famille il voterait contre. M. Jean Briane (réf.) formulait aussi quelques réserves* « à cause du problème des enfants ».

La réforme foncière ?

Le projet Galley « ne remet pas en cause le droit de propriété individuelle », *notait avec satisfaction M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., qui insistait sur l'équilibre nécessaire entre les* « restrictions » *apportées à l'exercice du droit de propriété et le* « renforcement » *de ce droit.* « D'accord pour lutter contre la spéculation », *soulignaient aussi bien M. Kedinger (U.D.R.) que M. Jacques Blanc (républ. indép.) ou M. Briane. Quant à la réforme Haby, tout en irritant ceux qui, comme M. Labbé, ne veulent pas que l'on réforme* « par goût de la réforme » *ou que l'on bouleverse chaque année l'enseignement au risque de faire sortir dans la rue des dizaines de milliers de lycéens, elle donnait satisfaction à la plupart des élus.* « Les jeunes seront déviés plus tôt vers la vie pratique », *soulignait M. Kiffer (réf.). Avantage que faisaient ressortir aussi MM. Ligot (app. rép. ind.) et Rolland.*

Faut-il en conclure que la majorité est plus réformatrice qu'on ne le pensait — ou que le gouvernement l'est moins ? « Le jour où on nationalisera la banque Rothschild, cela me paraîtra sérieux », *déclarait M. Godefroy (U.D.R.) qui, tout en se disant* « de droite », *critiquait le* « cinéma » *de M. Giscard d'Estaing. On avance* « à petits pas », *précisait M. Herzog (U.D.R.).* « Par touches », *jugeait M. Labbé, en opposant à cette démarches celle des gaullistes, qui procèdent* « par un grand effort ». *M. Giscard d'Estaing* « ne veut pas la révolution », *reconnaissait M. Caille (U.D.R.).* « Tous ces textes sont en gestation depuis longtemps », *faisait observer M. Guermeur (U.D.R.), tandis que M. Kedinger estimait :* « Le seul vrai problème sera celui de la taxation des plus-values. »

Motion de censure : vers un texte commun

A gauche, le climat était aussi à l'apaisement. Les communistes avaient saisi la « délégation des gauches » de leur projet de motion de censure afin d'obtenir la rédaction d'un texte commun. L'initiative rassurait les socialistes, qui se demandaient si les amis de M. Marchais n'entendaient pas aller seuls à la bataille. Chacun des deux groupes préparait donc ses propres propositions. Commencées mercredi, les tractations devaient se poursuivre jeudi après-midi. M. Boulloche, chargé de mener le dialogue au nom des socialistes, rappelait que les pourparlers, à l'automne avaient été longs, mais se déclarait confiant sur l'issue des négociations. Le groupe communiste dénonçait, dans un communiqué, l'attitude du gouvernement, qui ne répond aux revendications des travailleurs que « par la répression, la démagogie, le mensonge ». *Le groupe socialiste rappelait sa demande de trois débats — sanctionnés par un vote — sur la situation économique, l'énergie nucléaire et les collectivités locales.* « Les communistes, en réclamant à leur tour un débat et en déposant une motion de censure, font, avec un peu de retard, ce que nous avons fait » *disait M. Defferre.* « Il n'y a pas de raison de leur refuser notre concours... »

Une session comme les autres, en somme : rien ne semblait justifier, d'un côté ou de l'autre, le changement des vieilles habitudes. La vie parlementaire a ses constantes. La majorité et l'opposition, sur ce point au moins, se rejoignent. Comme elles se retrouvent aussi dans la dénonciation du chômage. « L'économie est en récession », *notait avec indignation le groupe communiste. M. Rolland, dans le même temps, au nom de son* « groupe de réflexion », *M. Ligot, d'autres encore dans la majorité, réclamaient une* « relance » *vigoureuse.* « C'est le problème numéro un », *affirmait M. Caille. Et M. Falala (U.D.R.) :* « Les réformes de structure ne peuvent se faire que dans une société en paix. »

THOMAS FERENCZI.

La concurrence persiste au sein de l'opposition de gauche

(Suite de la première page.)

Les délégués des formations signataires du programme commun ont commencé à confronter leurs idées sur le contenu de cette motion et la date de son dépôt. Les communistes tenaient déjà un texte prêt, les socialistes et les radicaux de gauche devaient en présenter un autre jeudi après-midi. La conjoncture économique, la situation de l'emploi et, peut-être, la politique extérieure (à la demande des socialistes) fourniront *les chefs* d'accusation du procès intenté au gouvernement. La gauche pourrait en ajouter d'autres, et notamment celui touchant à la misère des finances locales, comme l'ont exposé mercredi, au cours d'une conférence de presse, MM. Mitterrand et Pic. Reste aussi à déterminer, en fonction du dépôt de la motion de censure, la date du débat : à cet égard, le calendrier des voyages de M. Mitterrand pose quelques difficultés.

A l'évidence, communistes et socialistes tiennent à faire cause commune à tous les niveaux de cette offensive rituelle. S'il n'en était pas ainsi, l'arme de la censure se retournerait contre eux. Comment, en effet, justifieraient-ils leur manque d'unité au Parlement alors qu'ils lancent dans tous les départements une campagne de cent meetings communs dont le premier aura lieu vendredi 4 avril à Blois ?

« Activité débordante »

Toutefois, sous le couvert de ces *manifestations d'union*, la concurrence persiste, à la base, à travers les organisations qui prolongent l'influence des deux partis ou par l'intermédiaire des moyens de communication grâce auxquels communistes et socialistes cherchent à prouver leur force et leur capacité d'initiative. En témoigne, par exemple, la rivalité des associations d'élus locaux qui dépendent du P.C. et du P.S. En témoigne encore « *l'activité débordante* », selon *l'Humanité*, des communistes en *marge* des meetings communs.

Longtemps, la concurrence au sein de la gauche — les gauchistes faisant exception — s'était limitée au terrain électoral, car les communistes disposaient d'une avance confortable au niveau de l'action militante. Aujourd'hui, elle prend un caractère plus global lorsque la signature du programme commun et le renouvellement du courant socialiste ont changé l'équilibre des forces, tandis que l'absence de confrontation électorale proche avec la majorité permet d'agir sur cette tentative de rééquilibrage.

ANDRÉ LAURENS.

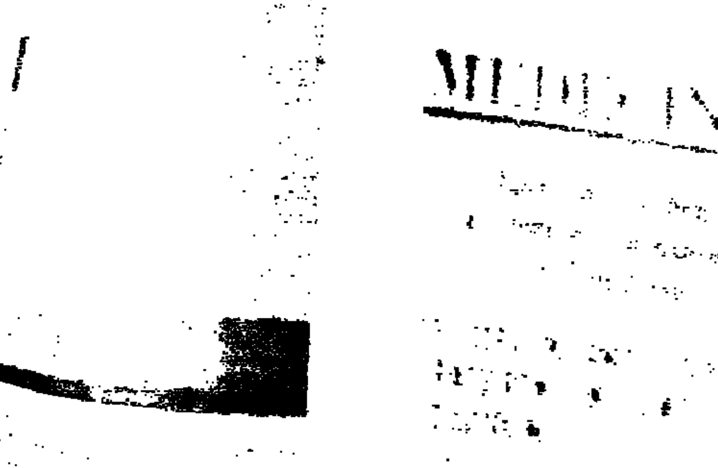

PARLEMENTAIRE

Garder son sang-froid

POLITIQUE

LES MINISTÈRES TECHNIQUES POURRONT INTERVENIR EN POLYNÉSIE

M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, a rendu compte, mercredi 2 avril, en conseil des ministres, du voyage qu'il a effectué en Polynésie française du 19 au 25 mars. Il a indiqué qu'il avait été très bien reçu et que les partis politiques qui demandaient jusqu'alors une réforme du conseil de gouvernement enlevant la présidence au gouverneur avaient renoncé à cette revendication.

Tahiti était pavoisé des drapeaux régionaux à l'arrivée de M. Stirn. Celui-ci a accepté ces drapeaux, demandant seulement qu'il n'y ait pas d'exclusive à l'égard du drapeau national. Cette attitude, a-t-il dit, a décrispé l'atmosphère.

M. Stirn a confirmé que l'aide des ministères techniques à la Polynésie française serait développée, notamment dans les secteurs de la pêche, de l'élevage, du tourisme, de l'aquaculture et surtout pour la reconversion des personnels employés au centre d'expérimentation du Pacifique.

M. Stirn a aussi parlé de ses contacts en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les deux premiers ministres, qu'il a rencontrés, se sont, a-t-il dit, réjouis que la France abandonne les expériences nucléaires atmosphériques pour procéder à des explosions souterraines.

● *Deux mouvements d'opposition calédoniens*, « les Foulards rouges » et « l'Union des jeunesses calédoniennes » (U.J.C.), qui militaient pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, ont décidé de se dissoudre. « Les Foulards rouges », une formation comprenant essentiellement des Mélanésiens, et l'U.J.C., qui regroupait en majorité des Blancs, s'étaient fixé pour objectif commun de lutter pour une « nation calédonienne ». Dans leurs communiqués respectifs, « les Foulards rouges » dénoncent le manque d'ardeur de certains militants, et l'U.J.C. reproche à la population et aux élus locaux leur inertie. — *(A.F.P.)*

Le conflit de la canne à sucre à la Guadeloupe

Le préfet refuse la discussion avec les syndicats

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — Les revendications des ouvriers agricoles sont désormais au premier rang des difficultés qui continuent de troubler la campagne sucrière de la Guadeloupe. Poursuivant leur grève, les coupeurs de canne réclament l'alignement de leur salaire sur le SMIC métropolitain, ainsi que sa mensualisation.

Après l'appel de Mgr Siméon Oualli, évêque de la Guadeloupe (*le Monde du 29 mars*) et le message très ferme du préfet du département, M. Jacques Le Cornec, concernant les « agitateurs » (*le Monde* du 1er avril), les événements se sont précipités pendant le week-end pascal. Mardi, plusieurs centaines de grévistes se sont rassemblés à Rive-Chaude (au nord de l'île), devant la chapelle où, depuis le 22 mars, un prêtre, le Père Céleste, observe une grève de la faim pour que des négociations soient entreprises.

Selon des témoins, un important détachement de gendarmes mobiles aurait alors chargé avec violence, lançant des grenades lacrymogènes et faisant plusieurs blessés dans les cases voisines. Le Père Céleste ayant refusé de quitter les lieux en l'absence d'escorte et d'ambulance, un groupe de C.R.S. est alors intervenu, chargeant les grévistes avec encore plus de violence.

Après l'intervention de plusieurs élus, dont le maire de Lamentin, el prêtre a finalement été transporté dans une clinique de Saint-Claude, près de Basse-Terre, où il est sous la surveillance de son médecin.

Mardi soir, le préfet, tout en acceptant de recevoir les élus politiques, refusait de discuter avec les délégations syndicales qui demandent l'ouverture immédiate de négociations sur la base de leurs revendications. Tous les syndicats forment un front très uni, la C.G.T. préconisant cependant une attitude « plus sage ».

Mercredi, les entreprises de transports en commun ont observé un mouvement de grève, en signe de solidarité avec les grévistes. Un service minimum a été assuré. Les transporteurs devaient reprendre le travail ce jeudi, plusieurs de leurs revendications ayant été satisfaites.

Alors qu'en Guadeloupe la situation reste tendue, en Martinique la campagne se déroule normalement. Mais cette année encore, comme à la Guadeloupe, la production sera en baisse. L'activité sucrière, pilier traditionnel de l'économie antillaise, est en danger de mort.

● *Une délégation du P.C.F. conduite par M. Etienne Fajon*, membre du secrétariat, séjournera jusqu'au 13 avril aux Antilles, à l'invitation des partis communistes guadeloupéen et martiniquais.

Dans les cabinets ministériels

Au cabinet de M. Gérard Ducray, secrétaire d'État auprès du ministre de la qualité de la vie (tourisme), M. Jean-Jacques Pignard, agrégé de l'université, cesse, sur sa demande, d'exercer les fonctions de conseiller technique.

PRESSE

LA CRISE DU GROUPE « DAILY MIRROR » S'AGGRAVE

Londres *(A.F.P.)*. — La direction du groupe M.G.N., qui publie le *Daily Mirror*, le plus fort tirage des quotidiens européens avec plus de 4 millions d'exemplaires, a averti mercredi 2 avril les syndicats qu'elle serait forcée de procéder à la fermeture des hebdomadaires *Sunday People* et de *Reveille* d'ici au 8 avril si aucune solution n'est trouvée au conflit. Le *Sunday People* tire à 4 400 000 exemplaires et *Reveille* à 650 000.

La crise, qui a déjà provoqué le licenciement de mille sept cent cinquante employés du Syndicat des typographes et employés de presse (SOGAT), et menace de mettre au chômage technique près de neuf mille personnes, est due au refus des syndicats d'accepter une clause dans les nouveaux contrats stipulant que les travailleurs démissionnaires, ou prenant leur retraite, ne seront pas automatiquement remplacés. En contrepartie, la direction avait offert aux syndicats des augmentations de salaires supérieures à celles des autres journaux britanniques. Mais sans succès.

Le secrétaire de la section syndicale des journalistes du *Sunday People*, M. Dennis Cassidy, a adressé mercredi un télégramme à M. Harold Wilson, lui demandant d'intervenir pour trouver une solution au différend.

Aux « Dépêches » de Dijon

M. CHARLES BOILEAU PROMET DE RECEVOIR LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

M. Charles Boileau, président-directeur général de *l'Est républicain*, à l'issue de la visite qu'il vient de faire à Dijon, « *a donné aux journalistes des* Dépêches *l'assurance qu'il recevrait leurs délégués syndicaux le 10 avril au plus tard* », déclare un communiqué, publié par les sections S.N.J. (autonome), S.N.J.-C.G.T. et S.J.F.-C.F.D.T. des Presses nouvelles de l'Est, qui regroupent 95 % des rédacteur des *Dépêches*.

« *A l'unanimité, la rédaction des* Dépêches *a décidé de ne reprendre sa collaboration à* l'Est républicain [interrompue depuis une dizaine de jours en signe de protestation] *qu'au vu des résultats concrets de cette rencontre et, en particulier, après examen des intentions de M. Charles Boileau sur les licenciements prévus.*

» *La rédaction des* Dépêches, *par ailleurs :*

» — *Réaffirme à l'unanimité son soutien aux délégués syndicaux et représentants du personnel dont la représentativité a été contestée dans des termes inacceptables par M. Charles Boileau ;*

» — *Dénonce (...) l'absence de tout plan cohérent de remise en ordre de l'entreprise, ainsi que de toute perspective d'expansion de la presse dans cette région ;*

» — *Déplore que l'avenir d'un journal qui n'a pas démérité soit lié à un pouvoir solitaire et brutal, hautain et lointain...* »

On apprend que la liste des licenciements, qui prévoyait vingt-deux personnes, serait ramenée à seize, par suite de départs volontaires.

DEUX QUESTIONS SUR LE CONFLIT AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

M. Pierre Billotte, député (U.D.R.) du Val-de-Marne, dans une question écrite, appelle l'attention du premier ministre « *sur les incidences du différend qui oppose le* Parisien libéré *au Syndicat du Livre* ». Constatant que « *les conditions d'impression (...) et de distribution du quotidien sont tellement perturbées (...) que les plaintes se multiplient* », le parlementaire demande à M. Jacques Chirac « *quelles mesures il compte prendre avec les parties actuellement opposées pour hâter le règlement d'un conflit qui, s'il devait se prolonger, pourrait porter un coup décisif à la presse écrite, déjà trop sévèrement frappée depuis la Libération par la disparition de trente-six quotidiens parisiens* ».

Pour sa part, M. Henri Fiszbin, député (communiste) de Paris, dans une question orale avec débat au premier ministre, partant du conflit du *Parisien libéré*, constate que « *quelques groupes financiers géants se sont rendus maîtres de la grande presse. Loin d'en garantir l'existence et le développement, ils utilisent au contraire leur position de monopoles pour engager un processus de suppression et de liquidation, afin de laisser place nette à l'audiovisuel et à un ou deux titres seulement.*

» *Solidaire des travailleurs qui sont victimes de cette politique, il lui demande quelles mesures il compte prendre :*

» — *Pour que cesse la détérioration de l'industrie graphique ;*

» — *Pour arrêter toute menace de licenciement ;*

» — *Pour mettre en œuvre un plan d'urgence afin d'arrêter le démantèlement des entreprises de presse et du livre par le maintien dans la capitale même des entreprises telles que l'imprimerie Lang,* France-soir, le Figaro, le Parisien libéré ;

» — *Pour élaborer avec toutes les organisations professionnelles intéressées un statut démocratique de la presse.* »

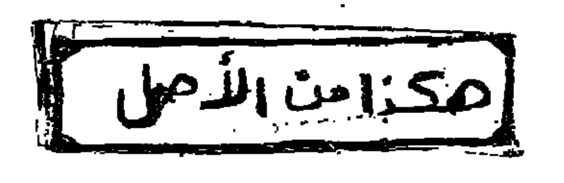

ÉDUCATION

LA RÉFORME HABY ET LES « SCIENCES ÉCONOMIQUES ET HUMAINES »

Une menace ou une ouverture ?

L'enseignement de l'histoire et de la géographie est-il menacé par le projet de réforme de M. René Haby ? Celui-ci, dans un premier temps, avait proposé de réduire, dans le premier cycle du second degré, de près d'un quart l'horaire global de ces deux disciplines qui paraissaient se dissoudre dans un ensemble très flou de « sciences économiques et humaines » ; *en classe terminale, elles se trouvaient séparées et rattachées, l'une à l'économie, l'autre à la science politique.*

Après M. Maurice Le Lannou, professeur d'université honoraire, qui dénonçait le « coup de grâce » *porté aux deux disciplines par le projet* (le Monde *du 5 mars), la Société des professeurs d'histoire et de géographie protestait en prédisant leur « dépérissement »* (le Monde *du 26 mars).*

*Nous publions ci-dessous quelques-unes des réactions suscitées chez nos lecteurs par les « pro-*positions de modernisation du système éducatif » *et par l'article de M. Le Lannou. Elles posent le problème du contenu de l'enseignement actuel de l'histoire et de la géographie dans le secondaire : si des professeurs protestent contre une réduction de leurs horaires, ils souhaitent presque tous une rénovation des programmes. D'autre part, les enseignants de sciences économiques ne sont pas moins inquiets que les historiens et les géographes : ils craignent que leurs disciplines n'y perdent leur originalité.*

M. Jacques Mourgeon, professeur à l'université des sciences sociales de Toulouse, redoute les conséquences de la transformation de l'enseignement dans le second cycle :

« Le coup de grâce » que l'on s'apprête à porter à l'histoire et à la géographie, pertinemment déploré par M. Le Lannou, appelle une sérieuse mise en garde : d'importants secteurs de l'enseignement supérieur (économie, droit, science politique, notamment) exigent, pour être à la portée de l'étudiant, que celui-ci ait une connaissance étendue et précise de l'histoire (au moins de l'histoire nationale et internationale depuis la fin du dix-huitième siècle) et de la géographie (en tout cas de la géographie économique et politique). La destruction de ces arrière-plans aura des conséquences catastrophiques pour la formation réaliste de milliers de Français réputés d'un niveau « supérieur ».

» Faudra-t-il, et non sans de réelles difficultés, transférer à tous les établissements d'enseignement supérieur de sciences sociales, des enseignements préliminaires d'histoire moderne et de géographie humaine ? Dans l'affirmative, que non seulement on le dise, mais qu'on le fasse, et d'urgence. »

Au contraire, M. Jean-Pierre Dournel, professeur agrégé d'histoire, estime que l'on ne peut défendre l'enseignement actuel de l'histoire et de la géographie :

« Je ne crois pas qu'il faut se crisper sur des positions corporatistes, et défendre l'enseignement de l'histoire-géographie tel qu'il est. On ne pourrait, en effet, que mener des combats d'arrière-garde : *défendre trois heures* d'enseignement par semaine aujourd'hui, deux heures dans cinq ans, une heure dans dix ans, peut-être ?

» Les inconvénients de l'actuel enseignement de cette discipline sont bien connus : encyclopédisme des programmes, une histoire axée sur l'événementiel, privilégiant le fait politique ou militaire et l'action des grands hommes ; une géographie descriptive, voire énumérative ; le tout au détriment de l'étude des structures économiques et sociales, des faits de civilisation, des problèmes d'aménagement de l'espace (thèmes qui ont pourtant fait l'objet de travaux scientifiques récents). (...)

» Il convient, en définitive, de s'interroger sur les finalités de notre enseignement : s'agit-il seulement de transmettre un patrimoine culturel, des connaissances, ou d'aider les jeunes à comprendre le monde qui les entoure en les initiant à une réflexion critique sur les activités *humaines ? Quel est le plus important* : la chronologie des guerres de Charles Quint ou l'étude de la société féodale ? La dépêche d'Ems ou le fonctionnement du système capitaliste ? Il serait, bien entendu, absurde de renverser la chronologie ou de supprimer l'histoire médiévale. Mais nous devons faire preuve d'imagination pour adapter notre enseignement aux exigences du monde actuel. L'histoire doit déboucher sur la science politique et la sociologie, la géographie sur la science économique, l'écologie, voire l'ethnographie. A cet égard, mélanger l'histoire et la géographie pour l'étude du monde contemporain peut être positif (ce mélange avait été prévu dans les « nouveaux » programmes du seconde cycle, en chantier depuis plusieurs années et dont l'application fut toujours retardée. »

Ce sentiment est partagé par M. Gabriel Terrin, professeur à Tarascon :

« Nous défendons chacun notre discipline, nos horaires, comme si une loi immuable les avait fixés une fois pour toutes, et s'il était indispensable de les garder tels quels. Et pourquoi ? Pour continuer à donner un enseignement dont très souvent les élèves se désintéressent, parce que coupé de la vie, de l'actualité, des grandes questions de notre époque, de ces « nouvelles humanités ». L'économie, l'art, le cinéma, Israël, le Vietnam, les grands systèmes politiques, etc., ne font pratiquement partie d'aucun programme, et l'on continue à enseigner la querelle des investitures, le schisme oriental, la guerre de Trente Ans, les questions dynastiques dans l'Angleterre des dix-septième et dix-huitième siècles, etc., dont les élèves se moquent éperdument, et dont on peut se demander quel est l'apport à une ouverture d'esprit et à une formation culturelle. (...) »

« *Les élèves ne demandent qu'à* s'intéresser, à comprendre le monde dans lequel ils vivent », *estime M. Terrin, s'appuyant sur son expérience d'un enseignement facultatif d'histoire contemporaine.* « Mais, *ajoute-t-il,* acceptons de faire une autre histoire, de faire de l'économie, de sortir, en géographie, de la nomenclature et des chiffres.

» Alors, ne nous accrochons plus à nos positions, mais battons-nous pour avoir des programmes aussi peu contraignants que possible, pour qu'y soient introduites les grandes questions de notre temps, et alors l'histoire-géographie retrouvera la faveur des élèves, sera effectivement une discipline de formation, et les options de terminale auront des « clients ». Que l'histoire, la géographie et l'économie, que la réforme doit y associer, soient une ouverture sur le monde dans lequel nous vivons, et tant pis si la réforme diminue nos horaires ; le contenu est plus important que le contenant. »

Des professeurs spécialement formés

Mais qui enseignerait ces programmes ? *Loin de se féliciter de cet « élargissement », vingt-deux professeurs de sciences économiques et sociales (de l'actuelle section B) estiment que seuls de vrais « économistes » peuvent enseigner leur discipline.*

« Il est nécessaire, pour arriver à construire des raisonnements, que l'élève dispose d'un certain nombre de connaissances, c'est-à-dire que le temps consacré à les acquérir doit représenter plusieurs heures par *semaine* (quatre heures au moins). Ces connaissances demandent, pour être assimilées, un certain temps de maturation. Etudier l'économie quatre heures par semaine pendant trois ans ou douze heures par semaine pendant un an ne donne pas les mêmes résultats.

» Cet enseignement doit être donné par des professeurs spécialement formés, car ils auront à utiliser des connaissances, des méthodes, spécifiques, ce qui n'exclut pas, bien au contraire, une *formation* pluridisciplinaire de ces professeurs. Un enseignement de sciences économiques sérieux exige que soit traité l'essentiel de son domaine et pas seulement certains de ses chapitres, ce qui serait le cas si n'étaient abordées que des questions de gestion des entreprises. L'économie, c'est bien autre chose que la comptabilité ou le marketing, c'est bien plus que la confection d'un chèque... ou une déclaration d'impôts...

» On ne peut pas étudier sérieusement les problèmes économiques sans les relier à leurs aspects sociaux et politiques. Comment comprendre la croissance économique sans étudier en même temps le changement social ? Or, cette liaison entre l'économique, le politique et le social disparaît dans la réforme. Le découpage des options en terminale, où les sciences politiques ne sont reliées qu'à l'histoire et, dans une autre option, l'économie seulement à la géographie, en est une illustration. »

M. Bruno Magliulo, lui aussi professeur de sciences économiques, met, en revanche, son espoir dans une collaboration avec les « historiens » :

« Ne pourrait-on enfin dépasser les vieilles querelles des « spécialistes » ? Au-delà de l'actuel face-à-face entre les « anciens » et les « modernes », entre les philosophes et les « humanités nouvelles », entre les historiens-géographes et les économistes, demain peut-être entre les littéraires et les linguistes, les mathématiciens et les informaticiens... pourquoi ne poserait-on pas, enfin, le problème de la nécessaire rénovation d'une pratique pédagogique qui irait dans le sens d'une généralisation de l'interdisciplinarité ? A cet égard, le futur enseignement des « sciences humaines et économiques » me paraît être un terrain d'expérimentation privilégié. (...)

» L'échec de l'expérience de l'enseignement de l'éducation civique est là pour démontrer que l'on ne s'improvise pas professeur d'une matière portant principalement sur les structures économiques et sociales du monde contemporain. Par ailleurs, pour avoir, dans le cadre des « 10 % », collaboré avec des historiens-géographes, j'ai pris conscience de l'aveuglement d'un enseignement économique qui minimiserait les dimensions historique et géographique. Si l'on ajoute à cela le délicat, mais important, problème du recyclage des actuels professeurs que l'on destine à l'enseignement des « sciences humaines et économiques », on comprendra que nous avons tout à gagner à collaborer. (...)

» C'est de l'intérêt même de tous les intéressés que d'avoir une telle exigence. Avec une terminale entièrement optionnelle, une certaine « concurrence » va apparaître entre les diverses possibilités entre lesquelles les lycéens pourront faire leur choix. Si l'on renouvelle à ce niveau les erreurs qui furent commises pour la formation des professeurs chargés de l'éducation civique, il est à craindre que la plupart des élèves ne se détournent de ces options « histoire et sciences politiques » ou « géographie et économie ». Tout le monde y perdrait. »

L'enseignement des langues et le monopole de l'anglais

(Suite de la première page.)

Les conséquences de cet état de fait sont d'une extrême gravité, sinon actuelle, du moins menaçante à l'horizon de l'an 2000. Elles touchent dès maintenant la situation du français comme langue internationale, et risquent dans un avenir prévisible de toucher la substance même du français langue nationale.

La langue est un moyen de communication : c'est-à-dire, d'une nation à une autre, une marchandise comme une autre, qui s'achète et se vend. Les pays acheteurs du français peuvent bien convenir qu'il s'agit en l'espèce d'une marchandise *plus précieuse que n'est celle* qu'ils vendent, c'est-à-dire leur propre langue ; et c'est sur cette « valeur ajoutée » du français que nous jouons depuis longtemps pour lui conserver un statut de langue internationale. Il paraît normal (et il l'est) qu'on étudie davantage le français au Portugal, aux Pays-Bas, au Danemark, que le portugais, le néerlandais ou le danois en France. Encore faut-il que celle-ci manifeste autrement qu'en bonnes paroles un intérêt convenable pour ces langues dites « mineures ».

Des mesures de rétorsion

Elles ne le sont souvent d'ailleurs que dans notre ignorance traditionnelle des réalités démo-économiques. Le portugais sera, avant la fin du siècle, *la langue* de 133 millions d'hommes, et d'un Brésil plus que riche ; l'espagnol celle de 246 millions d'hommes. Le russe et l'arabe sont déjà de grandes langues mondiales, et leur importance s'affirme d'année en année. Or, si rien de sérieux n'est fait pour modifier la tendance actuelle, il est à prévoir et à redouter que d'ici une vingtaine d'années, l'anglais (et peut-être l'allemand) mis à part, les langues étrangères seront devenues en France ce qu'est aujourd'hui le grec ancien : l'objet d'un enseignement circulaire et qui n'a plus pour « enseignés » que les futurs professeurs de grec.

Dans ces conditions, on ne peut reprocher aux pays intéressés de nous menacer de mesures de rétorsion quand toutes les mises en garde diplomatiques ont échoué. En quelques années, les situations respectives du français et de l'anglais dans l'enseignement italien (une seule langue étrangère enseignée, sauf dans les écoles commerciales) ont basculé en faveur de l'anglais, qui représente (en ordre de grandeur) 56 % du choix en *1972-1973, contre 36 % en 1960-1966*, alors que le français, dans le même temps, est tombé de 59 à 39 %. Encore obligatoire aux Pays-Bas, il est sur le point d'y devenir langue facultative malgré la résistance d'une grande partie de l'opinion.

Le cas du russe est parfaitement caractéristique d'une certaine « politique » *ministérielle* (ou administrative) et des dangers qu'elle fait courir aux positions du français dans le monde : « *La situation de l'enseignement du russe en France* », constate, le 8 mars, la Société des professeurs de russe, « *va à la catastrophe : le russe est menacé dans son existence comme le sont toutes les langues hormis l'anglais. Le texte rendant facultatif le choix d'une seconde langue vivante a créé les conditions de sa disparition progressive.* (Ce texte) *a été la première et fondamentale étape d'un processus d'élimination diffus et habile : on prend d'abord des dispositions condamnant à l'évidence une discipline à régresser, puis on tire argument de sa stagnation ou de sa régression pour la faire disparaître... Partout où des réductions ou des regroupements d'horaires sont possibles, ils sont réalisés par l'administration... Par ailleurs, là où se trouvent réunies les conditions d'ouverture d'une classe, tout est mis en œuvre pour en empêcher la réalisation pratique.* »

Les professeurs de toutes les langues étrangères autres que l'anglais (et dans une moindre mesure l'allemand) pourraient souscrire à ces propos ; mais on aurait tort de n'y voir qu'une attitude corporatiste. Sensibles par définition aux réactions du pays dont ils enseignent la langue, ces professeurs savent que toute régression de cette langue en France entraînera inévitablement, un jour ou l'autre, des mesures de rétorsion à l'égard du français. D'où ce travail de Pénélope qui se *fait pour l'espagnol, l'italien, le* russe, etc., et dans lequel le ministère des affaires étrangères, dont l'une des vocations est la diffusion (disons plus modestement le maintien) du français comme langue internationale, s'emploie inlassablement à rapiécer un tissu que le ministère de l'éducation taille et rogne avec la même obstination.

Le sentiment d'être « normal »

Menacé dans sa « présence » mondiale — ce qui n'est pas peu de chose — par le monopole de l'anglais dans notre enseignement, le français l'est peut-être plus insidieusement encore dans sa substance. Il est certainement souhaitable, quant au principe, que tous les jeunes Français apprennent à l'école au moins les bases *d'une langue étrangère. Souhaitable,* encore que la nécessité de cet apprentissage n'ait jamais fait l'objet d'un début de démonstration, et qu'on puisse parfaitement la considérer comme une pétition de principe. Même cela admis, la primauté absolue d'une langue étrangère n'est guère compatible avec un enseignement de bonne qualité. Quand il faut des professeurs d'anglais dans le moindre collège de canton, on ne peut jamais affirmer que le niveau du recrutement n'en souffrira pas ; et en tout cas celui de l'enseignement dans des classes *toujours surchargées.*

La surenchère du bilinguisme

Sur les deux cent cinquante mille élèves de l'enseignement secondaire court qui ont, en 1972-1973, choisi l'anglais comme seule langue vivante (soit 87 % de l'effectif), combien en auront retenu autre chose que quelques mots, une ou deux phrases passe-partout, un vague accent tonique ? Moins de un sur vingt sans doute ; mais ce que tous auront retenu, c'est que l'anglais est LA langue universelle d'aujourd'hui, *celle qui transcende* toutes les langues nationales, y compris la *nôtre* ; c'est que « savoir » l'anglais en 1975 est le « savoir lire » de 1925 — un attribut essentiel de la personne humaine dans une *société civilisée ; c'est par conséquent* qu'on ne doit pas, sous aucun prétexte, laisser transparaître son ignorance de l'anglais. Dans cette surenchère du bilinguisme, on est mal venu de parler de *francisation des anglicismes, de* recherche d'équivalents français. A quoi bon ? Chaque *off-shore,* chaque *bootlegger,* chaque *club-house* que l'on peut saisir ou placer dans une conversation est un ami de plus qui vous conforte dans le sentiment d'être « normal », c'est-à-dire anglophone.

Nous ne savons pas trop comment le gaulois, langue de quinze ou vingt millions d'hommes au début de notre ère, a pu disparaître aussi rapidement (en deux ou trois siècles tout au plus) et aussi totalement. C'est probablement par un phénomène d'imprégnation de ce genre : d'abord il a été déshonorant de ne *pas savoir le latin ; puis de parler* autre chose que le latin, et enfin de savoir le gaulois. De même qu'il y a eu sur notre sol une première génération gallo-romaine, celle de l'anglais à 80 % serait-elle notre première génération « gallo-ricaine » ?

JACQUES CELLARD.

Prochain article :

LA CARTE DE LA PAUVRETÉ

DÉFENSE

LE REMPLACEMENT DU F-104 EN EUROPE

Les Belges, les Néerlandais, les Norvégiens et les Danois se concertent sur l'éventualité de l'achat commun d'un nouvel avion

Les ministres de la défense des quatre pays européens : la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège et le Danemark, qui envisagent de moderniser l'équipement de leurs armées de l'air respectives, se réunissent ce jeudi 3 avril à Bruxelles pour examiner en commun les dernières propositions de leurs fournisseurs éventuels : les Etats-Unis, avec le monoréacteur F-16 de General Dynamics ; la France, avec l'intercepteur Mirage F-1, doté du réacteur M-53, et la Suède avec l'Eurofighter-Viggen de Saab-Scania. Au total, les achats de ces quatre pays représentent trois cent quarante-huit exemplaires, dans un premier temps, pour remplacer des avions F-104.

Dans les milieux spécialisés, l'impression prévaut que le moment est venu, pour les quatre pays clients, de mettre un terme à leurs longues études prépara*toires et à leurs hésitations* devant le choix final, qui risquent, si elles devaient encore se prolonger, de nuire aux bonnes relations entre alliés. En effet, le consortium européen a obtenu des constructeurs et des gouvernements qui les soutiennent un maximum d'engagements et de garanties — au-delà desquelles les fournisseurs éventuels ne peuvent plus aller sans léser leurs propres intérêts de vendeurs — et là rivalité qui oppose les Américains aux Français et aux Suédois a longtemps fait le jeu de la clientèle.

Il semble toutefois que les deux pays qui doivent acquérir le plus grand nombre d'avions n'annonceraient pas leur décision avant la mi-avril. Les Pays-Bas pourraient attendre le congrès du parti socialiste, auquel appartiennent le premier ministre et le ministre de la défense. La Belgique a d'ores et déjà indiqué que seront consultées au préalable les organisations syndicales et les commissions spécialisées du Parlement, l'arbitrage final relevant d'une décision du gouvernement.

Le choix des quatre pays a été retardé par d'ultimes démarches des fournisseurs dans les capitales intéressées et par l'envoi d'une délégation quadripartite réduite à Washington, Stockholm et Paris, tandis que les experts se réunissaient pour tenter d'harmoniser — dans le but de mieux les comparer — les conditions de crédit, les taux de change et les compensations industrielles avancées par *chacun des fournisseurs. Les 10 et* 11 mars dernier, le ministre néerlandais de la défense se rendait même à Washington, en voyage-éclair, pour rencontrer le ministre américain de la défense.

A vrai dire, la compétition se *limite* apparemment entre les offres françaises et américaines. L'appareil suédois reste cher à l'achat et à l'entretien. De plus, la neutralité suédoise donne à penser que les débouchés de l'Eurofighter à l'exportation seront *moindres que ceux de ses deux* concurrents et, dans ces conditions, les pays clients, qui seront associés à la construction de l'appareil suédois, redoutent une stagnation rapide de leur charge de travail liée à cette coopération. *C'est la raison pour laquelle,* semble-t-il, le gouvernement suédois a proposé au consortium européen des compensations industrielles qui ne se limitent pas au seul domaine aéronautique, mais concernent d'autres secteurs de *l'activité* économique.

En dépit des démarches françaises de dernière heure, les offres américaines ont conservé tous leurs attraits, notamment à La Haye, où l'on observe que le prix du F-16, exprimé en dollars de janvier 1975, continue d'être inférieur à celui du Mirage F-1, dans une proportion de l'ordre de 5 % par exemplaire en défaveur de l'avion français. La société General Dynamics, qui n'a pas réussi, en son temps, à maîtriser le coût de son biréacteur F-111 à flèche variable pour le compte de l'armée de l'air américaine, a estimé néanmoins qu'il lui était possible de fixer à environ 6 millions de dollars le prix de son avion F-16 qui n'existe qu'à l'état de prototype. Le marché se ferait, d'autre part, au taux courant du dollar, c'est-à-dire qu'il sera réajusté selon l'évolution de la monnaie américaine et selon l'inflation aux Etats-Unis.

Une charte européenne

La France s'est engagée, de son côté, à donner à ses clients des garanties contractuelles sur la hausse annuelle du Mirage F-1-M-53, due à l'augmentation des indices économiques. La coopération industrielle proposée au consortium est basée sur le principe de la *« source unique »* : chacun des partenaires européens sera associé à la production de tous les avions Mirage F-1 mis en chantier, le groupe privé Dassault-Breguet gardant le contrôle et les responsabilités de l'assemblage final. Les compensations industrielles américaines sont différentes. Il est prévu, en effet, que les fournisseurs devront, pour pouvoir coopérer à la fabrication du F-16, se montrer compétitifs par rapport à des sociétés américaines qui produisent le même matériel.

A Paris, où l'on considère que les quatre pays sont désormais placés devant une alternative dont l'un des deux termes possibles est nettement pro-européen, le ministère de la défense souhaiterait adjoindre à la conclusion éventuelle du contrat une déclaration d'intention, une charte signée des acquéreurs et du fournisseur qui s'engageraient à jeter les bases d'une véritable industrie *aéronautique européenne.*

De toute évidence, le gouvernement français est préoccupé par la constatation — chaque année plus éclatante — de la suprématie accrue de la construction américaine en matière aérospatiale. Cela est vrai *dans le domaine* militaire, comme dans le secteur civil. Selon des évaluations de Boeing, qui se fondent sur le nombre des avions commerciaux commandés ferme, la part des constructeurs européens du marché *mondial*, à *l'exclusion* des pays socialistes, est passée de 5 % en 1973 à 1 % en 1974 et la part des industriels américains de 95 % à 99 % dans le même temps.

La charte européenne que la France suggère de rédiger à *l'occasion du remplacement de* leurs F-104 Starfighter par les quatre pays s'inspirerait des principes que vient d'élaborer le conseil des ministres de la C.E.E. et selon lesquels les besoins de l'Europe en matière aéronautique *doivent d'abord être satisfaits* par une industrie européenne, vigoureusement soutenue par l'ensemble des gouvernements intéressés. — J. I.

MÉDECINE

Après les incidents à l'hôpital psychiatrique de Pont-Piétin

LES SEPT INTERNES SUSPENDUS PASSERONT EN CONSEIL DE DISCIPLINE.

Les sept internes de l'hôpital psychiatrique de Pont-Piétin, à Blain (Loire-Atlantique), suspendus par mesure conservatoire (« le Monde » du 26 mars), passeront en conseil de discipline le 14 avril.

C'est le 19 mars qu'une trentaine d'infirmiers et sept internes reconduisaient symboliquement à la porte de l'établissement trois des quatre saint-cyriens venus faire un stage appelé « Mission aventure ». Ces infirmiers et ces internes ont estimé que le secret professionnel avait été transgressé : les « cyrards » avaient, en effet, assisté à des entretiens entre médecins et malades, et l'un avait même pu consulter un dossier médical ; ils en font grief aux médecins-chefs. En outre, ils reprochent à l'un des futurs officiers des propos jugés scandaleux. Depuis, tous les syndicats, sauf Force ouvrière, se sont solidarisés avec les internes pour s'opposer à toute sanction qui serait prononcée par le conseil de discipline.

Prise après enquête, mais sans que les intéressés aient été entendus, la mesure de suspension, dont les malades ont été les principales victimes, apparaît à beaucoup hors de proportion avec l'attitude reprochée aux internes.

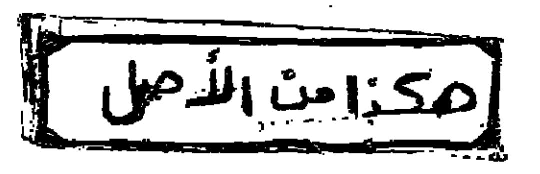
مكتبة الأهل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Loup ; la Symphonie fantastique.
Odéon, 20 h. 30 : Othon
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Cinna.
Chaillot (au Théâtre de la Cité internationale), 21 h. : le Règne blanc.
Comédie-Française, 20 h 30 : l'Idiot.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; 20 h. 30 : la Mouette.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Trakl.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 22 h. : Intime conviction.
Deux-Portes, 20 h 30 : la Femme morcelée.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôt ! Baltimore.
Essaïon, 20 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar.
Gymnase, 21 h. : Chat !
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h 30 : Spectacle Beckett - Jean Barbeau ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 20 h. 45 : Un jeu d'enfants.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Qui, quoi, quoi de qui ?
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : la Bande à Glouton.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams (voir danse).
Palais-Royal, 20 h 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : la Folle.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Rocky Horror Show.
Ranelagh, 22 h. 15 : les Mirabelles dans Fauves.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Tango.
Théâtre d'Art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h : Supplément au voyage de Bougainville. — Grand Théâtre, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre d'Edgar, 21 h. : Yves Riou ; 22 h 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 14 h. à 24 h. : Pilgrimage (cinéma-théâtre).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre de Paris, 20 h 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Tchekhov - Tolstoï ou la Belle Epoque.
Théâtre 347, 20 h 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Théâtron, 20 h. 30 : la Résurrection de Maloupe ; 21 h. : le Baron perché ; 22 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h. : Xâhât.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les théâtres de banlieue

Ivry, Théâtre des Quartiers, 16 h. : Dommage qu'elle soit une putain
Marly-le-Roi, M. J. C., Théâtre, 21 h. : Catharsis.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : Sonia ; 21 h. 30 : Offen Flash Back.
Au Vrai Chic parisien, 20 h 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : P. Val et P. Font.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : la Moscheta.
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : O' Key doc.
Café-Théâtre de Neuilly, 21 h. 45 : Comment sourire ?
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne ; 21 h 15 : Couvre-Jeux ; 22 h. 30 : Hommes et femmes.
Le Fanal, 21 h : Monsieur Barnet ; 22 h 30 : V comme Vian
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

Le jazz

Théâtre Mouffetard, 22 h. : Gary Peterson, Ragtime Blues Guitare.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Joséphine Baker.
Casino de Paris, 20 h 45 : *Revue de Roland Petit*
Folles-Bergère, 20 h 30 : J'aime à la folie
Nouveau Carré, 21 h. : Serge Kerval, Anne Vanderlove.
Olympia, 21 h 30 : Nicoletta
Palais des sports, 21 h. : Holiday on Ice.
Variétés, 20 h. 45 : *Jacques Martin*.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Kiss me, 22 h 30 : Bons baisers de Paris
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le cabot de la République
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les comédies musicales

Elysée-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?

La danse

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson Dance Theatre.
Le Palace, 20 h. 30 : Graziella Martinez (White dreams).

Jeudi 3 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Notre pain quotidien, de F. Murnau ; 18 h. 30 : les Enfants d'Hiroshima, de Kaneto Shindo ; 20 h 30 : Ostia, de Franco Citti, supervisé par P. P. Pasolini ; 22 h. 30 : Duel dans le Pacifique, de John Boorman. — Petite salle, *hommage à Louis Lumière*, 21 h. : Farrebique, de G. Rouquier ; 23 h. : Louisiana Story, de R. Flaherty.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e, (225-47-19).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62)
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-40-34) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Marivaux, 2e (742-83-90)
BREEZY (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65)

Les films nouveaux

LA GRANDE BOURGEOISIE, film franco-italien de Mauro Bolognini avec Fernando Rey et Catherine Deneuve. Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), Cambronne, 15e (734-42-96), Bonaparte, 6e (326-12-12), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Trois-Murat, 16e (288-99-75.
MISTER BROWN, film américain de Roger Andrieux, v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78)
TROMPE-L'ŒIL, film français de Claude d'Anna, avec Laure Deschanel, Max Von Sydow et Micheline Presle. Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Mayfair, 16e (525-27-06)
SUNSHINE, film américain de Joseph Sargent, v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
ALOISE, film français de Liliane de Kermadec, avec Delphine Seyrig : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), La Clef, 5e (337-90-90), U G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio-Médicis, 5e (633-25-97)

L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (331-76-86).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Balzac, 8e (359-52-70). — V.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Scala, 10e (770-40-00), *Paramount-Gaîté, 14e* (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Méry, 17e (522-59-54), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : *14-Juillet, 11e (700-51-13)*, Quintette, 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 heures.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : *Le Marais, 4e (278-47-86)*. (H. sp.)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (225-67-29), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), *U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)*, Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Helder, 9e (770-11-24), Les Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), *Les Images, 18e (522-47-94)*.
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Ermitage, 8e (359-15-71), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Les Templiers, 3e (272-94-56).
JIMI PLAYS BERKELEY* et *FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA CHOCA (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (580-19-93).
LE MALE DU SIECLE (Fr. (**) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARJOE (A.) : la Clé, 5e (337-90-90).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à films, 17e (754-51-50), à 18 h.
LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15)
LE PETIT CLAIRON, DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225 67-29) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : *Mercury, 8e (225-75-90) ; Danton, 6e* (326-08-18) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : *Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h.*
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-03) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SIDDHARTA (A., v.o.) : Action Christine (325-85-78).
SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 16 h. à 22 h.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
THOMAS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (083-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Luxembourg... Bastille, 12 (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, *6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e* (742-72-52), Gaumont-Sud 14e (331-51-16)
ZORRO (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

Les grandes reprises

BEN-HUR (A., v.f.) : Marigny, 8e (225-20-74) à 15 h. et 20 h.
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).
LE KID (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
PILGRIMAGE (A., v.o.) : Théâtre Oblique, 11e (805-78-51).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.f.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
REPULSION (Angl., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
LE TROISIEME HOMME (A., v.f.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Studio République, 10e (805-51-97).

Les festivals

UN CERTAIN CINEMA (v.o.). — Bilboquet, 6e (222-87-23) : la Méprise.
VINGT-CINQ ANS DE PRIX JEAN-VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46).
RETOUR A EISENSTEIN (v.o.). — Olympic, 14e (783-67-42) : Octobre.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Erica Minor.
CLASSIQUES DU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Lifeboat.
S. FULLER (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (874-80-50) : Les maraudeurs attaquent.
M. DIETRICH (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (874-80-50) : l'Impératrice rouge
JEUNE CINEMA SUISSE. — André-Bazin, 13e (337-74-39).
M. MONROE - BEATLES (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : Help ; 16 h. : Quatre garçons dans le vent ; 17 h. 45 : les Misfits ; 20 h. : la Rivière sans retour ; 22 h. : Les hommes préfèrent les blondes.
P. PASOLINI (v.o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Théorème ; 16 h. et 22 h. : les Mille et Une Nuits ; 18 h. 15 : Porcherie.

Cinéma

LA GRANDE BOURGEOISE

de Mauro Bolognini

Bien que ses films n'aient jamais tellement pris sur le public français, Mauro Bolognini compte parmi les cinéphiles — parisiens — de fervents admirateurs qui le mettent au même rang que Luchino Visconti. Cela peut s'expliquer par des ressemblances superficielles : le choix d'histoires psychologiques ou freudiennes inscrites dans un contexte parfois historique, toujours social et politique ; le raffinement esthétique.

On ne peut reprocher à un cinéaste d'affirmer ses préoccupations idéologiques à travers une esthétique très travaillée. Chez Visconti, cela mène loin. Mais chez Bolognini, la préciosité formelle l'emporte presque toujours sur la signification sociologique, la peinture des caractères, les rapports de classes et même les passions troubles pour lesquelles il manifeste un goût certain. L'art — incontestable — de ce « petit maître » italien — on pourrait aussi lui opposer l'univers d'un Luigi Comencini auquel le sujet de *la Grande Bourgeoise* aurait bien convenu — est tout d'artifices. De très beaux artifices pour la reconstitution de mondes rêvés où ne subsistent plus que des apparences.

La Grande Bourgeoise est un sujet « fort » tiré d'une affaire criminelle, l'affaire Murri, qui scandalisa l'Italie de Victor-Emmanuel III, au début de ce siècle. En 1902, à Bologne, Tullio Murri supprima son beau-frère, le comte Francesco Bonmartini, pour délivrer sa sœur Linda d'une union malheureuse qui ne pouvait pas être rompue par le divorce. Les implications de cette affaire sont — telles qu'on nous les montre ici — intéressantes. Tullio est amoureux de sa sœur, ce qui n'est pas sans réciprocité. Leur père à tous deux (un père œdipien pour la fille) est un célèbre chirurgien, athée et socialiste. Linda a un amant, un médecin qui pourrait être son père et que Tullio entraîne — ainsi que deux autres comparses, sa maîtresse, une jeune lingère, et un médecin déchu, — plus ou moins consciemment, dans la préparation de son crime. Crime si maladroitement exécuté que le juge Stanzani flaire vite la vérité. Or ce juge, magistrat intègre et très catholique, veut à la fois faire respecter l'ordre et la justice et abattre l'orgueilleux chirurgien qui est un ennemi idéologique. Il frappe donc, implacablement, jusqu'à Linda, dont le rôle dans cette affaire est loin d'être clair.

On voit bien le parti à tirer de cet étonnant scénario dicté par une réalité « historique ». Mais Bolognini n'a traité à fond ni l'étude des mœurs de l'étrange famille Murri — fruits, selon les adversaires, d'une pernicieuse éducation libérale et de la morale scientiste — ni l'affrontement politique, dans l'instruction et le procès, de deux clans de la bourgeoisie italienne. De tout cela, il ne reste qu'une sorte de mélodrame judiciaire à la Cayatte, mais sans l'efficacité dramatique. Pour Bolognini, de toute façon, la finalité d'un film n'est pas le récit mais la construction soignée, minutieuse, belle à se pâmer, de chaque plan. *La Grande Bourgeoise* est donc une suite de plans superbement éclairés et photographiés par Ennio Guarnieri, dont les flous artistiques avaient, déjà, dans *Metello*, du même Bolognini, recréé les luttes ouvrières à Florence à la même époque, dans une série de tableaux à la manière des « Macchiaiuoli » (tachistes) florentins. A chaque plan, donc, l'œil est sollicité par les détails esthétiques : des femmes élégantes et des redingotes noires devant les façades ocrées, patinées, de Bologne, une dentelle de pluie sur les vitres d'un fiacre, le velours d'un canapé, des plantes vertes, des rideaux brodés, des bibelots, des ombrelles en Chantilly, des rayons de soleil filtrant à travers les feuilles, des boiseries d'acajou dans le théâtre d'un tribunal. Les personnages n'ont plus, eux-mêmes, qu'une fonction décorative, si bien qu'il est inutile de parler des acteurs qui sont pourtant de bons acteurs. Du mystère et de la froideur laiteuse de Catherine Deneuve, dont les Bunuel, père et fils, ont si bien utilisé les ambiguïtés, Bolognini n'a retenu que le frémissement d'une voilette ou d'un crêpe de deuil sur un visage de porcelaine précieuse. Catherine Deneuve est devenue brune, ce qui n'ajoute qu'au formalisme du style. Voilà Linda Murri comme peinte par Boldini. Il est curieux que Mauro Bolognini n'ait pas encore adapté un roman ou une pièce d'Oscar Wilde. A y bien réfléchir, le sujet idéal pour sa « manière » serait *le Portrait de Dorian Gray*.

JACQUES SICLIER.

★ Vendôme, Bonaparte, Biarritz, Cambronne, Murat, Clichy - Pathé (v.f.).

■ Le Centre culturel allemand présente, le 10 avril, à 18 h. 15 et à 20 h. 30, « Die Unverbesserlichen », un film (sous-titré) de Robert Stromberger, et le 17 avril, à 18 h. 15, « Geschichten vom Kübelkind », d'Edgar Reitz et Ulla Stöckl (ce film sous-titré dure deux cent quatre minutes). Enfin, du 22 au 29 avril, sera projeté un cycle d'opéras filmés au cours de représentations de l'Opéra d'Hambourg sous la direction artistique de Rolf Libermann.

A PROPOS DE LA PALESTINE AU FESTIVAL DE ROYAN

Edna Politi, auteur du film documentaire de long métrage *Pour les Palestiniens une Israélienne témoigne*, qui est présenté le samedi 5 avril au Festival de Royan, nous demande de rectifier l'avant-dernière phrase d'une déclaration qu'elle avait faite lors de son passage à Paris (*le Monde* du 1er avril) et de lire : « *Il est de notre devoir, en tant que membres de la gauche israélienne, de faire que le peuple israélien reconnaisse les droits nationaux des Palestiniens et d'obliger ainsi le gouvernement israélien à agir en conséquence.* »

Elle tient à préciser que son film est un essai de description, et pas seulement dans le cadre d'un village isolé, de la vie du peuple palestinien, à l'intérieur d'Israël et des territoires occupés en juin 1967, à partir de documents tournés sur les lieux (villes et villages) et de divers photomontages.

Variétés

Madame Joséphine Baker

Nostalgie ou justification du présent, la mode rétro continue de sévir, saoule de ses artifices, fascine par l'anachronisme d'un raffinement, par un univers qui ronfle, où rien ne se passe qui ne soit attendu, où l'on est exempt d'imaginer un autre monde. A Bobino, par exemple, on ne vient pas chercher un rêve de vie, on court à toutes jambes après le passé, après 1925 précisément et la « qualité France » telle que celle-ci se définissait alors, comme on disait, comme on dit encore le « bon goût », le « bon ton », et qui se traduit à l'évidence par la suffisance, l'insignifiance et la vulgarité, par une certaine manière de voler bas.

Mme Joséphine Baker elle-même ne donne pas à Bobino dans la mode rétro. Elle est « rétro » depuis 1925. En octobre de cette année-là, la petite danseuse noire américaine engagée pour une tournée en Europe pour 250 dollars par semaine, éclate dans la « Revue nègre » au Théâtre des Champs-Elysées, en dansant, les cheveux coupés ras et le corps presque nu, le charleston et le black-bottom. Toute sa vie, Mme Baker a recueilli les fruits de cette apparition, chantant d'une voix flûtée de soprano à l'accent américain de vieilles rengaines françaises et américaines et d'aimables chansonnettes avant de descendre l'escalier traditionnel des revues des Folies-Bergère et du Casino de Paris dans les années 30.

Mme Baker se contente d'émerger comme une espèce de créature magique, comme une « glamour girl ». Elle n'incarne pas un personnage précis comme c'était le cas pour Mistinguett. Elle n'a ni le tempérament, ni l'énergie, ni l'abattage de celle qui, à près de quatre-vingts ans, étonnait encore en dansant la valse chaloupée et une valse renversante. Mistinguett, c'était vraiment autre chose, une énorme bête de scène jusqu'au dernier jour.

Donc, régulièrement depuis vingt ans, couverte de paillettes, couronnée de plumes, Mme Joséphine Baker fait ses adieux, rouvre son album de souvenirs, retrace les étapes de sa carrière et de sa vie. *Sans doute y met-elle alors toutes* ses forces, tout son travail, une gentillesse et une générosité qui inclinent à l'indulgence. Mais enfin, à la voir se tortiller sur scène en chantant le ciel bleu sur Monte-Carlo, on se croirait parfois dans un club de vieilles dames optimistes de Californie.

Reste que le spectacle colorié, exotique, qui l'entoure est, dans le genre, réussi. On n'a pas lésiné sur les moyens, les décors, les costumes. Et la troupe de comédiens et de danseurs est vive, a du savoir-faire, sait enlever prestement les tableaux.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h. 30.

Musique

LES MOINEAUX DE LOURDES

Malgré la neige, hôtesse intempestive, le Festival de Lourdes connaît un grand succès; comme la basilique pour la Messe en ut mineur *de Mozart, l'abbaye de Saint-Savin, sur la route d'Argelès, était comble mardi pour un concert aux chandelles des* Quatre Saisons, *et l'on ne sait comment répondre aux demandes pour la* 9e Symphonie *dimanche.*

*Ainsi, le festival (né en 1968), qui avait cherché sa voie, inquiété un moment les autorités ecclésiastiques, et tenté, en 1971, après un an de réflexion, une expérience itinérante (*le Monde *du 14 avril 1971), a trouvé son équilibre. Lourdais il est né, lourdais il restera ; l'évêque, Mgr Donze, et le député et maire, M. François Abadie (Union de la gauche), en sont également satisfaits; on irait même jusqu'à parler d'« union sacrée », le festival étant subventionné en majeure partie par la municipalité, et à un moindre degré par l'Œuvre de la grotte (qui met aussi à sa disposition la basilique du Rosaire), la part du secrétariat d'Etat à la culture étant fort mince. Par ailleurs, on constate cette année un intérêt nouveau du public, non seulement régional, mais international, qui commence à venir à Lourdes spécialement à cette occasion.*

Deux hommes sont l'âme de ce festival, deux flûtistes amis, Georges Loustalot, animateur de la vie musicale à Tarbes, et Kurt Redel, qui dirige tous les concerts cette année avec tant de fine élégance et d'allégresse spirituelle, même si parfois l'orchestre Pro Arte et le chœur Via Nova de Munich (aux voix de femmes assez quelconques) paraissent un peu à l'ouvrage, faute peut-être de répétitions suffisantes.

Il est vrai qu'au troisième concert (retransmis par France-Musique) la Messe brève en la majeur BWV 234 *de Bach n'était pas de nature à déchaîner l'enthousiasme : seul le* Kyrie *(avec ce* Christe *fugué en quatuor, voilé de deuil, qui fait songer au* Crucifixus *de la* Messe en si mineur*) et le* Domine Deus *pour basse, assez banal, sont originaux, le reste du* Gloria *étant fait de « parodies » sur pas moins de quatre cantates, ce qui explique le manque d'homogénéité du style et certaines lourdeurs de prosodie, ainsi que de trop nombreuses répétitions. A la place de ces miettes disparates, il eût mieux valu présenter la superbe* Cantate 179 *que Bach a taillée en pièces pour confectionner trois de ses messes brèves !*

En revanche, trois Motets *de Monteverdi, qui allaient du style ancien encore proche du grégorien jusqu'à l'écriture la plus flexible, ornée et enjôleuse, resplendissaient dans la voix riche, savoureuse, de Théo Altmeyer qui exprime, à chanter, une sorte d'étourdissement de bonheur pleinement conforme à cet art prodigieux.*

Kurt Redel faisait enfin danser une petite Cendrillon de l'œuvre mozartienne : la Messe en ut majeur K. 220, *pour laquelle les musicologues (même Saint-Foix) n'ont que mépris. « Messe des moineaux » certes, voletant de-ci de-là, bavarde, volubile, traitant le texte sacré avec quelque impudence (à part le grand* Benedictus*), mais n'a-t-on pas le droit de prier gaiement et vivement (l'archevêque aimait que ça aille vite) ? D'ailleurs, il est écrit : « Ne vend-on pas deux moineaux pour un as? Pourtant pas un d'eux ne tombe à terre à l'insu de Dieu. »*

Et c'était ce soir-là de vrais moineaux dans l'esprit de Mozart, la Manécanterie des petits chanteurs de Notre-Dame de Lourdes (dirigée par l'abbé Hébrard et Jacques Dupeyrat) aux voix justes, fraîches et perçantes, avec un merveilleux petit sopraniste et un altiste qui chantaient en solo, encadrés par Altmeyer et Bruce Abel, cette musique s'enfuyant à tire-d'aile.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Pendant le festival, le Musée pyrénéen, au château, présente une exposition Mozart.

■ La Maison des arts de Créteil présente, le 8 avril, un concert de l'ensemble Itinéraire, dirigé par Boris de Vinogradov. Au programme, « le Marteau sans maître », de Boulez, soliste Anna Ringart, et des œuvres de Grisey et de Pennetier.

■ Les représentations de « la Nuit des assassins », au Théâtre Censier (14, rue Censier), sont prolongées jusqu'au 6 avril.

Exposition

Schneider l'abstracteur

Parmi les pionniers de l'art abstrait parisien, Gérard Schneider est sans doute l'un des grands oubliés. Injustement. D'où vient que ce peintre, qui atteint sa quatre-vingtième année avec une œuvre substantielle, soit encore resté hors des circuits des expositions de musées en des temps où il n'est pas rare de voir de jeunes peintres compter leur première « rétrospective » et prendre plaisir à classer en petites « périodes » une œuvre à peine ébauchée ?

Né en Suisse en 1896, vivant en France depuis 1916, Gérard Schneider n'a montré son œuvre que par bribes, au fil des expositions de galeries. Encore n'en compte-t-il que de très rares. C'est avec une pointe d'amertume qu'il dit : « Je n'ai même jamais eu vraiment de marchand pour promouvoir, comme on dit, mon travail. » *Il semble qu'il en ait trouvé à présent, puisque deux galeries, toutes deux nouvellement créées, exposent ses œuvres récentes.*

La maturité que donne le grand âge et la grande fraîcheur de la jeunesse. Après plus d'un demi-siècle de pratique, Gérard Schneider semble avoir trouvé l'expression spontanée qui sert si bien un savoir de vieux routier du pinceau : tout, chez lui, est dans le geste, rapide et ample, avec les brusques retours d'une décharge électrique qui s'inscrit sur un grand fond de couleur fraîche et pimpante. Sa peinture abstraite vient du continent esthétique découvert après 1945. A New-York, Pollock, Kline, Rothko et De Kooning. A Paris, Staël, Poliakoff et Estève, les « constructeurs » *; Manessier, Bazaine et Zao Wou-Ki, les* « paysagistes ».

Schneider, lui, fait partie des « gestuels », *avec Hartung, Soulages, Mathieu et Michaux, des peintres qui font des « gestes » devant leurs toiles, des « gestes » qui deviennent des formes.*

Avec l'âge, Schneider est parvenu à les saturer d'une sensibilité riche et complexe lorsqu'elle parvient à son accomplissement. On le voit bien dans ces expositions, où l'acrylique sur papier se plie si doucement à son mouvement. Schneider peint toujours sur le fil du rasoir.

Voici un peintre qui, comme Hartung ou Mathieu, ne sait jamais d'avance par où commencer et encore moins où et quand finir. Sa peinture se crée au moment même où elle se fait. Jamais avant. Pas d'esquisse donc. C'est de l'expression toute pure, sans « sujet » ni « modèle ». Des couleurs, des formes, des formes-couleurs qui s'inventent elles-mêmes chemin faisant. Enfin, de la peinture abstraite dans tous les sens du terme.

Comme telle, elle appartient à l'histoire, au temps où la peinture parlait avec romantisme de se « libérer de la tyrannie du sujet » et, sur ces bases, d'établir une « esthétique nouvelle » qui soit un langage « autonome ».

Pour Gérard Schneider, qui a suivi le classique cheminement qui va de sujet visible un sujet invisible : au langage « abstrait » (lequel, par un étrange retournement, devient « concret »), il s'agit de substituer au sujet visible, un sujet invisible : au réalisme des choses, le sentiment confus du peintre qui cherche à s'exprimer, littéralement à sortir de soi pour devenir des formes et des couleurs.

C'est ce « sentiment » qui est son matériau, la pulsion essentielle qui le fera agir. Il n'appartient pas au monde du conscient et il doit se mettre en accord avec pour aller à sa rencontre, le saisir et le peindre. C'est pourquoi Schneider semble toujours improviser devant sa toile. Il se laisse guider par l'instinct qui lui dicte quoi faire et comment le faire. Il peint comme un musicien jouerait de son instrument. D'où cette spontanéité, qui est la marque du virtuose. C'est de la couleur en mouvement, saisie dans sa course encore palpitante et fraîche. Avec le temps, Schneider a fini par en maîtriser la technique. Il faut, en effet, de longues années pour que le talent d'un peintre se dégage des tâtonnements, des impasses et trouve la voie où il se sent sûr de lui et où ce qu'il fait, il le fait comme nul autre.

Aujourd'hui, il est de ceux qui peignent comme s'ils n'avaient jamais peint et avec un savoir qui soudain resurgit pour exprimer le plus diffus et le plus complexe, comme s'il chantait ou récitait de ces poèmes pleins de musique qu'il vient de publier (1).

Toute référence au réel abolie, il ne lui reste qu'un sujet, la peinture elle-même et sa manière bien à lui de la dire, ce qui lui a été donné et ce qu'il a acquis au cours des ans. Schneider est de ceux pour lesquels la peinture est une manière d'être : « Ça vient de là, des tripes, pas de la tête... », *dit-il.*

JACQUES MICHEL.

(1) *Mots au vol*, poèmes de Gérard Schneider, accompagnés de dessins, publiés aux Editions Saint-Germain-des-Prés. Préface d'Eugène Ionesco.

★ Œuvres récentes de Gérard Schneider. Peintures, galerie Beaubourg, 5, rue Pierre-au-Lard. Acrylique sur papier, galerie Verbeke, 7, place Furstenberg.

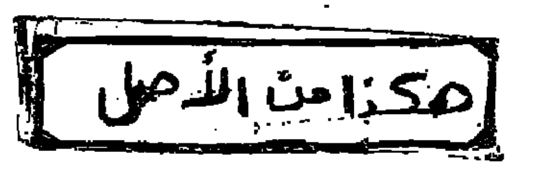

RADIO-TÉLÉVISION

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 3 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

19 h. 47 Feuilleton : le Temps de vivre, le Temps d'aimer.

20 h. 35 Série : Maîtres et valets (1) : « Les premiers pas d'une femme de chambre », de F. Weldon, avec D. Lancton, R. Curney.
Chronique de la société britannique sous Edouard VII. Les rapports maîtres-domestiques. Une jeune fille se présente pour être engagée comme femme de chambre chez les Bellamy, famille aristocratique dont le chef est ministre.

21 h. 20 Edition spéciale. L'Algérie en chantier, enquête et reportage de J.-Cl. Héberlé.

22 h. 20 Sports : Championnat du monde de hockey sur glace. U.R.S.S.-U.S.A.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : *L'âge en fleur.*

20 h. 35 Dramatique : « Voyage avec un âne dans les Cévennes », d'après R. L. Stevenson. Réal. J. Kerchbron. Avec J. Mitchell, P. Harrington, M. Rouzé.
En 1888, attendant de pouvoir se marier, l'écrivain Stevenson entreprend un voyage avec une ânesse, dans les monts d'Auvergne et les Cévennes.

21 h. 45 Alain Decaux raconte l'affaire Prince.
C'est après la découverte de l'affaire Stavisky que le conseiller Prince, magistrat du parquet de Paris, fut trouvé mort, le 20 février 1934.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : L'Association chrétienne pour l'abolition de la torture.

20 h. Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 Un film... un auteur : « les Comancheros », de M. Curtiz (1961), avec J. Wayne, St. Whitman, I. Balin, N. Persoff, L. Marvin.
Un joueur professionnel, qui a tué un homme en duel, va combattre les Comancheros — aventuriers blancs poussant les Indiens à la guerre — aux côtés du capitaine de Texas Rangers qui était chargé de l'arrêter. Le bon vieux western.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « Le Berger des abeilles », d'A. Lanoux, avec R. Lefèvre, R. Riéra, A. Coll, C. Bairam (réalisation A. Riéra) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : la lèpre ; 21 h. 50, Livre d'or Festival international du son. Lucciano Sgizzi, claveciniste : Deux siècles de musique allemande de Froberger à Bach ; 22 h. 40, Recherches musicales, par J. Vidal : La musique et le temps, par F. Delalande ; 23 h. 35, Aux portes du rêve, par C. Mettra : « la Petite Ondine », d'après Andersen.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de la radio danoise, direction H. Blomstedt : « Estrella de Soria » (Berwald), « Concerto pour violon » (C. Nielsen), soliste A. Tellefsen, « Symphonie n° 2 » (Brahms) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz : L'œuvre de Charlie Parker ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-music.

VENDREDI 4 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.

16 h. 45 Spécial Pâques jeunesse.

18 h. 17 Le fil des jours.

18 h. 45 Pour les petits : Le Martien.

18 h. 55 Pour les enfants : L'Ile aux enfants.

19 h. 40 Une minute pour les femmes.
Des garanties pour celles qui gardent les enfants.

19 h. 47 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.

20 h. 35 Au théâtre ce soir, de P. Sabbagh : « les Enfants d'Edouard », de M.-G. Sauvajon, d'après F. Jackson et B. Bottomley, mise en scène J.-P. Cisife, avec M. Pecqeur, H. Godon, Armontel, M. Pacôme.
Une conférencière brillante, mère de famille respectable et respectée, voit sa tranquillité menacée lorsque ressurgit le passé tumultueux qu'elle avait soigneusement dissimulé au prix d'une supercherie.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
Les prisons (3).

15 h. 30 Série. La journaliste : « Un dimanche au Nurburgring ».

16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Pèlerinage, de V. Marter. Réal. H. Colpi. Avec J.-C. Bouillon, M. Amyl, J.-C. Bercq.

20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Hugues Aufray.

21 h. 40 Magazine littéraire. Apostrophes, de B. Pivot : « Les Américains sont-ils les fossoyeurs de la civilisation française ? »
Avec la participation de J.-F. Revel ; de G. Lapouge qui parle d'« Acid Test », de T. Wolfe ; de Jean Cau, auteur de « Pourquoi la France ? » ; de Gilbert Prouteau pour « Amitié Story », de Philippe Labro, au sujet de « Kerouac le vagabond », d'Ann Charters, et de Gilles Lapouge qui parle de « la Dernière Cible », livre de Joseph Dimona.

22 h. 50 Ciné-club : « l'Impératrice rouge », de J. von Sternberg (1934), avec M. Dietrich, J. Lodge, S. Jaffe, L. Dresser (v.o. sous titrée. N.).
Jeunesse, mariage, expériences érotiques et prise de pouvoir d'une princesse allemande qui allait devenir Catherine II, impératrice de Russie. Le monde baroque de Sternberg et l'exaltation du mythe de Marlène Dietrich.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tintin. « Le Fantôme de l'île. »

19 h. 40 Tribune libre : Les baptistes.

20 h. 30 Documentaire : La Suisse face à sa neutralité, de B. Michal. Réal. F. Contini.
La neutralité, qui est un principe, la maxime de politique extérieure de la Suisse, n'est-elle pas devenue anachronique face à la menace nucléaire, à la guerre économique et énergétique ? Un débat qui met en opposition un leader anarchiste, des personnalités officielles fédérales, des prêtres contestataires, un syndicaliste, le chef d'état-major de l'armée suisse, etc.

21 h. 20 Morceaux de bravoure : « le Film insolite ». Réal. M. Chapelle.
Alain Jessua, réalisateur de Traitement de choc, la Vie à l'envers, Jeux de massacre, *définit ce qu'il entend par « insolite ». Avec des extraits de films :* Rosemary's baby *de* Polanski, Macbeth *de* O. Welles, *et de réalisations d'A. Jessua.*

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... par P. Galbeau ; 21 h., Disques ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat ; 23 h. 25, Musique nouvelle, chorales nouvelles.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens, Roger Bourdin, flûtiste, et Annie Challan, harpiste : « Green Sleeves » (anonyme), « Presto » (Vivaldi), « Air d'Orphée » (Gluck), « Passacaille », « Sonate » (Haendel), « Largo » (Beethoven), « Forlane » (Couperin), « Bonne aventure au Gay » (Petrini) pour harpe seule, « Variations sur un thème de Mozart » (Reynaldo Hahn), « Cascades, pour flûte et harpe » (Challan), « le Petit Berger » (Debussy), « Variations sur un thème allemand » (Boehm), « Chanson dans la nuit » (Salzedo) pour harpe seule, « Habanera » (Ravel), « Dolly » (Fauré), « Première Gymnopédie » (Satie), « Densité 21 » (Varèse), « Au clair de lune » (Cousineau), « Swing » (Bondon), « Danse des négrillons » (Delannoy) ; 22 h. (S.), Orchestre symphonique Nord-Picardie, direction M. Suzan : « Danses et airs antiques », première suite (Respighi) ; « Concerto lyrique pour quatuor de saxophones et orchestre » (création mondiale) (J. Martinon) ; « Symphonie classique » (Prokofiev) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI SOIR (TF 1)

« L'ALGÉRIE EN CHANTIER »

Une porte : Alger la blanche filmée au ras des vagues, grouillante, majestueuse, romantique ; une clé : *l'or noir et le gaz*, les torchères d'Hassi-Messaoud, les gigantesques alambics où s'élabore l'alchimie du monde moderne. Des clichés, peut-être, mais qu'il est impossible d'éviter lorsqu'on aborde un dossier comme celui de « *l'Algérie en chantier* » que nous présente ce soir, à 21 h. 30 sur TF-1, Jean-Claude Héberlé. Une heure, soixante minute pour, selon l'expression de l'auteur, « essayer de comprendre » ce qui se passe dans un pays qui a pris son destin à bras-le-corps et auquel les Français, *moins que tous autres, ne peuvent* rester indifférents.

Jean-Claude Héberlé a voulu être complet, présenter le plus grand nombre possible des facettes de cette *nation* : l'*industrialisation* « forcenée » — « *Nous n'avions pas le choix* », dit le ministre, M. Abdesselam, — le reboisement, les « mille villages » de la révolution agraire, l'université de Constantine, vaste vaisseau de béton ancré sur les Hauts-Plateaux. Plus que les réalisations, les machines, les visages, émeuvent. Le spectateur ne peut rester extérieur aux réponses inquiètes et résolues à la fois de cette équipe de jeunes cadres du complexe industriel d'Arzew, aux préoccupations de ces étudiantes venues expliquer aux paysans les droits que leurs confèrent les nouveaux textes, à la gaucherie de ces soldats du contingent maniant l'arrosoir au lieu de la mitraillette.

Comment s'insérera la femme dans cette société qui sera peut-être demain socialiste, mais qui reste profondément marquée aujourd'hui par des traditions contraignantes ? Comment faire face aux besoins en connaissances technologiques tout en formant valablement les ingénieurs et techniciens de demain ? N'assiste-t-on pas à la formation d'une nouvelle classe bourgeoise, principale bénéficiaire du développement ? Les vraies questions sont posées, auxquelles seul l'avenir permettra de répondre. En attendant, les maux actuels ne sont pas esquivés même s'ils sont traités avec discrétion : le « système D », parfois « *vénal* », *la bureaucratie — une* journée et dix-sept démarches pour dédouaner un paquet de pellicules, — le chômage et son corollaire, l'émigration.

Un film solide, sans excessive complaisance, mais les Algériens ne pourront rester insensibles à l'amitié du regard ainsi posé sur eux, car un pays est comme une femme : on ne le filme bien que si on l'aime. Mais pourquoi faut-il que la dernière séquence — un enfant triste poussant devant lui, sur une pente sableuse, un tracteur jouet démantibulé, — inspire tant de tristesse et d'inquiétude ? — D. J.

FR 3 RECHERCHE LES ARCHIVES DES TÉLÉSPECTATEURS

● *La Vie filmée ou la Chronique des Français par eux-mêmes* est le titre d'un projet présenté par Maurice Cazeneuve ce jeudi 3 avril au cours des actualités régionales, à 19 h. 20, sur les trois chaînes. Cette série d'émissions, qui devrait être diffusée à partir du mois de juin sur FR 3, sera réalisée à partir de films amateurs tournés par les téléspectateurs entre 1934 et 1964. Vingt-trois jurys, siégeant dans les centres d'actualités télévisées, composés chacun d'un universitaire « à compétence historique et sociologique », d'un spécialiste de la presse écrite locale et d'un technicien de la télévision, seront chargés de rassembler et de sélectionner les documents envoyés par le public. Il s'agit de montrer, à travers des scènes de la vie quotidienne des Français, le rôle et l'influence des événements historiques, l'évolution de la société : les premières migrations des vacances, les grands et petits moments de la décolonisation, ou les « bains de mer en famille, sur fonds d'épaves de péniches de débarquement, en 1945 », etc. Pour l'instant, les propositions peuvent être envoyées à Jean-Pierre Alessandri, FR 3, 116, avenue du Président-Kennedy, Maison de la radio, pièce 4652 (tél. 224-24-98).

LE POP AU T.E.P.

● Le Pop' Club de José Artur (France-Inter, 23 h.) est réalisé en direct du Petit-TEP le vendredi 4 avril, avec la participation de Guy Rétoré, directeur du TEP, d'Avon et Evrard, de Danielle Lebrun, de Georges Wilson, qui parle de l'*Othello* qu'il prépare pour le Festival d'Avignon, et de Pierre-Henri Deleau et Louis Marcorelles, qui présentent la Quinzaine des réalisateurs et la Semaine de la critique du prochain Festival de Cannes.

VU

La nausée du mercredi

Comment ne pas penser aux Amants d'Avignon *d'Elsa Triolet et de Paul Seban, présentés la semaine dernière sur Antenne 2 ? Comment ne pas en reparler, après* Nuit des hommes *de Jean Bernard-Luc et Raymond Rouleau, mardi soir sur TF 1. Quand Célestin demandait à Juliette :* « Entre le revolver, la famine et la prison, où loger l'amour ? », *le mari affirme à l'amant :* « Laura n'a rien à faire de votre guerre, de votre Résistance, elle n'aime que la vie. »

Imaginons que ça se passe à Da-Nang : un clandestin du G.R.P. et un lettré indifférent jouent à se détruire, pour l'amour d'une femme, à l'heure où les troupes du F.N.L. vont entrer dans la ville. Invraisemblable ? Pas forcément. Mais inintéressant, le temps n'est qu'un décor propice à l'usage du tragique, la trame de la pièce restant celle du Boulevard : deux « propriétaires », l'un légal, l'autre précaire, d'une femme s'affrontent dans le champ clos d'un salon bourgeois — en fait l'action se situe dans la France de 1944 — à coups de mots d'auteur et de retournements psychologiques.

Elle les a quittés tous les deux — on la comprend, — jalousie de l'un, jalousie de l'autre, pour les bras de qui ? Chacun se fait accusateur, pour mieux remuer la « pourriture » qui se cache sous l'amour, la mesquinerie, l'égoïsme, la lâcheté, l'hypocrisie. Laura a « choisi » de mourir sous les balles allemandes. Evidemment, un geste de désespoir. Absurde, d'ailleurs, les libérateurs entrent dans la ville, la foule chante la Marseillaise *dans le lointain, et le mari tue l'amant, qui rejoint, par une juxtaposition photographique de corps recroquevillés, la femme qu'il a « révélée » dans l'éternité des passions sans importance.*

Une heure et demie de mépris pour l'espèce humaine, au nom de la vérité de l'anti-convention, dans le plus conventionnel des théâtres filmés, et malgré la conscience professionnelle des comédiens, Robert Rimbaud et Gérard Lartigau : il aurait fallu du « génie » à Raymond Rouleau pour ne pas donner la nausée. Jeu de mots destiné à rappeler aux téléspectateurs que la pièce se voulait « sartrienne ». — M. E.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 3 AVRIL

— *M. René Lenoir*, secrétaire d'Etat à l'action sociale, est l'invité de TF 1, à 18 h. 15.

— « *Peut-on vraiment réduire les inégalités sociales ?* » est le *thème du débat de France-Inter*, à 19 h. 20, à propos du rapport Meraud pour le VII[e] Plan.

— *L'Association chrétienne pour l'abolition de la torture* exprime son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

VENDREDI 4 AVRIL

— *Les Baptistes* expriment leur point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Les Américains sont-ils les fossoyeurs de la civilisation française ?* », demande Bernard Pivot au cours d'« Apostrophes » sur A 2, à *21 h. 40*, à *MM. Jean-François* Revel, Jean Cau, Gilbert Prouteau, Philippe Labro.

Le Monde DES LIVRES

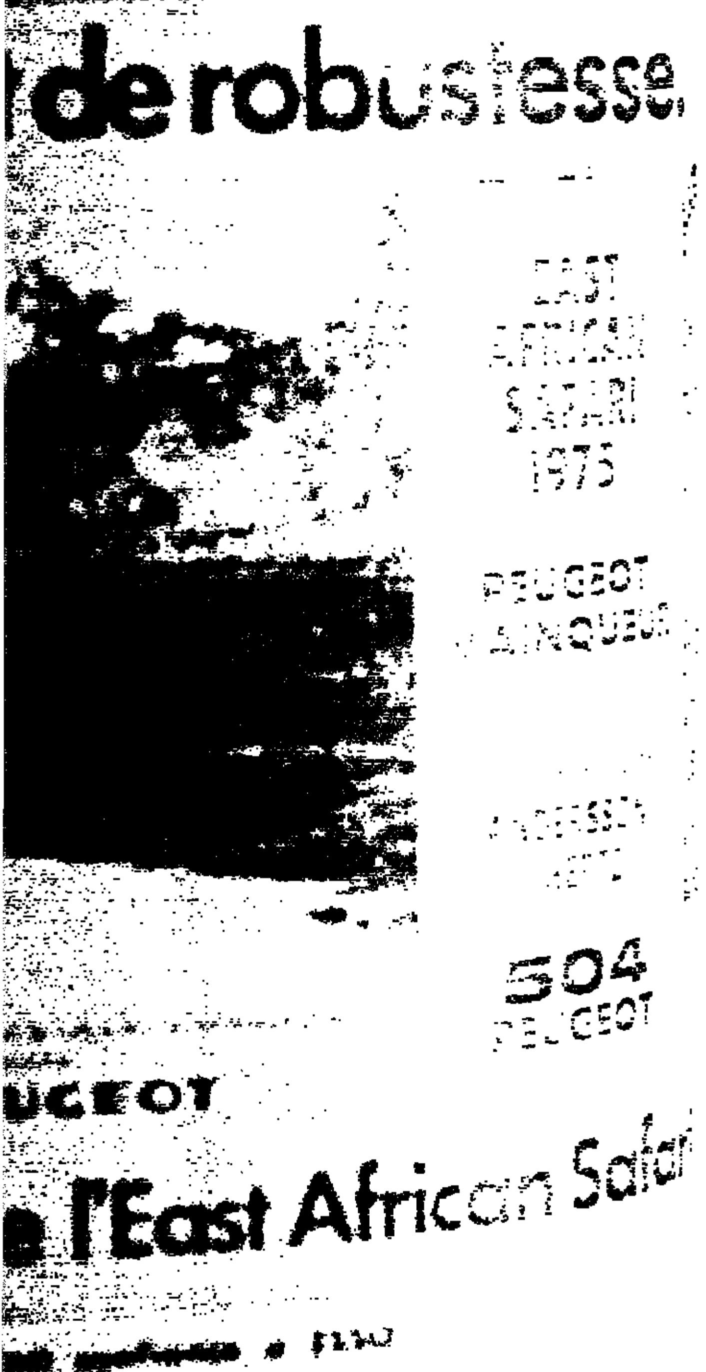

ENTRETIEN AVEC LOUIS-VINCENT THOMAS

Mourir en Occident

★ **ANTHROPOLOGIE DE LA MORT**, de Louis-Vincent Thomas. Payot, 540 p., 99 F.

LA mort est une idée neuve en Europe : du moins, les attitudes qu'elle provoque et les fantasmes qu'elle nourrit. « C'est un pli auquel on a contraint la conscience, un jour, il n'y a pas si longtemps », *disait Artaud.*

Louis-Vincent Thomas, professeur à la Sorbonne, membre fondateur de la société de thanatologie, publie une Anthropologie de la mort, *abondante, et riche d'enseignements. D'abord celui-ci : que toute culture invente une relation particulière avec la mort et que cette relation la définit. L'auteur, qui a longtemps vécu dans le voisinage de l'Afrique traditionnelle (1) fait ressortir les différences entre l'attitude africaine et l'attitude occidentale : les sociétés archaïques donnent à la mort* sa place, *quand les sociétés modernes l'excluent et la vouent à l'oubli des cimetières ou des mouroirs.*

Nos sociétés nient d'un même mouvement la mort et la vie, dans les rapports marchands, les relations de pouvoir, le triomphe de l'abstrait. L'une et l'autre sont devenues des marchandises, comme en témoigne cette publicité américaine, citée par Freud dans sa correspondances avec Marie Bonaparte : « Pourquoi vivre quand vous pouvez être enterré pour 10 dollars ? » *Que veut dire ce langage de bois, sinon que mourir sous la protection de l'argent vous dispensera du chagrin de mourir ? Acheter son trépas, n'est-ce pas le maîtriser, l'abolir ?* Faust et le Capital. *Mais celui-ci est plus décevant que le Diable, qui donne au moins la jeunesse et n'accroît pas la mélancolie du temps.*

Les modernes refusent la vie par angoisse de la mort et se jettent dans celle-ci, ou dans les imitations de celle-ci, pour la fuir. Catastrophisme que Nietzsche résume admirablement dans ce dialogue du Gai Savoir : « A - Tu t'éloignes de plus en plus vite des vivants : bientôt, ils t'auront rayé de leurs listes ! » « B - C'est le seul moyen de partager le privilège des morts. » « A - Quel est ce privilège ? » « B - De ne plus mourir ! »

FRANÇOIS BOTT.

(1) Louis-Vincent Thomas vient aussi de publier (avec René Luneau) *la Terre africaine et ses religions.* Librairie Larousse.

Peinture de Hans Baldung. 1517.

« Le fantasme du pouvoir »

● *Dans votre livre, vous montrez que l'anthropologie ne peut se concevoir sans la thanatologie, c'est-à-dire l'étude des sociétés dans leur rapport avec la mort.*

— Toute culture est une manière de réagir à la mort. Les sociétés se définissent par leur attitude à l'égard de celle-ci. Dis-moi comment tu meurs, je te dirai qui tu es. J'ai été frappé par les différences qui existaient entre l'attitude de l'Afrique traditionnelle et celle des sociétés occidentales. Les cultures modernes refusent de considérer et d'intégrer la mort. Elles cherchent à l'exclure et à l'oublier. D'après un sondage de l'IFOP, 7 % des Français, qui ont mis leur père et mère à l'asile, ne savent pas s'ils sont encore en vie. Beaucoup de vieillards meurent dans la solitude, à l'hospice ou à l'hôpital. Au Danemark, il faut accomplir des prouesses de détective pour retrouver les familles de certains disparus. Et celles-ci, une fois prévenues, ne se dérangent pas toujours.

» Le culte des morts se perd ou s'est perdu. Les défunts sont enterrés à la hâte, dans des cimetières souvent éloignés. L'Eglise donne beaucoup moins de messes pour les disparus. La mort est devenue un tabou. Le deuil des autres suscite un malaise et fait peur. Il inspire, à l'accoutumée, la gêne et le silence

» Dans l'Afrique traditionnelle, au contraire, la mort est prise en charge par tout le groupe : elle intéresse la tribu entière : c'est un phénomène public. Personne ne pleure seul : personne ne meurt isolé. J'oppose la *bonne mort* africaine à la *belle mort* occidentale. Celle-ci est rejetée : le sujet n'y pense pas, sauf dans l'angoisse : il faut, pour être belle, qu'elle vienne subitement, qu'elle surprenne l'homme dans son sommeil. Celle-là est assumée : on s'y prépare, on ne la craint pas, on la considère comme un passage.

» L'homme occidental a cessé de croire à la survie. La mort lui paraît définitive. L'homme africain n'y voit pas le terme de son parcours. Il pense que les rites funèbres le conduiront parmi les ancêtres et que la tribu ne l'oubliera pas.

(Lire la suite page 18.)

FAWZIA ASSAAD L'EGYPTIENNE

Une jeune fille rangée des bords du Nil

★ **UNE MAIN TENDUE**, de Fawzia Assaad. Mercure de France, 253 pages, 38 F.

D'OU vient la séduction de ce livre ? Une inconnue nous parle de son enfance, de son pays, de son mariage, et nous voici sous le charme. Une Egyptienne copte nous livre ses souvenirs et ce passé nous semble familier, cette voix du bout du monde sonne si juste, si clair, qu'elle abolit les distances et nous impose sa vérité. Suzanne Prou, la préfacière de Fawzia Assaad, ne s'y est pas trompée.

Enlevez la couleur locale, et l'étrangère des bords du Nil appartient à la catégorie, menacée de disparition, des jeunes filles rangées. Née dans la bonne bourgeoisie, élève d'un pensionnat catholique, elle aurait pu mener une vie sans histoire, douce comme la confiture de roses. Dans la grande maison, tapie sous les jasmins, la petite copte et son amie musulmane qui habite l'étage au-dessus apprennent dès leur plus jeune âge à rester à leur place. Elle n'ont guère le droit de se voir, mais elles correspondent au moyen d'un panier d'osier suspendu à une longue corde, et qui transporte, d'une fenêtre à l'autre, les poupées et les crayons de couleurs. Souffrent-elles de leur condition de recluse ? Les oiseaux éclos en volière aspirent-ils à la liberté ? Peut-être, mais ils ne s'évadent qu'en rêve et trompent l'attente en chantant. *Ainsi, à l'ombre de l'Islam impitoyablement misogyne*, s'épanouissent une tendresse sournoise, une complicité sensuelle, qui donnent à la patience, à la résignation, la grâce du bonheur.

Bien qu'elle rue dans les brancards de la tradition et qu'elle souhaite ardemment l'émancipation de ses compagnes, l'auteur n'ignore pas que nombre d'entre elles boudent le changement. « Et s'il nous plaît d'être voilées ? », disent-elles aux militantes révolutionnaires. En Fawzia Assaad, elle ont enfin trouvé une « évoluée » qui cherche d'abord à les comprendre, qui, comme elles, éprouve respect ou nostalgie pour ce qui fut. Non qu'elle se glorifie de l'héritage national. « Quand on est née moustique d'ancêtres géants, écrit-elle, on a tout intérêt à laisser les ancêtres, comme l'obelisque de la place de la Concorde, à l'humanité tout entière. »

Mais quand vos traits reproduisent ceux de l'épouse de Ramsès II, quand, autour de vous éclatent la puissance et la majesté d'hier, qui ne demanderait à la mémoire refuge, réconfort ou raison d'espérer ? Nasser renouera-t-il avec cette légende des siècles interrompue si longtemps avant notre ère, vengera-t-il les humiliations que, depuis 1948, inflige le voisin israélien, rendra-t-il confiance à ce peuple démoralisé qui ne « se juge bon qu'à fumer le haschisch et à rire » ?

Tour à tour émue, ironique, inquiète, la narratrice fait la navette entre ses expériences personnelles et les épreuves que subit son pays, illustrant les secondes par les premières et ramenant ainsi la politique au niveau concret et quotidien. Voici les jeunes lions communistes qui perçoivent, chaque mois, les revenus de leurs terres, les officiers d'opérette que leurs épouses traitent « de taureau puissant, de pharaon », et la timide étudiante orientale qui débarque à Paris en 1957 et que sa logeuse chasse pour lui apprendre « à nationaliser le canal après avoir causé tant d'ennuis en Algérie ».

C'est chez nous que l'exilée découvre l'antisémitisme, « qu'elle mesure la haine de l'Occident pour le juif à l'agressivité qu'on lui témoigne à elle, l'Egyptienne, qui veut jeter les juifs à la mer ». Elle proteste qu'elle n'a jamais souhaité la mort de personne, que ce qui l'indigne c'est de voir « les grandes puissances jouer aux dés avec les juifs ».

Certes, elle ne nous éclaire qu'un côté de la médaille, le sien, mais d'une lumière à la fois si chaleureuse et si limpide qu'elle adoucit les obstacles, désarme les griefs. Cette Antigone du désert n'a d'autre vocation que de réconcilier les frères ennemis.

GABRIELLE ROLIN.

DES ENFANTS DE CHŒUR !

Lettres inédites de Jean Paulhan à Etiemble

« *IL y a trois forces en France*, déclarait en 1940 l'ambassadeur d'Hitler à Paris : *le communisme, la haute banque et... la N.R.F.* »

Cette importance accordée à la littérature paraît inimaginable maintenant que best-sellers préfabriqués et cuistres confidentiels se disputent une influence finissante sur les idées, et que la rentabilité libérale condamnerait Paul Valéry au compte d'auteur ; mais c'est un fait qu'avant et après la guerre les hommes de pouvoir reconnaissaient le magistère des écrivains, et de quelques revues, celle de Gallimard en tête.

En y régnant de 1930 à sa mort, en 1968, Jean Paulhan a joué un rôle d'autant plus vaste que sans limites théoriques. « Eminence grise » ? Moins au sens d' « occulte », comme on l'a dit, qu'en raison du flou dont s'enveloppaient ses conseils, célèbres par leurs balancements d'oracles. Pour tirer au clair l'idéologie qui a inspiré à travers lui les créateurs essentiels du demi-siècle, on n'aura pas trop des quarante ou soixante mille « billets » encore inédits qu'il leur a adressés, de son écriture calligraphiée et sibylline.

Les deux cent vingt-six lettres qu'a reçues Etiemble sont sans doute un bon échantillon de l'ensemble, du fait qu'elles couvrent, de 1934 à 1967, tous les grands événements politiques et littéraires des quarante dernières années. Les notes établies par la femme du destinataire, Jeannine Kohn-Etiemble, ont d'autre part l'avantage d'offrir au jeune public qui les ignorerait une nomenclature, suffisante à elle seule, de ces événements et de leurs acteurs.

ACCOUCHEUR socratique des talents, Paulhan n'était pas pour la maïeutique sans douleur. Ce qui a paru à Etiemble de la « violence » parfois « inhumaine » ressemble fort à de la méchanceté. Dès ses premières notes à la *Nouvelle revue française*, le futur auteur du *Mythe de Rimbaud* se voit reprocher de « manquer d'authenticité » ; de « faire le journaliste », de n'écrire que des « articles spirituels dans la forme ». Les encouragements eux-mêmes empruntent le plus souvent des adjectifs piégés — « il y a quelque chose de très chic dans votre roman » — ou aussitôt annulés par des remords entre parenthèses : « il y a *en* vous quelqu'un de racé (ce mot est odieux) ». Les plus grands ne sont pas épargnés : la thèse de Sartre sur Baudelaire est trouvée « idiote », et Aragon plus riche en « rêves » qu'en « idées justes ».

Tantôt la patte de velours se retire en griffant, tantôt la griffure s'achève en caresse, mais c'est plus fort que lui : Paulhan ne peut s'empêcher de mêler les deux gestes, à l'aide de petits sursauts essayés sur plusieurs correspondants à la fois — Flaubert faisait pareil ! — ou de tours savamment relâchés, de « ah ! » gidiens, de « tout de même », de « tout à fait épatant ».

Coquetteries féroces et retorses ? Certaines de ses victimes s'en sont plaintes. Mais cette « scandaleuse désinvolture » (Caillois) est plutôt la trace d'une sincère « discorde intérieure » (Jouhandeau), qui ne s'enferme dans le paradoxe qu' « en désespoir de cause » (Genette), et fonde deux de ses qualités majeures : l'éclectisme, qui a permis de faire coexister au sein de la Revue des esprits opposés, et un sens aigu de l'équilibre instable d'où procède la création littéraire.

COMME Flaubert, Paulhan rêve d'un livre qui tiendrait debout par la seule force du style, mais son idéal est plus près de celui de Gourmont, cité dans *les Fleurs de Tarbes* : « *Parler au milieu de la langue commune un dialecte particulier et unique* », cerner la part « *obscure et folle qui nous permet d'être clairs* », à mi-chemin de la rhétorique et de la terreur, des règles et du délire.

De cet art poétique, l'auteur de *l'Aveuglette* tire des intuitions d'artisan : « *Les passages dont le lecteur sagace dit : quelle difficulté terrible, comme l'auteur s'en est bien tiré, sont exactement ceux où il n'a eu aucune peine ni aucune difficulté.* » Mais en dépit de ses tentatives taoïstes ou de ses velléités philosophiques — « *j'espère recommencer en mieux la révolution cartésienne* » ! — Paulhan refuse tout esprit de système, comme toute injonction éthique. C'est même ce qui le distingue profondément d'Etiemble dans leur commune passion pour la Chine, où son mysticisme larvé cherche un approfondissement spirituel et non une méthode morale. Ne se dit-il pas « agacé » qu'on l'incite à inventer une « règle du jeu », ou qu'on exhorte à être « vertueux, unis, tenaces » ?...

SON horreur des dogmes volontaristes englobe tout naturellement la politique, dont une lettre d'avril *1953 donne cette définition d'une* indécision typique : « *La question de la politique (à éviter ou pas) est pas mal absurde. Il n'y a pas une idée qui*

Par
Bertrand Poirot-Delpech

ne passe par la politique ; bien heureux si elle ne s'y arrête pas. »

Comme Valéry, Gide et la plupart des écrivains de sa génération, à l'exception notable de Malraux et Groethuysen, Paulhan ne connaît Marx que par des morceaux choisis ou par ouï-dire, et il juge bizarrement le marxisme d'après les carrières accomplies par ses adeptes. « *Les marxistes français sont généralement devenus ministres* », observe-t-il en citant Guesde, Viviani, Briand, Millerand et Laval, alors que les « *persécutés* » — Vallès, Blanqui, Barbès, les communards, Jaurès — avaient « *le marxisme en horreur* ».

Le même raisonnement un peu frivole est repris à propos de Barthes, dont l'actuelle position de « maître à écrire » se rapproche le plus, finalement, de celle de Paulhan il y a une génération, mais dont les *Mythologies* ont eu le don d'irriter son devancier lors de leur parution aux *Lettres nouvelles*. « *Barthes me paraît un peu sot*, écrit-il à Etiemble en 1955 ; *est-ce qu'il ignore que les marxistes, en France, de Viviani à Blum, deviennent régulièrement ministres ?* » Et de prophétiser dans la *N.R.F.*, sous le pseudonyme de Jean Guérin : « *Barthes sera dans quinze ans ministre de l'éducation nationale... Qu'il ne vienne pas nous la faire à la persécution !* »

ANTIMARXISTE, Paulhan se proclame également antidémocrate, à moins que, bannissant le politicien et le technicien, la démocratie ne se donne pour maîtres, selon le vœu de Chesterton, les « premiers venus ». Plutôt un despote héréditaire qu'un dictateur élu !

Dans une lettre à Maurras publiée par la *N.R.F.* de mai 1969 — il y a eu d'autres échanges, hélas ! inaccessibles, avec le directeur de *l'Action française*, — il suggère sans rire que « *Blum soit étayé par une puissance échappant à l'argent* », de « préférence » un roi qui serait choisi chaque 1er janvier et « solennellement mis à mort le 31 décembre ». Tout en se demandant « pourquoi les réactionnaires sont odieux » et en ajoutant drôlement que « c'est peut-être tout le problème », il juge la réaction « non sans raison ni sans justice ». Il va même jusqu'à s'exclamer sans prudence : « *Est-ce qu'on n'a pas le droit de mal parler des israélites ? C'est tout de même un peu fort ! Et des protestants ? Et des Auvergnats ?* »

Ce refus des credos de son temps, ces suggestions fantaisistes et ces réflexes droitiers ne l'ont pas empêché de se situer presque toujours à gauche, à la façon dont Bernanos et Mauriac, venus des mêmes bords, ont choisi en conscience la République espagnole contre Franco. Favorable au Front populaire de 1936 et déçu de son échec, il défend Benda contre l'antisémite Brasillach, qui traite ce dernier de « diplodocus circoncis ». Dès le début de l'occupation allemande, il milite dans la résistance, fonde les *Lettres françaises* avec Jacques Decour, et connaît la prison. Il juge « salauds » les écrivains qui acceptent de visiter l'Allemagne en 1941, trouve Giraudoux « vacillant » et Montherlant « infect »...

MAIS quand vient, en 1944, le temps des règlements de comptes, il signe pour la grâce de Brasillach et prend le risque de se faire insulter par ses anciens camarades de résistance en réclamant pour leurs adversaires de la veille la liberté de reparaître. Sens chrétien du pardon ? Souci du droit à l'erreur ? Sans doute, mais d'abord une farouche indépendance d'esprit, grâce à laquelle il publie *le Casse-pipe* de Céline dès 1949 dans *les Cahiers de la Pléiade* et ne craint pas de voir « un grand livre » dans *les Deux Etendards* de Rebatet.

Il sait surtout qu'il y a en chaque écrivain un naïf incorrigible. Certains sont aveuglés par leur narcissisme, *comme Montherlant qui « n'a aimé les événements »*, il l'avoue, « *que dans les rayons qu'ils faisaient en lui en le traversant* ». D'autres sont égarés par leurs sincérités successives, ou leur spontanéité, tel Paulhan lui-même oubliant de se méfier, dans l'éloge funèbre du général Weygand, que la seule mention de la bâtardise du défunt risque d'indigner ses fanatiques.

Son expérience personnelle et quarante années de confessionnal aux bureaux de la *N.R.F.* l'ont convaincu que tous les hommes de plume, y compris son jeune ami Etiemble qui en a fait le titre d'un de ses premiers romans, sont politiquement des « enfants de chœur ». Cela ne les excuse pas de « glisser à la morale, aux affaires, à la politique ». Mais il compare cette fuite loin du royaume littéraire à l'exil des émigrants qui n'ont plus rien à manger. Sitôt qu'ils se mêlent de politique ou que l'histoire les y contraint, ils se fourvoient presque toujours, contre leur intérêt élémentaire. Cette impréparation et ces gaffes ont à ses yeux quelque chose d'innocent, de glorieux même, comparées à la rouerie des professionnels.

Derrière les prudences de ton, Jean Paulhan aura été un des rares de sa génération à prendre des positions aussi constamment perspicaces et généreuses à l'égard de ses pairs, de leur talent, de la cité. Bien des écrivains réputés plus cohérents et engagés ne peuvent pas en dire autant. Il est probable que c'est sa passion de l'écriture au-delà de tout système qui l'a conduit à tant de justesse et de justice.

★ **DEUX CENT VINGT-SIX LETTRES INÉDITES DE JEAN PAULHAN**, par Jeannine Kohn-Etiemble. Klincksieck éditeur, 472 pages, 96 F.

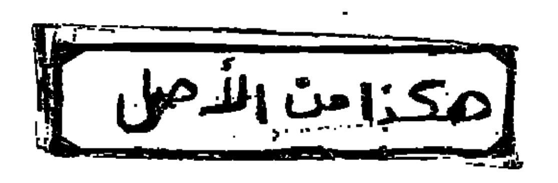

CRITIQUES

L'écrivain et son fantasme

Inconsciente écriture

★ **LA STRUCTURE ET LE STYLE**, de Robert Georgin. L'Age d'homme, coll. « Sphinx », 132 pages, 24 F.

ROBERT GEORGIN ne pêche pas par éclectisme : seul Freud, relu par Lacan, est pour lui un guide pertinent. L'année dernière, il avait publié, avec *le Temps freudien du verbe* (1), *un « précis de lacanisme »*, à la fois clair et fidèle. Cette fois, il amorce les travaux pratiques. Affirmant que *« l'écriture, comme le rêve, est la réalisation d'un désir »*, Georgin cherche à mettre à jour, derrière le contenu manifeste des œuvres littéraires, leur contenu latent, ce « schéma structurel unique » qui, *pour chaque auteur, organiserait* ses textes. C'est dire qu'on n'écrit jamais qu'un seul livre, comme on ne fait toujours qu'un seul rêve : le désir a *une* structure. La tâche du critique est dès lors précise : repérer le fantasme fondamental, répété sous des mises en scène diverses, qui ordonne l'inconscient d'écrivains aussi *dissemblables* que *Robbe-Grillet*, Zola, Lovecraft, Bataille ou Butor.

On reconnaît là l'inspiration de Charles Mauron et de sa « psycho-*critique* », *à la recherche du « mythe* personnel » d'un auteur. L'introduction rend d'ailleurs un juste hommage à ces travaux qui furent parmi les premiers à mesurer pleinement l'apport de la psychanalyse à toute approche de la littérature. Pourtant, Mauron resterait encore pris au piège de la biographie : il cherche la confirmation des données de « l'œuvre » dans « la vie ». *Georgin récuse pour sa part* toute référence à l'histoire de la destinée individuelle. Traduisant Mauron en termes lacaniens, il s'attache à découvrir, *entre* et *dans* les lignes, les divers avatars de l'Œdipe, le jeu des figures paternelles et maternelles (« bonnes » ou « mauvaises »), la castration, le « nom du père » et le stade du miroir.

Une lecture hâtive pourrait prendre cette rigueur pour de la rigidité. Suffit-il, en effet, d'une centaine de lignes *pour affirmer abruptement que « l'espace littéraire d'Alain Robbe-Grillet se situe dans une structure obsessionnelle qui comporte une composante paranoïaque »* ? Suffit-il d'examiner *Germinal* pour avancer que *« dans le schéma zolien, la femme est acceptée en tant que mère et refusée — ou tuée — en tant qu'objet amoureux »* ? En fait, ces analyses ne visent pas à emporter la conviction, mais à éprouver une méthode. D'un strict point de vue analytique, *ce caractère « réducteur »* assure précisément leur cohésion.

Récrire « Phèdre »

La tragédie classique offre une scène privilégiée à une telle réduction. Les figures du désir et ses objets n'y sont-ils pas déjà représentés par autant de « personnages » distincts, sortes de places vides que l'on peut, suivant l'époque, voir occupées de diverses manières. Brûlant pour *Racine d'une passion non feinte*, Georgin bouscule les conventions respectueuses où l'on embaume son théâtre et, hardiment, il récrit *Phèdre*.

Cette « expérience », dans son imperfection même, mérite attention. Son but : composer un texte se situant « directement » au niveau archaïque du fantasme, au-delà de tout sens explicite. La nouvelle distribution des rôles, dans ce *Brouillon pour Phèdre*, peut laisser rêveur : *Phèdre/mère phallique ; Thésée/image paternelle; Tirésias/autre image paternelle ; Hyppolite/objet partiel de Phèdre ; Aricie/moi infantile, avec inversion du sexe.*

L'écriture automatique, la psychanalyse et la linguistique participent à la composition de ce curieux texte où, pour la première fois, on voit le critique « passer à l'acte ».

La tentative est sans doute aussi irritante pour les esthètes que la décomposition d'un tableau de Vermeer à travers un prisme. Mais elle débouche sur une réflexion concernant la nature même de l'acte poétique, fondé sur le « défaut du sens ». Le poète, un jour, dira-t-il du critique, comme Phèdre d'Hippolyte : *« Dans ses yeux insolents je vois ma perte écrite.? »*

R.-P. D.

(1) *L'Age d'homme*, coll. « Sphinx » (voir « le Monde des livres » du 5 avril 1974).

Le prix des gendarmes

La direction de la gendarmerie a décidé de créer un prix littéraire, le prix Moncey, destiné à récompenser les auteurs d'œuvres littéraires ou de romans policiers mettant en scène des gendarmes.

Ce souci de voir, après bien des policiers, des gendarmes héros de romans, la direction l'explique par le fait que la gendarmerie, tout autant que la police nationale, contribue aux enquêtes de police judiciaire. Ainsi, précise la direction, en 1974 la gendarmerie a effectué les enquêtes relatives à 20 235 crimes, 523 752 délits. Elle a procédé aux arrestations de 252 840 malfaiteurs dont 129 190 en flagrant délit.

Les auteurs désirant concourir pour ce prix, d'une valeur de 10 000 francs, doivent adresser une lettre de candidature à la direction de la gendarmerie, 35, rue Saint-Didier, 75016 Paris, avant le 31 mars de chaque année, et joindre dix exemplaires de l'ouvrage proposé.

[Moncey, de son vrai nom Adrien-Jeannot Bon, né à Moncey (Doubs) en 1754, duc de Conegliano, maréchal d'empire en 1804, fut, en 1802, le premier inspecteur général de la gendarmerie. Il mourut en 1842 alors qu'il était gouverneur des Invalides, ayant, à ce titre, reçu deux ans auparavant le cercueil de l'empereur.]

REMIS A JOUR

Le « Guide de littérature pour la jeunesse »

★ Guide de littérature pour la jeunesse, de Marc Soriano, Flammarion, 65 F.

LE *Guide de la littérature enfantine*, de Marc Soriano, publié en 1959, peut être regardé à la fois comme la première version et comme le germe de l'ouvrage que le même auteur publie cette année : *Guide de littérature pour la jeunesse*. Deux *changements, du premier livre* au second : d'une part, le nouveau guide constitue une mise à jour et un élargissement de l'ancien ; d'autre part, l'auteur lui-même a évolué, il a mûri son dessein, il a progressé dans le défrichement de ces terres inconnues où bien d'autres font des incursions, mais que peu se soucient d'explorer systématiquement.

Dans sa forme actuelle, l'ouvrage ne se donne encore pas pour exhaustif ; l'auteur souligne qu'il reste beaucoup à découvrir dans ce domaine aux frontières incertaines. La littérature pour la jeunesse, en effet, ne se laisse pas aisément définir : elle comporte des livres écrits spécialement à l'intention des jeunes lecteurs, mais aussi elle englobe des œuvres, plus ou moins adaptées après coup, qui à l'origine n'étaient nullement destinées aux enfants.

Quels critères permettent d'établir que tel ouvrage sera bien reçu du public enfant et adolescent ? Quels critères permettent d'établir que tel livre sera bénéfique pour le jeune lecteur ? On ne peut *aborder cette question sans* faire appel à des options pédagogiques — lesquelles supposent elles-mêmes un choix philosophique, moral et politique. Aussi l'histoire de la littérature pour la jeunesse est-elle en grande partie une histoire des rêves des adultes, et de leurs vœux pour la génération qui les suivra. A ce rêve viennent s'ajouter et souvent s'opposer des préoccupations commerciales : *il s'agit moins alors* de savoir quelles valeurs un livre soutiendra, et par quelles méthodes — mais s'il sera assez plaisant pour obtenir un gros tirage. Amuser, éduquer sont-ils compatibles, et dans quelles conditions ?

Marc Soriano, grand admirateur du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, a choisi de suivre lui aussi l'ordre alphabétique pour appréhender son vaste *sujet : ainsi peut-on entrer par* n'importe quelle page dans ce guide facile à manier. Les idées personnelles de l'auteur ne donnent lieu à aucun *discours*, mais on les rencontre, et elles se précisent, d'un article à l'autre : *« Les livres les plus utiles sont ceux dont les lecteurs font eux-mêmes la moitié »*, dit Voltaire. Ce livre-ci ouvre à la recherche des voies multiples, et l'on peut penser qu'il sera le point de départ de travaux qui le continueront dans les diverses directions qu'il indique : c'est un livre en forme d'étoile inachevée, où le centre est clair et les branches à préciser.

Marc Soriano a donné l'exemple d'une spécialisation dans l'étude de la littérature pour la jeunesse avec son travail sur *les Contes de Perrault, culture savante et traditions populaires*, qui obtint le prix Sainte-Beuve en 1968 ; *on se souvient aussi de son im*portante préface à *la Fortune de Gaspard*, de la comtesse de Ségur, dans une récente édition publiée par Jean-Jacques Pauvert. Le *Guide de littérature pour la jeunesse* a le double mérite d'apporter une foule d'informations et d'éveiller une foule de curiosités : on *aimerait savoir*, par exemple, comment s'explique le fabuleux succès de librairie d'Enyd Blyton, qui, avec ses *séries* du Club des Cinq, du Clan des Sept, de la Famille Tant-Mieux, se trouve être *« le troisième auteur britannique traduit dans le monde, juste après Agatha Christie et William Shakespeare »*... Marc Soriano constate lui-même dans son avant-propos : *« Ce lexique, c'est vrai, pose plus de questions qu'il n'en résout mais, pour l'heure, le plus urgent et le plus utile, me semble-t-il, c'est d'alerter le plus de gens que nous pourrons sur la situation de la lecture et de réfléchir ensemble sur les causes de cette crise, de confronter nos expériences et nos solutions. »*

Œuvre de pionnier, le *Guide de littérature pour la jeunesse* lance un appel direct aux psychologues de l'enfance, aux sociologues, aux éducateurs, mais aussi tout simplement aux parents, si souvent embarrassés par le choix des livres à offrir à leurs enfants. Ouvrage de base, il n'élude aucune question difficile, pas même celle des bandes dessinées : anti-lecture, ou introduction à la *lecture ? Marc Soriano ne propose* jamais de réponse pré-fabriquée aux inquiétudes que peut susciter ce qu'on appelle un peu vaguement « crise de la lecture », mais il fournit les éléments d'une réflexion adaptée à chaque cas particulier.

Ce lexique n'est pas un livre de cuisine, et c'est en quoi, sans doute, il apparaît comme très opportun en un temps où tout change vite (de la première version du *Guide* à la seconde, que de bouleversements !), et où les réponses toutes faites se périment à coup sûr.

JOSANE DURANTEAU.

Pic de la Mirandole réhabilité

★ **PIC DE LA MIRANDOLE**, d'Henri de Lubac. Aubier, 430 p. 60 F.

PIC DE LA MIRANDOLE n'est qu'un nom et une légende : celle du jeune prodige ami de Laurent de Médicis, véritable encyclopédie ambulante, capable de réciter à l'envers une poésie qu'il vient d'entendre, familier de la Cabale et des sciences ésotériques, en difficulté avec le Saint-Siège et mourant à trente et un ans dans les bras de Savonarole.

Les érudits qui ont lu son œuvre commettent, il est vrai, d'autres erreurs. D'abord par manque de culture théologique. On ne saurait traiter des problèmes de foi et de liberté soulevés par la Renaissance sans une sérieuse formation en ce domaine. A cette première lacune est liée une insuffisante connaissance de la réflexion patristique et médiévale, allégrement sous-estimée par trop de spécialistes même chrétiens.

Couronnant la confusion, il y a le malentendu caché sous le nom d'humanisme et qui, faute d'un authentique esprit historique, fait qu'on prête souvent au mot un sens moderne : celui d'une libération de l'homme acquise contre Dieu, *alors que surtout aux origines, mais également par la suite, l'humanisme renaissant n'a cessé d'être envisagé, concurremment à d'autres tendances, comme une libération de l'homme acquise* en Dieu *et* par Dieu.

Avec précision, courtoisie et fermeté, le Père de Lubac se livre à un méticuleux décapage. Instaurant un véritable procès en réhabilitation, il ressuscite ainsi la figure d'un grand humaniste chrétien, trop tôt disparu, et dont l'influence aurait peut-être été plus décisive que celle d'Erasme s'il lui avait été donné d'affronter Luther.

JEAN BASTAIRE.

Vient de paraître

Romans français

GILBERT CESBRON : *Don Juan en automne*. — Les séducteurs aux tempes grises. (Robert Laffont, 340 p., 31,80 F.)

HENRI TROYAT : *les Feux du matin*. — Troisième et dernier tome du « Moscovite ». (Flammarion, 290 p., 35 F.)

YVES NAVARRE : *Killer*. — La vie d'un travesti et leur milieu, par l'auteur des *Lokoum* dont c'est ici le cinquième roman. (Flammarion, 387 p., 42 F.)

Littérature étrangère

LUIGI MALERBA : *la Majesté*. — Par l'écrivain italien auteur du *Serpent cannibale* et de *Saut de la mort*, prix Médicis étranger 1970. Traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano. (Grasset, 186 p., 30 F.)

LYDIA TCHOUKOVSKAIA : *la Maison déserte*. — Par l'auteur soviétique de *la Plongée*, publié l'an dernier chez le même éditeur. Traduit du russe par Serge Duchesne. (Calmann-Lévy, 188 p., 26 F.)

BOB KAUFMAN : *Solitudes*. — Version intégrale et bilingue d'un des grands poèmes de l'auteur, *né en 1925 à* La Nouvelle-Orléans. Précédé d'un *« télégramme - préface »* de Lawrence Ferlinghetti. Traduit par Claude Pélieu, Mary Beach et Jacques François. (Christian Bourgois, 246 p., 30,60 F.)

SALVADOR ESPRIU : *Livre de Sinère*. — Par le plus grand poète catalan vivant. Traduit par Fanchita Gonzalez Batlle. (François Maspero. Collection « Voix », 102 p., 18 F.)

ULRICH BECHER : *l'Ex-casino hôtel*. — Un affichiste suisse en vacances à Nice, pendant la guerre d'Algérie. Roman d'un écrivain allemand né en 1910 et auteur de *la Chasse à la marmotte* publié au Seuil en 1972. Traduit de l'allemand par Jacques Legrand. (Laffont, 331 p., 35 F.)

YOURI VETROV : *Et cinq bouteilles de vodka*. Un roman policier soviétique. Traduit du russe par Marina Gorbov. (Laffont, collection « Pavillons », 220 p., 27 F.)

Histoire

EMILE NAMER : *l'Affaire Galilée*. — A travers une correspondance passionnée et les archives de deux procès, l'affaire Galilée replacée aux origines de la pensée moderne. (Gallimard. Col. « Archives », 265 p., 14,15 F.)

FERNAND PELLOUTIER : *la Vie ouvrière en France en 1900*. — La réimpression en fac-similé d'une enquête sur la classe ouvrière française à la fin du siècle dernier, par le fondateur des Bourses du travail. Un document essentiel. (Maspero, 344 p., 35 F.)

SHAUL GIUSBURG : *Raymond Lefebvre et les origines du communisme français*. — Le seule étude d'ensemble sur l'un des fondateurs du parti communiste français. (La Tête de Feuilles, 261 p., 49 F.)

FRANÇOISE FRONTISI-DUCROUX : *Dédale. Mythologie de l'artisan en Grèce ancienne*. — L'étude d'un mythe sur trois plans différents : celui du mythe lui-même, celui des mots et celui des institutions. Textes à l'appui. (Maspero, 225 p., 35 F.)

MARIE-FRANCE CHAUVIREY : *la Vie quotidienne au Pays basque sous le Second Empire*. Le caprice d'une souveraine fait d'une bourgade de pêcheurs le rendez-vous des rois et une plage à la mode. (Hachette, 202 pages, 32 F.)

VERNON RICHARDS : *Enseignement de la révolution espagnole*. — La position libertaire exprimée d'un point de vue à la fois critique et pratique sur le phénomène révolutionnaire européen le plus proche de nous. (10-18, 427 p., 15 F.)

GERARD ROSENTHAL : *Avocat de Trotsky*. — Le combat de Trotsky contre Staline, par un de ses compagnons les plus proches, avec plusieurs documents inédits. (Robert Laffont, 330 p., 39 F.)

Les Femmes et le travail, du Moyen Age à nos jours. — Six auteurs ont collaboré à cet ouvrage : un écrivain, *Edmonde Charles-Roux* ; une secrétaire confédérale de la C.G.T., Christiane Gilles, et quatre historiens : Gilette Ziegler, Marie Cerati, Jean Bruhat, Madeleine Guilbert. (Editions de la Courtille, 256 p., 55 F.)

GEORGES POMPIDOU : *Entretiens et discours (1968-1974)*. — Premier tome des recueils des discours de l'ancien président de la République. Le second, à paraître, mènera jusqu'à mars 1974. Avec un avant-propos d'Edmond Balladur. (Plon, 390 p., 40 F.)

ANDRE-GEORGES MANRY : *Histoire de l'Auvergne*. — Cet ouvrage collectif publié sous la direction d'André-Georges Manry retrace le destin de ce pays, de l'Arvernie aux crises du vingtième siècle. (Privat, 500 p., 105 F.)

Sciences humaines

BASIL BERNSTEIN : *Langage et classes sociales*. — Comment les modes d'expression en usage dans les différentes classes sociales déterminent et perpétuent les différences de réussite et de comportement. Traduit de l'anglais par Jean-Claude Chamboredon. (Minuit, « Le sens commun », 352, p., 45 F.)

IAN GIBSON : *la Mort de Garcia Lorca*. — L'enquête d'un universitaire irlandais sur la répression nationaliste à Grenade en 1936 et la mort du poète espagnol. Pour cet ouvrage paru en 1971, chez le même éditeur, dans sa langue *originale*, l'auteur avait reçu le prix de la presse du Festival du livre de Nice. (cf. *le Monde des livres* du 2 juin 1972). Ruedo Iberico, 6, rue de Latran, Paris 75005. 173 pages, 33 F.)

Histoire littéraire

ELENA FERNANDEZ HERR : *Les Origines de l'Espagne romantique*. — A partir des récits de voyage, publiés entre 1755 et 1823, de main française et les traductions de récits étrangers de voyage en Espagne, publiées en France. (Didier, 368 p., 70 F.)

ALBERT LEONARD : *la Crise du concept de littérature en France au XXe siècle*. — Des origines mallarméennes de la crise à la recherche d'une science de la littérature. (José Corti, 270 p., 42 F.)

Essai

JULIEN BENDA : *la Trahison des clercs*. — Réédition de l'œuvre maîtresse, parue en 1927, de ce penseur non conformiste, né en 1867, mort en 1956. Avant-propos d'Etiemble. Des extraits de l'introduction d'André Lwoff, prix Nobel de médecine, ont paru dans *le Monde* du 23-24 mars 1975. (Grasset, 260 p., 40 F.)

Société

CATHERINE VALABREGUE : *le Droit de vivre autrement*. — Mères célibataires, couples d'homosexuels, hommes ou femmes communautaires. Au cours d'entretiens ils racontent leur vie différente. (Denoël, Collect. « Femme », 272 p., 36 F.)

MADELEINE COLIN : *Ce n'est pas d'aujourd'hui...* — La place des femmes dans l'histoire du mouvement syndical et des luttes de classes. Préface d'Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T. (Editions Sociales, 250 p., 20 F.)

Mémoires

HERVE LAUWICK : *Souriants souvenirs*. — Une sélection aimable des souvenirs d'un journaliste, de *la Vie parisienne* à *Jours de France*. (Plon, 190 p., 25 F.)

Journal

RAYMOND TOURNOUX : *Journal secret*. — Les principaux événements de l'année 1974, « *une année pas* comme les autres ». (Plon, 350 p., 40 F.)

Art

MIKEL DUFRENNE : *Art et politique*. — L'activité artistique, comme pratique utopique et joyeuse, bouleverse la production. (U.G.E. 10-18, 320 p., 9,95 F.)

Chroniques

RENE BARJAVEL : *les Années de la liberté*. — Recueil des chroniques publiées dans la presse en 1972 et 1973. (Presses de la Cité, 310 p., 30 F.)

ROGER GARAUDY : *Parole d'homme*. L'auteur traite de vingt thèmes, de l'amour à l'avenir. (Robert Laffont, 280 p., 28 F.)

Pédagogie

FITZHUGH DODSON : *le Père et son enfant*. — Des conseils pratiques pour l'« art d'être un bon père ». Traduit de l'américain par Yvon Geffray. (Laffont, coll. « Réponses », 408 p., 40 F.)

Spiritualité

MICHEL RIQUET : *Un chrétien face à Israël*. — L'itinéraire d'une réflexion qui conduit de l'environnement Action française à Pax Romana et à l'amitié judéo-chrétienne. (Robert Laffont, 300 p., 28 F.)

Navigation

GEORGES BORDONOVE : *Grands mystères et drames de la mer*. — De Suffren à Charcot et de « La Belle-Poule » au « Pourquoi pas ? ». Une évocation de l'épopée maritime par le lauréat de la bourse Goncourt du récit historique 1974. (Pygmalion, 320 p., 35 F.)

Théâtre

ERVING GOFFMAN : *les Rites d'interaction*. — La vie sociale est un théâtre dangereux : l'acteur qui s'écarte de son texte risque de se retrouver à l'asile. Traduit de l'anglais par Alain Kihm. (Minuit, « Le sens commun », 236 p., 30 F.)

EMMANUEL JACQUART : *le Théâtre de dérision*. — Universitaire de Harvard, l'auteur réunit sous une même définition, le théâtre de dérision, Beckett, Ionesco et Adamov, et définit les éléments fondamentaux qui les rassemblent. (Gallimard, « Idées », 310 p., 8,90 F.)

Dans les « poches »

JEAN PREVOST : « la Création chez Stendhal ». Un classique de la critique stendhalienne, qui fut aussi la thèse de doctorat de Jean Prévost (Gallimard, « Idées », 510 pages, 7,40 F.)

POE : « Aventures d'Arthur Gordon Pym » : préface de Jacques Cabau, traduction de Charles Baudelaire (Gallimard, « Folio », 320 pages, 7,20 F).

JEAN GIRAUDOUX : « l'Apollon de Bellac » suivi de « l'Impromptu de Paris » (Livre de poche, 160 pages, 4,50 F).

COLETTE : « En pays connu » (Livre de poche, 220 pages, 5,50 F).

EDOUARD ESTAUNIE : « l'Empreinte » (Livre de poche, 290 pages, 7 F).

ROMANS

Quand Driss Chraïbi parle d'amour

★ « MORT AU CANADA », de Driss Chraïbi. Denoël, 208 pages, 34 F.

LA passion « est » le vrai personnage de ce roman composé à la manière d'une symphonie en quatre mouvements. Le récit, une série de séquences transfigurées par une mémoire blessée, « est » celui d'un homme que le vertige a séquestré dans la passion d'une femme psychiatre, Maryvonne. Patrick Pierson, compositeur, renonce à tout et consent à mourir un peu dans le tourbillon de l'amour fou en abandonnant une partie de lui-même, la plus importante, à la femme aimée.

« Mort au Canada » est un chant. Le chant funèbre d'un homme sur son double, celui qui, par romantisme et séduction de la folie, s'est laissé mourir sur une terre étrangère. Répudié pour amour excessif de la vie et des autres, Patrick Pierson quitte le Canada, ce pays qu'il aimait pardessus tout parce qu'il lui fit découvrir l'appel d'un puissant besoin, celui de « changer de peau, de mentalité et de croyance, de langue et de culture, (...) afin qu'il n'y eût plus d'errance ou de souffrance ». En partant, il refuse d'assister à la mort lente de cet autre être qu'il porte en lui et entreprend l'apprentissage de la solitude. Mais une enfant, Dominique, une image rêvée, un petit soleil d'été, viendra se mêler à ses blessures. Dans la transparence de son regard, le narrateur verra revenir à lui les vestiges que traîne sa mémoire. Son corps vidé est devenu incapable de langage. De la poésie folle, il ne restait plus que des mots lézardés, une langue orpheline, des sentiments à blanc. Il ne pourra même pas répondre à l'illusion de la petite fille qui a cru reconnaître en lui son père, un écrivain mort quelque part.

C'est la première fois que Driss Chraïbi parle d'amour. « Ce livre, nous a-t-il dit, correspond à ce que j'ai écrit de plus vrai, de plus authentique. » D'où le lyrisme. L'histoire est, certes, puisée dans la vie de cet écrivain qui a quitté son pays il y a vingt-huit ans ; il reste cependant préoccupé par la question de la double identité. Après avoir été un « écrivain marocain d'expression française », Driss Chraïbi est devenu aujourd'hui un écrivain tout court, échappant par là au ghetto de la classification géographique. Et pourtant « je ne renie absolument pas mes origines », nous dit-il. En fait, il refuse d'écrire de mémoire sur une réalité qui a beaucoup changé, et puis, un écrivain, un conteur, un enchanteur de la veine de Chraïbi se moque de la géographie. Il reste que la réalité qui lui a donné naissance le poursuit partout, même quand il parle de continents et d'êtres « du lointain » comme dans ce livre écrit avec les vibrations d'une mémoire ivre de soleil, de chant et d'espoir et qui a pour patrie l'espace immense où s'aiment deux êtres. Un livre d'une infinie tendresse.

TAHAR BEN JELLOUN.

UN CONTRE DEUX

Dominique Rolin en dix-neuf rounds

★ DEUX, de Dominique Rolin. Denoël, 243 pages, 35 F.

CE livre n'est pas simple, mais il est construit sur une architecture simple. Divisé en dix-neuf moments, conçus comme autant de *rounds* où s'affrontent deux adversaires, nommés *Un* et *Deux*, qui sont les deux faces de la narratrice. Tout cela va d'un matin de Noël 1972, à 7 heures, au lendemain soir, à 19 heures.

Une parfaite structure dichotomique définit ce roman. *Un* et *Deux*, c'est tout ce qui s'oppose par couple : *animus* et *anima*, la droite et la gauche, le dedans et le dehors, l'envers et l'endroit, le principe de plaisir et le principe de réalité, le *je* et le *moi*. Avec de pareils personnages, le match ne pouvait être qu'une pièce drue et bien jouée, où se comptent les points et les poings.

Traquer

S'agit-il, une fois encore, d'une auto-analyse, de cette mise en scène de la mémoire et du désir que Dominique Rolin ne cesse de construire depuis *les Eclairs* et *la Lettre au vieil homme* ? Le début pourrait le laisser croire, puisque le livre s'ouvre — c'est *Deux* qui parle — sur la définition que donne le dictionnaire du verbe *traquer*.

Le « resserrement » s'opère ici par tous les moyens. Tandis que *Un* s'épanouit dans la sensualité, la maturité, l'équilibre, *Deux* le poursuit, le harcèle de toutes les armes de la peur, de la culpabilité, du doute. L'affrontement n'atteindrait pas à cette violence de l'écriture qui caractérise le livre, si le match n'était en même temps une *drague* perpétuelle de tout ce que le passé, le présent et l'avenir peuvent déposer dans un temps intensément vécu.

Draguer

Les profondeurs remuées ici paraissent d'abord être celles du corps. Dominique Rolin écrit très nettement : « *J'ai toujours l'impression — paradoxale, en somme — qu'il faut passer par l'organique pour atteindre le psychique. Ça fait gagner du temps, malgré d'apparents obstacles.* » De fait, *Un* aussi bien que *Deux* sont pressés par un impétueux besoin de déplier leur vie organique, d'être à l'écoute des battements de leur sang ou du bruit de leurs intestins, de se sentir os, chair, muscle, et Dominique Rolin s'avance parfois plus hardiment que personne dans cette zone où les fonctions corporelles bâtissent certaines assises de l'être.

Le moyen de les débusquer — de les « *traquer* » — est un langage qui, par le refus des censures, par le jeu des mots crus, parfois par des effets d'onomatopées ou de soulignements phoniques, fait « bouger » beaucoup de choses. Peut-être est-ce là ce refus du « filtrage du mental à l'écriture » dont parle la romancière quand elle note : « *Le filtrage du mental à l'écriture est un premier mensonge, un procédé chimico-littéraire, une approximation médiocre, et tac et toc.* » C'est surtout un moyen d'accrocher ce qui s'offre, aussi bien dans le cadre de ces quarante-huit heures, où les gestes du petit déjeuner, de la toilette, de l'abandon à la torpeur du lit, sont comme des foyers-repères de l'intensité vécue, que dans la mémoire. Celle-ci fait « jouer » de multiples images : celles de l'enfance, les signes de la présence de la mère ou du père, ou celles d'un temps éclaté que scandent l'insistante vision d'une chambre d'hôtel de passe, le spectacle d'un couple insolite de clochards dans la nuit, la rencontre d'une folle qui hurle « cocorico » sur un quai de métro. Tout cela *dragué* très loin, très profond.

Cogner

Dominique Rolin traverse ces images, statue altière, figure de proue, assaillie, menacée, entamée de toute part. Est-ce pour son intégrité qu'elle se bat, est-ce pour l'unité de sa personne ? En tout cas, le match est sans pitié, sans concession. Il se termine par des coups de poing, dans la figure, très durs. *Deux* et *Un* en sortent-ils (elles) indemnes ? Difficile à dire. Mais le texte qui sort de leur pugilat ne saurait être supprimé, effacé. Car alors : « Deux *serait découpé en deux. Nous serions ainsi réduites, toi et moi, au* Un, *suprême assimilation du vide. Ce qui nous acculerait sur l'heure à la mort : il nous est radicalement impossible de vivre sans piétiner l'organisme de l'autre, pas vrai, ma petite ?* »

RAYMOND JEAN.

André Dhôtel

Malices aux pays des merveilles

★ LE TRAIN DU MATIN, par André Dhôtel. Editions Gallimard, 280 pages, 35 F.

C'EST un roman et c'est un conte. Le merveilleux s'y mêle à l'enquête (presque) policière. Dès les premières lignes on pénètre dans un monde à part — celui d'André Dhôtel — entre fraîcheur, malice et brusques ouvertures sur un univers féerique ou inquiétant.

La vie est là, simple et tranquille, dans une plaine monotone de l'Est, sous un ciel qui n'en finit pas. Il n'arrive rien. On devrait s'ennuyer du côté de Rethel... On s'enchante à des aventures minimes, à des reflets fugitifs. Il arrive, pourtant, qu'une cassette de bijoux — improbables — s'égare ou qu'une jeune fille tombe d'un train. Un amnésique, un ahuri marginal marchent ensemble tout au long d'une voie où ne passe chaque jour qu'un seul omnibus. Ils sont, ensemble, dans le cœur et la tête — sans le savoir vraiment — des images de jeunes filles dont les sourires ressemblent à ceux d'un camée, disparu lui aussi. Ils les trouveront, bien sûr, ces mystérieuses, ces lointaines qui vivent à côté d'eux dans un cercle de villages tout proches. Les contes finissent bien.

En vérité, dit l'un des personnages — ou bien l'auteur, — « si l'on songeait à tous ces mouvements qu'il y a dans les peuples et à toutes les idées qui se publient sur le sort de l'humanité et sur le savoir, l'affaire présente était prodigieusement mince ». *C'est vrai. Mais parmi ces destins de café de la Gare et de salons désuets, la poésie et la vie sont là, chez elles : rêveries douces et puis éclairs brutaux, brumes incertaines et, tout à coup, cruautés imprévues, questions qui troublent. C'est riche.*

André Dhôtel — ce jeune auteur de quarante-sept livres et de plus de soixante-dix ans — n'en finit plus de se renouveler avec des histoires qu'on pourrait croire toujours les mêmes. Maître de son jeu sans avoir l'air d'y toucher, il s'offre au moment choisi quelques clins d'œil de connivence. Malices au pays des merveilles, façon de dire qu'il ne veut pas jouer au mage, même quand il fait se lever, au détour d'une phrase légère, les questions majeures de la vie des hommes et la poésie avec un grand P.

JEAN RAMBAUD.

ECHOS ET NOUVELLES

Anniversaire

— LE CENTENAIRE DE RAINER MARIA RILKE sera célébré cette année. L'écrivain était né le 4 décembre 1875. Premier signe de cette importante commémoration, une conférence de Maurice Zermatten, ancien président de la Société suisse des écrivains : « Les dernières années de Rilke. Pourquoi la Suisse ? » (Le mercredi 9 avril à 17 h., à la Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, Paris).

Anthologie

— UNE ANTHOLOGIE DE LA CHANSON OCCITANE est en préparation aux Editions Maisonneuve et Larose (11, rue Victor-Cousin, Paris-5e). 157 chansons d'Auvergne, Béarn, Comté de Foix, Gascogne, etc. sont recueillies par Cécile Marie, auteur de plusieurs émissions à l'O.R.T.F. Chacune est présentée avec la musique version « patoisante », graphie normalisée et traduction française. (En souscription jusqu'au 20 juin ; 70 F l'édition courante).

Colloque

— LE CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES MARXISTES organise les 12 et 13 avril 1975 au palais du Luxembourg, salle Médicis, un colloque sur « la situation de la littérature, du livre et de l'écrivain », avec la participation de Catherine Claude, Robert Escarpit, Roger Châteauneu, Jean-Pierre Faye, Robert Estivals, Jacqueline Gascuel, Raymond Jean. Le samedi matin sera consacré à la littérature, le samedi après-midi à l'édition et à la diffusion, le dimanche matin aux écrivains.

Prix

— POETHRE est une association culturelle de la ville de Troyes. Récemment, elle a organisé un concours national de poésie ayant pour thème : Poésie et peinture. Le prix a été remis à Henry Colombani pour son recueil inédit « Paysage pour mémoire ». Le lauréat, outre le montant du prix, doit recevoir une toile du peintre troyen Alain Gendron. Les meilleurs textes ont été publiés dans une revue disponible au siège de Poethre (34, rue du Printemps, Troyes).

— UN PRIX THYDE-MONNIER de 10 000 F est créé à la mémoire de la romancière, grâce aux fonds laissés par elle à la Société des gens de lettres. Deux bourses de 7 500 F chacune sont instituées également pour des auteurs aux ressources précaires.

Le prix sera attribué à des ouvrages (roman, essai, poème) publiés dans les deux dernières années ; les bourses sur présentation de candidatures.

Livres et dossiers sont à adresser avant le 10 avril à la Société des gens de lettres, Hôtel de Massa, 38, faubourg Saint-Jacques, Paris (14e).

— L'ACADEMIE DE BRETAGNE décernera ses prix en mai prochain : l'un, national (2 000 F), est destiné à un roman d'un auteur de langue française ; deux autres prix (1 500 F), sont réservés à des écrivains de Loire-Atlantique ou à des ouvrages prenant pour cadre ce département. Les livres édités en 1974 ou 1975 doivent être adressés en cinq exemplaires, avant le 1er mars au chancelier de l'Académie (104, rue Gambetta, Nantes).

Revues

— UNE NOUVELLE REVUE VOIT LE JOUR A MALAUCENE (84340). Elle s'intitule « Arfuyen » et publie dans son premier numéro (trimestriel) des textes et poèmes de René Crevel, Max Jacob, Yves Bonnefoy, Henri Bosco, Joseph Delteil, André de Richaud, accompagnés d'illustrations (dessins et photos) de Jean Lurçat, Raymond Mason, Victor Vasarely et Max Ernst. Les quatre numéros : 60 F. Chaque numéro peut être acheté séparément : 17 F.

— LA REVUE TXT, ouverte aux recherches d'avant-garde, reprend son cours après deux ans d'interruption et publie son numéro 6-7. Au sommaire, des textes de Francis Ponge, Denis Roche, Edoardo Sanguinetti, Hubert Damish (abonnement 4 numéros, 50 F. 23, rue du Nivernais, Rennes).

— LA REVUE « L'ANTI-MYTHES » publie dans son numéro 9 un long entretien avec Pierre Clastres, auteur de « la Société contre l'Etat ». (2 F. Diffusion : librairie des Deux-Mondes, 10, rue Gay-Lussac, Paris. Directeur de la publication : F. Berthout, 30, rue des Jardins, 14000 Caen.)

— RECTIFICATIF. — Les péricopes bibliques. Un lecteur, M. Hughes Noël, de Noyon, nous signale que nous avons fâcheusement déformé en « périscopes » ces fragments découpés dans la Bible par les exégètes.

Joe Bousquet ou le rêve fait homme

★ L'HOMME DONT JE MOURRAI, de Joe Bousquet. Editions Rougerie, 11, rue des Sapeurs, 87000 Limoges.

CHAQUE inédit de Bousquet — *l'Homme dont je mourrai*, éclairé par une belle préface de Ch. Augère, le confirme encore — oblige au même effort d'accommodation pour pénétrer dans son autarcique univers. Nous sommes, d'entrée, prévenus : « ... *je dois convenir que je n'ai pas de semblables* ».

On retrouvera dans ce nouveau « journalier » la plupart des thèmes patiemment élaborés depuis ce maître livre qu'est *la Tisane de sarments* : le regard aliéné dans la personne ou la chose regardée, la révélation de soi par l'amour, la démiurgie poétique capable de « changer l'ordre du monde », la prescience d'événements porteurs d'un destin par avance scellé. On y lira la tragique prophétie de l'enfant Bousquet cloué par une typhoïde, dans une version allégée d'un épisode-clé déjà conté dans *la Neige d'un autre âge* et *Au pays des armes rouillées* : « *Je vois un poète malade dans une pièce où il fait très noir... Des femmes l'entourent... Des poèmes...* »

L'homme de cinquante ans recrée ses sensations enfouies ; mais ce trouvère de la mémoire est le plus anti-proustien de nos écrivains : il ne se réfugie pas dans ses souvenirs pour déserter sa blessure ; il lui demande des pilotis sur quoi bâtir un « homme neuf ».

Recueil de « moucheries » d'où l'anecdote, dévoyée, devient matière à tableautins à la manière du *Médisant par bonté* ; de contes miniatures comme *Amarante et Muette*, allégories de son aventure spirituelle.

Rien que nous ne sachions. Mais, jamais, Bousquet n'avait atteint un tel accent de sereine effusion — si ce n'est dans sa *Correspondance*, — autant de maîtrise dans la jointure du dire et du vécu pour retrouver le « rapport de l'homme avec lui-même ».

Voici vingt-cinq ans que Bousquet rejoignait « son frère l'ombre ». Il commence à peine à naître pour nous.

CHARLES BACHAT.

LETTRES

AUTOCRITIQUES AMÉRICAINES

Le témoignage sur la C.I.A. de MM. Marks et Marchetti

D'utiles révélations et beaucoup d'innocence

★ « La C.I.A. et le culte du renseignement », de Victor Marchetti et John D. Marks. Traduit de l'américain par Guy Durand. Laffont, coll. « Notre époque », 363 p., 40 F.

LA C.I.A. a les mains sales. Le livre de MM. Victor Marchetti et John Marks montre que cette évidence recèle encore bien des secrets.

Personne n'ignore le rôle que « l'agence » a joué au Guatemala en 1954, à Cuba en 1961, à Saint-Domingue en 1965, au Vietnam depuis que les Américains y sont présents. Mais sur d'autres affaires, moins connues, les auteurs apportent de très intéressantes précisions, dans la mesure où la censure dont leur livre a souffert le permet. La liste des interventions de la C.I.A. est longue. Elle va du Pérou à l'Indonésie, de l'entretien d'une armée de mercenaires au Laos à la mort de « Che » Guevara en Bolivie (une fin que l'agence aurait voulu éviter, semble-t-il), des ballons chargés de tracts et lâchés au-dessus de la Chine populaire à l'organisation d'une « contre-révolution » sans espoir au Tibet, sans oublier l'appui accordé au président Mobutu du Congo.

Les passages consacrés au Chili restent, bien sûr, les plus brûlants. Les plus énigmatiques aussi, car le texte, à cet endroit, est véritablement dépecé par les ciseaux du censeur. On reste perplexe devant la page *40, qui ne compte plus qu'une* dizaine de lignes du texte original, le reste étant présenté ainsi : « (Censuré) *Henry Kissinger, membre le plus important de la commission 40, lors de la réunion concernant le Chili* (censuré). *Au cours des deux mois qui suivirent, avant que le Congrès chilien ait officiellement approuvé l'élection du président Allende* (censuré). » La phrase mentionnant *le secrétaire d'Etat américain a été réinsérée* dans le texte à l'issue d'un procès entre l'éditeur et la C.I.A. Maintenant que les efforts faits par les Etats-Unis pour empêcher la ratification de l'élection de Salvador Allende sont connus — en partie grâce au directeur de la C.I.A. lui-même, — on meurt d'envie de savoir quel a été le rôle exact de M. Kissinger, président du Conseil *national de sécurité de la commission* 40, groupe interministériel chargé du contrôle des opérations de la C.I.A. Les passages supprimés le concernent-ils, le compromettraient-ils gravement s'ils étaient publiés ? En laissant en blanc l'espace correspondant aux censures, l'éditeur aiguise au plus vif la curiosité du lecteur qui, pour paraphraser Mallarmé, subit l'envoûtement de ce « *vide papier que la blancheur défend* ».

Le meilleur du livre tient dans cette alternance d'omissions et de révé*lations. Car le propos d'ensemble* est assez ambigu. Les auteurs affichent leur volonté de dénoncer le « culte du renseignement », qui correspond pour eux à une perversion de la mission initiale de la Central Intelligence Agency. Mais au long du livre, on a quelque peine à savoir s'ils souhaitent purement et simplement que soit supprimée toute espèce d'opération clandestine, ce qui est *pour le moins utopique*, ou que la C.I.A. redevienne ce qu'elle était selon eux à ses origines, une maison très-comme-il-faut, fréquentée par la fine fleur des universitaires de la côte Est, qui analysaient dans leurs bureaux de Washingon les données de la politique étrangère et laissaient les basses besognes aux classes inférieures, militaires de préférence.

Le culte du renseignement

Le culte du renseignement, pour Marks et Marchetti, « *a pour objectif de soutenir de façon clandestine, et généralement par des moyens illégaux, la politique étrangère du gouvernement des Etats-Unis, et de contenir simultanément l'expansion de son ennemi juré — le communisme. Ce culte a traditionnellement entretenu l'espoir de promouvoir un ordre mondial dominé par l'Amérique* ». Pour eux, si le président Harry Truman a dissous l'O.S.S., c'est parce qu'il estimait que l'on ne pouvait tolérer en période de paix des opérations paramilitaires, l'emploi de méthodes de guerre psycho*logique et de manipulation politique*. Ce qui ne l'empêcha pas, reconnaissant « *la nécessité d'un organisme permanent, chargé de la coordination et de l'analyse de tous les renseignements rassemblés par les soins des divers départements ministériels* », de créer en 1947 la C.I.A. Mais le petit homme tranquille du Missouri éprouva aussi le besoin de créer l'O.P.C. *(Office of Policy Coordination) pour organiser les premiers* programmes d'action clandestine *(covert operation)* de l'après-guerre. La C.I.A. ne devait servir que de couverture à ce service des mauvais coups. En 1951, le directeur de la C.I.A., le général Walter Bedell-Smith, dans le but de mieux contrôler tous les renseignements, intégrait l'O.P.C. à la C.I.A. L'âge d'or était révolu, les méchants se trouvaient de nouveau au milieu des bons.

C'est à partir de cette époque, semble-t-il, que certains jeunes intellectuels (la C.I.A. recrute de préférence ses « hommes d'avenir » dans les universités) ont commencé à douter de la « moralité » des actions menées par la C.I.A. La guerre du Vietnam et la prise de conscience qu'elle causa aux Etats-Unis n'ont fait qu'accroitre ce malaise, entraînant la démission de certains jeunes analystes ou agents en poste, comme MM. Marks et Marchetti ou Philip Agee (1). Leur contestation n'a pas eu d'effet : les directeurs successifs de la C.I.A. se sont t o u j o u r s plus intéressés, à les en croire, aux opérations qu'à l'analyse, et les présidents, au lieu de tenter de « faire le ménage », ont renforcé les pouvoirs de la C.I.A. Ce pessimisme est encore accentué par la certitude — et sur ce point l'argumentation du livre paraît solide — que les efforts américains pour implanter des espions en Union soviétique — là où ils en auraient eu le plus besoin — ont généralement échoué et que les seuls renseignements vraiment intéressants obtenus par Washington sur ce pays ou sur la Chine ont été fournis par des satellites-espions.

Un monde kafkaïen

La description du traitement des informations donne l'impression d'un monde kafkaïen, où vingt rapports sur les mêmes faits sont rédigés par vingt services différents pour, en définitive, n'être que très rarement lus par les autorités compétentes, auprès desquelles ils arrivent en général trop tard. La surabondance du personnel, le gaspillage et l'inefficacité des services de renseignements, la résistance des différentes chapelles ou services, qui rend l'ensemble à peu près ingouvernable, tout cela est raconté avec détail et humour.

Voilà donc un organisme déjà handicapé, qui a été ravi à lui-même pour être livré aux politiciens et aux « animaux » (c'est ainsi que l'on nomme parfois, chez les bien-pensants de l'organisation, les mem*bres de la division des opérations* spéciales), ce qui est, on n'en doute pas, bien dommage. Les auteurs s'accommoderaient de ce qu'ils appellent des « *crimes bureaucratiques : conspiration, achat de conscience, corruption* », « *un jeu qui conserve au fond l'aspect honorable d'un sport de gentleman* ». En revanche, écrivent-ils, « *le spécialiste des opérations paramilitaires n'est au fond qu'un gangster qui utilise la violence et s'impose par la terreur* ».

Y a-t-il une telle différence de qualité entre l'action « propre » qui consiste à « déstabiliser » par des financements bien placés un régime socialiste au Chili, pour livrer le pays à la torture et à la répression, et l'action « sale » qui consiste à faire intervenir les « marines » ou à faire assassiner un dictateur qui a cessé de plaire ?

Cette dialectique de l'innocence et de la faute a quelque chose de délicatement jésuite dans sa définition de l'« intention pure » L'information secrète devrait être « *parfaitement équilibrée dans ses perspectives et présentée très objectivement* », et ne jamais « *en n'importe quelle circonstance recommander l'adoption d'une ligne d'action définie* ». Propre dans sa vie, l'espion devrait donc aussi se garder d'avoir de mauvaises pensées. Sans doute, aucun président n'a limité le rôle de l'agence, au contraire, et les quelque c e n t cinquante propositions de contrôle de la C.I.A. émanant du Congrès sont restées sans effet. Cela prouve, estiment les auteurs avec une candeur au-delà de tout éloge, que « *les dirigeants des Etats-Unis n'en sont pas encore arrivés au point de renoncer à toute intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats et à laisser les événements suivre naturellement leurs cours* ». « *Il est temps pour les Etats-Unis de conduire leurs actions à l'étranger à visage découvert et de se distinguer par l'exemple et par le prestige plutôt que par les manipulations.* »

Comme on le voit, ce livre est distrayant à bien des égards. Il n'en reste pas moins d'une lecture *fort utile pour ses révélations*, sa description des mécanismes internes de la C.I.A. et son exposé sur l'importance du matériel technique dans l'espionnage moderne.

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) Le livre de Philip Agee, paru en Angleterre sous le titre *Inside the Company : C.I.A. Diary*, sera publié en septembre par les Editions du Seuil. Ce journal d'un agent qui a *été plusieurs années en poste* à Quito et Montevideo est peut-être plus gênant encore pour la C.I.A. que le livre de Marks et Marchetti. Car, s'il contient moins de détails pittoresques, il révèle toute une méthode de travail sur le terrain. Le directeur de la C.I.A., M. Colby, fait actuellement beaucoup d'efforts pour empêcher la publication du livre aux Etats-Unis, après avoir essayé de faire passer M. Agee pour un agent du K.G.B. puis de Cuba.

« Bains de sang » de Noam Chomski ou l'art d'accommoder les massacres

★ BAINS DE SANG, de Noam Chomski et E. S. Herman. Traduit par Marie-Odile Faye, précédé d'un texte de Jean-Pierre Faye « l'Archipel Bloodbath ». Revue « Change ». Ed. Seghers-Laffont, 196 p., 29 F.

LA revue *Change* publie la traduction d'un texte écrit par le professeur Noam Chomski en 1973, mais que l'éditeur américain a depuis gardé sous le boisseau pour des raisons politiques. Avec l'honnêteté d'un grand penseur, M. Chomski dévoile les manipulations qui ont permis aux autorités américaines de tirer un parti militaire et idéologique des massacres de civils — bains de sang — qui se sont produits au Vietnam et ailleurs Ce petit livre apporte trop de preuves sur l'importance des moyens mis en œuvre pour accréditer ce qui était la vérité du Pentagone et trop d'exemples du moralisme exhibitionniste de Washington pour que le lecteur ne partage pas la conclusion de l'auteur : « *D'autres régimes de terreur ont peut-être été aussi brutaux que celui de Thieu et de Washington dans leurs assauts contre la dignité humaine et contre la vie. Il n'en est certainement pas qui aient été aussi hypocrites.* »

Pour les militaires américains, le problème des bains de sang est simple. Quand ils sont commis par les « alliés », ils sont constructifs, et néfastes quand l'adversaire en est tenu pour responsable. Certains peuvent être ainsi « *bénins et constructifs* » (les qualificatifs sont de l'auteur) : en Thaïlande, en Indonésie et aux Philippines. D'autres massacres, évidemment moins bénins, sont jugés tout aussi positifs. C'est le cas du Vietnam, où des opérations de pacification ont coûté la vie à des dizaines de milliers de civils. M. Chomski analyse plusieurs de celles-ci en détail, comme celle qui portait le nom sinistre de Speedy Express, l'action des mercenaires coréens ou l'opération Phœnix. Cette dernière était une campagne de « *contre-terreur sélective* » destinée à porter le fer dans les « *infrastructures vietcongs* » (l'armée américaine désignait ainsi leurs agents ou supposés tels). Grâce à cette opération, le gouvernement de Saigon a pu revendiquer la mort de 40 994 civils « *suspects d'être des ennemis* », entre le commencement de l'opération en août 1968 et le milieu de l'année 1971.

Le responsable de cette œuvre civilisatrice n'était autre que M. Willian Colby, actuel directeur de la C.I.A. M. Colby a reconnu devant une commission du Congrès qu'il ne savait pas très bien qui il avait fait tuer, compte tenu des personnes qui avaient pu être « *identifiées à tort* ». « *Du moins*, affirmait-il, *Phoenix a-t-il réellement amélioré la contre-terreur de marque U.S.-Saigon par son profond souci du renseignement adéquat et le soin qu'il consacre à une justice sévère.* » On croit rêver, mais on imagine que, s'il y a eu effectivement une « *contre-terreur de marque U.S.-Pinochet* », elle n'a pu que bénéficier de ce galop d'essai.

La propagande américaine a fait aussi un usage abondant de ce que M. Chomski appelle des « *bains de sang néfastes et mythiques* ». Néfastes cette fois, car il s'agit d'exactions attribuées aux Vietcongs et aux Nord-Vietnamiens. Pour l'auteur, ces crimes sont en grande partie mythiques, parce que révélés par des sources partiales — la C.I.A. ou le ministère de l'information de Saigon — et parce que les chiffres donnés par la Maison Blanche ont constamment varié. M. Chomski reconnaît cependant que des erreurs ont pu être commises par le mouvement communiste, notamment au cours de la réforme agraire dans les années *50* ou lors des « massacres de Hué » en 1968.

Le livre de M. Chomski ne contient pas de révélations, sa documentation provient entièrement de sources accessibles au public, et peut-être pensera-t-on qu'une analyse vieille de presque trois ans n'a qu'un intérêt relatif. Sa traduction en français redonne pourtant audience à un livre dont la diffusion a été étouffée aux Etats-Unis, et elle prend, à un moment où la guerre est plus dure que jamais au Vietnam, valeur de mise en garde. — A.-M. C.

Une grande réédition : « Sans patrie ni frontières »

Les tribulations d'un agent du Komintern

★ SANS PATRIE NI FRONTIERES, de Jan Valtin, postface de Jacques Baynac. J.C. Lattès, 724 p., 54 F.

JAN VALTIN, de son vrai nom Richard Krebs, était marin, et marin de Hambourg, cette citadelle du prolétariat allemand en 1917 La vague révolutionnaire qui balayait le monde en fit un communiste et l'emporta. Il livra bataille chez lui au vieux monde pourri, puis alla porter les brûlots de la rébellion en Amérique et aux Philippines, à Anvers, à Changhaï et au Havre, en Angleterre et en Scandinavie, partout où il y a un port, des quais et des bateaux. Il devint un des principaux responsables de l'organisation maritime du Komintern.

La raison des attaques

Il connut toutes les polices, et la prison de San-Quentin, après un attentat, manqué d'ailleurs. Mais le point culminant de cette existence tourmentée est sans doute le moment où, prisonnier des hitlériens, il reçut de l'organisation clandestine l'ordre de passer à la Gestapo pour le compte de la Guépéou.

On imagine sans peine ce qu'une telle biographie fournit de dossiers de police à utiliser contre Valtin, pour peu qu'on les isole de leur contexte. Ses adversaires n'y ont pas manqué, alléguant pour le disqualifier que l'auteur de « Sans patrie ni frontières » avait été « un agent hitlérien ».

On imagine également qu'elle ne peut guère être exempte d'erreurs. Sans doute parce que dicter d'un jet huit cents pages à ce point bourrées de faits, sans notes et sans documents, n'est pas une entreprise aisée. Peut-être aussi parce que, le livre ayant été rédigé avec l'aide d'un autre auteur américain, non engagé dans les événements du récit, mais plus sensible à ses aspects sensationnels, des fioritures ont dû être ajoutées çà et là.

Dans l'ensemble pourtant, le livre a remarquablement supporté l'épreuve du temps. Sur bien des points qui pouvaient, lors de sa parution, paraître étonnants, parce que se rapportant à des personnages alors peu connus ou parce que les événements eux-mêmes n'étaient pas encore placés dans leur véritable perspective, de nouveaux documents ou de nouvelles études ont apporté confirmation.

Ainsi, on comparera avec fruit « Sans patrie ni frontières » à l'exhaustive « Révolution en Allemagne », de Pierre Broué (1). Le travail de l'historien confirme la vision du témoin, de l'acteur. Comment comprendre, sans lire ces pages brûlantes, la folle stratégie du parti communiste allemand devant l'hitlérisme, la politique antisocialiste, la lente dégradation du mouvement révolutionnaire jusqu'au suprême affrontement, la passivité des masses, l'écrasement des meilleurs ?

L'opinion d'un philosophe allemand

Mais le mérite premier du livre de Jan Valtin, celui qui, au fond, devait lui être le moins pardonné, est d'avoir décrit avec une sorte d'ingénuité, en racontant simplement son propre itinéraire, le mécanisme du détournement du mouvement révolutionnaire au profit d'une nouvelle aristocratie de la violence, de la délation et de la peur. Voilà pourquoi il fait toujours scandale : il lève en permanence un voile que d'autres s'appliquent en permanence à maintenir.

C'est ce que le philosophe allemand Karl Korsch, lui aussi acteur de la révolution allemande, ancien ministre de la justice dans la commune de Thuringe, député au Reichstag et membre de la IIIe Internationale, avait bien vu : « La majeure partie du livre de Valtin est une description valable des déformations réelles qui doivent advenir au mouvement révolutionnaire devenant étranger à son objectif initial et à ses racines dans la lutte de classes... Il a dévoilé l'authentique histoire d'un complot immense, dont les détails, grâce au respect d'une discipline rigoureuse et précise, étaient seulement connus d'un petit nombre de personnes directement impliquées, la plupart d'entre elles étant mortes sans avoir laissé leurs Mémoires... Il retrace jusqu'à l'amère fin l'enchaînement qui a contribué à la défaite complète du mouvement le plus révolutionnaire de notre époque et à l'éclipse temporaire de tous les mouvements ouvriers indépendants par un crépuscule de désespoir. » (2).

« Je crois encore malgré tout »

Telle est en effet la tragédie de notre temps, celle qui a donné ces héros meurtris et amers qui portent sur le monde le plus étonné des regards, inquiets d'avoir été les instruments de leur propre mystification, enfants perdus d'un rêve si près de devenir réalité, rescapés d'une aventure qui mariait chaque jour la mort héroïque et le coup bas.

Hommes doubles au sens déchiré du mot. La phrase de Jan Valtin renvoie sans cesse l'image de celui en qui la défaite le change, à celui qu'il a toujours préféré être. Il en fait une fois l'aveu : « J'avais lutté pour la révolution prolétarienne, en laquelle je crois encore, malgré tout. » Il jette un mot, un paragraphe entier qui creuse l'écart, qui est déjà d'un autre. Mais il revient à ceux en qui il se reconnaît toujours, comme le petit imprimeur roumain qui disait à sa femme, la lumineuse Firelei : « Nous sommes tous des morts en sursis, et cependant nous ne pouvons déserter, sous peine de mourir de honte. La nuit, les visages de tous ceux qui ont disparu nous hantent, derrière leurs barreaux de fer, et nous empêchent de dormir. »

Et le petit Roumain meurt. Et Firelei meurt. *Et commence le long chemin de ceux pour qui* être fidèle, c'est comprendre et voir.

PAUL GILLET.

(1) Editions de Minuit, 1971.
(2) Cité par Jacques Baynac dans la postface de la nouvelle édition de « Sans patrie ni frontières ».

CORRESPONDANCE

A propos d'un récent jugement

Après la décision de M. Jean Regnault, vice-président au tribunal de Paris, ordonnant le 26 mars la suppression au profit de M. René Cance, ancien député communiste de Seine-Maritime, de certains passages du livre Sans patrie ni frontières, *(le Monde du 28 mars), nous avons reçu de Me Joe Nordmann, avocat de M. Cance, une lettre indiquant notamment :*

Les Editions Jean-Claude Lattès présentent leur nouvelle édition de *Sans patrie ni frontières* publiée sous le nom de Jean Valtin, vingt-trois ans après sa mort, comme « *traitant de l'actualité politique contemporaine* ». La formule peut surprendre (...).

Aux termes des jugements rendus par le tribunal correctionnel du Havre le 28 avril 1949, confirmés par la cour de Rouen, une simple enquête faite au Havre permettait de constater le caractère imaginaire des passages mettant en cause M. et Mme Cance sans même, précisent les juges, qu'il fût « *besoin de vérifier le crédit que méritait l'ouvrage d'un auteur au passé équivoque, inquiétant, aventureux et tourmenté* ».

Les Editions Lattès, qui persistent à publier les passages présentant M. Cance comme agent de liaison de Valtin, étaient parfaitement au courant des décisions de justice rendues, ce que souligne l'ordonnance faisant droit à la demande de suppression.

Cette demande ne visait pas un récit de caractère autobiographique, même entaché d'erreurs, mais une invention délibérée.

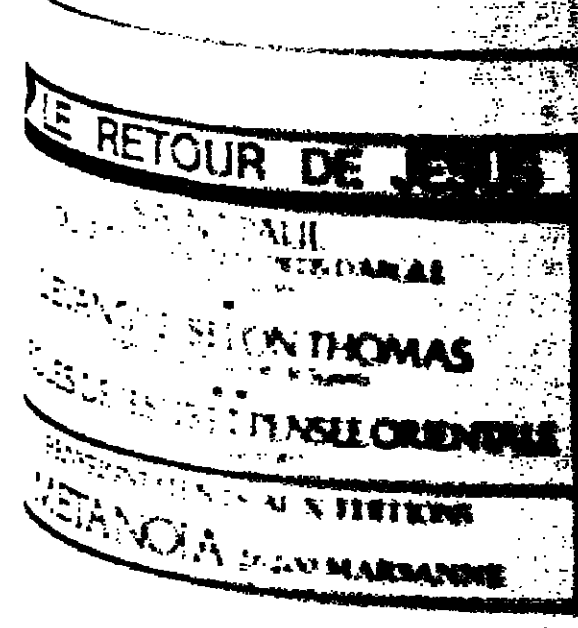

LETTRES ÉTRANGÈRES

DEUX ÉCRIVAINS ARGENTINS

Manuel Puig entre le laboratoire et Hadley Chase

★ LES MYSTERES DE BUENOS-AIRES, traduit de l'espagnol par Didier Coste. Editions du Seuil, 221 p., 29 F.

A la différence de son aîné Bioy Casares, Manuel Puig ne lit, dit-on, presque pas. Typique en cela de la génération à laquelle il appartient — il a à peine quarante ans, — sa culture est façonnée par le cinématographe. Puig a d'ailleurs travaillé avec Zavattini, à Rome, avant de s'embarquer pour New-York en 1962, avec en tête l'idée d'un film. C'était *la Trahison de Rita Hayworth*. Le scénario devint un premier roman. Gallimard le publia, en français, en 1969, quatre années après l'éditeur en langue espagnole, Seix Barral.

Puig y disait l'aliénation d'un milieu populaire argentin, provincial. Aux méfaits de la superstition et de la religion s'ajoutaient ceux d'une culture mal assimilée, détournée : celle du cinéma *made in U.S.A.* L'âge d'or d'Hollywood, de l'entre-deux-guerres au début des années 50. Jean Harlow, Greta Garbo ou Rita Hayworth, autant d'« héroïnes » que l'*homo argentinus* intégrait plus ou moins sainement à sa mythologie personnelle. Malheureusement pour lui, la lutte entre ce système de valeurs empruntées et la réalité quotidienne, souvent minable, se soldait par un progrès de sa frustration. Pour le flic ou la petite bonne du coin, pas de doute possible : Rita Hayworth avait trahi.

Vint ensuite *le Plus Beau Tango du monde* (1). Puig y approfondissait le déchiffrement des mentalités provinciales, dans cette même période rétro. Un arsenal de médisances, d'amertumes, de détresses colmatées comme des digues de sable enfantines, entourait en une sorte de chœur larmoyant le personnage central qu'on aurait dit sorti du plus mélo, du plus sirupeux des tangos de Carlos Gardel. Le récit devenait la complainte d'un beau tuberculeux, bourreau des cœurs local qui s'en allait de la poitrine comme une jeune fille romantique.

Du vrai roman-feuilleton. Avec, au-delà des clichés pastichant la sensiblerie et l'affabulation, quelque chose comme une pitié retenue pour la solitude humaine, l'enfermement des êtres, victimes moins d'eux-mêmes que des structures abêtissantes d'une culture non choisie mais subie comme un opium.

Avec *les Mystères de Buenos-Aires*, le propos de l'auteur est à la fois plus général et plus distancié. Le mythe destructeur, c'est la civilisation américaine tout entière, le dollar, le modernisme, le coca-cola. Gladys, l'héroïne, subit la fascination des Etats-Unis, au point d'altérer ses dons créateurs — elle est sculpteur — en travaillant, à plein temps, pour gagner de quoi s'y installer. Elle y perd finalement un œil et sa fraîcheur. Elle en revient imprégnée de stéréotypes mentaux et linguistiques, ceux, bien sûr, des magazines féminins (*« suis-je une beauté instinctive ou une beauté existentielle ? »*).

Gladys a disparu

Jalonnée d'échecs sexuels et de dérapages sentimentaux, son existence névrotique, suicidaire, risque de se terminer prématurément à Buenos-Aires, où elle est retournée se soigner.

Gladys a disparu. Autour d'elle, peu d'hommes. Le plus inquiétant : un critique d'art, aux allures de tueur de la pleine lune, avec des états d'âme que ni la psychanalyse ni la réussite professionnelle n'ont pu décomplexer. Traumatisé par un meurtre de jeunesse, jamais avoué, jamais puni, il se débat entre sa relative impuissance sexuelle, sa culpabilité et son sadisme latent. Il est aussi aliéné qu'elle : va-t-il ou non tuer Gladys ?

La manière de Puig est variée. Ayant horreur du récit linéaire comme d'autres du vide, il emploie pour développer l'argument de son roman de multiples biais, de nombreux registres. Il oscille du ton le plus détaché — constats de police, avis de décès, rapport d'autopsie (autant de chefs-d'œuvre de la prose administrative) — au ton le plus délirant : fantasmes meurtriers ou sexuels des personnages, monologues cauchemardesques (véritable *« streams of inconsciousness »*, très réussis). En passant par le collage de faits divers empruntés aux journaux, les conversations téléphoniques dont on n'entend qu'une voix — quand ce n'est pas leur version sténographique. Sans oublier de minutieux inventaires qu'on croirait sortis d'un roman de Robbe-Grillet : une scène dans une pièce, figée, prise en coupe et mise à plat, mot après mot.

Le tout *monté* selon une structure policière avec énigme et suspense qui retient jusqu'au bout. Du roman policier rétro lui aussi, style Hadley Chase (fin des années 40) qui jouait, comme Puig, avec des personnages paumés, irrationnels, névrotiques.

Les crocodiles ont raison...

Un bel emballage. A quoi s'ajoutent en épigraphe à chaque chapitre, ne prouvant rien mais éclairant tout, parce qu'elles font partie intégrante de la vision de Puig, des séquences de film. Comme il les aime, défilent une fois de plus Garbo en *Dame aux camélias*, Marlène en *Agent X-21*, Lana Turner dans *les Folies de Ziegfeld* se demandant *« pourquoi les hommes qu'on désire ne sont pas comme on désire »* (1), Dorothy Lamour en *Princesse de la jungle*, chantant, en s'accompagnant sur son ukulélé, *J'ai peur de l'obscurité*, ou Joan Crawford, dans *le Calvaire d'une mère*, déclarant qu'en fin de compte *« les crocodiles ont raison de manger leur progéniture »*. Petite anthologie délectable !

Tant de brio, tant d'artifice, tant de froideur, font peur. A moins qu'ils ne soient le masque de l'identité secrète du créateur et de ses créatures. Après tout, si Puig a si peu de pitié pour les midinettes, pour les marionnettes, c'est que peut-être il redoute d'en éprouver trop pour lui-même ?

FRANÇOISE WAGENER.

(1) *Lettres nouvelles*, 1972. Voir « le Monde des livres » du 4 août 1972.

Vingt-cinq ans après « l'Invention de Morel »

ADOLFO BIOY CASARES
ou le fantastique au soleil

★ DORMIR AU SOLEIL, traduit de l'espagnol par Françoise-Marie Rosset. Laffont, collection « Pavillons », 281 p., 34 F.

LE moins qu'on puisse dire, c'est qu'Adolfo Bioy Casares aime l'ambiguïté. Littérairement s'entend. Et c'est de famille. Son épouse, Silvina Ocampo, la cultive aussi. L'excellent recueil de « Faits divers de la terre et du ciel » (1) l'a prouvé : récits très jamesiens, construits en jeux de miroirs, où le réel et l'imaginaire entretiennent un dialogue doucereux, terrifiant.

Et ce n'est pas par hasard si Borges, amoureux lui-aussi des reflets et des labyrinthes, leur meilleur ami, leur complice dans leur croisade anti-académique, composa avec eux une « Anthologie de littérature fantastique » qui fit date. C'était en 1940.

La même année Bioy illustrait en maître moderne ce principe — Todorv l'énoncera trente ans après — selon lequel l'ambiguïté est le ressort du fantastique. Entre l'étrange et le merveilleux, « l'Invention de Morel » maintenait intacte, cent soixante-neuf pages durant, l'incertitude, l'hésitation du lecteur à s' « expliquer » ce qui se passait. Un chef-d'œuvre.

Avec « Dormir au soleil », le septième livre de Bioy traduit en français, nous sommes dans la veine de « l'Invention », à ceci près que l'écrivain a situé ce récit dans un lieu moins onirique. Hors, aussi, de son milieu social. Cet homme de culture, cosmopolite, nous livre, cette fois, un tableau de la vie dans un quartier populaire de Buenos-Aires. Une véritable « conversation piece » de faubourg.

Un horloger est marié à une femme plutôt névrotique. Il est de la race des maris inconditionnels, subjugués une fois pour toutes par une épouse plus forte qu'eux. Il la laisse se lier avec un dresseur de chiens au profil d'ex-nazi qui la conduit bientôt à l'asile psychiatrique voisin. Liaison de l'épouse avec l'Allemand ? Ou vraie rechute nerveuse ?

Vaguement inquiet, l'horloger continue de pantoufler le nez sur ses boîtiers malades, histoire de justifier son existence, au fond absurde, mais routinière, donc douillette. A condition d'éluder les vraies questions. En attendant, les petites rancœurs entre voisins, les combines de bistrot, les récriminations de la vieille servante, toute cette médiocrité venimeuse le rassure. Confort qui sera bousculé par un sentiment nu, nouveau, quand on lui rendra sa femme. Angoisse : elle n'est plus tout à fait la même.

(Dessin de JULEM.)

Acide comme du vinaigre, la voici devenue douce comme un sorbet. Qu'est-ce à dire ? Elle est guérie, lui répond-on. Elle est normale. C'est vous le malade. Oui, mais, comme dit le pauvre mari, « on peut aimer quelqu'un pour ses défauts ». Bref, c'est lui qu'on interne. Qui est fou ? Et que se passe-t-il dans cet asile ? Et à quoi sert au juste le chenil proche ? Il semblerait qu'on y pratique d'étranges vivisections, de non moins étranges transferts entre bêtes et hommes. Duel sans issue entre l'étrange — justement — et le familier...

Mais, au-delà, qui sait si, sous la plume très tenue, discrètement ironique de l'écrivain, il n'est pas l'expression symbolique d'autre chose ? Du renouveau, par exemple, souhaitable mais impossible, des relations d'un couple sclérosé ? Ou du courant d'air pur qui ne peut balayer l'aliénation petite-bourgeoise qu'au prix d'un fantastique, d'un absurde déchirement ?

F. W.

(1) Gallimard, « Du monde entier ». Voir « le Monde des livres » du 6 septembre 1974.

DOCUMENTS

Les immigrés dans leur vie et leurs luttes

★ LES IMMIGRES, Cedetim, Stock II, 220 pages, 22 F.
★ LA TRAITE DES PAUVRES, de Jean-Loup Daniel, Fayard, 230 pages, 29 F.

ON connaît les limites du secrétariat à l'immigration, récemment créé. Pourtant, il est vraisemblable que sans les actions entreprises par des travailleurs étrangers depuis 1968 — et quel que soit le jugement porté sur les formes qu'elles ont prises — un tel organisme n'aurait pas vu le jour. De même l'attention des autochtones n'aurait-elle pas été alertée. Et quand le phénomène de l'exploitation se révèle avec une brutalité particulière, quand des incidents souvent graves projettent de plus en plus fréquemment une lumière crue sur les conditions de vie et de travail de populations étrangères dont il est désormais convenu de dire que, sans elles, la France n'aurait guère connu la prospérité de ces quinze dernières années, peut-on écrire sur l'immigration des livres qui ne soient pas « engagés » ?

Deux ouvrages viennent de paraître sur ce thème.

La Traite des pauvres est un excellent recueil de reportages, dont le fil conducteur est précisé dans le sous-titre *Racolage et exploitation des travailleurs étrangers*. Le processus et les raisons de l'émigration y sont bien décrits, de même que l'exploitation dans le pays d'accueil. Le style, chaleureux et aisé, permettra sans aucun doute aux lecteurs habituellement rebutés par des enquêtes ou des études plus austères de mieux connaître l'un des graves problèmes de notre temps.

Ecrit par quatre membres du Centre d'études anti-impérialistes avec l'aide de militants immigrés, *les Immigrés*, sur un ton plus serein que beaucoup d'ouvrages similaires, met surtout l'accent sur la vie politique des travailleurs étrangers, au pays d'origine comme dans le pays d'accueil.

L'ouvrage se divise en trois grandes parties — la première, « L'immigration aujourd'hui », reprend en quelque sorte en les résumant les analyses déjà faites ailleurs (1).

Dans la seconde partie, les auteurs tentent d'apporter, par nationalité, une « Contribution à l'histoire politique des immigrations ». Malgré le manque d'unité, dû de toute évidence au fait que chaque chapitre a été écrit par un rédacteur différent, cette description, qui ne cherche pas à masquer les difficultés rencontrées par les militants auprès de leur propre communauté, est fort utile. On regrettera l'absence d'une analyse plus poussée des traditions culturelles et de l'organisation sociale de base des pays d'origine — même si leurs structures traditionnelles ont été plus ou moins brisées par la colonisation ou l'introduction du capitalisme. Ainsi comprendrait-on mieux le comportement souvent réticent à l'égard des syndicats ou des organisations politiques, que ce soit chez eux ou en exil, d'une majorité de travailleurs pour lesquels la conscience d'appartenir à une ethnie ou une nation l'emporte encore sur la conscience de classe. Seul le chapitre traitant des Africains aborde ce problème, même si l'on peut en discuter les conclusions.

Pour les lecteurs peu familiers de la presse d'extrême gauche, la troisième partie, « L'immigration et les immigrés dans les luttes sociales en France », est plus originale. Les auteurs ont su éviter — ce n'est pas leur moindre mérite — le ton triomphaliste si caractéristique des extrêmes gauches. Pourtant il s'en dégage une impression d'activités politiques et syndicales intenses que la réalité ne confirme qu'à demi et que contredit jusqu'à un certain point la partie précédente. En réalité, il semble bien que les luttes mises en avant reflètent davantage certains immigrés placés dans certaines situations que les immigrés en général.

Le retour au pays

L'objectif ultime des auteurs est la transposition de ces luttes dans les pays d'origine, afin que les causes profondes des départs économiques, donc politiques, puissent disparaître peu à peu. Ce qui pose un dernier problème. La plupart des actions menées en France ou ailleurs sont le produit de conditions inacceptables. Cela ne signifie pas obligatoirement « politisation ». Quand bien même l'on accepte ce terme, étant données les structures politiques, sociales et économiques des pays d'origine, dans quelle mesure cette politisation ce militantisme, ne régressent-ils pas au retour ? Surtout si l'on tient compte du fait que la plupart des immigrés vont chercher à entrer dans le secteur tertiaire une fois au pays. S'ils échouent dans leur entreprise, au lieu de se battre, beaucoup reprendront le chemin de l'exil. Les emplois industriels sont rares et ceux qui peuvent y accéder sont considérés comme des privilégiés.

Ce livre constitue un bon outil d'information. Peut-être permettra-t-il d'éviter un certain nombre d'erreurs favorisées par la méconnaissance des caractéristiques des diverses communautés. Maintenant que le mythe présentant les travailleurs immigrés comme le « fer de lance de la révolution » a cédé devant le poids des réalités, il est bon de réfléchir à leurs possibilités réelles de participation politique et syndicale aux luttes ouvrières dans un pays industriel avancé, et à ses limites conditionnées par trois facteurs : leur statut d'étranger, les raisons essentiellement économiques de l'émigration temporaire, et la conscience de leur exploitation. Un tel ouvrage contribue à cette réflexion.

JULIETTE MINCES.

(1) Cf. notamment B. Granotier : *les Travailleurs immigrés en France*, Maspero, 1970. J. Minces : *les Travailleurs étrangers en France*, Seuil, 1973.

SCIENCES HUMAINES

A LA DÉCOUVERTE DE THOMAS SZASZ

L'illusion de la folie

★ LE MYTHE DE LA MALADIE MENTALE, de Thomas Szasz. Traduit de l'anglais par Denise Berger. Editions Payot, 232 pages, 58 F.

VOICI près de vingt ans que Thomas Szasz, psychanalyste et professeur de psychiatrie à l'université de New-York, soutient dans une œuvre insolente, inventive et salubre que la « maladie mentale » n'existe pas, qu'elle est un mythe. Ce qui ne signifie pas, bien sûr, que Szasz *nie la réalité des phénomènes* auxquels ce terme s'applique. La misère humaine et la détresse psychique existent ; les conflits et la violence existent, la frigidité et l'impuissance existent. « *Quand j'affirme que la maladie mentale est un mythe*, écrit Szasz, *je dis simplement que ces problèmes ne sont ni médicaux ni mentaux.* »

Un psychiatre, professeur de surcroît, qui ne « croit » pas en la maladie mentale, qui brade la nosographie psychiatrique et qui qualifie les traitements psychiatriques de « crime contre l'humanité », voilà qui n'est pas si fréquent et qui mérite attention.

Toutefois, pour entendre l'enseignement de Szasz, il convient d'abord de faire le vide, de ne plus se laisser emporter par le *courant puissant de l'idéologie* médico-psychiatrique qui domine notre univers mental.

Spontanément, c'est vrai, nous interprétons nos problèmes dans le langage de la psychiatrie. « Dépressif », « schizoïde », « maniaque », « névrosé »... sont des termes qui font « tilt » dans nos petites têtes dès que le mal de vivre se fait sentir ou qu'autrui nous insupporte.

Comment ne pas voir, avec Szasz, qu'aujourd'hui le concept de « maladie mentale » sert principalement à occulter sans les expliquer les problèmes rencontrés dans les relations personnelles et sociales ? Bref, assez lâchement, nous avons pris l'habitude de nier les controverses morales, personnelles, politiques ou sociales en prétendant qu'il s'agit de problèmes psychiatriques ; c'est-à-dire en jouant le jeu médical.

Jouer ce jeu, comme le dit Szasz, est parfait pour des gens qui ne désirent pas réellement se rencontrer face à face, qui ne désirent pas réellement se comprendre *mutuellement*; c'est-à-dire pour une large proportion de la race humaine. « *Mais*, ajoute Szasz, *c'est une chose parfaitement inacceptable pour ceux qui désirent rencontrer leurs camarades humains comme des personnes et non pas sur la table d'autopsie ni derrière les portes closes de l'asile d'aliénés ou même allongés sur le divan analytique, mais face à face.* »

Se rencontrer face à face, c'est refuser d'escamoter les problèmes personnels, moraux, sociaux et politiques de l'existence. C'est accepter d'affronter l'hypocrisie sociale, dont Freud disait qu'elle est le problème-clé de la psychiatrie.

Sorcières et psychiatres

Au Moyen Age, les hommes croyaient que certaines personnes étaient des sorcières et que certaines actions étaient dues à la sorcellerie. Au vingtième siècle, les hommes croient que certaines personnes sont folles et que certains actes sont provoqués par la maladie mentale. Il est évidemment facile de sourire des erreurs de nos ancêtres ; nous savons tous qu'il n'y a pas de sorcières. Pourtant, il y a seulement quelques centaines d'années, les plus grands et les plus nobles esprits étaient profondément convaincus de leur existence. Est-il possible, interroge Szasz, que notre croyance en la maladie mentale soit aussi erronée ? Et que les pratiques basées sur ce concept soient également destructrices de la dignité personnelle et de la liberté politique ? De fait, comme l'observe Szasz, l'idéologie de la psychiatrie moderne n'est qu'une adaptation à l'ère scientifique de l'idéologie chrétienne traditionnnelle. L'homme ne naît plus pécheur, mais malade. Au lieu d'une vallée de larmes, son séjour terrestre devient un fleuve d'anomalies pathologiques. Et, de même que dans son voyage du berceau à la tombe il était guidé par le prêtre, il l'est aujourd'hui par le médecin.

Le jeu et la lucidité

Bien avant Ivan Illich, Thomas Szasz a souligné que nous sommes passés de l'âge théologique à l'état thérapeutique, et critiqué la psychiatrisation de tous les problèmes — personnels, sociaux et politiques. S'il fallait résumer en une phrase le sens de ses travaux, je dirais qu'il s'est agi essentiellement pour lui de restituer à l'éthique et au politique le rôle qui leur revient dans ce qu'il est convenu d'appeler la santé et la maladie mentales.

Mais, objectera-t-on, si la « maladie mentale » n'existe pas, s'il ne s'agit que d'une métaphore, comment interpréter et, à la rigueur, modifier le comportement d'individus qui nous insupportent ou qui « souffrent » ? Dans *le Mythe de la maladie mentale* et, plus encore, dans *l'Ethique de la psychanalyse* (1) Thomas Szasz s'attache à répondre à cette question. S'il se réclame de Freud, tout en déplorant que Freud n'ait pas réussi à se libérer de modèles médicaux et psychiatriques, Thomas Szasz élabore une théorie des jeux, le jeu étant selon lui le modèle du comportement humain ; quant à l'analyse, elle doit permettre à l'analysant d'élucider le jeu inexplicite qui règle la conduite de sa vie, et l'aider à examiner les buts et les valeurs du jeu qu'il pratique.

Il n'est pas question de « soigner » ou de prétendre « guérir » un « patient », mais — dans les meilleurs des cas — d'un gain en lucidité pour les deux joueurs. « *Le psychiatre, en tant que théoricien scientifique*, conclut Szasz, *est un expert du comportement de jeu ; il partage son savoir avec ceux qui louent son service en tant qu'expert ou qui souhaitent apprendre de lui, en tant qu'homme de science dispensant publiquement son savoir.* »

Bref, avec Szasz, la psychiatrie cesse d'être un instrument au service du pouvoir pour devenir l'outil qui peut aider les hommes à comprendre leur destin et à agir sur lui.

ROLAND JACCARD.

(1) A paraître aux Editions Payot, *de même que The Manufacture of Madness et Pain and Pleasure.*

« Le fantasme du pouvoir »

(Suite de la page 13.)

» Les morts africains survivent dans la mémoire du groupe. Le culte des ancêtres se pratique chaque jour. On ne boit, on ne mange rien, sans leur consacrer une part de sa boisson, de sa nourriture. Les défunts manifestent leur présence, en favorisant *la fécondité de la terre* et des femmes...

» Dans les sociétés africaines, la mort et la naissance revêtent plus d'importance sous l'aspect social que sous l'aspect biologique. Les Venda de Rhodésie considèrent l'enfant comme à peine né, tant qu'il n'a pas reçu de nom ; de même, le défunt n'a pas vraiment disparu, tant qu'il suscite des sacrifices de la part des survivants.

● *Vous constatez, dans votre essai, que la négation de la vie, l'angoisse et le « déni » de la mort sont liés...*

— C'est un paradoxe ; mais les sociétés occidentales, qui engendrent souvent des guerres, des accidents, des violences diverses, craignent la mort beaucoup plus que les sociétés africaines, qui exaltent la vie. Plus *on nie l'existence, plus on redoute* son terme.

» L'Occidental ne vit pas ; il consomme, il se perd dans les objets ; il y cherche l'assurance de durer, l'apaisement de ses craintes...

Mais, l'absence de la vie véritable accroît l'angoisse de la mort. Celle-ci paraît moins déchirante à l'individu qui n'a pas laissé fuir son temps.

● *Vous définissez nos sociétés comme des « thanatocraties »...*

— *Elles* sont dominées par le fantasme du pouvoir économique ou politique. Or celui-ci implique, dans sa forme ultime, la possibilité de faire mourir. Donner la mort, c'est s'imaginer qu'on la maîtrise : ceux qui aspirent au pouvoir y cherchent un remède à leur angoisse de disparaître.

Propos recueillis par F. B.

NOUS SOMMES AUSSI UNE GRANDE COMPAGNIE INTERIEURE AMERICAINE.

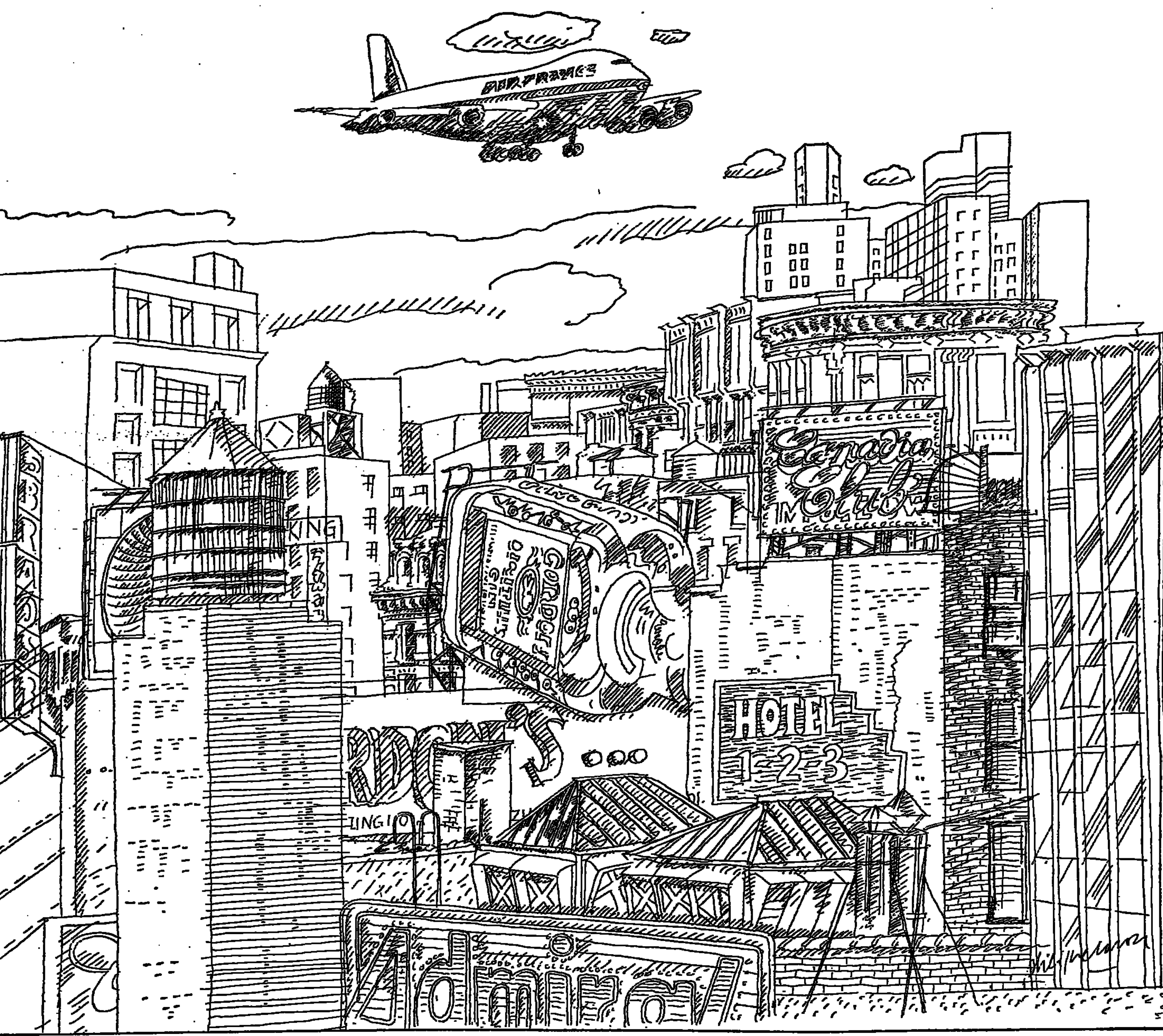

En coopérant étroitement avec American Airlines, nous vous offrons les avantages d'une grande compagnie intérieure américaine.

A partir de nos six grandes villes d'arrivée (New York, Boston, Washington, Chicago, Houston et Los Angeles), nous pouvons vous assurer les 60 meilleures correspondances avec des vols directs vers 27 villes des Etats-Unis.

Les horaires des vols Air France sont harmonisés avec ceux d'American Airlines.

AA American Airlines

En plus, un Agent d'American Airlines vous accueille personnellement à l'arrivée du vol Air France.

Il vous remet un plan du circuit de transit à suivre pour votre correspondance.

Et si vous devez changer d'aéroport, il facilite vos moindres déplacements. Vous ne vous perdez plus dans les aéroports américains.

Maintenant, vous voyagez aux Etats-Unis aussi facilement que vous voyagiez vers les Etats-Unis.

VILLES DESSERVIES PAR AIR FRANCE :		
NEW YORK	WASHINGTON	LOS ANGELES
BOSTON	CHICAGO	HOUSTON
SELECTION DES MEILLEURES CORRESPONDANCES AMERICAN AIRLINES VERS :		
BOSTON	HARTFORD	ROCHESTER
BUFFALO	LITTLE ROCK	SAINT LOUIS
CHICAGO	LOS ANGELES	SAN ANTONIO
CINCINNATI	LOUISVILLE	SAN DIEGO
CLEVELAND	MEMPHIS	SAN FRANCISCO
COLOMBUS	NASHVILLE	SAN JUAN
DALLAS	OKLAHOMA	SYRACUSE
DAYTON	PHOENIX	TUCSON
DETROIT	PROVIDENCE	TULSA

AIR FRANCE

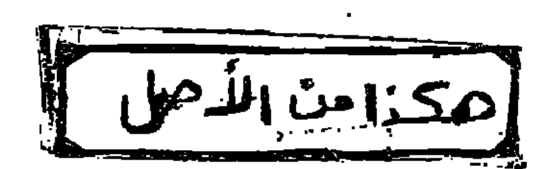

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

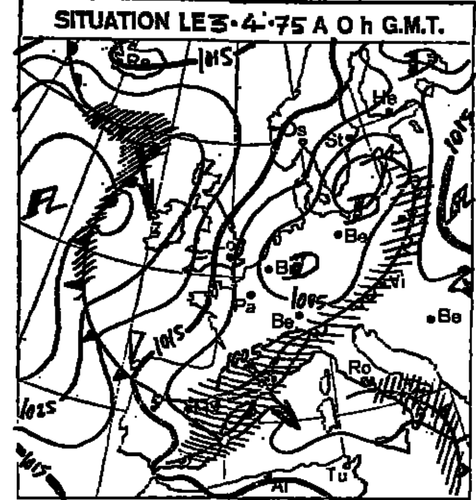

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 avril à 0 heure et le vendredi 4 avril à 24 heures :

La perturbation située jeudi matin sur la France se déplacera vers l'Europe centrale et la Méditerranée.

Elle est suivie de masses d'air froid et instable qui s'étendront progressivement sur tout le pays.

Vendredi 4 avril, le temps sera assez froid et instable en France. Les nuages, abondants en général, donneront des averses de pluie — parfois de neige, — mais il y aura aussi des éclaircies, qui seront même assez belles sur le littoral atlantique et près de la Méditerranée.

Les vents viendront du nord : ils seront assez forts dans les régions méditerranéennes et sur les côtes de la Manche, modérés et irréguliers ailleurs.

Les températures subiront une baisse, surtout sensible dans les régions méridionales, et l'on notera quelques gelées le matin dans l'intérieur.

Jeudi 3 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 004,2 millibars, soit 753,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 avril ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 12 et 6 degrés ; Biarritz, 9 et 7 ; Bordeaux, 9 et 7 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et 4 ; Dijon, 9 et 3 ; Grenoble, 8 et 2 ; Lille, 7 et 2 ; Lyon, 9 et 3 ; Marseille, 14 et 7 ; Nancy, 5 et 1 ; Nantes, 10 et 2 ; Nice, 15 et 7 ; Paris - Le Bourget, 7 et 2 ; Pau, 10 et 6 ; Perpignan, 13 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 18 ; Rennes, 8 et 2 ; Strasbourg, 9 et 3 ; Tours, 7 et 2 ; Toulouse, 10 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 7 et — 1 degré ; Athènes, 24 et 14 ; Bonn, 4 et 1 ; Bruxelles, 5 et 2 ; Le Caire, 33 (max.) ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 6 et — 3 ; Genève, 10 et 3 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 7 et 0 ; Madrid, 14 et — 1 ; Moscou, 8 et 1 ; New-York, 8 et 6 ; Palma-de-Majorque, 13 et 1 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 1 et — 3 ; Téhéran, 20 et 7.

Bulletin d'enneigement

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 140, 430 ; Autrans : 30, 150 ; Chamonix : 20, 350 ; Chamrouse : 90, 200 ; Chapelle-d'Abondance : 10, 200 ; Châtel : 25, 300 ; La Clusaz ; 25, 325 ; Combloux : 60, 290 ; Les Contamines-Montjoie : 30, 300 ; Le Corbier : 40, 270 ; Courchevel : 195, 275 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 45, 160 ; Les Gets : 30, 250 ; Les Houches : 15, 160 ; Megève : 30, 360 ; Les Menuires - Val-Thorens : 120, 250 ; Méribel : 30, 280 ; Morzine-Avoriaz : 25, 400 ; La Plagne : 210, 280 ; Pralognan : 90, 150 ; Saint-Gervais - Le Bettex : 80, 290 ; Samoens : 90, 380 ; Thollon-les-Memises : 90, 240 ; Tignes : 240, 350 ; Val-d'Isère : 215, 420 ; Valloire : 20, 300 ; Villard-de-Lans : 45, 150.

ALPES DU SUD

Auron : 120, 220 ; Isola 2000 : 195, 235 ; Montgenèvre : 100, 190 ; Pra-Loup : 60, 180 ; Le Sauze : 20, 150 ; Serre-Chevalier : 60, 220 ; Valberg : 100, 150 ; Vars : 80, 140.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 50, 190 ; Barèges : 50, 300 ; Cauterets-Lys : 330, 570 ; Font-Romeu : 40, 70 ; Gourette - Les Eaux-Bonnes : 210, 280 ; La Mongie : 70, 500 ; Saint-Lary-Soulan : 85, 220.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 80, 170 ; Super-Lioran : 45, 100.

JURA

Metabief : 10, 70 ; Les Rousses : 50, 220.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	99 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

P.T.T.

● *Bourganeuf (Creuse), Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) et Saint-Florentin (Yonne) par l'automatique.* — A partir du jeudi 3 avril, les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent appeler leurs correspondants de Bourganeuf, de Sainte-Foy-la-Grande et de Saint-Florentin par voie automatique. Les six chiffres du numéro demandé doivent être précédés du 15 et du 55 pour Bourganeuf ; du 15 et du 56 pour Sainte-Foy ; du 16 et du 86 pour Saint-Florentin.

Visites, conférences

VENDREDI 4 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Pajot : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Carcy : « Conciergerie et exposition Villes d'art de France ». — 15 h., entrée Mme Legregeois : « Les tombeaux des rois du Moyen Age dans la basilique de *Saint-Denis* ». — 15 h., devant l'Institut, quai de Conti, Mme Lemarchand : « La rue Mazarine et la rue de Seine ». — 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Saint-Girons : « Le Marais autour de l'hôtel de Sens ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais) ; 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 11, quai de Conti : « Exposition Louis XV » (Mme Hager).

CONFERENCE. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientologie de France) (entrée libre).

TECHNIQUES

KODAK MET AU POINT UN APPAREIL A DÉVELOPPEMENT INSTANTANÉ

Kodak, principal fabricant de matériel photographique aux Etats-Unis, est en train de mettre au point un appareil de prise de vues à développement instantané qui concurrencera directement le système polaroïd. Kodak précise dans son dernier rapport annuel qu'il est engagé dans un important programme de développement de ces appareils. Les spécialistes estiment que la sortie des nouveaux produits (appareils et pellicules) mis au point par Kodak devrait intervenir à la fin de 1976 ou au début de 1977.

Transports parisiens

AUTOBUS ET MÉTRO GRATUITS POUR DE NOUVELLES CATÉGORIES D'USAGERS

Depuis le 1er avril, les transports en commun de la capitale (autobus et métro) peuvent être empruntés gratuitement par les personnes suivantes : les anciens combattants de la guerre 1914-1918 sans limitation de ressources, les personnes âgées de soixante à soixante-quatre ans bénéficiaires d'un avantage de vieillesse et qui sont par ailleurs titulaires de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, les infirmes qui bénéficient d'allocations habituelles du bureau d'aide sociale, les infirmes et grands infirmes titulaires d'allocations d'aide sociale et titulaires de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, les invalides relevant d'un régime de sécurité sociale et titulaires de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.

Dans plusieurs départements de la région parisienne, les conseils généraux ont accordé la gratuité des transports en commun à certaines catégories sociales.

C'est aux municipalités, à Paris au Conseil de Paris, et aux conseils généraux que revient l'initiative dans ce domaine et non à la R.A.T.P.

● LEGION D'HONNEUR. — Une erreur typographique du *Journal officiel* a altéré l'orthographe du nom d'un légionnaire promu officier au titre du secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications (*le Monde* du 1er avril). Il s'agissait de M. Marie-Ange Chenu, administrateur à l'administration centrale, et non pas Chéchu.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 118

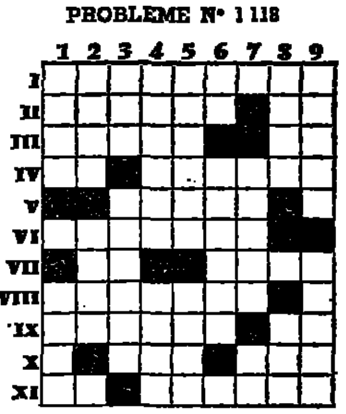

HORIZONTALEMENT

I. Prend le plus naturellement du monde un air mutin. — II. S'efforce d'atténuer bien des peines ; Direction. — III. Oblige à recourir à certaines forces ; Fin de mode. — IV. La moitié de l'Asie ; Figure en bonne place dans le programme des réjouissances. — V. Sollicitai pieusement. — VI. Cassants quand ils sont secs. — VII. Saint ; Certaines sont aux petits soins pour elle. — VIII. Loin d'être gênées. — IX. Pour un polémiste, ce sont des recrues de choix ; Mesure étrangère. — X. Va et vient en Extrême-Orient ; Préfixe. — XI. Pas livré ; Fond dans l'eau.

VERTICALEMENT

1. Rendait ardent ; Eminence. — 2. Poussé par une paire de Bacchantes ; Titre. — 3. On aurait mauvaise grâce à le refuser ; Signes de faiblesse. — 4. Ne prête qu'à rire jaune ; Se fatiguer à la tâche. — 5. Vit dans une totale obscurité ; Contient des souvenirs. — 6. De plus en plus rarement prononcé par des ministres du culte (épelé) ; N'ont pas la vue perçante. — 7. Comportent de nombreux risques ; Dépouillé. — 8. Sans inégalités ; N'ont pas cours en France. — 9 Certains s'en délectent, d'autres le sifflent ; Souvent bien éphémère quand elle est sacrée.

Solution du problème n° 1 117

Horizontalement

I. Richesse. — II. Ecran ; Ac. — III. Piolet ; Os. — IV. Ter ; Clé. — V. Net ; Vomir. — VI. Saines ; Er. — VII. Unir ; Ru. — VIII. Damier. — IX. Crasseuse. — X. Res ; Al. — XI. Exécutés.

Verticalement

1. Répons ; Ocre. — 2. Ici ! ; Eau ; Rex. — 3. Crottin ; Ase. — 4. Hâle ; Nids. — 5. Enerveras. — 6. Os ; Méat. — 7. Sa ; Cm ; Iule. — 8. Ecolières. — 9. Serrures.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 3 avril 1975 :

DES LISTES

● Etablie par la commission nationale d'agrément des établissements publics et privés dont la fréquentation ouvre droit à l'allocation d'éducation spécialisée ;

● D'admission au concours de recrutement de maîtres de conférences agrégés des sciences pharmaceutiques ouvert en 1975.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

astral

Le Groupe ASTRAL
Siège Social à ST-DENIS
recherche :

assistant de gestion

Formation : Ecoles supérieures de Commerce, Sciences Eco.
Excellentes connaissances-comptables système français et système anglo-saxon.
Expérience appréciée - Anglais nécessaire
Possibilités intéressantes de carrière au sein d'un Groupe international.

Envoyer C.V. sous référence 574 à

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001-PARIS. QUI TRANSMETTRA

L'UNION FONCIÈRE ET FINANCIÈRE
U. F. F. I.

recherche libres rapidement pour son Siège Social des

CHARGÉS D'ÉTUDES

En vue de leur confier les études d'investissement, de financement ou de commercialisation nécessitées par la réalisation d'opérations de constructions, tant à Paris qu'en Province.

Les candidats devront être INGENIEURS et avoir une première expérience des problèmes financiers existant dans le secteur immobilier (services spécialisés de Banques, SCPI, Sociétés de Promotion, Sociétés d'Aménagement, etc.).

Une formation complémentaire en gestion de type IAE, ainsi que le goût du travail en équipe seraient vivement appréciés.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines de l'U.F.F.I., 35, rue de Rome - 75008 PARIS.

EXPANSIAL

Recherche pour Sociétés Nationales en Algérie.

Secteur Engineering transport pétrole et gaz. Pipeline, gazoducs, stations de pompage et de compression.

INGENIEURS

- Etudes génie civil - bâtiment — Réf. 101
- Ouvrages concentrés stations de pompage — Ref. 110

Secteur Bâtiment traditionnel, industriel et préfabrication.

INGENIEURS

- Entretien et gestion matériel TP et bâtiment — Réf. 2600
- Chef de projet — Réf. 2601
- Methodes et prix — Ref. 2605
- Etudes beton armé — Réf. 2604
- Equipements électricité - chauffage - plomberie — Réf. 2612
- Directeur d'unité de préfabrication — Réf. 2613
- Directeur de travaux — Réf. 4050

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.

Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.

Adresser c.v. detaillé sous référence correspondante à EXPANSIAL : 6, rue Halévy 75009 Paris
2, Place de l'Albertine Bruxelles 1000 (Belgique)

HAVAS CONTACT

---

emplois régionaux

Les Établissements NEU

Importante société région lilloise, spécialisée dans la conception, la réalisation et l'installation de matériel d'équipement aéraulique industriel,
offre situation d'avenir à

responsable de service informatique

- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Informaticien.
- Age souhaité 30 ans minimum.
- Ayant minimum 5 années d'expérience comme responsable ou second du service informatique d'une société industrielle.

Il sera chargé :

- D'étudier et de proposer à la Direction Générale la politique de développement de l'informatique au sein du groupe Neu.
- De diriger l'application de cette politique.
- De renforcer et d'animer l'équipe informatique.

Adresser candidature manuscrite avec CV et prétentions à :
Ets NEU - Sac Postal 2028, F 59013 LILLE CÉDEX.

Importante Société Industrielle de l'Est

recherche
pour ses services d'information

un excellent rédacteur

intéressé par les questions économiques, sociales et industrielles.

La connaissance de l'anglais et / ou de l'allemand serait appréciée.

Situation stable et d'avenir.

Rémunération en fonction des capacités.

Ecrire à O.P.S. - 99, rue de Richelieu 75002 Paris, qui transmettra.

Parfums Christian Dior

Décentralisant l'ensemble de leurs activités à SAINT-JEAN-DE-BRAYE (Orléans - Loiret) recherchent pour le Département
PUBLICITÉ

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Chargé de la GESTION ADMINISTRATIVE (suivi du budget et du personnel du département)

Ce poste SEDENTAIRE implique des contacts fréquents avec les différents départements de l'entreprise. Une expérience minimum de 6 années dans un poste identique est indispensable.
ANGLAIS COURANT

Cette fonction pourrait convenir à candidat ayant eu responsabilité de Chef de Groupe Agence Internationale.

Adresser C.V. et prétentions à Mme de COURSON, Parfums Christian Dior
258, av. Napoléon-Bonaparte, 92504 Rueil-Malmaison.
Discrétion absolue garantie.

IMPORTANT TRANSFORMATEUR MATIÈRES PLASTIQUES

recherche pour son département

Conditionnements pour parfumeurs et laboratoires de cosmétologie
Bureau de Paris

**COLLABORATEUR
SERVICE COMMERCIAL**

- — Jeune (dégagé obligations militaires)
- — Très bonne présentation
- — Bonne éducation
- — Dynamique
- — Goût des contacts humains et relations publiques.

Ecrire avec C.V manuscrit et prétentions sous n°22351 B à BLEU Publicité
17, rue Lebel 94300 - Vincennes q.t.

STAFF & LINE
98, rue Lafayette - 75010 PARIS

Recherche **INGENIEUR**
fortement spécialisé
ENGINEERING ou
ENTRETIEN CIMENTERIES
s'exprimant couramment
en anglais pour mission
de haut niveau 6 à 12 mois
au MOYEN-ORIENT

URGENT

Le Président d'un jeune groupe, leader dans sa branche, en forte expansion (20 agences) recherche son

SECRETAIRE GENERAL

Il lui déléguera la pleine responsabilité de la gestion comptable, administrative et financière.

COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, transmettra les candidatures avec la discrétion de rigueur sous référence 9847.

Filiale française d'un des plus grands Groupes chimiques internationaux basée dans le midi de la France et spécialisée dans les produits phytopharmaceutiques

recherche

CHEF de SERVICE MARKETING

qui, rattaché au Directeur Planification, créera le poste.

Les candidats seront de formation :
- — soit agronomique (AGRO, AGRI, ENSIAA), avec complément de formation en gestion et marketing (ICG, CFA ...ou Université américaine) ;
- — soit commerciale (HEC, Sup. de Co.), avec expérience du milieu agricole.

Outre cette formation, les candidats devront :
- — avoir au moins 30 ans ;
- — parler couramment l'anglais et, si possible, une auture langue ;
- — faire preuve d'une expérience positive en matière de marketing de produits destinés à l'agriculture.

Avenir assuré au sein de la Société et/ou du Groupe.

Ecr. à Havas-Languedoc, n° 347 - 34000 Montpellier.

CAISSE DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE

dispose
pour région Nantes et Rennes
d'un poste de :

CHARGÉ DE MISSION

pour prospection clientèle.

Qualités exigées :
- dynamisme ;
- mobilité ;
- aimer les contacts.

Salaire fixe + commission + frais déplacements.
Avantages sociaux.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous la référence 36.179, qui transmettra.

SECURITE SOCIALE
CENTRE REGIONAL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
regroupant 8 Caisses d'Allocations familiales et 4 Unions de Recouvrement
et devant être doté prochainement d'un ordinateur de 3e génération Honeywell-Bull, série 6 000

RECHERCHE

**INFORMATICIEN
ÉTUDES ET APPLICATIONS**

(Ingénieur diplômé souhaité)

pour assumer, en liaison étroite avec le directeur gestionnaire, la direction technique de l'ensemble du département Informatique du centre (études et exploitation)

Le candidat doit posséder une grande expérience professionnelle dans des postes ayant comporté des responsabilités de haut niveau en matière informatique.

Qualités indispensables :
- — sens des relations humaines,
- — goût des responsabilités,
- — aptitudes au commandement.

Lieu de travail : CAEN.
Horaire de travail : 40 heures (samedi chômé).
Rémunération de départ : moyenne mensuelle : 7 105 F en conformité avec les dispositions de la Convention collective des organismes de Sécurité sociale.
Perspectives d'avenir.

Adresser, sous pli confidentiel, candidature manuscrite et C.V. détaillé et complet avant le 30 avril 1975 à :
Monsieur le directeur de l'UNICA
Boîte postale 6103-14003 CAEN Cedex

Pour NANCY
recherchons

PHARMACIEN OU DOCTEUR ES SCIENCES
EN PHYSIOLOGIE

Possédant certificats pharmacodynamie et expérience professionnelle de haut niveau sur plusieurs années indispensable, pour service de pharmacologie industrielle.

- Prendra en charge un laboratoire de pharmacodynamie rattaché à l'équipe de toxicologie industrielle et le développera dans les directions suivantes :
  - — Toxicité aiguë ;
  - — Tests de comportement ;
  - — Exploration fonctionnelle physiologique ;
- Aura à collaborer avec des laboratoires d'anatomopathologie et de biochimie.

Restaurant d'entreprise.
40 heures par semaine.
Adresser C.V. et prétentions à n° 1.396, CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Importante Usine aéronautique du SUD-OUEST
recherche candidat, même débutant, pour poste
INGENIEUR-CONSTRUCTEUR
ayant le goût du dessin, capable d'effectuer des calculs de résistance.
Qualités demandées :
goût de la conception mécaniq., connaissances en résistance des matériaux.

Ecr. avec C.V. et prét. à AG. HAVAS PAU D 689/9, qui trans.

Programmeurs BURROUGHS 1/0 K7 recherchés.
Urgent La Rochelle.
Tél. : 16-46 — 34-29-71.

ECOLE DE FRANÇAIS pour étrangers Nice ch. professeur compétent, expér. audio-visuel. V.I.F. exigée. Poste année plein temps. Ecrire Havas Nice 0387.

Import. Sté fabrication postes de soudure, chargeurs de batteries, galeries de toit, cherche REPRESENTANTS DE COMM. V.R.P., M.C., très introd. clientèle grossistes autos, quincailliers, coop. agricole, si pos. gdes surfaces, pr rég. Est, Sud-Est, Nord, Nord-Ouest et Centre. — Ecrire avec référ. J. THIBOUT, 76, rue de la Courneuve, 93300 Aubervilliers, pr sélection.

Société fabrication produits de beauté recherche pour son laboratoire de cosmétologie situé à 100 kilomètres Paris

1) CHEF DE LABORATOIRE
cadre formation ingénieur chimiste ou équivalent

2) CHIMISTE
POSITION 2 ou 3

3) COLORISTE

Pour ces trois postes une expérience de plusieurs années de la formulation des produits cosmétiques est requise.
— Salaire à débattre selon qualification.
Adr. C.V. à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 36.173.

Minoterie de Sully
ST-GABRIEL 14480 CREULLY
téléph. 80-10-55 recherche COMPTABLE homme 2e échel mécanographe, libre avril, salaire annuel 40.000 + logement fonction. Position cadre après période essai.

**ÉCONOMISTE
SPÉCIALISTE DES PRODUITS DE BASE**

La conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

cherche

Un économiste

pour l'aider dans son programme de recherches et d'études orienté vers l'action et portant sur la situation des produits primaires, par exemple, stabilisation des marchés des produits de base, incidences de l'instabilité monétaire et de l'inflation sur les prix de ces produits, accès aux marchés et approvisionnements, amélioration des systèmes de commercialisation et de distribution, etc.

Le programme de travail a pour objectif d'aider à l'élaboration de politiques et de mesures destinées à améliorer les conditions du commerce international des produits de base, l'accent étant mis en particulier sur les problèmes que posent ces produits aux pays en voie de développement.

Le titulaire sera appelé à suivre l'évolution de l'économie mondiale dans ses incidences sur la situation des produits de base, et à établir des études analytiques de la conjoncture et des perspectives des échanges et des prix des principaux produits de base entrant dans le commerce international.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en économie politique, comportant de préférence une spécialisation dans le commerce international, et posséder une certaine expérience de la recherche économique empirique intéressant de préférence les marchés et les échanges internationaux, et de l'analyse des marchés des produits de base.

Il est essentiel que le titulaire parle l'anglais couramment, et il serait souhaitable qu'il puisse s'exprimer dans une autre langue de travail (chinois, espagnol, français ou russe).

La rémunération et les indemnités correspondent à celles qui sont prévues dans le barème en vigueur à l'Organisation des Nations Unies.
Le grade auquel sera nommé le candidat retenu sera déterminé en fonction de ses qualifications, de son âge et de son expérience professionnelle.

Les candidats qui satisfont aux conditions susmentionnées sont invités à envoyer leur curriculum vitae, accompagné de détails sur leur carrière professionnelle, au Chef du Personnel, C.N.U.C.E.D., Palais des Nations, CH 1211 GENEVE 10 (Suisse), pour le 30 Mai 1975 au plus tard.

SOCIETE MALGACHE exploitant Mines Graphites

recherche
pour résidence TANANARIVE

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Contrat avec 2 mois de congé annuel en FRANCE.

Ecrire avec C.V. à S.M.G.I., 23, rue de l'Amiral-d'Estaing, 75116 Paris.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
recherche pour son Département
CALCUL STRUCTURAL ET NUCLÉAIRE

DES JEUNES INGÉNIEURS

Connaissant :
- — La résistance des matériaux.
- — L'Informatique (FORTRAN).

Pour s'intégrer dans son équipe Internationale spécialisée en fort développement.

Lieu de travail : Région Parisienne.

Adresser C.V. et photo sous numéro 756.396. Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Entreprise T.P. - Vocation internationale
recherche pour Filiale
AFRIQUE NOIRE ANGLOPHONE

CHEF COMPTABILITÉ
DIPLOMÉ

Relevant immédiatement Directeur administratif

Indispensable :
- — langue anglaise ;
- — comptabilité anglaise et française ;
- — âge minimum 30 ans.

Ecrire avec C.V. et photo, n° 1.172, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadres" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi offres d'emploi

3 COLLABORATEURS COMMERCIAUX

Niveau I.U.T. ou Ecole de Commerce
28 ans minimum

- 1er POSTE :
Pour développement produits chimiques industriels à l'EXPORTATION.
Connaissant marchés méditerranéens.
ANGLAIS COURANT PARLE, ECRIT.
(Réf. P.O.E.)

- 2e POSTE :
Pour vendre produits chimiques destinés à l'industrie.
Déplacements Paris - Province.
Voiture personnelle souhaitée.
(Réf. P.O.A.P.)

- 3e POSTE :
Pour visite clientèle, bonne connaissance problèmes agricoles.
Quelques années d'expérience.
ANGLAIS PARLE, ECRIT.
ALLEMAND, ESPAGNOL SOUHAITES.
Déplacements Paris - Province - Etranger.
Lieu de travail : Carrefour Pleyel (SAINT-DENIS).
(Réf. U.P.)

Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise
5 × 8 × 13 - Horaires personnalisés.

Adresser C.V. avec référence du poste à :

ROUSSELOT S.A.
Direction Administrative
3, rue Christophe-Colomb - 75008 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL DE DIFFUSION
LIVRES et DISQUES
développant un important *réseau de succurs.* offre plusieurs postes PARIS et BANLIEUE à :

RESPONSABLES BOUTIQUE
Expér. complète de la vente. b. connaiss. administration. Excellente présentation. DISPONIBLES de SUITE. Avant. socx - 5 sem. congés.

Adr. C.V. à FRANCE LOISIRS *M. MINIER, 19, rue de l'Université, PARIS-7e.*

RECRUTEMENT INGENIEURS
Ministère Intérieur recrute

INGENIEURS BATIMENT et AUTOMOBILE
diplômes exigés Architecte DPLG ou DESA lic. ès Sciences *maîtrise ou grandes écoles* concours 26 et 27 MAI 1975. Clôture inscriptions 28 avril. Renseignements, s'adresser Ministère Intérieur. Bureau recrutement formation et stages 11, *r. d'Argenson 75800 Paris et* Préfectures S.G.A.P. Versailles Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Rennes, Toulouse, Tours suivant cas.

SECRET. STENODACTYLO tenue et suivi secrétariat direction, ayant expérience. Libre de ste. Tél. pr P.-V. 277-93-10.

Vous possédez
BTS
en ELECTRONIQUE
ou MECANIQUE
et un minimum de 4 à 5 ans *d'expérience.*

Vous avez
le sens du commandement

et vous aimez
les contacts humains.

VOS CANDIDATURES NOUS INTERESSENT.

Adressez votre C.V. complet avec photo (indispensable) au nº 1.304 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

French subsidiary of Swiss German import house for high quality scientific instruments offers a challenging career for capable.

DELEGUE TECHNICO-COMMERCIAL
Independent worker, B.SC. or equivalent in physics/chemistry/ electronics requested. French national., English fluent, *german useful.* Résidence rég. parisienne (Sud) déplacement importants (env. moitié du temps).

Adr. let. man., C.V., prét., photo à SCHAEFER-TECHNIQUES, Cidex 157, 94533 RUNGIS.

Société d'engineering pétrole, recherche
INGENIEURS
diplômés début. pour études et contrôles de travaux en mer. Nombx déplacem. à l'étranger. *Formation sur les chantiers.* Connaissance de l'anglais indispensable. Ecr. avec C.V. Chef du Personnel O.T.P., 3 et 5, r. Volta, 92801 PUTEAUX.

CADRE TECHNICO-COMMERC. poste sédentaire PARIS EST conviendrait à CHEF B.E. Envoy. C.V. man. + prétent. STARTER, 68 bis, r. Réaumur, Paris-3e, nº 874, qui transm.

SOCIETE INTERNATION. rech.
SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS STENO dans les DEUX LANGUES
TEL. 225-50-76, de 10 à 13 h. et 14 à 18 h.

Société Expertise Comptable recherche
1) STAGIAIRE E.C.
ayant expérience.
2) COMPTABLE 2e échelon
Ec. av. C.V. et prétent. à SODIP 50, r. de la Justice, Paris-20e.

Filiale Sté internationale études PARIS-15e, recherche libre de suite
SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS
Sténo franç. engl. Avant. socx. 39 h. Ticket restaurant. Prime. Adr. C.V., photo et prétent. s/réf. 2.705 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois 75063-PARIS Cédex 02, *qui transmettra.*

IMPORTANT SERVICE D'ETUDES (Administration proche banlieue Sud) recherche pour études Circulation routière
INGENIEUR D'ETUDES
Formation : INSA, ENSM ou équivalent
Dégagé des obligat. milit. Possédant le permis V.L.
Adr. C.V. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS - Ss référ. 56401.

P/IMPORT. STE. *D'EDITION* quartier Latin
1 SECRET. STENO-DACTYLO ET COMPTABLE
jeune mais déjà expérim. pour secrétar. direct. administr. et comptable. 5 × 8, avant. socx. Env. C.V., photo et prétent. à STARTER PUBLIC. 68 bis, rue Réaumur, Paris-2e, nº 939 q. tr.

Notre Service EXPORTATION, NANTERRE (Près R.E.R. Préfecture) recherche
COLLABORATEUR
pour la gestion administrative d'un secteur (suivi des commandes, relations av. client. usine)
Nous souhaitons qu'il ait une expérience administrative, exportation et de bonnes connaissances d'ANGLAIS
Horaire flexible
Restaurant d'entreprise
Ecr. C.V. et prét. : A.O.P., 102, rue Danton, LEVALLOIS

SOSI Sté de Services recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
EXPERIMENT. Niv. maîtrise : PL 1, connaissances IMS. Ecr. 8, r. Juliette-Dodu, 75010 Paris.

For manager of French office (near Orly) of international scient. instruments importer
SECRETARY
Independent working. French mother tongue, bonnes connaissances allemand. Expérience commerc. désirée.
Adress. C.V., prétentions, photo à SCHAEFER-TECHNIQUES CIDEX 157, 94533 RUNGIS.

Importante *Maison d'Editions* recherche libre de suite ou très rapidement pour quartier Alésia
1 TARIFICATRICE-CODIFICATRICE
ORDINATEUR - Dact. souhait.
1 STENODACT. CORRES-PONDANC.
Bac G1 minimum.
5 × 8, en hor. dynamique. 13e mois, 5e sem. congés. Particip. résultats. Rest. d'entr. Avant. socx divers. Se prés. jeudi 3 de 14 h. 30 à 16 h. 30 et vend. 4 de 9 h. 30 à 11 h. 30, à M. Voisard, E.T., 122, r. d'Alésia-14e. 828-89-09.

MINES CONGO - BRAZZAVILLE recherchent INGENIEUR ou formation et expérience analogues, pour poste :
CHEF D'ENTRETIEN
Spécialisat. Radio-Electricien, souhaitée. Expér. matériel de mines, centrales électriques *et usines de traitem. minerais* souhaitable.
Ecrire avec C.V. : S.C.M.M., 34, avenue Messine, PARIS (8e).

MINISTERE DE LA JUSTICE recherche
1 CHARGE (E) D'ETUDES
D.E.S. Sciences économ., maîtrise sociologie avec si possible expér. R.C.B. ou débutant. Adr. lettre man., C.V. et prétent. à MINISTERE DE LA JUSTICE, Cellule R.C.B., 13, place Vendôme, Paris (1er).

GROUPE INTERNATIONAL en rapide expansion dans le domaine des loisirs culturels *cherche*
LA SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE
de son *DIRECTEUR GENERAL*
Ce poste requiert :
— Parfaite connaissance de l'allemand ;
— Langue maternelle française de préférence ;
— Une expérience approfondie secrétariat de haut niveau ;
— Un réel intérêt pour la fonction.
- Avantages sociaux ;
- Cinq semaines congés ;
- 13e mois.

Ecrire à *Mme HANAU,* FRANCE-LOISIRS, 20, rue de l'Université, Paris-7e.

Jeune société dynamique proche banlieue Ouest (R. E. R.) ch. acheteur (se) niveau BAC, *expér. confirmée en matériel* électronique, sal. env. 48.000 F selon compétence. Ecr. RIBER, B. P. 65, 92 - RUEIL, ou téléphoner M. JOLY : 967 - 85 - 20.

ORGANISME DE SECTEUR AEROSPATIAL recherche pour sa Direction générale
UNE STENODACTYLO
à mi-temps (après-midi).
Au sein du secrétariat de direction, elle sera chargée :
— De la frappe de nombreux documents ;
— Du tri du courrier ;
— De l'accueil.
Formation souhaitée : *niveau bac, notions* d'anglais appréciées.
Envoyer C.V. et photo à 1.525, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

GROUPE INTERNATIONAL D'ASSURANCE recherche RESPONSABLE Service sinistres ; dommages (sauf auto)
JEUNE CADRE BILINGUE
Anglais (HOMME)
Niveau d'études supérieures. Expér. ds les assur. indispens. Adr. C.V. man. *s/réf.* 1.787, CENORSA, 5, r. de *Provence-9e.*

Sté importante ds sect. distribution rech. CHEF COMPTABLE expérimenté, travailleur, dynamique, pour son siège social. Ecrire en indiquant âge, référ., diplômes, salaire demandé, à E. Salustro, expert-comptable, 7 bis, rue Monceau, Paris (8e), qui convoq. Les demandes seront traitées confidentiellement.

Impte Sté industrie alimentaire décentralisant prochainement services administratifs à *Maisons-Laffitte,* rech. de suite :
1) CHEF DE GROUPE comptabilité trésorerie expérimenté (e)
CHEF DE GROUPE comptabilité clients expérimenté (e)
Diplôme : BTS ou équivalent
2) COMPTABLES 1er échelon ou AIDES-COMPTABLES expérimentés (ées) trésorerie paie clients.
Diplômes : CAP.
Cadre de travail agréable
Avantages sociaux - Hor. Lib.
Ecrire nº 756.274, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

représent. offre

Société française, spécialisée dans la fabrication de colorants pour Matières plastiques, recherche pour la région Lyon et départements limitrophes
REPRESENTANT
exclusif ou multicartes visitant régulièrement les transformateurs de matières plastiques :
— Polyéthylène, polystyrène ;
— P. V. C. ;
— *Polypropylène.*
— Compétence techn. nécess.
— Rémun. intéress. si capable.
Ecr. à 8.277, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

propositions diverses

L'EXPEDITION BOTANICUS qui partira pendant un an en forêt amazonienne recherche pour constituer son équipe :
— 1 MEDECIN ;
— 1 *INFIRMIER ;*
— 1 ETHNOLOGUE ;
— 1 BOTANISTE ;
— 1 SECRETAIRE (écrivain).
Contacter J.-P. *Mercier,* 9, rue de Campulley, 76000 Rouen. Le but de l'expédition est une étude approfondie de la pharmacopée *indienne locale.*

cours et leçons

MATH-Ratt. enf. avt mal déb. décourag. 278-77-71.

demandes d'emploi

COMMERCIAL
— *Expérience affirmée en Ventes « Informatiques ». 42 ans - 130.000 F.*
— *Résultats prouvés - Efficacité.*
— *Sens des responsabilités - Souci de rentabilité.*
— *Peut dynamiser une équipe de vente.*

Ecrire nº 2.798, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

Cherche responsabilités de
TECHNICO-COMMERCIAL
H., 36 ans, très bons contacts.
Sort le 4-4-1975 de l'Université de Paris-Nord ; section TECHNIQUES de COMMERCIALISATION et marketing.
Formation base technique, 9 ans expérience COORDONNATEUR BATIMENT.
Ecrire nº 986, CONTESSE Publicité, 20, av Opéra, Paris-1er, qui transm.

INGÉNIEUR COMMERCIAL
Formation supérieure - 27 ans
6 ans d'expérience informatique dont 2 ans 1/2 de ventes.
Sens des responsabilités, souci de rentabilité.
Etudie toutes propositions.
Ecrire Nº 2.394, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

E.S.C.P. - 25 ans
- Libéré des obligations militaires ;
- Parfaitement bilingue ANGLAIS ;
- *Grande connaissance Italien, notions Espagnol ;*
- Première expérience dans le dom. MARKETING.

OFFRE SA COLLABORATION
A UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE
dans le département MARKETING

Ecr. Nº 0451, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

FORMATION CONSEIL - ANIMATION
35, Droit écon. mark. ch. collaboration part. ou tot. Ouest. Ecrire nº 102 347 HAP Hall, petites annonces 7 X 44040, Nantes Cédex.

J.F. *trav. librairie. Shakespeare et Co, 37, r. de la Bûcherie (5e).*

Ingénieur E.C.P., E.N.S.T., 41 ans, anglais, espagnol, expérience polyvalente, cherche situation activités export biens d'équipement. — Ecrire nº 0616, REGIE-PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.*

Etud. 4e ann., lic. droit, cherche emploi mi-temps agent immob., promot., syndic., proche 14e. — Ecr. nº 67.354, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Assistante d'un service de formation, *bonne secrétaire, libre* de suite, rech. situation axée sur la politique humaine et sociale d'une entreprise (conseil en formation, gestion de la formation, sélection du personnel). Ecr. nº T 67.323, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

RECRUTEMENT, SELECTION DE PERSONNEL, FORMATION
J.H. 28 ans, sens des relations humaines, expérience professionnelle, *offre* sa collaboration à une entreprise ou un cabinet de sélection, sur Paris. Téléph. 797 - 23 - 18.

Libéré obligations militaires DESSINATEUR DECORATEUR lettres publicit., rech. emploi dynamique, titulaire B.E.P.C., tous permis. Ecr. nº 6.706, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

DECORATEUR DESSINATEUR souhaite retrouver travail dynamique en expositions. B.E.P.C., tous permis, libéré oblig. milit. Ecr. nº 6.705, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE direct. commerciale, 50 a., dynam., exc. réf., très bons contacts hum., sens commandement, rompu problèmes encadrement, création réseau vente, apte transact. plus haut niveau, *libre rapid., ch. poste respons.* Paris, province. — Ecrire IPE, *28, bd Poissonnière, 75009 Paris.*

Cadre féminin transports internat., 25 a. expér. serv. administratif et exploitation, ch. situat. similaire à Paris. Ecr. nº 0275, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui tr.

COMPTABLE BILINGUE
Angl., bnes not. all., 10 ans *bilans US, compt. plurimonétaire,* TVA, paies, déclarations, recherche situation Paris. Accepterait déplacements Province-Etranger. Ecr. à 1.287 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Homme, 49 ans Professionnel Automobile cherche
POSTE GESTION PARC VEHICULES
Ecrire SILVIO, 9, rue Biot-17e.

CADRE DYNAMIQUE
33 ans, spécialisé distribution Technicien, administratif et homme de terrain. Organisation et encadrement gestion stocks, traitement commandes, expéditions, approvisionnem. Libre de suite, étudie toutes propositions de situation à responsabilités Paris, banlieue Ouest. — 969 - 22 - 42.

J. H. 24 ans, lic. droit privé, admissible D.E.S., anglais cour., lib. *O.M., ch.* place conseil juridique, contentieux ou équ. Lib. immédi. Ecr. 19 bis, r. J.-Didier, 10120 Saint-André-les-Vergers.

D. 49 ans, SECRETAIRE COMMERCIALE, dactylo, comptabilité auxiliaire, paies, déclarations sociales et fiscales, libre *suite, vacances juillet, cherche* poste stable Paris seulement. Téléph. 707 - 09 - 02.

Sup. de Co option FCJF, 24 a., allem., anglais, ch. sit. cadre débutant Paris, banl. 328-28-91.

Jne fme 29 ans, allem., anglais, *dynam., expér. aff. ht niveau,* commerce internat., esprit analyse. Sens relat. publ. et responsabil., très disponib., permis cond. Libre immédi., ch. situat. attachée direction ou secrétaire direction. Ecr. nº 9.402, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur (2e).

J.H., 26 a., lic. droit privé, exp. propriété industrielle dans groupe multinational US de premier ordre, bil. anglais, ch. sit Ecr. nº 0401, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Juriste, 32 ans, spéc. droit soc. et droit des stés, ch. sit. entreprise privée, Paris ou proche banlieue nord. Lib. rapidem. Ec. Guerchkovitch, 10, r. des Heurtreaux, 77230 Othis-Huants.

occasions

Vend répondeur - enregistreur. Très bon état. Tél. : 345-72-52.

Cause double emploi, vends PHOTOCOPIEUR 3 M. Type 207 état neuf. Prix 8.000 F. Possib. facilités paiement. FRANCHON, 36, boul. Leclerc, 77300 FONTAINEBLEAU. Tél. 422-20-81.

Vds - statue Génie de la Danse, 105 cm., sig.-estamp. Carpeaux. Ecr. à 0535 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur PARIS-2e.

LIVRES. Achat domicile même éditions courantes. - Librairie Bugnard, 29, rue Duranlin, Paris (18e). - 076-41-25.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours.

FAX
Ecole privée
6 rue d'Amsterdam, 874-95-69.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

Paris

CARDINAL-LEMOINE
SUR COUR-JARDIN - TRES AGREABLE PETIT **DUPLEX** 30 m2 environ
Kitch., bns, w.-c., dans immeub. entièrement rénové. - Sur place vendredi, samedi, 14 h. à 18 h., 28, RUE DES FOSSES-SAINT-BERNARD, ou tél. : 755-98-57.

15e CONVENTION - 90 m2 4 p., c., bns, 4e ét. Asc. Bel imm. tt conft. — 567-22-88.

SPECIAL INVESTISSEURS
300 STUDIOS
en permanence à Paris dans immeubles classés *renovation av. Beaux-Arts* Ts quartiers - Grand confort Luxueux équipements Asc. - V.-O. - Chff. élect. intég.
IDEAL PLACEMENT
SORPI 96, bd Diderot, PARIS (12e).
DID. 97-15/DID. 97-23 ++

10e Prop. vd, état neuf, living 50 m2+2 ch., tt cft. Moq. Balc. Tél. Pos. prof. et ccial. 11-19 h. 8, bd BNE-NOUVELLE.

15e PRES PLACE FELIX-FAURE (20 mètres)
Ds IMM. STYLE PROVENÇAL
20 STUDIOS DEUX PIECES
Très luxueusement DECORES - PLACEMENT EXTRAORDINAIRE Rentabilité importante Livraison 15/5/75
PROPRIETAIRE 325-25-25+56-78

BD DE GRENELLE
Spécial placement.
STUDIOS Tout confort
Bloc cuis., moquet. tissus aux murs, sal. d'eau., w.-c.
A PARTIR : 69.000 F.
Me voir sur place, jeudi, vendr. de 14 à 18 h.
160, Bd de GRENELLE.

19e FACE AU FUTUR BASSIN PLAISANCE - Dans 2 IMMEUBLES entièrement rénovés, reste 5 STUDIOS *équipés - décorés - moquettés*
PLACEMENT EXCEPTIONNEL
LOCATION et GESTION ASSUREES
LIVRAISON IMMEDIATE
LE PROPRIETAIRE
325-25-25 + 56-78

TROCADERO Immeuble standing
Gde récept. + 6 P. tt conft. ch. serv. Gar. Poss. prof. libér. Prix : 1.100.000. T. 727-08-27.

2e (BOURSE ET *PALAIS-ROYAL)*
Dans BEL IMMEUBLE de CARACTERE RENOVE 100 % STUDIOS - 2 et 3 PIECES. LOGGIA DUPLEX. Aménagement luxueux. (POUTRES et PIERRES D'ORIGINE). Décorés-moquettes *grand STANDING.* LIVRAISON 15-4-1975.
LE PROPRIETAIRE
325-25-25 + 56-78.

VILLAGE SUISSE. Im. P. de T. Salon, sal. à mang., chbre, cuis., s. de bns, w.-c., chff. cal. 3e ét. Cr. pos. 80 %. SUF. 62-74.

16e - PRES TROCADERO
Bel immeuble en cours rénovat., asc., occupés, 2 p., dépend. Tél. 924-56-91, poste 26.

Plein ciel. Près parc Montsouris *raviss.* 80 m². *Imm. récent, cft* raffiné, 350.000 F. ODE. 73-37.

AUTEUIL. Dans bel imm. plein soleil. Etg. él., asc., 4 p., cft + chambre service - 231-04-16.

MONTPARNASSE. Imm. récent, GRAND 3 p., tout confort. TEL. 390.000 F - 325-03-16.

AUTEUIL
IDEAL PROFESS. LIBERALE gd stdg, vaste H.P. (B. récept.) gde cuis., bs + cab. toil., 2 wc. tel. PARKING, 465.000 F. Vis. jeudi, vendredi, de 15 à 19 h., 3, rue MOLITOR - 224-80-38.

REPUBLIQUE. Propr. vend 2 p. cuis., bs. wc. 79.000. 227-19-75.

UNESCO. 7 P., tt cft, chb. serv., tél., imm. P. de T. 2e ét., 950.000 F - SOL. 39-10.

MONTGALLET - Récent, étage élevé, 4 pièces, verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

SAINT-GEORGES (près) Imm. neuf, étage élevé, plein sud, 3 pces, balcon, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MICHEL-ANGE. - Imm. P.d.T., *standing, grand 3 p., tt conft.* MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

18e - AU PIED DU SACRE-CŒUR - Dans beaux petits immeubles rénovés 100 % (le calme de PARIS) STUDIOS - 2 PIECES *DUPLEX.* Luxueusement aménagés. POUTRES APPARENTES - INTERPHONE. Livraison immédiate.
PROPRIETAIRE :
325-25-25 + 56-78.

12e - Mº BEL-AIR
BEAUX 5 PIECES
BALCON - SOLEIL - JARDIN A partir 393.000 F + parking. Vis. s/place, 22, rue SIBUET, sam. 14 h. 30-17 h. 30, bât. B, 1er ét., ou *PROFINA, 742-74-75.*

IMM. TRES RECENTS
Standing - Tt confort moderne Asc. V.-O. Ch. cent. Moq.
ITALIE. Gd 2 PCES. 200.000 F.
DAUMESNIL. Grand 3 PCES. *240.000 F.*
PICPUS. Gd 3 PCES. 260.000 F.
TOLBIAC. Gd 3 P. Av. parking. Vue s/tout Paris. 270.000 F.
NATION. Gd 4 PCES. 270.000 F.

APPARTS ANCIENS
REF. NFS AV. TT CFT.
DAUMESNIL. 3 PCES. 135.000 F.
CHEVALERET. 3 P. 150.000 F.
GROS CREDIT - 345-86-41

10e - MAUBEUGE POISSONNIERE
près métro
94, r. du Fg-Poissonnière dans immeuble neuf.
3 BEAUX STUDIOS tt cft intéress. pr investisseurs.
Sur place de 14 à 19 h.
Sauf mercredi. 288-44-91.
Frank ARTHUR.

Région parisienne

Mº SCEAUX-ROBINSON
Neuf. Lux. Liv. triple, 2 terras., 2 ch., 2 bns. Gde cuis. Séchoir, *rad., asc. Verd. Except. 380.000* TVA incluse. 660-44-66, 350-58-86.

Marly-le-Roi. Appt 3 p., 67 m², cuisine équipée, parking, cave. Téléphone : 958-27-98, le soir.

VERSAILLES - Etats-Unis, liv. double, 2 chb., conft, gar., 235.000 F + C.F. - 526-65-50.

appartem. achat

URGENT RECHERCHE
5 à 7 P. tt cft, 16e, 8e, Monceau, Neuilly, Rive gauche. Michel et Reyl - 265-90-07.

Part. recherche appart. stands QUARTIER LATIN. Tél. 12 h. à 14 h. M. Benjamin. 633-97-40.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt., ps bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-*Bartholdi (15e). Tél. : 579-39-27.*

constructions neuves

XVe RUE DE LA PROCESSION
PRIX FERMES
Petit immeuble de haute qualité 2, 3/4 pièces Possibilité Duplex
CREDIT possible 95 %
LIVRE terminé. S. bns décorée, cuisine équipée, CAVE, PARK., chauffage électrique intégré. Renseign. : 22, rue J.-BAUDRY, 14 h. 30-18 h. 30, sf vend., dim., ou INFORM. IMMOB. 266-56-50.

ST-TROPEZ - LA FLORIDA
23, av. du Général-Leclerc
Appartements 3, 4, 5 pièces, exceptionnels par site et prix. Vacances, retraite, placement. Px fermes. Ex. : 3 p., gar. ind., 196.000 F. - Livr. 3e trim. 75. *Visite sur place tous les jours.* Scogim (94) 97-09-85 et 722-15-30.

bureaux

BUREAUX TOUTES SURFACES *Location sans pas-de-porte.* AG. MAILLOT, 293-45-55, 522-19-10.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux. Immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

Société cède droit au bail local-bureau, 150 m², grand standg, r.-de-ch., vitrines. Av. Delcassé, Paris (8e). Mº Miromesnil. Tél. EURATI, Aix-en-Provence. (91) 27-65-87.

16e - RANELAGH
Propriétaire loue direct. 135 m2 bureaux aménagés. *Luxueux - 3 lignes téléph.* Bail 3, 6, 9 - Sans pas-de-porte. Tél. : 225-43-53.

PRESTIGE
AV. CHAMPS-ELYSEES
500 m2 - 800 F le m2
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

fonds de commerce

Antiquaire vend pour cause de retraite, dans centre ville, à 25 km. de Cergy-Pontoise, petit hôtel particulier XVIIIe, confort, avec fond commerce florissant. Ecr. à 6.707, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

CAUSE RETRAITE, VENDS
TABAC BIMBELOTERIE
Gros village Vaucluse
Bon rapport - Agence s'abstenir
Pour tous renseignements, écr. nº 6.704 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

locaux commerciaux

A VENDRE OU A LOUER
MONTREUIL Sortie Autor.
dépôt, entrep., burx 1.350 m², ac. *gr. cam. Quai de déch. Mte-ch.* Bail (3-6-9) 14.000 H.T. mens. ou en tte ppté 1.600.000 F. 277-83-10.

7e INVALIDES. A vendre ou Louer Commerce ou habitat, rez-de-ch. + 1er étage : 9 P. Tél. Parfait état tt conf., lib. Pr. vis. BARRY. 280-49-43.

immeubles

7e - Propriétaire vend directement, près rue de SEVRES, MURS DE COMMERCE *en pleine* activité. Placement extraordinaire - Important *rapport.*

15e - SAINT-CHARLES
BOUTIQUE COIFFURE
Plus de bail. Eviction en cours - Très bon rapport sûr *et d'avenir Le propriétaire :* téléphone 325-56-78.

PLACEMENT
ST-GERMAIN-EN-LAYE
100 m. R.E.R., imm. XVIIIe s., *rénov.,* gd stdg., studios et 2 p., réservat. *et rens.* : FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE, 23, r. Mi-Foch, Le Vésinet, 976-07-06. Dim. de 14 à 19 h.

terrains

120 km Paris Autoroute Sud
13.000 m2 BOISES
à bâtir, eau, élect., beaux arbres. Prix 67.000 F.
2.600 m2 BOISES
avec abri de jardin, eau, élect. Prix 45.000 F.
ROCHET, 5, r. du Longeard, 45201 Montargis 15 (38) 85-15-57.

locations meublées

Demande

Dame rech. chbre meublée tt cft, wc, s. de bs ou dche Paris. Ecr. à 8.290, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées

Offre

MARBEUF - Bel appt mixte 6 p. p., 2 bns, tt cft. Refait neuf. Tél. : 770-79-69

XVIIe 141 bis, rue de Saussure Immeuble neuf, gd stdg. Studio, 2, 3 pièces. Park. Cuis. *équipée. - Sur place ts les jours,* de 14 h. 30 à 18 h. 30.

M.-SEMBAT. 4 P., cuis., bs, ref. nf. 5e ss asc. 1.100. - 754-08-88.

propriétés

LE VESINET Résid. Pr. centre
Tr. bel propr. Mansard S/PARC 2.300 m2, récept. 80 m2, 5-6 ch., gar., partiel. à rén. A SAISIR. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06

BD - RIVIERE
Jol. VUE. Charm. mais. 6 p., c. Cab. toil., dépend. Tr. beau jard. Nbrx arbr. 2.650 m2. Px 215.000. Cab. BLONDEAU-LEBLANC 2, FG CAPPEVILLE, 2 *GISORS - Tél. :620.*

villas

VESINET Pelouse Sr R.E.R.
TR. BELLE VILLA 1.500 m2 Récept. en 3 P., 5 chbres. Except. vu urgence FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06

REGION LAC D'ANNECY
VILLA bourgeoise, accès lac ponton privé. Construction 1947, 9 pièces, cuisine, 2 s. de bains, 3 cab. toilette, sur 3 niveaux, 2 terrasses, 3 caves. Séj. 50 m2 avec cheminée, poutres appar. Partiellement meublé. Terrain aménagé 1.400 m2. Mais. gard. 2 pces+garage. P.V. 440.000 F. Ecr. nº 8.281 « le *Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

GARCHES. 8 P., cuis., tt conft. Jardin 930 m2. Prix : 560.000 F. Larges facilités. — Tél. 027-57-40.

pavillons

LA VILLE DU BOIS, ds pavill. mitoy. neuf, constr. caractère, isotherm. et électr. norme nouv. 110 m2 + ss-sol. Liv. 33-35 m2. 3 ch. Gar. 2 v. Except. 250.000 F. Urgent. — *266-16-65,* poste 8.

Maurepas, réc. Gd liv., 3 chbr. + 2 poss., 2 bains. Gd garage. 255.000 F. — MONAL, 526-73-01.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX 5 PIECES, NEUF. 4 CH. BON EMPL. Séjour 36 m2. Px 290.000. Tél. : 202-20-04. Et VIGNEUX, 300 m gare. 5 pces, neuf, conft. Prix : 230.000 F. - Tél. 202-20-04.

villégiatures

Pour vos vacances
A LOUER A CABOURG
200 km de PARIS à prox. de la plage, du casino, du golf. Appt. de gd standg meublé, de 100 m² (couchage 9 pers.) totalem. équipé (lave-vaisselle, etc., salle de bains, salle de douches).

Prix : Mai 1.000 F, Juin 2.000 F. Juillet 4.500 F. Août 4.500 F. S'adresser : M. J.-C. BILLET, 19, r. de Norrey. tél. 86-33-87.

châteaux

64270 Salies-de-Béarn. Vendons manoir 18e, parfait état, onze pièces, moquettes, chauff. cent., téléphone, nombreuses dépendances, ds parc boisé 25.000 m². S'adresser DURAND-CAILLA, SALIES-DE-BEARN.

domaines

A vendre CHAROLLAIS
BEAU DOMAINE 53 HA
pour placement.
Sté ERMENOU-MARCHAL, 71401-AUTUN. Tél. 52-30-47.

Voir la suite de notre immobilier en page 23

FAITS DIVERS

29 morts, 14 blessés dans un accident d'autocar près de Vizille

Des maires proposent un itinéraire évitant la descente de Laffrey

La catastrophe de Vizille dans l'Isère — le 2 avril, un autocar s'est renversé dans la rivière la Romanche — a causé la mort de vingt-neuf personnes. On compte, en outre, quatorze blessés. Les victimes sont pour la plupart des personnes âgées qui revenaient d'un pèlerinage à Notre-Dame-de-la-Salette et rentraient à Sully-sur-Loire (Loiret). Aucun des quarante-sept occupants du véhicule n'est sorti indemne, et les blessés sont presque tous très sérieusement atteints. M. Giscard d'Estaing a adressé, par l'intermédiaire de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, un télégramme de condoléances aux victimes.

L'accident s'est produit dans la descente de Laffrey, à l'endroit même où, le 18 juillet 1973, un car de touristes belges était tombé dans la Romanche, provoquant la mort de quarante-trois personnes.

Les circonstances exactes de la catastrophe sont encore mal établies. Les premiers éléments de l'enquête ont établi qu'à 600 mètres du lieu de l'accident le car roulait à la vitesse réglementaire de 40 kilomètres à l'heure. Il a ensuite brusquement accéléré pour atteindre plus de 100 kilomètres à l'heure au moment du choc. M. René Jannin, préfet de l'Isère, a affirmé, au cours d'une conférence de presse réunie mercredi soir, que l'accident serait dû à une défaillance mécanique, mais la défaillance humaine ne peut être totalement exclue.

Il reste que la déclivité très forte de la pente de Laffrey (13 % en moyenne sur 7 kilomètres) devrait amener les responsables à étudier sérieusement les itinéraires de remplacement qui leur sont proposés. Cent trente personnes, dit-on, ont été tuées à cet endroit depuis 1945. N'est-ce pas suffisant ?

De notre correspondant

Grenoble. — Après la catastrophe du 18 juillet 1973, qui avait provoqué la mort de quarante-deux touristes belges, les consciences de bien des techniciens et fonctionnaires, dont les services étaient concernés directement, avaient rapidement retrouvé la paix... Les experts avaient en effet révélé que le car accidenté était dépourvu du *« système de freinage spécial »* obligatoire sur tous les véhicules de transports en commun de plus de 8 tonnes circulant dans certaines régions de montagne. En enfreignant la réglementation, le propriétaire du car belge avait donc commis une faute qui aurait été la cause directe de la catastrophe.

La reproduction, à moins de deux ans d'intervalle, de cette catastrophe, dans des conditions tout à fait identiques, pose cette fois le problème de façon embarrassante à ceux qui avaient considéré le premier drame uniquement sous l'angle de la défaillance humaine. Si l'on s'en rapporte aux informations fournies le mercredi 2 avril, au cours d'une conférence de presse, par M. François Jannin, préfet de l'Isère, l'accident de l'autocar des pèlerins de Sully-sur-Loire ne serait pas dû à une faute humaine.

Le véhicule, de cinquante-cinq places, mis en circulation en mars 1971 seulement, n'était pas surchargé puisqu'il transportait au total quarante-trois personnes. Il était muni d'un ralentisseur de vitesse électro-magnétique, généralement considéré par les techniciens comme d'une « sécurité absolue ». Enfin, le véhicule avait été soumis en janvier 1975 au contrôle technique annuel du service des Mines.

LA LISTE DES VICTIMES

L'identité de toutes les victimes n'est pas encore connue. La liste publiée comprend les quinze noms suivants : Mme ou Mlle Ziel, M. Fernand Balle, Mme ou Mlle Renée Venon, Mme ou Mlle Marcelle Loiseau, Mme ou Mlle Madeleine Botton, M. André Dombry, Mme ou Mlle Renée Beraud, M. Jean-Baptiste Paillon, M. Jean Lenormand (curé de Sully-sur-Loire), Mme ou Mlle Chevalier, Mme ou Mlle Bourgoin, Mlle Borderioux, M. Roger Groult (chauffeur du car), Mme ou Mlle Dombry, Mme ou Mlle Meunier.

Le préfet : une défaillance mécanique

Pour ce qui concerne les circonstances de l'accident, le préfet de l'Isère a précisé que l'enregistreur de vitesse — obligatoire depuis 1973 — indiquait que, pendant la presque totalité de la descente, la vitesse de l'autocar avait été *« constante, de 35 à 40 kilomètres-heure »*, qu'elle s'était accrue dans *« les 500 à 600 derniers mètres »*, pour finalement atteindre *« près de 100 kilomètres »* à l'instant où le car quittait la chaussée pour plonger sur la berge de la Romanche.

Au regard de ces premières indications, le préfet de l'Isère a donc cru pouvoir avancer l'hypothèse d'une *« très grave défaillance mécanique »*. Les experts nommés par M. Daniel Farge, juge d'instruction chargé de l'information ouverte contre X pour *« homicide et blessures involontaires »*, diront ultérieurement s'ils partagent ce point de vue.

Au-delà des discussions techniques, ne faudrait-il pas envisager de nouvelles solutions préventives ? Renforcer la signalisation, par exemple ? A ceux qui préconisaient d'ajouter des feux clignotants au sommet de la côte, on a répondu que le code de la route ne l'autorise pas. A ceux qui proposaient le retour à la « tête de mort » pourvu d'yeux réfractant la nuit la lumière des phares et qui existait il y a quelques années, on oppose les dispositions internationales... et les indispositions des touristes. D'ailleurs les services de l'équipement estiment que la signalisation actuelle est amplement suffisante et ils ne l'ont pas modifiée après la catastrophe de juillet 1973.

Cette signalisation comprend un panneau triangulaire indiquant la pente à 12 %, rappelé cinq fois, ainsi que deux panneaux interdisant aux véhicules de plus de 8 tonnes de rouler à une vitesse supérieure à 40 kilomètres à l'heure et leur interdisant également de doubler. Ces deux panneaux sont rappelés le long de la descente deux fois chacun. Enfin, à 1 kilomètre du sommet de la côte, des panneaux indiquent clairement que ne sont pas autorisés à s'engager dans la descente de la côte de Laffrey les véhicules de transport en commun de plus de 8 tonnes non munis d'un dispositif spécial de freinage.

Faut-il réaménager le modelé de la route ? Un effort financier important a été consenti pour améliorer l'état de cette portion de la RN 85 : deux tranches de travaux de 1,5 million de francs chacune ont été réalisées pour redresser ou élargir la chaussée. Le virage terminal précédant le pont sur la Romanche, là où se sont produits les deux plus graves catastrophes et la plupart des autres accidents, a été modifié entre 1970 et juin 1973. Son rayon a été porté de 25 à 70 mètres. Pour le directeur de l'équipement, cette modification constitue *« une amélioration certaine pour les véhicules de tourisme, mais pas tellement pour les poids lourds »*.

L'association des maires et adjoints du canton de Vizille réunie en assemblée extraordinaire quelques heures après l'accident a publié un communiqué dans lequel elle *« renouvelle son soutien aux solutions proposées antérieurement, traduites par des vœux déposés à trois reprises devant l'assemblée départementale par M. Alfred Gryelec, conseiller général et maire de Vizille. Ces solutions qui préconisent le détournement des cars et poids lourds, soit par le CD 101, soit par le CD 113, n'ont même pas fait, à son grand regret, l'objet d'une étude de la part de la direction départementale de l'équipement... »*

Mais après les investissements réalisés sur la R.N. 85 et ceux commencés sur la R. N. 529, considérée comme axe prioritaire de dégagement du plateau de La Mure, rejoignant la vallée de la Romanche par La Motte-d'Aveillans, on ne paraît guère disposé, dans les ministères concernés, à financer un projet aussi coûteux. Quand à la déviation obligatoire des autocars par La Motte-d'Aveillans, elle est combattue par ceux qui voient dans le trafic actuel une source de profits touristiques non négligeables pour leurs communes.

BERNARD ELIE.

SPORTS

CYCLISME

UN GRIMPEUR NOMMÉ RAYMOND MARTIN

Raymond Martin, vainqueur de Paris-Camembert. Ce résultat n'a sans doute pas l'impact d'un succès de Zoetemelk dans Paris-Nice ou de Merckx dans l'Amstel Gold Race. Il a cependant retenu l'attention, car il confirme le mouvement qui s'est dessiné depuis le début de saison et qui permet enfin d'envisager un renouveau du cyclisme français. En dépit de son nom plaisant — et quelquefois plaisanté — Paris-Camembert, alias Paris-Vimoutiers, n'est pas qu'un aimable divertissement. Organisée pour la première fois en 1934, cette épreuve, qui sert de trait d'union entre le Critérium national de la route et Paris-Roubaix, emprunte un itinéraire très accidenté dans sa dernière partie, et le mur des Champeaux situé à 15 kilomètres de l'arrivée ne laisse généralement que peu de concurrents en présence.

C'est là du reste que Martin a construit sa victoire mardi 1er avril, en éliminant tous ses adversaires, à l'exception de Joël Havieux. L'ancien champion de France amateur, qui remporta la Route nivernaise, a rappelé en la circonstance qu'il est un très bon grimpeur ; il détient depuis 1972 le record de la montée du Puy-de-Dôme, qu'il a escaladé plus rapidement que Fédérico Bahamontès et Bernard Thévenet, classé troisième à Vimoutiers.

Une fois encore, les jeunes Français se sont bien comportés, puisque Guy Santy, Sachang et Arbes figurent dans le haut du classement. — J. A.

— Après son coéquipier Jean-Pierre Danguillaume, qui avait gagné la quatrième étape, un autre Français, Charles Rouxel, a triomphé dans la cinquième étape du Tour de Belgique. Au classement général, le Belge Freddy Maertens conserve la première place.

Battu au sprint par le Français Jean-Pierre Fussien à l'arrivée de la deuxième étape de la Semaine catalane, le Belge Eddy Merckx a pris la tête du classement général après sa victoire dans la course contre la montre Caserras-Sanctuaire de Queralt. Il précède désormais l'Espagnol Luis Ocana de 19 secondes.

JUSTICE

Le juge des enfants se dit prêt à organiser une rencontre entre les deux familles qui se disputent Marc Aherfi

Interviewé à IT 1, M. Rémy Martin, juge des enfants à Lyon, chargé du dossier de Marc Aherfi, a affirmé qu'il était prêt à organiser, sous son autorité ou sous la présidence de « quelqu'un de plus compétent », *une rencontre entre les parents nourriciers de l'enfant et ses parents légaux.*

Le magistrat a d'autre part indiqué : « Je crois que l'on ne peut pas faire de la justice dans la passion. C'est extraordinaire, tout le monde veut une justice indépendante, mais à partir du moment où l'on est concerné, on fait tout ce qu'il faut pour que le juge ne soit ni libre ni indépendant. » *C'est ainsi, a-t-il précisé, qu'il y avait eu de nombreuses interventions, tant d'officiers ministériels, de magistrats municipaux, que de députés, de particuliers, et qu'il a reçu des lettres anonymes, des injures et des menaces. Quant au droit au choix pour le petit Marc, M. Martin a conclu :* « Oui, mais est-ce qu'il peut le faire ? C'est toute la question, et je crois que c'est la plus importante... »

L'enfant et la loi des hommes

De notre envoyé spécial

Lyon. — *Dans un pavillon de la grande banlieue lyonnaise, Marc Aherfi découvre, à l'âge de dix ans, sa troisième famille.* « Afin qu'il retrouve sa sérénité et se remette un peu des épreuves qu'il vient de subir », *M. Rémy Martin, juge des enfants au tribunal de Lyon, a préféré placer* « en terrain neutre », *auprès d'une famille amie, l'enfant que se disputent ses parents nourriciers et sa mère légitime. Marc devra attendre encore avant de savoir quels parents lui octroie la justice.*

Il y a un an pourtant le même juge des enfants rendait une ordonnance catégorique : bien que confié depuis avril 1965 à la garde de M. et Mme Bellin-Robert à Rillieux (Rhône), le garçonnet devait être rendu à celle qui lui avait donné le jour, Mme Georgette Aherfi. Mais cette solution trop simple arrivait trop tard, après quatre années de tergiversations qui ne pouvaient manquer d'exacerber les passions.

Si une banale affaire de famille a dégénéré en drame, est-ce la faute de l'administration — la direction départementale de l'aide sociale à l'enfance, — qui cinq ans après avoir décidé du placement de Marc chez les Bellin-Robert accepta, en 1970, l'idée d'une restitution de l'enfant à sa mère légitime (le malheureux hasard d'un redécoupage départemental voulut d'ailleurs entre-temps que la commune de Rillieux, où réside la famille nourricière du jeune garçon, soit détachée de l'Ain et intégrée au Rhône, ce qui fit que le dossier changea de bureau) ?

Est-ce la faute de cette mère qui, après s'être apparemment désintéressée pendant trois ans du sort de son fils né dans une période difficile pour elle, lui manifesta un soudain intérêt quand elle fut mariée avec M. Aherfi, qui consentit à donner son nom à Marc en même temps qu'aux trois autres enfants de son épouse ?

Est-ce la faute des Bellin-Robert qui, semblant d'abord accepter la restitution, parurent ensuite se livrer à des manœuvres susceptibles de la retarder ?

Est-ce la faute de la machine judiciaire qui s'est hâtée avec lenteur, temporisant si longtemps avant de prendre une décision en tous points conforme aux prescriptions du code ?

Au milieu de ces passions, un homme fait figure d'accusé : le juge Martin. En deux jours, trois jeunes femmes lui ont même

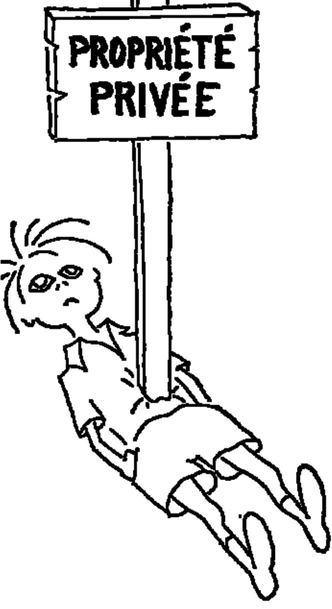

(Dessin de KONK.)

demandé de retirer immédiatement les enfants qu'elles lui avaient confiés. L'émotion n'autorise pas à accabler un homme — père adoptif de quatre enfants — à qui la loi commande de décider seul d'un coup de plume du destin d'un enfant. Il a certainement raison lorsqu'il affirme qu' « il y a trop de gens qui prétendent savoir ce qu'il faut faire » *(même s'il est prêt, pour sa part, à donner les deux familles en spectacle à la télévision) et qu'il faut* « laisser les autorités responsables se charger de dénouer ce drame ». *Il est certainement conforté dans son attitude par les exagérations —* « nous ne pouvons admettre le retour de Marc chez ses parents légitimes » *— du* « Comité de soutien à la famille Bellin-Robert ».

Le droit de propriété

Mais fait-il lui-même preuve de toute la sérénité nécessaire lorsqu'il exprime publiquement l'« intime conviction » *que les fugues de Marc n'étaient que des enlèvements et que l'enfant a été* « conditionné » *par sa famille adoptive ? Dix années de tendresse au foyer des Bellin-Robert influencent certainement les réactions du jeune garçon. Mais est-ce vraiment par conditionnement qu'il parle de sa* « maman Bellin » *et ne voit dans ses parents naturels que* « les Aherfi » *? Etaient-ils préparés ces pleurs qui ont secoué l'autre soir des milliers de téléspectateurs, ces gestes poignants et dérisoires pour se raccrocher à sa « maman » qui ont ému jusqu'aux policiers venus chercher Marc le 31 mars à Ferney-Voltaire ?*

Pour l'instant, un petit garçon aux cheveux blonds et aux grands yeux bleus paye seul les fautes éventuelles des autres : Marc, tiraillé entre tant de foyers, tant d'affections, revendiqué comme au nom de quelque « droit de propriété » *; Marc, avec qui l'on a* « joué comme avec un pantin, un objet qu'on s'arrache », *ainsi que devait le dire M. Martin. Trouvera-t-il l'apaisement dans la retraite que lui a offerte le magistrat ? Quelques jours ou même quelques semaines suffiront-ils à lui faire admettre une nouvelle décision du juge, qui avoue ne savoir pour l'instant que faire ? En frappant une première fois, le glaive de la justice a peut-être meurtri à jamais le cœur trop tendre de Marc, qui, à l'âge des jeux découvre soudain qu'il n'est lui-même que le jouet d'une atroce comédie et qui sait désormais à quoi s'en tenir sur les sentiments, les passions et les lois des hommes.*

JAMES SARAZIN.

● *M. Ciro de Vicenzo*, le juge d'instruction milanais qui avait été accusé de connivence avec les « brigades rouges » par le commandant des carabiniers de Turin (*le Monde* du 18 mars), a décidé d'abandonner l'instruction sur les activités de ce mouvement d'extrême gauche et sur la mort de l'éditeur Feltrinelli. Il pense pouvoir ainsi se défendre plus librement. On a appris que l'accusation du commandant des carabiniers se fondait notamment sur des révélations du juge Mario Sossi, enlevé au cours de l'été 1973 par les « brigades rouges ». — (*Corresp.*)

● *Pour les deux premiers mois de l'année*, les statistiques du tribunal de commerce de Paris (qui recouvre Paris et l'ancien département de la Seine) font état de 198 dépôts de bilan contre 140 pour la période correspondante de 1974 (+ 34 %) ; 75 mises en règlement judiciaire (contre 71) et 543 liquidations de biens contre 487 ont par ailleurs été prononcées.

CARNET

Naissances

— M. Andrzej Piwowarski et Mme Christine Van den Berg annoncent la naissance de leur fils
Benjamin.
A Düsseldorf,
27 mars 1975.

Décès

— Mme André Baume,
M. et Mme Patrice Baume et leurs enfants,
M. et Mme Tony Baume et leurs enfants,
Mlle Brigitte Baume,
Le général et Mme J. Mitterrand, née Gisèle Baume, et leurs enfants,
font part du décès de
M. André BAUME,
ancien élève de l'École polytechnique de Zurich,
leur époux, père, beau-père et grand-père.
Les obsèques ont eu lieu le 1er avril 1975.
21, rue des Écoles,
78400 Chatou.

— Mme Henri-Félix Bormand,
M. et Mme Jacques Berat et leur fille,
M. et Mme Gérard Meyer et leurs enfants,
Mlle Jeannette Bormand,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, familles et amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Henri-Félix BORMAND,
directeur de banque,
fondé de pouvoir,
retraité d'agent de change,
survenu le 1er avril 1975, à l'âge de soixante-sept ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 4 avril 1975, à 16 h. 30.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.
Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, allée Charrier,
93250 Villemomble.

— Mme Pierre Gazin, son épouse,
Philippe, Bruno, Florence, Nathalie, ses enfants,
Mme Gaston Gazin, sa mère,
M. et Mme Robert Gazin et leurs enfants,
M. et Mme Marc Brunelli et leurs enfants,
Ses frère, belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
Et toute la famille,
invitent à partager leur peine et leur espérance à la suite du décès, dans sa quarante-septième année, de
M. Pierre GAZIN,
capitaine de corvette,
directeur du curatorium de Thun.
Réunion le vendredi 4 avril à 16 heures, à la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, 7, rue Pierre-Larousse, Paris (14e).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Crozon (29 S).
78250 Meulan.

— Mme André Goldet,
M. et Mme Michel Goldet,
M. et Mme Claude Pierre-Brossolette,
Stéphane, Vincent, Sophie et Etienne Goldet,
Sylvie et Diane Pierre-Brossolette,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa soixante-seizième année, le 24 mars 1975, de
M. André GOLDET,
leur époux, père, beau-père et grand-père.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, au cimetière Montmartre, le 28 mars 1975.

— Le président et le conseil d'administration de la Cité internationale universitaire de Paris font part du décès, survenu le 24 mars 1975, de
M. André GOLDET,
officier de la Légion d'honneur,
secrétaire général
du conseil d'administration
de la Cité internationale
universitaire.
(M. André Goldet était le petits-fils de M. Emile Deutsch de La Meurthe, fondateur de la Fondation Deutsch de La Meurthe et co-fondateur de la Cité universitaire.)

— Le président René Cassin et les membres du Comité central de l'Alliance israélite universelle
ont le regret de faire part du décès, survenu le 24 mars 1975, de leur vice-président,
M. André GOLDET,
officier de la Légion d'honneur,
membre du Comité central
de l'Alliance israélite universelle
depuis 1932.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 28 mars 1975.

— Paris - Lyon - Château-Arnoux.
Mme Jean Guyot et sa famille,
Mlle Christine Guyot,
Les docteurs Catherine et Maurice Freidel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Jean GUYOT,
avocat à la cour d'appel de Paris.
Inhumation samedi 5 avril à 10 h. 30, à Château-Arnoux (04).

— Montbonnot - Luxembourg - Evry - Versailles.
Mme Valentin Jaussaud,
Mme et M. René Vincent,
Mme et M. Bernard Jaussaud,
Mme et M. Jean Welfelé,
Leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de
M. Valentin JAUSSAUD,
survenu le 25 mars, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à l'église de Pont-de-Claix.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Edouard Koskas, née Rachel Naym,
M. Maurice Soussan,
M. et Mme William Koskas,
M. et Mme Ernest Gabai,
M. et Mme Gilbert Perez,
M. et Mme Armand Zetlaoui,
Et leurs enfants,
Les familles Koskas, Sitbon, Sebag, Naym, Ichai,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté
Edouard-David KOSKAS,
survenu à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Selon la volonté du défunt, l'inhumation aura lieu au cimetière du Mont-des-Oliviers, à Jérusalem.
La levée de corps se fera le vendredi 4 avril à 13 heures, au domicile mortuaire, 4, avenue Marie-Blanche, 95 Sarcelles-Lochères.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Robert KREBS,
née *Marguerite* Steiner,
survenu le 20 mars 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année.
De la part de
Mlle Agnès-Monique Krebs,
M. Charles-Henri Steiner,
Mme Edouard Krebs, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Blech, Labarraque, Mathieu, Schlumberger, Krebs,
Et ses nombreux amis.
Le service religieux a eu lieu dans l'intimité, en l'église réformée de Neuilly, le lundi 24 mars 1975, et l'inhumation à Saint-Dié (Vosges).
Cet avis tient lieu de faire-part.
6 bis, rue Campagne-Première,
75014 Paris.

— On nous prie de rectifier une erreur matérielle commise dans la transmission de l'annonce concernant le décès de
Mme MARTIAL-SIMON,
née Yvonne Le Jeune.
Il convient d'ajouter :
De la part de
Mme Olivier Le Jeune, sa mère.

— M. Nubar Ohanian,
M. et Mme Hrand Minassian,
M. et Mme Gérard Minassian et leurs enfants,
font part du décès de
Mme Nevarte OHANIAN,
née Fringhian,
survenu à Paris le 29 mars 1975.
Les obsèques ont eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer la mort de
M. Gérard DE PURY,
survenue le 29 mars à Aix-en-*Provence, à l'âge de soixante* et onze ans, à la suite d'une courte maladie.
De la part de
Mme Gérard de Pury,
Delphine Maasten,
Julie van Traa de Pury,
Sybille Khaled,
Samuel Toumi de Pury,
Mme Pierre Vieil,
M. et Mme François de Pury,
Sa famille, ses alliés,
Ses nombreux amis.
Les obsèques ont eu lieu à Villelaure (Vaucluse) dans la plus stricte intimité.
« Je crois, Seigneur, viens en aide à mon manque de foi. »
(Marc, 9-24.)
15, quai Bourbon,
75004 Paris.

— Strasbourg - Saint-Florent-sur-Cher.
On nous prie d'annoncer le décès de
M. Robert RENAULT,
directeur d'école en Allemagne,
survenu le 1er avril à Strasbourg, dans sa cinquante-cinquième année.
La levée de corps aura lieu le vendredi 4 avril à 10 heures, à l'hôpital militaire Lyautey à Strasbourg.
Le deuil se réunira le samedi 5 avril à 10 heures, au cimetière de *Saint-Florent-sur-Cher.*

— Mme Marie-Antoinette Ricard,
Le capitaine de frégate et Mme Pierre Deluzarches et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Rieunier et leurs fils,
M. et Mme Jean-Jacques Le Labousse et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Fernand RICARD,
née Valentine Cognet,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 29 mars 1975, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Villeneuve-les-Cerfs (Puy-de-Dôme).

Anniversaires

— Le conseil d'administration et le personnel de l'Office publicitaire de France, pour l'anniversaire de la mort de
Pierre MATILE,
demandent une pensée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

Communications diverses

— La Fédération nationale des Anciens des Forces françaises en *Allemagne et en Autriche « Rhénanie, Ruhr et Tyrol »,* commémorera le cinquantième anniversaire de sa fondation le dimanche 13 avril prochain.
A cette occasion, elle fera célébrer, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, un service solennel, sous la présidence de Mgr Vanel, vicaire aux Armées françaises, à la mémoire des Français et Alliés morts en Allemagne et en Autriche.
L'homélie sera prononcée par Mgr Vanel, et la Maîtrise de l'église Saint-Louis exécutera la Messe en si bémol de Mozart.
A 12 h. 30, aura lieu le déjeuner du cinquantenaire.
Les inscriptions sont reçues au siège de la Fédération des Anciens des F.F.A., 39, rue Caumartin (permanence de 13 heures à 16 h. 30).

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Les partis politiques et le débat nucléaire

L'Assemblée nationale devrait, dans les semaines qui viennent, débattre de la politique énergétique, et plus précisément du programme électronucléaire mis en route par le gouvernement. Ce « grand débat » avait été promis par le président de la République. Il est réclamé par les assemblées locales et régionales, auxquelles on a demandé — peut-être prématurément — de choisir les sites des centrales. Il est attendu par l'opinion qui voudrait comprendre à quoi l'engage le choix nucléaire. Il est préparé par les diverses formations politiques.

Dans une sorte d'avant-première à la discussion parlementaire, nous leur avons offert de définir, successivement, leurs positions.

L'U.D.R. : la recherche d'une moindre dépendance

Le choix nucléaire ne représente pas pour la France une nouveauté. Décidée dès 1952, l'utilisation des sources d'énergie faisant appel à l'atome fut largement développée sous la Ve République et, notamment, sous l'égide du général de Gaulle. A l'époque, cette attitude fut vivement critiquée. Déjà cette orientation se situait au cœur d'une politique d'ensemble destinée à permettre à notre pays une indépendance aussi complète que possible dans tous les domaines. Aujourd'hui, la crise de l'énergie met en lumière et *justifie ce choix*. Dans un monde difficile le président de la République et le gouvernement de Jacques Chirac ont pris clairement parti, même si les ambitions visent, surtout de nos jours, à la recherche d'une moindre dépendance.

Il ne s'agit donc pas d'une conversion subite de nos moyens. Pas plus n'est-il question d'abandonner les autres ressources et possibilités énergétiques. La France poursuit un effort de diversification, et son orientation pour l'horizon 1985 est basée sur une part de 25 % pour le nucléaire. On est donc loin du « tout nucléaire ». Ce pourcentage dévolu à l'atome suppose un développement d'autres sources nationales (hydraulique, énergies nouvelles, gisements marins d'hydrocarbures).

Toutes les études économiques sérieuses menées sur le plan national confirment que, pour les Français, l'énergie nucléaire est de très loin l'énergie de substitution au pétrole la meilleur marché : son coût est environ 2,5 à 3 fois inférieur à celui du brut que nous importons aujourd'hui. Les études internationales de la Communauté européenne, de l'O.C.D.E., les nombreuses commandes passées dans le monde entier — y compris par des pays qui, comme l'Iran, disposent de pétrole bon marché — confirment les conclusions auxquelles nous sommes parvenus. Et même le très officiel dossier remis par l'Algérie aux chefs de gouvernement de l'O.P.E.P. au début de mars confirme les chiffres ci-dessus.

Précisons ici que les calculs économiques, qui prennent appui dans tous les cas sur les statistiques d'exploitation de centrales en service dans les principaux pays qui en sont équipés, incluent en totalité les investissements nécessaires, dont ceux des usines de fabrication et de retraitement des combustibles, des transports, du stockage des déchets, etc.

Il paraît donc tout à fait utile pour notre économie d'assurer la couverture de nos besoins supplémentaires en énergie électrique par les centrales nucléaires que notre industrie nationale sait aujourd'hui construire et exporter. L'économie de devises qui résultera de la réduction des importations de pétrole (60 millions de tonnes en 1985) est évidemment sans commune mesure avec ce que nous coûtent actuellement les redevances des licences étrangères pour la réalisation des chaudières nucléaires.

Ce programme électronucléaire, dont la mise en exploitation n'interviendra pas avant 1979-1980, trouve son complément nécessaire dans notre politique d'économie d'énergie. Les mesures prises dans ce sens, qui apparaissent comme les plus sévères parmi celles des pays industriels, sont limitées par le souci de ne pas entraver notre croissance économique. Mais elles devront être menées avec persévérance et ténacité si nous voulons, à terme, économiser 20 % d'énergie par rapport aux prévisions antérieures.

Au plan de la sûreté et de l'environnement, les atouts de l'énergie nucléaire, qui résident essentiellement dans une qualité exceptionnelle de fabrication et de contrôle et dans un dispositif technique et administratif permettant de s'assurer du maintien de cette qualité avec le développement du programme, en font une industrie exceptionnellement sûre, en particulier si on la compare à d'autres activités du secteur de l'énergie. Ceci n'exclut pas la poursuite des études et la recherche de nouvelles solutions, notamment pour l'utilisation des rejets thermiques au chauffage des habitations et des entreprises.

L'intention du gouvernement est d'ailleurs d'ouvrir tous les dossiers, qu'il s'agisse de sûreté ou d'environnement. Ainsi pourront s'effectuer, en pleine connaissance de cause, les choix les meilleurs : au sein du Parlement, pour notre politique énergétique à long terme ; au sein des régions, avec le concours de toutes les collectivités locales intéressées, pour que les sites nécessaires soient choisis de la façon la plus conforme aux intérêts des populations et au souci d'utiliser au mieux à l'avenir le sol national, bien rare et précieux.

D'ailleurs, même des pays riches en ressources naturelles d'énergie classique, comme les U.S.A. et l'U.R.S.S., ont pris la même option. Pourtant leur indépendance ne se trouve pas menacée, ni aujourd'hui ni à terme, alors que cette contrainte est très réelle pour nous.

Reste la grande peur atomique qui, depuis Hiroshima — et non sans mobile, — touche profondément les populations. Or, s'il ne peut y avoir explosion, les fuites radio-actives sont possibles, et les phénomènes de réchauffement constituent à eux seuls un grave problème écologique. Pour toutes ces raisons, nous proposons d'éviter le gigantisme par la multiplication de centrales moyennes ou petites. Cette solution permettrait un meilleur contrôle et une plus grande sécurité, puisque s'agissant d'unités à échelle moyenne, la récupération de la chaleur pour le chauffage domestique deviendrait également possible. Quant au choix des sites, problème politique d'aménagement du territoire, il trouverait sans doute une meilleure acceptation dans une plus large répartition.

Ce que nous souhaitons, en tout cas, c'est qu'une vaste consultation soit ouverte, tant avec le Parlement qu'avec les régions, les élus et les associations.

CLAUDE LABBÉ,
président du groupe U.D.R. à l'Assemblée nationale.

En Suisse

LE SITE NUCLÉAIRE DE KAISERAUGST EST OCCUPÉ PAR DES MANIFESTANTS

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Moins de douze heures après la manifestation de Wyhl (Bade-Wurstemberg) plusieurs centaines d'anti-nucléaires ont occupé le chantier de construction d'une autre centrale située le long du Rhin, celle de Kaiseraugst près de Bâle (Suisse). Sur ce site les travaux ont commencé il y a huit jours. Les autorités helvétiques avaient procédé à un sondage, mais aucun véritable référendum n'avait eu lieu, et ce malgré de nombreuses protestations. Déjà l'occupation de la zone industrielle de Marckholsheim avait été suivie par les Suisses avec beaucoup d'intérêt. C'est le mouvement de Wyhl qui a levé leurs dernières appréhensions.

Dans la nuit de dimanche à lundi, une soixantaine de personnes ont monté leurs tentes sur le terrain. De grands feux de camp ont été allumés pour combattre un froid très vif. Mardi matin, deux cents à deux cent cinquante personnes se sont jointes aux « veilleurs de nuit » et se sont installées sur le site avec « la ferme intention d'y rester ». Pendant la journée, l'occupation a pris des allures de kermesse populaire, les Bâlois avant d'aller au travail se faisant un devoir d'aller saluer leurs compatriotes en faction. Des Allemands et de nombreux Français se sont mêlés à la foule. Le travail des ouvriers est évidemment devenu impossible. Les manifestants réclament d'abord le retrait immédiat du permis de construire, des études sérieuses en particulier météorologiques, des informations contradictoires sur les conséquences des centrales et ensuite un référendum. Les occupants ont appelé à une manifestation de masse pour dimanche prochain. La police suisse est massée tout autour de Kaiseraugst mais elle n'est pas intervenue pour l'instant. *« L'exemple de Wyhl donne à réfléchir »,* a déclaré un policier en guise de commentaire.

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

● L'ARSENIC FINLANDAIS CHANGE DE BORD. — Le cargo-poubelle finlandais *Enskeri*, mouillé à Lisbonne, a transbordé la cargaison de 700 barils d'arsenic qu'on lui avait interdit de rejeter en Atlantique sud sur le navire danois *Jens Rand*. Celui-ci ramènera probablement les déchets dans un port britannique ou continental.

— A PROPOS DE... —

LA CRISE DES EFFECTIFS DANS LES P.T.T.

Un bureau de poste vide

La crise de la poste, c'est essentiellement une crise d'effectifs, comme le montre l'exemple ci-dessous.

C'est un bureau de poste comme on en voit de plus en plus dans la banlieue parisienne : moderne, clair et fonctionnel. Mais le bureau annexe de Fresnes (Val-de-Marne), dont la construction a été achevée à la fin du mois d'octobre 1974, n'est pas ouvert au public. Depuis cinq mois, les P.T.T. n'ont pu trouver le personnel nécessaire. Fresnes, 30 000 habitants, mériterait pourtant plus que les deux équipes de trois guichetiers qui se relaient à la poste principale.

On se souvient que l'augmentation des effectifs venait en novembre dernier au premier rang des revendications des agents des P.T.T. en grève. Les syndicats demandaient la création de 12 000 emplois, alors que le budget 1975 n'en accordait que 4 000, dont 2 420 pour la poste. Certes, les gains de productivité dus à l'automatisation des chèques postaux et du téléphone dégageaient un surplus de 4 000 emplois. Certes, M. Pierre Lelong, alors secrétaire d'Etat, avait annoncé, le 20 novembre 1974, à l'Assemblée nationale, que 2 000 postes supplémentaires seraient créés, si les prévisions de trafic (+ 3,5 % pour la poste et 14 % pour les télécommunications) étaient dépassées.

Il n'empêche que ces mesures ne sont pas suffisantes, comme le démontre le cas de Fresnes. « Une poste moderne, déclare M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., c'est pour moi celle qui sait rester présente dans nos campagnes et s'adapter à toutes les formes d'équipement et d'état communal ou urbain. » On ne saurait mieux dire, mais l'intendance ne semble pas favoriser l'avènement de cette « poste moderne ».

Les 2 000 emplois supplémentaires conditionnels risquent de ne pas être débloqués si l'économie française continue à tourner au ralenti. Quant au bureau annexe de Fresnes, les services postaux espèrent profiter d'ici à quinze jours d'une dotation en effectifs qui leur permettrait d'affecter quatre employés dans les nouveaux locaux. Peut-être...

Région parisienne

UN COMITÉ RESTREINT SUR LES ESPACES VERTS

Peut-on sauver la plaine de Versailles ?

Un comité restreint devait être consacré, ce jeudi 3 avril, à Matignon, à l'aménagement de la région parisienne. A l'ordre du jour de cette réunion : le « freinage » du développement de la région ; la promotion des villes nouvelles et des espaces verts ; l'inauguration d'une politique des « zones naturelles d'équilibre », dont la première application concernera la plaine de Versailles.

Les pouvoirs publics ont pris conscience de la nécessité de créer entre les agglomérations des « zones-tampons ». Le schéma directeur de 1956 ne parlait que d'espaces libres. Plusieurs études des ministères de l'agriculture et de l'environnement, ainsi que le souci du préfet de la région parisienne de remédier aux méfaits d'une *« urbanisation galopante »*, ont abouti, lors d'un conseil interministériel du 17 décembre 1973, à une acceptation du principe des zones naturelles d'équilibre.

Six zones naturelles ont été retenues autour de la capitale : la plaine de Versailles, le Hurepoix, les plateaux du sud, le plateau de Brie, la plaine de France et le Vexin.

Pourquoi choisir en priorité la région qui s'étend, dans le département des Yvelines, au sud de la Seine, entre Versailles et Mantes ? Parce qu'elle est encore vide : 90 % de sa superficie sont occupés par des terres agricoles ou des forêts. Parce que des populations nombreuses vivent dans le voisinage : 105 000 habitants à *Versailles* ; *174 000* entre *Saint-*Germain-en-Laye et Poissy ; 94 500 entre Poissy et Epone ; sans compter les 350 000 habitants que comptera la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Parce que Paris « marche » vers l'ouest, et que, de Parly-2 à Plaisir, se sont multipliées les sociétés civiles immobilières. Parce que, note le *projet de Livre vert, « il a été calculé qu'au rythme de construction actuel la plaine de Versailles disparaîtrait dès 1985 et serait remplacée par une banlieue ».*

Le meilleur moyen de protéger un espace vide étant de lui donner une fonction, les auteurs du projet de Livre vert ont estimé qu'il fallait d'abord conserver à la plaine de Versailles sa vocation agricole : *« En zone périurbaine,* notent-ils, *l'agriculture a autant de valeur par son aptitude à entretenir l'espace que par ses produits : créatrice, au cours des siècles, de l'aspect des terrains, des lisières, de la forme des bourgs et du réseau de communications local, elle continuera son œuvre avec succès, à condition de pouvoir continuer d'exister, de produire et de vendre. »* Autrement dit, la plaine de Versailles ne doit être ni une banlieue ni une réserve.

Un système de péréquation

Le premier objectif sera d'empêcher que la spéculation foncière ne chasse les agriculteurs. Grâce à l'intervention de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'équipement rural), on permettrait aux agriculteurs et, à eux seuls, d'accéder à la propriété rurale. Grâce à des baux ruraux à long terme, grâce à des fermes d'État exploitées en régie dans les zones non rentables, il serait possible de maintenir une vie agricole qui ne soit pas purement folklorique.

Au même moment, il sera nécessaire d'imaginer des mesures de protection et de mise en valeur des arbres, des sites, des monuments; de développer les zones de loisirs, les chemins pédestres et cyclables; de lutter contre les nuisances ; de créer un label « Plaine de Versailles », et surtout d'appliquer sans aucune dérogation les schémas d'urbanisme et les plans d'occupation des sols.

Le projet de Livre vert propose de créer un syndicat mixte d'études qui comprendrait le département des Yvelines, les soixante-dix-huit communes concernées, la ville de Versailles, l'établissement public de Saint-Quentin-en-Yvelines et le District de la région parisienne. Ce syndicat pourrait par la suite se transformer en syndicat d'aménagement et de gestion. Un chargé de mission serait nommé pour coordonner les tâches d'administration, une association des amis et usagers de la plaine de Versailles associerait toutes les associations locales à l'animation et à la protection de la zone.

Comme les villes nouvelles dont la construction se poursuit malgré les attaques parce que leurs réserves foncières sont trop importantes pour être abandonnées ou *stérilisées*, les zones naturelles d'équilibre réussiront si le gouvernement décide d'y mener une politique foncière vigoureuse. En effet, il s'agit, là encore, de contrecarrer les tendances naturelles du marché. Ce qui suppose d'importantes mises de fonds de la part de l'État et sans doute la mise sur pied d'un système de péréquation fiscale obligeant les habitants de la périphérie à financer en partie ces vastes espaces verts dont ils seront les premiers bénéficiaires.

...es et le débat nucléa...

...che d'une moindre dépendance

Un bureau de poste vi...

Région ...

... sauver la plaine de Versailles

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Le « comportement social » des entreprises

Une enquête de « l'Expansion » auprès de grandes firmes

LES INÉGALITÉS DE SALAIRES RESTENT TRÈS FORTES malgré les efforts récents en faveur des basses rémunérations

La grande enquête sur le comportement social des firmes françaises, que l'Institut national de la statistique jugeait depuis des années impossible à mener, est parfaitement réalisable. La preuve : la revue l'Expansion *l'a entreprise et en publie les premiers résultats dans son numéro d'avril, sous forme d'un document baptisé « L'examen social ». Faute de moyens, la revue a limité son investigation aux cinquante plus grandes sociétés françaises ; mais ce qu'elle a réussi auprès d'un échantillon représentant quelque deux millions de salariés pourrait assurément être tenté avec de sérieuses chances de succès par l'INSEE auprès de toutes les grandes entreprises.*

Les quelque quarante questions qu'a posées *l'Expansion* aux « majors » françaises concernent les écarts de salaires dans l'entreprise, aussi bien que les conditions de travail ou de logement, la promotion, l'emploi des femmes, la vie syndicale, l'effort d'information entrepris par la société... Rien d'extraordinaire on le voit. Mais l'original a consisté à poser la question aussi bien au syndicat le plus représentatif dans l'entreprise qu'à la direction. Lorsque l'un des deux ne répondait pas, les informations fournies par l'autre lui étaient soumises ; ce qui suffisait presque toujours à mettre fin au mutisme. Si les réponses des deux parties divergeaient, elles étaient discutées contradictoirement jusqu'à ce que se dégageât un point de vue à peu près commun. Au total, l'enquête a pu être menée à bien dans 95 % des cas, signe, selon la revue, d'une « *évolution notable et positive des mentalités* » dans le patronat, où l'on commence à juger normal « *que l'opinion publique demande des comptes à l'entreprise, non seulement sur ses résultats financiers mais aussi sur son efficacité sociale* ».

Faute de pouvoir résumer complètement ici les vingt-cinq pages que *l'Expansion* consacre aux résultats de son enquête, citons les sept points qui, à notre avis, présentent le plus d'intérêt.

1) *La hiérarchie des salaires*, pour la première fois mise à nu de façon aussi crue, est beaucoup plus ouverte que ne le croit l'opinion. La rémunération moyenne des dix salariés les mieux payés est quarante fois plus forte que le salaire minimum chez Dassault-Bréguet, vingt-sept fois à la SNIAS et chez B.S.N., vingt-cinq fois chez Roussel-Uclaf, vingt-quatre fois à la B.N.P., vingt-trois fois à L'Oréal, vingt et une fois à l'Air Liquide...

Dans les deux tiers des cas connus, le rapport est supérieur à quinze. Encore faut-il noter qu'un tiers des directions d'entreprise ont refusé de répondre à cette question, la plus indiscrète de l'enquête : ce qui donne à penser que l'écart est, dans ces firmes, particulièrement élevé. Même si les bas salaires tendent, depuis quelques années, à augmenter un peu plus vite que les fortes rémunérations (à peu près de 3 % par an en moyenne, selon l'enquête), il faudrait, au rythme constaté, une génération pour aboutir à une hiérarchie des salaires de 1 à 10, et près de deux générations pour en venir à un éventail allant de 1 à 7...

2) Une partie des différences constatées s'explique par la « *grande disparité des bas salaires* ». L'O.S. gagne souvent moitié plus dans l'informatique ou le pétrole que dans le textile ou la distribution. Au CIC, l'ouvrier professionnel touche le double de ce qu'il gagne aux Nouvelles Galeries.

La palme de la politique sociale au secteur public

3) Alors que le rapport Sudreau préconise une consultation assez large des salariés *sur leurs conditions effectives de travail* et la possibilité pour tous de s'exprimer, l'enquête montre que ce n'est actuellement le cas que dans une grande entreprise sur six ou sept. Nombre de sociétés consentent, certes, un effort de formation largement supérieur à ce que la loi impose ; mais, bien souvent, c'est en vue de répondre aux besoins propres à l'entreprise, et non pas pour permettre aux salariés d'acquérir une culture générale (la Banque de France faisant très heureusement exception).

4) *La discrimination professionnelle dont sont victimes les femmes* est frappante. La place qu'elles occupent parmi les cadres est quarante fois moins importante que leur proportion dans le total du personnel à la Télémécanique, onze fois moins forte chez Schlumberger, neuf fois à la Thomson et à la Radiotechnique, huit fois chez Michelin... Penarroya, Roussel-Uclaf Hachette, font exception avec un écart du simple au double.

5) Le nombre des *accidents du travail*, qui avait eu tendance à baisser jusqu'en 1969, augmente de nouveau. Il fait perdre à l'économie française sept fois plus de journées utiles que les grèves, les houillères, le bâtiment et la métallurgie étant les plus touchés.

6) La proportion des *départs volontaires* en cours d'année et *l'absentéisme*, qui constituent d'assez bons indices de la mauvaise « *qualité de la vie* » dans l'entreprise, sont les plus importants dans le textile (Agache-Willot, la Lainière de Roubaix), certaines firmes automobiles (Chausson, Citroën), des assurances (A.G.P.) et certains grands magasins (comme les Nouvelles Galeries).

7) Enfin, si l'on cherche à dresser un bilan d'ensemble — avec tout ce qu'a d'arbitraire un pareil classement, — il apparaît que les entreprises publiques ont, généralement, une bien meilleure politique sociale que les entreprises privées. Les deux tiers d'entre elles figurent dans le premier quart du palmarès, alors que la moitié des firmes privées sont groupées dans les derniers 40 %.

Vigilance plus grande des syndicats dans les entreprises nationales ? Désir des directions publiques de pratiquer une politique sociale exemplaire ? Ou tout simplement moindre contrainte du marché, puisque plusieurs de ces entreprises nationales jouissent d'un monopole ou, en tout cas, échappent aux pires exigences de la concurrence ?

Il y a probablement un peu de tout cela. On y verrait plus clair, au demeurant, si la comparaison portait sur un échantillon moins limité. Ce qui est une raison de plus de souhaiter que les statisticiens officiels prennent désormais en charge une prospection qui compléterait aussi bien le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise que le récent rapport Méraud sur la lutte contre les inégalités. — G. M.

LA C.F.D.T. CRITIQUE LA « TIMIDITÉ » DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DU VIIe PLAN SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES.

Dans une lettre adressée à M. Jean Ripert, commissaire général au Plan, la C.F.D.T., estimant ne pouvoir continuer les travaux des commissions du VIIe Plan, demande que ses propositions soient jointes aux rapports des différentes commissions.

La C.F.D.T. critique plus particulièrement les travaux de la commission des inégalités sociales dont « *le rapport, incapable de s'attaquer aux fondements de la croissance et de la vie économique, ne peut que souhaiter une simple redistribution des revenus* ».

La C.F.D.T. estime positif « *le déplafonnement progressif des cotisations sociales en matière d'assurance-maladie, la remise en cause du système du quotient familial en matière de fiscalité et la gratuité des transports* ». Mais elle critique le « *silence* » du rapport sur « *l'égalité dans la vie sociale et professionnelle, l'accès des femmes à l'emploi et les droits des travailleurs immigrés* ».

LES RÉMUNÉRATIONS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ÉTAT SONT MAJORÉES DE 2,55 %.

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 2 avril au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de ce conseil, M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a précisé qu'un projet de décret portant majoration des rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat au 1er avril 1975 avait été approuvé. Il est prévu, en application de l'accord salarial du 1er février 1975, une augmentation de 2,55 %. Elle comprend, au titre du maintien du pouvoir d'achat du premier trimestre, 1,55 % qui vient en complément de la majoration déjà accordée au 1er janvier 1975 par anticipation sur la hausse des prix du premier trimestre ; et 1 % à titre d'anticipation sur la hausse des prix du deuxième trimestre 1975.

M. Rossi a expliqué la manière dont a été établi le taux d'augmentation de 2,55 % des rémunérations des fonctionnaires. Il a rappelé que la hausse des prix avait été de 1,1 % en janvier et de 0,8 % en février ; une moyenne théorique de 0,9 % a été fixée pour le mois de mars, mois pour lequel la hausse n'est évidemment pas encore connue. On arrive donc à une augmentation pour le premier trimestre de 2,8 %. Ce chiffre est diminué de la majoration de 1,25 % accordée par anticipation au 1er janvier, ce qui donne 1,55 % ; ce total enfin est augmenté de 1 % au titre de l'anticipation sur le deuxième trimestre, d'où le résultat final de 2,55 %.

[L'accord signé le 5 février entre le gouvernement et la C.G.C., la C.F.T.C. et la F.E.N., prévoyait une augmentation des traitements de 2,25 % au 1er avril, s'appliquant après une majoration de 1,25 % au 1er janvier. Un ajustement automatique est prévu pour garantir le maintien du pouvoir d'achat. D'autres mesures concernent le relèvement des bas salaires assurant une progression du pouvoir d'achat de 2,9 % au bas de l'échelle jusqu'à 0,5 % au sommet.]

Les mesures gouvernementales pour relancer la croissance

Certaines dépenses d'équipement des entreprises vont être encouragées par des taux de crédit privilégiés

L'Etat va encourager les investissements. A l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu le mercredi 2 avril à l'Elysée, le porte-parole du gouvernement a déclaré en substance que M. Fourcade allait faire le point des réalisations des programmes d'équipement du secteur public et du secteur privé. Le ministre examinera notamment dans quelles conditions certains programmes peuvent être accélérés. Il rencontrera pour cela des représentants des organisations professionnelles (C.N.P.F., P.M.E., syndicats de branche...) et des chefs d'entreprises de toute taille installées aussi bien en province que dans la région parisienne. Le ministre de l'économie et des finances soumettra ses conclusions au président de la République et au gouvernement au cours du conseil des ministres du 23 avril.

D'autre part, la partie remboursable des impôts exceptionnels prélevée l'année dernière sera restituée aux contribuables avant le 15 juillet. Ce remboursement sera de l'ordre de 1,1 milliard de francs.

Officiellement la décision de soutenir les investissements n'est pas encore prise puisqu'un examen de la situation doit d'abord être fait. Mais en réalité il ne fait plus de doute que le gouvernement devra intervenir. L'élément déterminant est les pessimisme des chefs d'entreprises, entretenu par la médiocrité des comptes d'exploitation et par le doute profond que nourrissent nombre d'industriels quant aux chances d'une reprise mondiale de l'activité.

L'enquête menée en février par l'INSEE annonçait un mieux ; celle de mars ne confirme pas cette amélioration. Le climat est moins sombre qu'à la fin de l'année dernière, mais décidément le cœur n'y est pas. On saura au début de la semaine prochaine les résultats de l'enquête « intentions d'investissements » menée trois fois l'an par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise. En novembre dernier les réponses indiquaient une croissance prévisible de 3 % en volume des dépenses d'équipement, ce qui n'était pas beaucoup. Tout laisse supposer qu'en mars les industriels interrogés ont encore resserré leur projet et qu'on en est actuellement à une quasi-stagnation des investissements en volume pour 1975. Du coup, les spécialistes du ministère de l'économie et des finances ont réajusté leurs prévisions de croissance économique pour cette année : l'expansion — en terme de produit intérieur brut — ne sera plus de 4,2 % par rapport à 1974, comme on l'espérait, mais se situerait seulement entre 2 % et 3 %. Il faut donc soutenir l'activité. Comme M. Giscard d'Estaing a exclu que ce soutien se fasse par le biais d'une relance systématique de la consommation, c'est l'investissement qui sera favorisé.

Rien n'est encore décidé dans le détail. Mais il est certain que l'application des mesures interviendra très rapidement, probablement dès le mois de mai. Sous quelle forme ? Il est probable que le gouvernement provoquera d'une façon ou d'une autre (bonification des taux d'intérêt par exemple) une baisse du coût du crédit. On pense en effet Rue de Rivoli qu'un certain nombre de chefs d'entreprise diffèrent actuellement des décisions d'investissement dans l'espoir que les taux d'intérêt vont encore baisser. Reste à savoir si ces encouragements seront globaux, s'ils bénéficieront à l'ensemble de l'industrie ou seulement à certains secteurs prioritaires. Sur ce point précis la doctrine des pouvoirs publics n'est pas arrêtée.

Une mesure qui fera plaisir aux contribuables et aura probablement pour effet d'alimenter un supplément de dépenses de consommation : une partie de l'impôt exceptionnel prélevée en 1974 sur les revenus des particuliers va être remboursée avant le 15 juillet. C'est un peu plus tôt que prévu puisque le gouvernement ne s'était engagé à le faire qu'avant le mois de septembre. Un million et demi de contribuables vont bénéficier de ce remboursement, qui, globalement, représentera 1,1 milliard de francs sur les 2 milliards et demi qui avaient été perçus. — Al. V.

M. Fourcade compte faciliter le financement des investissements productifs et taxer certains prix alimentaires

« *Il faut faciliter l'investissement productif par secteur* », souligne M. Jean-Pierre Fourcade dans une interview accordée à l'hebdomadaire *la Vie française-Opinion* du 3 avril. Le ministre de l'économie et des finances ajoute : « *Mon effort va donc consister à déterminer et les secteurs et les entreprises où il est bon et où il y a besoin de faire des investissements. Et, croyez-moi, je suis décidé à aller loin. Je prendrai des mesures dans les prochaines semaines, en tenant compte seulement de trois limites : la balance commerciale, l'inflation et le manque de main-d'œuvre professionnelle.* »

Comptant « *injecter des capitaux là où on les demande* », M. Fourcade annonce son intention de « *faire baisser les taux, de développer les crédits spéciaux et d'augmenter l'enveloppe globale. Mais, dans cette affaire-là, il faut tenir compte des habitudes et des comportements passés des réseaux bancaires français. Je garde donc l'encadrement, car je veux savoir ce qui se passe. Et les banques ne comprennent que l'encadrement global. (...) Je baisserai aussi le taux d'escompte, parce que, psychologiquement, cela me permet de débloquer tout le reste. Je vais franchir bientôt cette nouvelle étape de baisse des taux. Les conditions de banque suivront. Mais il n'est pas question de diminuer les réserves obligatoires, ni encore moins de réduire la rémunération de l'épargne* ».

Un chômage supportable

Le ministre de l'économie et des finances précise que, « *sans compter la deuxième tranche de crédits spéciaux pour l'exportation, c'est environ 6 milliards de francs que j'ai déjà réinjectés, c'est-à-dire à peu près ce qui a été prélevé sur les entreprises l'année dernière* ».

Le ministre, qui croit à une reprise technique avant les vacances, « *variable selon les secteurs* », fait, d'autre part, remarquer que, « *contrairement à ce que l'on raconte sans savoir, 3 % de chômeurs dans la population active, ce n'est pas alarmant, c'est supportable dans une économie développée comme la nôtre.*

» *Le vrai problème, c'est la difficulté de trouver un emploi pour les jeunes qui n'ont pas de formation. Il y en a des quantités qui arrivent sur le marché sans rien. Il y a beaucoup à faire sur ce plan, et je suis prêt à y mettre tous les moyens financiers nécessaires. (...) Il faut, enfin, établir un minimum de coordination entre la formation professionnelle continue, l'éducation nationale et la formation professionnelle pour adultes* ».

M. Fourcade est, enfin, moins optimiste quant au ralentissement de la hausse des prix : « *Faire 0,5 ou 0,6 %, comme je l'avais envisagé, ce sera maintenant très difficile. Chaque dixième de point gagné représentera de la sueur.* » Il précise : « *Les produits manufacturés augmentent de 6 à 7 % l'an depuis novembre, ce qui est correct. Au contraire, les prix des services et certains prix alimentaires sont déraisonnables. C'est le cas, en particulier, de l'huile, mais c'est aussi celui du café et de quelques autres produits. Dans ce domaine, en effet, ou on me ment ou on triche ; il n'est pas normal, en mars, d'avoir des prix si élevés. Je vais être obligé de taxer. C'est fait, cette semaine, pour les pâtes alimentaires. Il y aura d'autres produits.*

» *Malheureusement, je ne contrôle pas le commerce, dont on a cassé net la modernisation par une politique que je ne qualifierai pas. Pas question non plus de rendre la liberté aux prix des services, ni aux coiffeurs, ni aux autres ; ceux-là resteront taxés.* »

DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES DU SÉNAT

M. Fourcade annonce que les majorations d'impôts perçues en 1974 seront remboursées dans la première moitié de juillet

La commission des finances du Sénat, réunie le 2 avril sous la présidence de M. Edouard Bonnefous, a entendu un exposé de MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et Christian Poncelet, secrétaire d'Etat au budget.

Le ministre a notamment souligné que l'amélioration de l'équilibre du commerce extérieur avait été plus rapide que prévu : « *La diminution des importations constatée entre juillet 1974 et février 1975 est due, à concurrence de 1 milliard de francs environ, à la baisse des prix des matières premières et aux mouvements des parités monétaires, et, à concurrence de 1 milliard également, au ralentissement de l'activité économique.*

» *Du côté des exportations, dont la valeur globale est de l'ordre de 19 milliards de francs par mois, on a constaté, durant la même période, une diminution de 400 millions de francs des exportations agricoles et une augmentation de 1 milliard de francs des exportations de produits manufacturés (notamment, à concurrence des trois quarts, de biens d'équipement).*

» *Les réserves de change se sont accrues de 3,7 milliards de francs depuis juin 1974 (abstraction faite de la revalorisation de l'or), malgré le soutien monétaire accordé à l'Italie pour un montant de 2,2 milliards de francs.* »

Au sujet de la hausse des prix, M. Fourcade a rappelé que l'objectif que s'était fixé le gouvernement pour la fin de 1974 (hausse mensuelle de l'indice des prix de détail inférieure à 1 %) avait été atteint. A la fin du mois de mars, la hausse se révélera sans doute être de l'ordre de 13,5 % par rapport à mars 1974, contre 15,2 % entre décembre 1973 et décembre 1974. Le résultat présent laisse espérer, selon M. Fourcade, que la hausse des prix sur l'ensemble de l'année 1975 sera inférieure à 10 %.

Evoquant la situation du marché monétaire et du marché financier, le ministre n'a pas écarté la possibilité d'une nouvelle baisse du taux de l'escompte et des taux bancaires. Mais, en raison du raffermissement prévisible des taux sur le marché de l'eurodollar du fait du déficit budgétaire américain, il souhaite que la baisse des taux français ne soit pas trop rapide. Compte tenu des capacités accrues du marché financier français, il a, d'autre part, indiqué qu'il avait demandé aux entreprises publiques de freiner leurs emprunts à l'étranger. Inversement, les émissions étrangères en eurofrancs ont été encouragées.

M. FOURCADE a donné des indications sur les mesures de soutien de l'activité économique récemment arrêtées par le gouvernement. Il a ainsi évalué à 3,6 milliards de francs les sommes qui se traduiront par un soutien de la consommation des ménages au cours du deuxième semestre : « *A ces crédits s'ajoutera le remboursement des majorations d'impôt sur les personnes physiques perçues en 1974. Ce remboursement aura lieu entre le 30 juin et le 15 juillet sous forme de chèques du Trésor remis aux contribuables.* »

Répondant aux questions qui étaient posées, en particulier par M. COUDE DU FORESTO (Union centriste), rapporteur général de la commission des finances, M. Fourcade a apporté les précisions suivantes :

« ● *Le gouvernement français n'a pas encore utilisé l'emprunt de 1,5 milliard de dollars contracté au début de 1974 ;*

» ● *Sans exclure l'éventualité de lois de finances rectificatives de portée limitée, il n'est pas question de modifier dans les prochains mois les dispositions essentielles du budget de 1975 ;*

» ● *L'augmentation de 15 % de l'enveloppe des prêts pouvant être accordés par la Caisse des dépôts aux collectivités locales n'inclut pas le financement des métros de Lyon et de Marseille ; parallèlement, le Crédit agricole vient d'être autorisé à augmenter de 30 % ses prêts aux collectivités locales.* »

M. MAURICE SCHUMANN, sénateur du Nord (apparenté U.D.R.), demandait au ministre si un retour à la liberté des prix pouvait être prochainement envisagé ; il posait également une question relative aux importations de produits textiles.

M. FOURCADE a répondu qu'il conduisait depuis six mois une politique de retour progressif et sectoriel à la liberté des prix des équipements ; il a indiqué son souci de ne pas faire de relance par la fiscalité, préférant susciter une reprise économique en favorisant les investissements par la diminution du coût de l'argent ; en ce qui concerne les importations de textile, il a noté qu'elles provenaient pour 75 % de la C.E.E. et indiqué que l'on constatait une forte augmentation des exportations de vêtements.

● *La consommation d'énergie aux Etats-Unis* a diminué de 2,3 % en 1974. Entre 1960 et 1973, la croissance annuelle de la consommation d'énergie avait été d'environ 4,1 %. — (*A.F.P.*)

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA CRISE VITICOLE

Le gouvernement italien conseille à ses agriculteurs d'être patients

Les vignerons du Midi manifesteront le 15 avril

Le 15 avril prochain, jour de la réunion extraordinaire du conseil des ministres de l'agriculture des Neuf à Luxembourg, les viticulteurs du Midi organiseront une manifestation de masse en vue de soutenir « les positions favorables aux viticulteurs méridionaux que devra défendre le gouvernement français ». *Le comité régional d'action viticole, qui a pris cette décision mercredi 2 avril à Montpellier, n'en maintient pas moins ses consignes d'actions jusqu'à cette date. D'autres moyens d'intervention seront en outre étudiés samedi 5 avril à Narbonne par la Confédération générale des vignerons du Midi. De leur côté, les vignerons de l'Aude demandent le report des dettes fiscales jusqu'au mois de juin.*

Les syndicats viticoles rencontreront les organisations ouvrières pour tenter de régler le problème des menaces de licenciements qui pèsent sur les salariés du négoce.

Sur le terrain, les « contrôles » des transports de vins se sont poursuivis mercredi sans incidents notables. En revanche, quelque cent cinquante viticulteurs ont barré la route nationale 113 près de Carcassonne. A Paris, des membres du Centre national des jeunes agriculteurs ont occupé les bureaux des Communautés européennes une partie de l'après-midi pour protester contre la condamnation de l'attitude française par M. Lardinois.

Au cours du conseil des ministres, M. Valéry Giscard d'Estaing a demandé pour le prochain conseil de planification, qui doit être consacré à l'agriculture, que « soit préparé un plan d'adaptation de la viticulture de la région du Languedoc afin d'assurer des conditions d'exploitation et de revenus stables et satisfaisants ». *En Italie, alors qu'une « journée de lutte » était organisée à Marsala (Sicile) par les viticulteurs avec le soutien d'hommes politiques et de commerçants, le ministre de l'agriculture, M. Giovanni Marcora, a réuni les dirigeants des organisations agricoles italiennes.*

De notre correspondant

Rome. — « *Gardons nos nerfs en place et ne réagissons pas à la violation des normes communautaires par la France par des représailles prématurées.* » C'est le conseil qu'a donné, le mercredi 2 avril, le ministre italien de l'agriculture, M. Giovanni Marcora, aux représentants du monde agricole et vinicole réunis au ministère pour étudier les développements de la « guerre du vin ». Conscient de la mauvaise humeur qui commence à se manifester dans plusieurs régions d'Italie, le ministre a cherché à faire patienter les vignerons. « *Au moins jusqu'à la réunion du conseil des ministres de la C.E.E., fixée pour le 15 avril prochain, évitons de nous mettre dans notre tort, même si nous avons des raisons de vendre.* »

Et si les choses restaient en l'état après le 15 avril ? « *Si les règles de la libre circulation des marchandises entre les pays de la C.E.E. n'étaient pas rétablies selon l'esprit et les normes du traité de Rome, cela voudrait dire que la Communauté économique européenne n'existe plus. Il ne s'agirait plus du problème du vin, c'est tout un monde qui croulerait.* »

M. Marcora — dont les propos ont été rapportés par les participants de la réunion — devait ensuite définir avec ceux-ci la position que l'Italie défendra le 16 avril à Luxembourg. C'est une position en six points :

— Rétablissement immédiat des règles communautaires qui sanctionnent la libre circulation des produits ;

— *Augmentation substantielle* (12 millions d'hectolitres contre 4,6 actuellement) de la quote de vin admise à la distillation subventionnée ;

— Remboursement des dommages subis par les exportateurs italiens ;

— Incitation aux exportations vers des pays non membres de la Communauté ;

— Recherche d'une entente, dans le cadre de la C.E.E., pour réglementer le développement de la viticulture et lui assurer des garanties comparables à celles qui existent pour d'autres produits ;

— Respect des préférences communautaires et d'un rapport avec les pays méditerranéens qui ne font pas supporter aux viticulteurs européens des charges inadmissibles.

Les appels au calme du ministre et sa détermination à défendre les exportateurs italiens de vin suffiront-ils à empêcher des réactions des intéressés ? Le report d'une semaine de la réunion de Luxembourg ne facilite pas sa tâche : d'ores et déjà des organisations agricoles ont été saisies de certains projets visant à boycotter des produits français importés, comme le fromage, et qui trouvent dans la presse un écho généralement favorable. Hormis les restaurants de Cagliari, en Sardaigne, qui, paraît-il, ne servent plus de vin français, on ne signale encore aucune mesure sérieuse de représailles.

ROBERT SOLÉ.

PÊCHE

Le Sénat évoque la crise du marché du poisson

La carte professionnelle d'importateur est supprimée

Après l'hommage rendu à la mémoire de Georges Pompidou par le président Alain Poher, les sénateurs ont adopté en première lecture, avant l'Assemblée nationale, un projet de loi portant suppression de la carte professionnelle d'importateur des produits de la pêche maritime. « *Ce texte*, a indiqué le rapporteur, M. LEGRAND (Gauche démocratique), *fait disparaître une disposition contraire au traité de Rome. Mais le gouvernement, devant la gravité du malaise de la pêche française, devra trouver les moyens d'une véritable maîtrise des quantités et de la qualité du poisson importé.* »

Pour M. ANDRIEUX, sénateur des Bouches-du-Rhône (P.S.), cette suppression risque de créer sur le marché du poisson les mêmes difficultés que l'on constate sur le marché du vin. « *Les perturbations actuelles*, répond M. CAVAILLÉ, secrétaire d'Etat aux transports, *ne parviennent pas des quantités importées mais des prix pratiqués. C'est pourquoi le gouvernement a demandé l'autorisation de suspendre les importations de thon congelé et de filets de merlu, qui déséquilibraient le marché.* »

« *On peut tout craindre pour l'avenir immédiat*, affirme M. EHLERS (P.C.), *car la suppression de la carte augmentera les facilités des importateurs de la C.E.E.* »

Le Sénat adopte néanmoins, sans le modifier, le projet gouvernemental. Puis il vote, sur rapport de M. CHAUTY (non-inscrit), un projet visant à accentuer la tutelle du ministère de l'agriculture sur les groupements syndicaux forestiers.

● *Les pêcheurs britanniques*, qui bloquaient depuis le mardi 1er avril une quarantaine de ports d'Ecosse et d'Angleterre, ont décidé, jeudi matin 3 avril, de mettre fin à leur mouvement.

Les marins, qui protestaient contre les importations de poisson en provenance d'Islande, de Norvège et de Pologne, ont obtenu l'assurance de M. Hugh Brown, ministre écossais des pêcheries, qu'une réunion à l'échelon gouvernemental serait organisée avec les représentants de la profession. M. Brown a également déclaré que le gouvernement chercherait à obtenir des changements dans la politique communautaire en matière de pêche, mais s'est refusé à fermer purement et simplement les frontières au poisson étranger. Une telle mesure, a-t-il précisé, irait contre les intérêts britanniques. — *(Corr.)*

MATIÈRES PREMIÈRES

Onze pays exportateurs de minerai de fer vont créer une association

Réunis le mercredi 2 avril à Genève, les représentants de onze pays exportateurs de mineral de fer ont décidé de créer une association. Cette nouvelle organisation, dont le siège sera en principe à Londres, regroupera l'Australie, l'Algérie, le Chili, l'Inde, la Mauritanie, le Pérou, les Philippines, la Sierra-Leone, la Suède, la Tunisie et le Venezuela. L'accord définitif devrait être signé le 3 avril.

Le Canada, qui a participé à la conférence, a préféré ne pas adhérer à l'organisation. « Le Canada est prêt à reconsidérer sa position, a indiqué son représentant, si l'association décide de s'ouvrir à tous ceux qui ont un intérêt à la production, le commerce et la consommation du minerai de fer (sous-entendu les consommateurs). »

Les délégués du Brésil et du Libéria, qui ont également pris part aux travaux, n'ont pas fait encore connaître leur position, attendant des instructions de leurs gouvernements.

Le ministre australien des affaires étrangères, M. Don Willesee, a souligné que l'association ne serait qu'une organisation à vocation consultative. « La charte n'envisage pas l'association comme agissant collectivement ou imposant des décisions à ses membres, a-t-il déclaré. Nous avons rejeté le concept de cartel. »

De son côté, le ministre algérien de l'industrie et de l'énergie, M. Belaïd Abdesselam, a indiqué que son pays considérait que l'association n'allait pas assez loin et qu'elle ne disposait pas d'assez de pouvoirs. M. Abdesselam s'est néanmoins félicité de ce début « satisfaisant », car, a-t-il ajouté, « l'essentiel est d'organiser les pays qui ont des intérêts communs ». — (Reuter.)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 3/8	6 3/8	3	4	3 1/2	4 1/2
1 mois	6 1/8	6 5/8	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4
3 mois	7 1/8	7 5/8	5	5 1/2	5	5 1/2
6 mois	7 5/8	6 1/8	5 3/8	5 7/8	6	6 1/2

A L'ÉTRANGER

● *Le déficit budgétaire des Etats-Unis*, qui pourrait atteindre 80 milliards de dollars en 1976, fait peser des pressions « *dangereuses* » sur le marché des capitaux, a souligné le 2 avril M. William Simon. Selon le secrétaire américain au Trésor, le loyer de l'argent à long terme pourrait dépasser les 10 %, si le système de réserve fédéral pratique une politique d'expansion monétaire trop laxiste. — *(Agefi.)*

(PUBLICITE)

KENYA PIPELINE COMPANY LIMITED

MOMBASA - NAIROBI PETROLEUM PRODUCTS PIPELINE PROJECT

INVITATION TO RE-TENDER

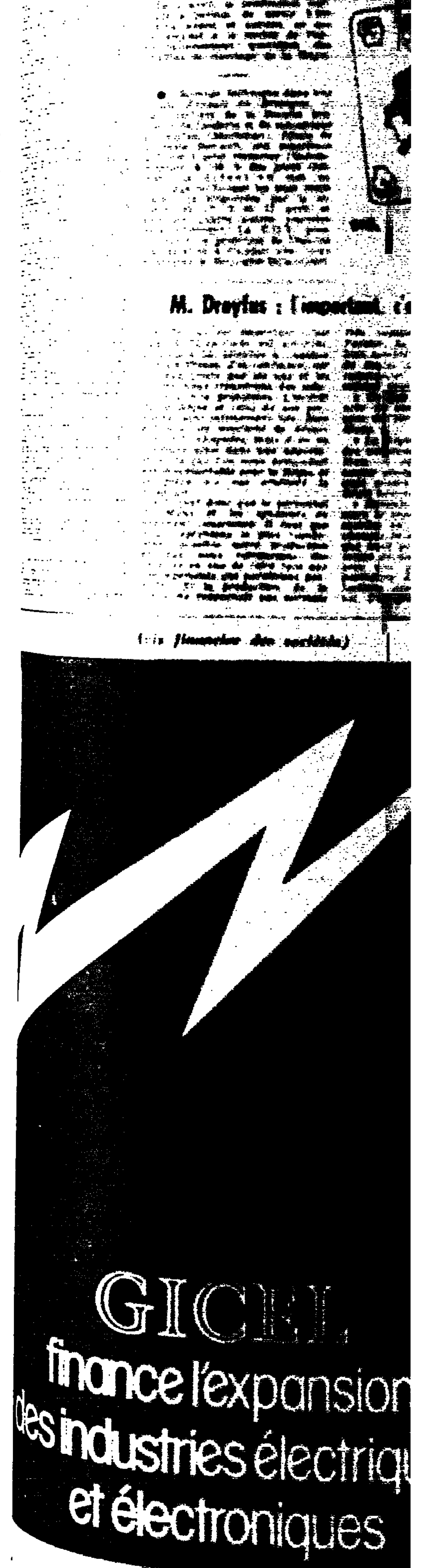

LA VIE SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Malgré une certaine détente

Les positions de la direction et des syndicats de la régie Renault restent très éloignées

Les négociations devaient enfin s'ouvrir, jeudi 3 avril après-midi à 16 h. 30, à la régie Renault. Ce même jour, les horaires normaux de travail, environ huit heures quotidiennes, sont rétablis à l'usine du Mans.

Ces deux décisions, qui amorcent le déblocage d'un conflit qui dure depuis huit semaines, ont été annoncées en fin de journée par M. Pierre Dreyfus, P.-D.G. de la Régie.

« Ce sont des faits concrets, positifs, *estimait dans la soirée le syndicat C.G.T. du Mans.* Le ton de M. Pierre Dreyfus est à l'apaisement. Enfin on n'exige plus de nous une capitulation. Les syndicats n'ont pas non plus de telles exigences à l'égard de la direction. »

« *La désescalade est amorcée* », a dit, au début de sa déclaration, M. Dreyfus en constatant que les ouvriers du Mans avaient suspendu la grève perlée durant la journée du 2 avril.

Autant que les mesures qu'il a annoncées, c'est le ton du P.-D.G. de la Régie qui a donné aux syndicats le sentiment de la détente. Le style de M. Dreyfus contrastait fortement avec celui de M. Ouin, secrétaire général. Cependant, M. Dreyfus souligne avec netteté la nécessité de revenir à une production normale au Mans, et « *il faudra du temps pour supprimer le chômage technique dans les autres usines* ». Constatant que dans la négociation les positions de départ sont très éloignées, il qualifie d' « *insupportable pour la Régie* » ce qui était demandé. Il ajoute que la grève n'a pas amélioré la situation, qu'elle a « *tout remis en question* ».

Il faut donc s'attendre à des négociations très difficiles, comme l'a dit le syndicat C.F.D.T. du Mans.

« *Si la négociation prenait une tournure positive, l'action se poursuivra mais dans une situation nouvelle,* disent les cégétistes. *Nous tiendrons compte, pour moduler cette action, des propositions et de la rapidité mises par la direction pour faire évoluer la négociation.* »

Le 2 avril, la production normale a permis de sortir 2 200 trains avant et arrière, ce qui correspond à la moitié de l'approvisionnement quotidien des chaînes de montage de la Régie.

● *Chômage technique dans une filiale Renault en Bretagne.* — Les ouvriers de la Société bretonne de fonderie et de mécanique à Caudan (Morbihan), filiale de la régie Renault, ont manifesté à Lorient pour réclamer l'indemnisation à 100 % des jours chômés. La direction met en chômage technique les onze cents personnes employées par la société les 1er, 2 et 11 avril et annonce quatre autres journées prochainement. La C.G.T. pose, en outre, le problème de l'égalité des salaires à Caudan avec ceux pratiqués à Boulogne-Billancourt.

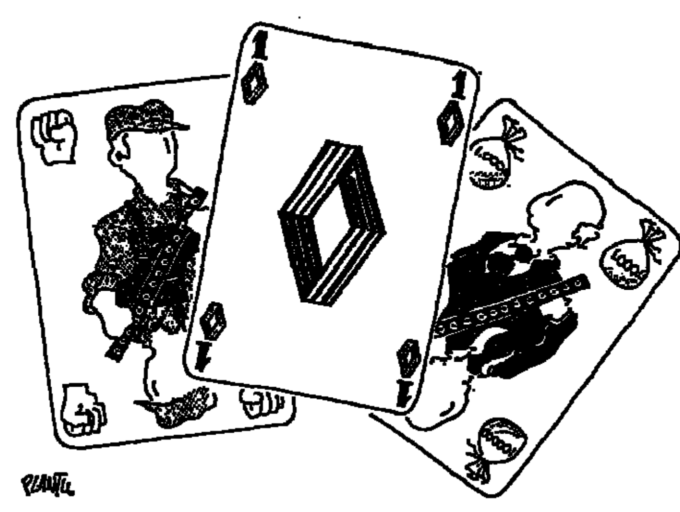

(Dessin de PLANTU.)

M. Dreyfus : l'important, c'est que la désescalade est amorcée

« *Ce qui est important, c'est que la désescalade est amorcée,* a déclaré M. Dreyfus à l'agence France Presse. *J'ai confiance, car je veux croire que les uns et les autres, nous trouverons des solutions à nos problèmes. L'intérêt de la Régie et celui de son personnel sont intimement liés. Bien entendu, les positions de départ sont très éloignées, mais il en va toujours ainsi dans une négociation. Ce que l'on nous demandait est insupportable pour la Régie, et la grève n'a pas amélioré la situation.*

» *Il faut donc que le personnel du Mans et les syndicats en prennent conscience. Il faut que nous reprenions le plus rapidement possible notre production et que nous retrouvions des recettes en vue de faire face aux arrangements qui paraîtront possibles. Si la production de la Régie ne redevenait pas normale très rapidement, je crois que l'avenir de Renault deviendrait bien sombre et que les personnels de toutes les usines pourraient commencer à s'inquiéter sérieusement pour leur emploi.*

» *Ce que nous faisons est un acte de confiance dans le bon sens du personnel de l'usine du Mans. (...)*

» *La Régie a beaucoup souffert des conséquences de cette grève. Mais, si on voulait bien nous laisser produire, nous aurions de quoi rendre les ouvriers de la Régie heureux.*

» *Renault était ces temps derniers le premier vendeur d'automobiles en Europe et avait des chances de le rester. Les modèles que nous préparons, la modernisation de nos usines, auraient dû, avec une gestion adroite, nous permettre de donner des satisfactions appréciables au personnel. Une grève comme celle que nous venons de subir remet tout en question. Nous allons être obligés d'emprunter et nous devrons réduire les investissements, ce qui aura pour effet de retarder l'amélioration de notre outil de production et des conditions de travail du personnel.* »

Répondant à une question sur son maintien à la tête de la Régie, M. Dreyfus a déclaré : « *Le véritable problème de la succession, c'est que les conditions soient réunies pour confirmer la démonstration déjà faite : une entreprise nationalisée peut réussir et s'affirmer dans le cadre de la concurrence internationale.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien)

Le conseil d'administration a arrêté le bilan de l'exercice 1974 ainsi que le compte de pertes et profits qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Le bilan qui totalise 946.617.889 F porte la marque de la cession au 1er janvier 1974 du fonds de commerce malgache de la Banque à une filiale, la Banque pour le commerce et l'industrie de Madagascar.

Cette opération, approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 décembre 1973, a également influencé le compte de pertes et profits qui fait apparaître, après amortissements et provisions, un solde bénéficiaire de 27.472.378 F et, avec le report à nouveau de l'exercice précédent, un montant disponible de 33.651.050 F.

Compte tenu des réserves importantes qu'il sera demandé, à la prochaine assemblée générale ordinaire, de constituer pour porter l'ensemble des réserves à un montant de 65.000.000 de francs, il sera proposé à cette assemblée générale de distribuer aux 250.000 actions de 100 F nominal, représentant la totalité du capital social, un dividende de 17,85 %, identique à celui versé au titre de l'exercice précédent, soit l'intérêt statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 11,85 %. En conséquence, il sera versé un montant de 17,85 F, ce règlement assurant un revenu global de 26,77 F par action, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 8,92 F.

Enfin, il sera demandé à l'assemblée de reporter à nouveau 5.859.383 F.

La situation consolidée de la Banque Nationale pour le commerce et l'industrie (océan Indien) et de sa filiale, la Banque pour le commerce et l'industrie de Madagascar, au 31 décembre 1974, s'établit à 1.468.723.418 F.

BANQUE INTERNATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Le conseil d'administration a arrêté le bilan de l'exercice 1974 ainsi que le compte de pertes et profits, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Le bilan totalise 1.357.184.894 F contre 1.141.882.938 au 31 décembre 1973.

Après amortissements et provisions, le compte de pertes et profits fait apparaître un solde bénéficiaire de 13.569.232 F contre 11.437.721 F.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible ressort à 16.327.776 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer aux 1.184.664 actions de 50 F nominal, représentant la totalité du capital social, un dividende de 10 % (contre 8,40 % l'année précédente), soit l'intérêt statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 4 %.

En conséquence, il sera versé un montant de 5 F (au lieu de 4,20 F en 1974), ce règlement assurant un revenu global de 7,50 F par action, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,50 F (2,10 F en 1974).

Il sera également demandé à l'assemblée de prélever sur le reliquat un montant de 7.000.000 de francs de manière à porter l'ensemble des réserves à 57.000.000 de francs.

Le solde reporté à nouveau sera de 3.141.197 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1974 de la Banque nationale de Paris « Intercontinentale » et de ses filiales (Banque nationale pour le commerce et l'industrie (océan Indien), Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie, B.N.P. Canada Inc. et Banco fiduciario de Panama) s'établit à 5.879.925.532 F, contre 4.490.828.449 F au 31 décembre 1973.

CARREFOUR

Le bénéfice net consolidé du groupe Carrefour s'élève à 99 459 000 F pour 1 078 140 actions, soit un bénéfice par action de 92,25 F.

OPTIMA

RENTABILITE — L'EQUILIBRE — SECURITE

Dividende global voté par l'assemblée générale du 25 mars 1975 : 6,74 F (dont net 5,92 F plus crédit d'impôt 0,84 F).

Mise en paiement le 28 mars 1975 contre remise des coupons :

— n° 19 (revenus d'obligations) pour 2,66 F net plus 0,27 F de crédit d'impôt ;

— n° 20 (autres revenus) pour 3,26 F net plus 0,57 F de crédit d'impôt.

Réinvestissement sans frais du dividende par souscription d'actions nouvelles jusqu'au 31 juillet 1975.

L'actif net au 21 mars 1975 était de 89 millions de francs contre 79 millions de francs au 31 décembre 1974.

UNION POUR L'EPARGNE PRIVEE
57, BOULEVARD HAUSSMANN, 75008 PARIS. TEL. 265.58.00

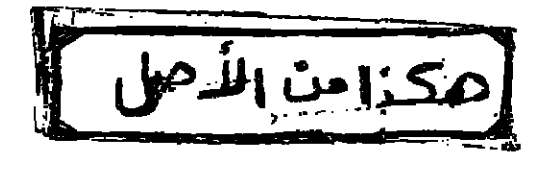

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'UTILISATION DES FONDS DE LA FORMATION CONTINUE

POINT DE VUE

Tourisme industriel ou formation désintéressée ?

par ROBERT GARDELLINI (*)

EN maintes occasions, M. Granet, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, a formulé de sérieuses critiques à l'égard des entreprises qui « confondent allègrement formation de leurs salariés et *« vacances de leurs cadres »* ; il s'est inquiété de la « *prolifération d'organismes qui proposent aux entreprises des séminaires de cadres fort onéreux dans des lieux de villégiature où la formation n'est qu'un alibi* ».

Au même titre que les autres responsables d'organismes de formation, je me réjouis de la position lucide prise par le ministre et des mesures qu'il ne manquera pas de prendre *« pour éliminer les organismes qui dénaturent la loi de 1971 »*. Puis-je rappeler que des instituts de formation sérieux existent ; ce sont des organismes à but non lucratif et dont les activités, consacrées par des résultats positifs, se développent régulièrement : ils se préoccupent de la formation des jeunes, des ouvriers spécialisés ou non, des agents de maîtrise et des cadres ; ils disposent de matériels modernes appropriés et sont dotés, pour la plupart, de conseils de perfectionnement paritaires.

Il ne peut y avoir de confusion entre ces associations et toute une floraison d'organismes créés pour les besoins de la cause depuis 1971, les uns uniquement pour collecter les fonds et répartir à leur guise, les autres pour pratiquer une « *pseudo-formation* » qui n'est même pas de l'information valable ou pour pratiquer un tourisme appelé pudiquement « *tourisme industriel* » !

En fait, cette confusion existe, elle est habilement entretenue ; ne serait-elle pas un jour un prétexte pour porter un coup mortel aux institutions créées en 1971 ? Dans cette hypothèse, qui en serait le bénéficiaire ?

Certains proposent de limiter le montant de la taxe à 1 %... Ce serait les travailleurs qui en pâtiraient. D'autres envisagent la suppression pure et simple de la loi de 1971. Ce serait, certes, un moyen radical pour supprimer les abus, mais ce serait dommage d'en arriver là. Les besoins évidents en formation ne disparaîtraient pas pour autant. Cette loi a favorisé la formation ouvrière, sa disparition provoquerait un retour à la situation ancienne, et les cadres seraient à nouveau les bénéficiaires privilégiés de la formation.

Les organismes de formation ne sont, comme on a pu le dire, ni en crise, ni dans l'impasse.

Faute de pouvoir évoquer le problème de la formation dans son ensemble, je limiterai mon propos à quelques points essentiels.

1) Les rapports constructifs entre les instituts de formation professionnelle et les universités doivent être renforcés, les uns apportent leurs connaissances et leur pédagogie (souvent bien insuffisante pour enseigner des adultes), les autres, le fruit de leur expérience acquise sur le « tas ». Leur rôle respectif est à définir clairement et sans ambiguïté; toute polémique à cet égard serait vaine ou tendancieuse ;

2) Les déclarations de M. Granet, sur le retrait des fonctionnaires des conseils d'administration, sous prétexte que leur présence conduit à un certain laxisme financier ne peut qu'étonner. C'est méconnaître les conditions dans lesquelles les instituts de formation auxquels je me réfère ont été créés ; ils l'ont été précisément en accord avec la puissance publique, ces organismes sont à la charnière entre le secteur public et le secteur privé ; ils ont indiscutablement une vocation d'intérêt général. Et si le ministre veut en savoir plus, pour quelles raisons n'utilise-t-il pas les droits de contrôle que la loi lui confère ? Nous sommes à sa disposition ;

3) Les membres des conseils, comités ou commissions sont tous des bénévoles qui appartiennent aux divers milieux intéressés : administrations publiques, syndicats, entreprises, universités, etc. ;

4) *La formation des formateurs* est à la base même de nos préoccupations, le plus souvent elle est réalisée par nos soins, étant donné son caractère très spécialisé.

Nos activités, qui se développent désormais dans le cadre de la loi de 1971, sont loin d'être parfaites : dans le but de les améliorer en permanence, nous faisons appel aux partenaires les plus concernés et, à ce titre, nous souhaiterions une participation plus large des comités d'entreprise pour étudier les besoins et les programmes, notamment dans le cas de « *programmes sur mesure* » ou pour satisfaire des besoins individuels.

Dans la même perspective, les responsables *des organismes à but non lucratif* doivent se grouper, *pour se concerter*, confronter leurs points de vue et élaborer en commun un véritable *code de déontologie*, dans le souci même de donner satisfaction à ceux qui nous font confiance. Nous serons à même ainsi d'éclairer le secrétaire d'Etat à la formation professionnelle sur les véritables aspects de la formation professionnelle.

(*) Président-fondateur de plusieurs organismes à but non lucratif de formation professionnelle. Directeur honoraire au ministère de l'économie et des finances.

La chasse au crocodile

« Non à l'infarctus. » C'est sous ce titre « choc » qu'est proposé à des dirigeants, « *à l'exclusion de tous autres, même cadres supérieurs* », un séminaire de cinq jours dans les Alpes. Il s'agit à la fois d'« *une cure de désintoxication physiologique, intellectuelle et psychique* » et d'« *un stage de formation où l'on apprend à respirer et à concentrer son intellect* ». Le troisième jour est prévue une soirée « jeûne et silence ». Les participants sont invités à une « *méditation individuelle en chambre* ». « *Chacun*, précisent les organisateurs, *disposera à cette occasion d'un litre de jus de fruits.* » Pour 4 000 francs hors taxe, le régime paraît singulièrement monacal.

Du thème de cet autre séminaire, il est à peine question. Tout au plus est-il indiqué qu'il portera sur l'« *organisation des moyens de direction* ». « *Les séances de travail*, ajoute cette circulaire adressée au début de l'année à plusieurs dirigeants d'entreprise, *seront complétées par des entretiens confidentiels et des conseils personnalisés.* »

Voilà pour la formation permanente. Voici pour le tourisme : Bogota, Lima, Rio. Hébergement : hôtels Hilton « ou similaires » Les stagiaires ne seront tenus à aucune assiduité. Il leur est proposé, en revanche, une excursion facultative en Amazonie, avec visite de villages indiens et chasse au crocodile. Coût par personne de ce « stage-safari », dont la circulaire détaille complaisamment les péripéties : 8 500 F pour deux semaines, excursion comprise.

Autre offre alléchante parvenue récemment à des cadres supérieurs : un séminaire de gestion, entrecoupé de « *quelques heures de détente cynégétique* ». Le stage a lieu à Gien. Les matinées sont consacrées à des séances de travail animées par des professeurs « agrégés », les « *après-midi étant réservés au plaisir de la chasse sur un territoire merveilleusement voué à cet effet* ».

En obligeant les entreprises à consacrer chaque année 1 % de leur masse salariale à la formation permanente (1), les pouvoirs publics prenaient le risque de voir proliférer ce genre de propositions. En réalité, il n'en a rien été. Au secrétariat d'Etat à la formation professionnelle, on indique que les brebis galeuses sont rarissimes. Elles sont d'ailleurs rapidement repérées et isolées du troupeau. Les organismes de « formation » qui tentent de recourir à de tels procédés sont fréquemment dénoncés par les employeurs eux-mêmes.

« *En 1974*, dit-on rue de Varenne, *les vérifications ont été systématisées.* » Le secrétariat général à la formation professionnelle a mis sur pied un « *groupe national de contrôle* ». Celui-ci centralise les résultats de cellules régionales placées auprès de chaque préfet de région.

Ces cellules ont relevé deux types d'infractions. Celles portant sur l'assiette, le calcul ou le montant de l'imposition. Deux mille quarante-cinq dossiers relatifs à ces infractions ont été transmis, pour redressement, à l'administration des finances. C'est le résultat de trente-sept mille cinq cents vérifications sur pièces, soit *30 % des déclarations transmises* par les employeurs (2). Les cellules de contrôle ont relevé, d'autre part, des infractions pouvant donner lieu à redressement par les services de la formation professionnelle eux-mêmes. Mille trois cent soixante-dix vérifications sur place ont été effectuées à ce titre en 1974. Neuf cent cinquante-cinq entreprises ont été pénalisées, à la suite de ces vérifications, pour cinq millions de francs au total.

Les services du secrétariat d'Etat n'ont pas systématiquement pénalisé toutes les infractions relevant de leur compétence. Eu égard à la nouveauté de la loi, ils ont admis que certaines erreurs ont pu être commises de bonne foi. Ils n'ont manifesté une réelle sévérité qu'en cas de mauvaise foi « flagrante ». Les erreurs — ou fraudes — le plus souvent relevées concernent l'imputation, au titre du 1 %, de salaires de stagiaires non partis en formation. Les cellules de contrôle ont aussi relevé des infractions relatives à l'achat de matériel audio-visuel utilisé à des fins non pédagogiques. Elles n'admettent pas non plus que soient rémunérés, sur les crédits de la formation permanente, des ingénieurs en organisation venus conseiller des entreprises procédant à une restructuration. Les stages à l'étranger doivent, de leur côté, faire l'objet d'une autorisation préalable. Seuls les droits d'inscription et les salaires des stagiaires peuvent être déduits de la taxe à l'exclusion des frais de déplacement. D'autre part, « *la formation dispensée ne doit pas avoir son équivalent en France* ».

Sur les trois mille neuf cent huit organismes de formation existant, deux cent quatre-vingt-deux ont fait l'objet d'un contrôle sur place. Le secrétaire d'Etat à la formation professionnelle est, à leur égard, plus démuni. On ne peut adresser d'autre reproche aux organismes proposant des « stages-safaris » que celui d'exercer l'activité parfaitement honorable d'agence de tourisme. Le contrôle de la qualité des formations proposées est — sauf dans les cas les plus flagrants — assez délicat. Ce contrôle de l'efficacité des stages est une des questions sur lesquelles le secrétariat d'Etat à la formation professionnelle se penche actuellement.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) 0,8 % dans une première étape ; 1 % aujourd'hui.

(2) 113 600 entreprises ont, en réalité, souscrit une déclaration. Seules 94 000 étaient susceptibles de contrôle par les services du secrétariat d'Etat à la formation professionnelle, les autres versant directement leur contribution au Trésor.

CORRESPONDANCE

ACHETER LE CHANGEMENT

Un lecteur, M. Jacques Chrétien, qui est organisateur informaticien, nous adresse la lettre suivante dans laquelle il propose un « complément » aux propositions de M. Pierre Sudreau sur la réforme de l'entreprise :

C'est un lieu commun de dire que les employés de bureau et les cadres administratifs des administrations et des entreprises n'aiment pas le changement. Bien sûr, ils ne sont pas payés pour cela. Le cadre qui sait faire fonctionner les anciennes procédures a peur de l'inconnu de nouvelles procédures. Il a conscience de prendre un risque supplémentaire pour lequel il n'est généralement pas payé. Pendant toute la période d'adaptation, il aura à faire un effort supplémentaire pour comprendre ce qu'il fait et prendre de nouvelles habitudes.

La « prime de changement » pourrait donc être une prime temporaire promise aux cadres et employés, lorsque la direction décide un changement important. Elle serait versée en une fois à l'issue du changement quand l'entreprise, ayant ainsi fait des économies, peut la payer sans créer d'inflation. On voit donc ce que cette prime ne serait pas.

1) Le changement peut entraîner, par ailleurs, des changements de qualification des postes de travail ; dans ce cas, il y a changement de salaire. La prime de changement n'est pas une augmentation de salaire.

2) Il existe parfois dans les entreprises des « primes de suggestions » destinées à récompenser ceux qui ont des idées productrices d'économies — *la prime de suggestions* (celles-ci étant recueillies généralement dans une « boîte à idées ») *n'est pas la prime de changement.*

3) La prime de changement n'est pas le salaire de l'organisateur qui est payé pour inventer le changement et aider à sa mise en application. Bien sûr, si la direction, satisfaite de son travail, lui accorde aussi une gratification, lorsque les objectifs sont atteints, il en sera bien content (et sa femme aussi).

Quand les cadres ou employés, perturbés dans leur travail par un changement profond, rentrent chez eux fatigués et irascibles, c'est la femme qui en subit les conséquences. Mme Françoise Giroud nous dira qu'il est normal que, grâce à la prime de changement, le mari puisse faire un cadeau à sa femme en contrepartie des scènes de ménage subies pendant la phase d'adaptation au changement. Ou à l'inverse, si c'est la femme qui travaille, traumatisée par le changement, qui a laissé le rôti brûler, elle pourra emmener son mari au restaurant sans faire un trou dans le budget.

La prime de changement ferait basculer l'état d'esprit des cadres, employés et ouvriers, qui deviendraient demandeurs du changement productif au lieu de le subir en traînant les pieds. La régie Renault en a fait la démonstration il y a dix ans. A l'époque où j'étais, dans cette entreprise, chargé d'organiser les magasins de pièces de rechange de machines-outils, nous avions eu l'idée, acceptée par la direction, de les installer en magasins libre-service industriel, en copiant les libres-services d'alimentation. Pour cela, il fallait que les magasiniers fassent l'effort de ranger, étiqueter, pancarter le magasin, afin que les ouvriers puissent trouver facilement les pièces de rechange nécessaires à leurs réparations.

Satisfaite des résultats obtenus, la direction de l'entretien avait accordé une prime aux magasiniers et au chef de magasin. Ce dernier avait, en effet, pris un risque, non pas le risque de vol, car les engrenages sont moins comestibles que les pots de confiture, mais le risque que des ouvriers ne créent la pagaille en venant librement dans le magasin. Le gain (suppression de la file d'attente au guichet des ouvriers servis par un magasinier distributeur) permettait de payer cette prime.

Lorsque nous rencontrions, par la suite, un autre chef de magasin dans Billancourt, il nous disait : « *Alors, quand viendrez-vous m'organiser aussi un libre-service ?* »

Nous pûmes ainsi en organiser sept autres à Billancourt et dans des usines décentralisées. En économie tout se paye. Pour faire changer la France, il faut « *acheter le changement par la prime de changement* ».

ORMATION CONTINUE

chasse au crocodile

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
2 AVRIL

Immobilisme

Un calme plat a continué de régner ce mercredi à la Bourse de Paris où l'activité, déjà faible la veille, s'est encore sensiblement ralentie. Le manque d'affaires n'a cependant pas été préjudiciable aux valeurs françaises. Sur le fond, la tendance est restée très résistante et une quinzaine de titre ont même légèrement progressé, si bien qu'à 13 h. 15 l'indice Cappelière enregistrait un gain de 2,72 points à 809,58.

L'on a ainsi noté l'avance de Paternelle, Bail - Investissement, Pernod-Ricard, P.L.M., Ciments Français, Hutchinson, Citroën, Hachette, Sagem, Jeumont, B.H.V., S.C.O.A., Métallurgique de Normandie, Rhône-Poulenc, Dollfus-Mieg, U.T.A. A l'inverse, Compagnie Bancaire, U.C.B., Comptoir des Entrepreneurs, Chargeurs, SI.A.S., Saint-Louis, Radar, Bouygues, Grands Travaux de Marseille, Paris-France et A.D.G. ont fléchi. Ailleurs, l'immobilisme a été quasi total. Bref, une séance pour rien, ou presque.

Paris, au reste, ne fait que se conformer aux indications des autres places étrangères où l'attentisme reste de rigueur. Sauf événement imprévu, les professionnels ne s'attendent guère à voir les affaires se ranimer avant la semaine prochaine. Le plus étonnant sans doute est la résistance des cours. Mais ici comme ailleurs, on continue de croire à une reprise de l'activité économique au cours du second semestre. Ajoutons que la baisse de 1/8 % du loyer de l'argent au jour le jour a contribué pour une bonne part à soutenir le marché.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont encore fléchi. Meilleure tenue des pétroles internationaux. Les mines d'or et les allemandes ont très peu varié.

Sur le marché de l'or, nouveau tassement des cours. Le lingot a encore perdu 160 F à 24 500 F, le kilo en barre 90 F à 24 500 F et le napoléon 2,40 F à 259,50 F (après 259,80 F). Le volume des transactions a augmenté : 21,85 millions de francs contre 15,47 millions de francs.

LONDRES

Dans un marché toujours très calme, les industrielles n'enregistrent jeudi matin que de faibles variations. Progrès, toutefois, d'I.C.I. Aux pétroles, reprise de B.P. Stabilité des fonds d'Etat et des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 176 25 contre 177 25

VALEURS	CLÔTURE 2/4	COURS 3/4
War Loan 3 1/2 %	26 7/8	26 15/16
Beechams	200	204 1/2
British Petroleum	333	337 1/2
Shell	221	224
Vickers	119	121
Imperial Chemical	218	220
Courtaulds	93	94 3/4
De Beers	246	245 1/2
* Western Holdings	39	39 1/8
Rio Tinto Zinc Corp	131	130
* West Driefontein	49	49

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	1er avril	2 avril
Valeurs françaises	126,9	127,2
Valeurs étrangères	123	122,3

C° DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,1	73,1

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/4	3/4
1 dollar (en yens)	291 45	292 30

NOUVELLES DES SOCIETES

CARREFOUR. — Bénéfice net consolidé pour 1974 : 89,46 millions de francs contre 79,9 millions.

MERLIN-GERIN. — Erratum : le bénéfice net pour 1974 s'élève à 2,8 millions de francs, et non à 1,2 million comme indiqué par erreur dans « le Monde » daté 30-31 mars. Compte tenu de la modification intervenue dans la présentation des comptes, l'augmentation par rapport à 1973 s'élève à 1,2 million de francs.

SOCIETE D'EMBOUTISSAGE DE BOURGOGNE (SEB). — Leader mondial pour le petit matériel ménager avec un chiffre d'affaires de 920 millions de francs, la société fera son entrée en Bourse courant mai. La famille Lescure, qui contrôle l'affaire à près de 95 %, mettra 21 % du capital à la disposition du public.

CHAMPAGNE MUMM. — Bénéfice d'exploitation pour 1974 : 26,83 millions de francs contre 37,46 millions. Bénéfice net : 6,3 millions contre 11,18 millions.

OLIDA ET CABY. — Dividende global inchangé de 12,75 F pour 1974.

NEW YORK

Effritement

Un mouvement de reprise s'est dessiné vendredi à Wall Street, mais il a rapidement tourné court. Les maigres gains initiaux ont été reperdus, et même un peu au-delà, et l'indice des industrielles s'est établi en clôture à 760,56, soit à 1,02 point au-dessous de son niveau de la veille.

L'activité a légèrement augmenté : 15,60 millions de titres ont changé de mains contre 14,48 millions.

L'aggravation rapide de la situation au Vietnam, mais aussi les prévisions de M. Simon, secrétaire au Trésor, sur un retour prochain aux taux d'intérêt à deux chiffres et les appels accrus que son ministère envisage d'effectuer sur le marché des capitaux, expliquent, pour l'essentiel, la réticence accrue du marché.

La plupart des compartiments ont terminé sur une note irrégulière, en hausse ou en baisse d'une fraction. A noter, toutefois, le bon comportement des chemins de fer et de la construction mécanique.

Sur 1 789 valeurs traitées, 744 ont fléchi, 565 ont monté et 480 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 163,84 (+ 0,47) ; services publics, 78,59 (+ 0,35).

VALEURS	COURS 1/4	COURS 2/4
Alcoa	37 1/8	37 1/4
A.T.T.	49	49
Boeing	20 5/8	20 3/4
Chase Manhattan Bank	31 3/8	31 1/4
Du Pont de Nemours	99 1/2	101
Eastman Kodak	91 3/8	91 1/4
Exxon	74	73 3/8
Ford	37	36 5/8
General Electric	45 7/8	45 5/8
General Foods	23 5/8	23
General Motors	40 3/8	40 5/8
Goodyear	17 3/8	17 3/8
I.B.M.	205 1/8	203 3/4
I.T.T.	19 7/8	20 1/8
Kennecott	35 1/2	35 1/8
Mobil Oil	39 5/8	38 7/8
Pfizer	31 3/8	31 3/4
Schlumberger	109 5/8	110 3/4
Texaco	24 3/8	24
U.A.L. Inc.	19 7/8	20 1/4
Union Carbide	56	56
U.S. Steel	57 3/4	57 5/8
Westinghouse	14 3/8	14 1/4
Xerox	70 7/8	68 7/8

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	...
Effets privés	....	8 7/8 %
Moyen terme	....	8 7/16 %

BOURSE DE PARIS — 2 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	39 50	1 612
5 %	56 80	0 836
5 % 1920-1960	134 50	0 236
3 % amort. 45-54	67 80	2 014
4 1/4 % 1963	97 80	3 703
4 1/4-4 3/4 % 63	87	2 395
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	98 70	2 562
Emp. N. Eq. 6 % 66	97 20	3 025
Emp. N. Eq. 6 % 67	89 30	5 030
Emp. 7 % 1973	114 50	1 477
E.D.F. 6 1/2 1950	..	5 663
— 5 % 1960	89 30	0 838

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	d358	351
— parts 1959	363	364
Ch. France 3 %	123 50	123
Abeille-I.G.A.R.D.	405	410
Abeille (Vie)	210	210
A.G.P.	335	335
Concorde	216	221
Epargne France	359	356
Fonc. T.I.A.R.D.	90	92
Foncière (Vie)	280	270
France (I.A.R.D.)	312	305

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	418	418
Préservatrice S.A.	338	338
Prévoyance	....	1055
Protectrice A.I.R.	230	230
Alsacien. Banque	320	320
(Li) Bque Dupont	234	235
Banque Hervet	252	252
Banque Indochine	208	210
Sté B. et Particip.	422	422
Banque Worms	160	180
C.F.E.C.	555	560
C.G.I.B.	79 30	82 50
Cadetel	116	115
Cofica		
C.A.M.E.	6 80	6 50
Créd. gén. Indust.	...	o128
(M) Crédit Méd.	.	77 50
Financière Sofal	172	165 20
Finextel	112	113
Fr. Cr. et B. (Cie)	72 10	74
France-Bail	211	212
Hydro-Energie		44 20
Immobanque	144	145 10
Immofice	122	128
Interbail	138	138
Locafinancière	123	124
Lyon-Alemand	130	129
Soc. Mars. Crédit	266	266

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	221	221
SLIMINCO	145	145
Sté Cent. Banque	70 30	70 20
SOFICOMI	148	154
Sovabail	149	154
OCIP-Bail	114 90	114 90
Unibail	135	138
Un. Ind. Crédit	152	146
Fonc. Chât.-d'Eau	558	558
(M) S.O.F.I.P.	127	127
Fonc. Lyonnaise	658	658
Immob. Marseille	875	880
Louvre	236	236
Midi	494	500
Rente foncière	580	590
S.I.L.I.C.	267	268
SINVIM	180	180
Voitures à Paris		257
Cogifi	110	109 70
Foncina	106	104
Cr. Fin. Constr.	109 30	109 30
Immindo	103 10	105
Immoinvest.	81 40	81
Cie Lyon Imm.	94	94
Sagimo	106	106
UFIMEG	80	80
U.G.I.M.O.	106 20	106
Union Habit.	126	125

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	108 50	110
Acier Investiss.	96 50	96 50
Gestion Sélect.	197	198 50
Invest. et Gest.	119	119
Parisienne Plac.	.	158
Placem. Inter	79	78
Sofragi	200	199
Abeille	208	208
Applic. Hydraul.	818	818
Artois	80 60	82 90
Centen. Blanzy	300	300
C. Roussel-Nobel	230	230
(Ny) Centrest	114 80	114
(ny) Champex	110	110
Charg. Réun. (p.)	2880	2850
Orléans	83	81
(Li) Dév. R. Nord	d126	d126
Electro-Financ.	263	267
Fin. Bretagne	42 40	41 20
Fin. Haussmann	56	56
Financière Téna	u 78	u 78
Gaz et Eaux	306	302 10
La Mure	80	80
Lebon et Cie	166 40	170
(Ny) Lordex	.	106
Cie Marocaine	27	27 30
O.V.A.I.M.	48 50	48
OPB-Paribas	96	94 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ouenza	28	28 35
Providence S.A.	205	210
Révillon	470	465
(Ny) Sada	...	118
Santa-Fé	48 50	48 50
Sotfo	76	79
Safinex	432	420
Cambodge	43	44 70
Clause	425	425 10
Indo-Hévéas	..	93
Agr. Ind. Madag.	40 50	40 90
Minot	54 50	54
Padang	..	67 50
Salins du Midi	185	190
Aliment. Essent.	41 50	41 90
Allobroge	...	147 50
(Ny) Alsac. Super	276	273
Banania	228	d237
Fromage Bel	118	115
Berthier-Savoco	780	775
Cédis	485	495
(M) Chambourcy	173	180
Compt. Modernes	186	192
Docks France	255	256
Economats Centr	349	352
Epargne	d145	d148
Fr. Paul-Renard	..	268 20
Générale-Aliment	67	68 50
Gouvrain	211	215
Goulet-Turpin	146	147 50
Lesieur (Cie fin.)	316	319
Gr. Moul. Corbeil	188	189 50
Gr. Moul. Paris	283	285
Nicolas	318	318
Piper-Heidsieck	383	380
Potin	345	349
Rochefortaise	149 50	149 50
Roquefort	260	260
Sampiquet	172	170
Sup. Marché Doc.	154 50	155
Taittinger	343	346
★Unipol	190	192
Bénédictine	1820	1800
Bras. Indochine	720	726
Casenier	425	426
Dist. Indochine	320	320
Dist. Réunies	275	285
Pernod	490	533
Ricqlès-Zan	71	71
Saint-Raphaël	165	165
Sout. P. Segepal	248	254
Union Brasseries	53 10	53 30
Beghin-Say	133 10	135
Slamna	215	d223
Sucrerie (Cie Fr.)	287	287
Sucr. Bouchon	149 50	149 50
Sucr. Soissonnais	319 40	317 50
Berliet	250	248
Chausson (Us.)	56 10	56 10
Motobécane	150	150
Saviem	68	69 90
S.E.V. Marchal	..	46 20
Bois Dér. Océan.	133	133
Borie	245	242
Camp. Bernard	106	105
C.E.C.	106	110
Cerabati	121	125
Chim. de la route	154	d158 50
Ciments Vicat	170	169
Drag. Trav. Pub.	56	52 80
Dumez	530	539
F.E.R.E.M.	56	56
Française d'Entr.	9 60	9 70
G. Trav. de l'E.	65	67
Herlicq	217	218
Lambert Frères	86	86
Leroy (Ets G.)	143	142
Origny-Desvroise	129 70	129 70
Porcher	265	256
Rougier	185	178
Constr. Routes	24	23 80
Routière Colas	146 60	145 60
Sablières Seine	184 50	177
Savoisienne	217	220
Schwartz-Hautm.	65	67 60
Spie-Batignolles	u 51 60	53 60
T.P Fouger.SNCT	90	98
Triadel	138	136
Voyer S.A.	105	101
Dunlop	23 50	23 10
Safic-Alcan	139 90	139 80
Bit. Asph. Centr.	d 90	89
Comiphos	89 90	100
Gaumont	...	460
Pathé-Cinéma	..	92 50
Pathé-Marconi	85 50	85 10
Tour Eiffel	..	67
Air-Industrie	61	58 50
Applic. Mécan.	136 20	135
Arbel	173 10	174
Ateliers G.S.P.	68 50	78
Av. Dass.-Breguet	225	225
Bernard-Moteurs	71	71
B. S. L.	285	279 80
Cie des Compt.	173 20	173
C. M. P.	292	285
Cope All. Europe	.	191

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	476	460
Duc-Lamothe	...	283
E.L.M. Leblanc	...	330
Ernault-Somua	257	268
Facom	840	840
Forges Strasbourg	59	59
(Li) F.B.M. ch. fer	106 20	106 20
Frankel	405	405
Huard-U.C.F.	170	167
Jaeger	82 55	80
Luchaire	133	130 20
Manurhin	107	107 70
Métal Déployé	...	233
Nadella	104	105
Nodet-Gougis	93 50	94 50
Peugeot (act. ont.)	204	200 20
Ressorts-Nord	27	o 28
Roffo	80	79
S.A.F.A.A. Ap. Aut	o 82	82
Saturne	26 50	25
Sicli	133	130
Soudure Autog.	205	205
S.P.E.I.C.H.I.M.	...	130
Stein et Roubaix	132	131
Stokvis	102	101
Titan-Coder	...	
Trailor	538	542
Virax	90	90
Chant. Atlantique	250	250
At. Ch. Loire	48	49
France-Dunkerque	57 50	60
Ent. Gares Frig.	145	145
Indus. Maritime	228	228
Mag. gén. Paris	135	133
Cercle de Monaco	42 10	42 10
Eaux Vichy	300	292
Grand Hôtel	....	2200
Sofitel	32	32
Vichy (Fermière)		
Vittel	229	240
Aussedat-Rey	75 90	76 70
Darblay S.A.	36	36
Didot-Bottin	161 10	165
Imp. G. Lang	14	13 60
Navarre	...	149 80
Néogravure		
Papeter. France	41	d 43
(B.) Pap. Gascogne	220	225
La Risle	125	123
Rochette Cenpa	120	123 60
A. Thiery-Sigrand	145	145
Bon Marché	28 75	29 30
Mars. Madagasc.	50	52 20
Maurel et Prom.	114	114 50
Optorg	141	142
Palais Nouveauté	278	278
Prisunic	62	59 50
Uniprix	80	76 80
Claude	.	77
Crouzet	93	95
Europ Accumul.	321	328
Fulmen	...	722
C.I.P.E.L.	88 50	88
Lampes (part.)	491	518
Merlin-Gerin	135	137
Mors	37 95	37 95
Mot. Leroy-Somer	810	886
Océanic	95	91
Paris-Rhône	90	90
Piles Wonder	450	455
Radiologie	185	189
SAFT. Acc. fixes	875	900
Schneider Radio	125	128
S.I.N.T.R.A.	390 50	391 50
Carnaud	63	62
Cefilac	57	59
Davum	325	322
Escaut-Meuse	d190	196
Fonderie précis.	30	29
Gueugnon (F. de)	96	95
Profilés Tubes Es	42 70	42 75
Senelle-Maub.	87	90 50
Tissmétal	54	53 50
Vincey-Bourget	o 67	66
Huaron	130	130
Kinta	250	260
Mokta	...	124 50
Amrep G.	370 20	370
Antargaz	...	188
Hydroc. St-Denis	165	165
Lille-Bonnières-C.	183	183
Omn. F. Pétr.	201 50	202
Oblig. Conv.	265	272
Shell Française	...	96 30
Astral	..	d 78
Carbone-Lor.	95 50	97 40
Cochery	..	35 10
Delalande S.A.	571	578
Finalens	44	44
FIPP	43	42
(Ly) Gerland	..	239
Gévelot	445	445
Grande-Paroisse	96	95
Huiles G. et dér.	120	120
Labaz	482	482

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc	217	219
Novacel	110 70	110 10
Parcor	485	450
Quartz et Silice	84 20	84 70
Ripolin-Georget		d 59 30
Rousselot S.A.	385	389
Soufre Réunies	192	190 10
Synthelabo	370	370
Thann et Mulh.	98	95
Utinor - S.M.D.	85	95
Agache-Willot	48	40 20
Fourmies-S.F.R.F.	38 50	38
Lainière-Roubaix	51	51 10
Rondière	354	352 10
Saint Frères	19 40	19 40
Timwear	17 40	17 40
M. Chambon	143	143
Dalmas-Vieljeux	179	188 30
Messag. Marit.	..	30
Nat. Navigation	81	83
Navale Worms	105	105
Navigation Mixte	150	150
Saga	45 10	45 10
Transat (Cie Gle)	69	66 30
C.G.I.T.A.P.	...	39 60
S.C.A.C.	109	109
Stemi	295 90	291 50
Tr. C.I.T.R.A.M.	87	o 87
Transport Indust.	113	111
(Li) Baignol-Far.	57 20	57
Bis S.A.	258	250
Blanzy-Ouest	173	170
La Brosse	90	86 40
Cigarettes Indo.	169 50	o163
Degrémont	193	195
Dong-Trieu	182	160
Duquesne-Purina	222	226
Ferrailles C.F.F.	400	404
Havas	101	102
G. Magnant	.	67 60
Novafer	235	240
Publicis	114 40	118 70
Sellier-Leblanc	180 10	180 10
(Ly) Tan. Fr. Réun	7	7
Brass. du Maroc	255	255
Brass. Ouest-Afr.	111	111
Elf-Gabon	318	319
Min. et Métall.	...	480
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	
Emprunt Young	...	170
Nat. Nederlanden	...	130
Phenix Assuranc.	17 50	16 30
Algemene Ban.	570	569
Bco Pop. Español	263	265
B. N. Mexique	.	28
B. régl. intern.	4820	4870
Bowring C.T.	4 85	5
Commerzbank	383	370 50
Deutsche Bank	594	597
Bowater	10	10
Bruxelles Lambert	...	223
Gén. Belgique	...	307
Rolinco	201 40	201 10
Robeco	288 50	294 50
Cavenham	8 80	8 10
Lyons (J.)	..	14
Goodyear	69 60	69 90
Pirelli	.	5 65
I. N. C.	61	63
Kubota	7	6 80
S. K. F.	173	173
Pakhoed Holding	275	275
Femmes d'Aujour	..	58
Marks Spencer	19 30	19
A. E. G.	139	150
E. M. I.	9 25	9 50
Hitachi	2 65	2 60
Honeywell Inc.	128	122
Matsushita	8 66	7 40
Otis Elevator	137	135
Sperry Rand	148 50	146
Xerox Corp.	304 70	293
Arbed	500	501
Cockerill-Ougrée	...	150
Finsider	.	2 10
Hoogovens	101	103
Mannesmann	..	420
Steel Cy of Can.	115	115
Thyss. c. 1 000	137	139
Blyvoor	56 30	56 05
De Beers (port.)	15 15	15 15
De Beers p. ep.	..	16 40
General Mining	172	175
Hartebeest	155	157
Johannesburgh	117 50	110
Middle Witwat.	23	23 10
Président Steyn	...	122 50
Stilfontein	...	26 70
Vaal Reefs	188	186
West Rand	24	24
Alcan Alum.	90	90
Cominco	123 90	123 90
Finoutremer	..	134
Minerals Resourc	12	12
Noranda	138 50	141 70
Vieille Montagne	511	528
Am. Petrofina	137	136
British Petroleum	37 70	36 80
Gulf Oil Canada	122	129
Petrofina Canada	..	90
Shell Tr. (port.)	...	22 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	74	74
Dart Industries	96	96 50
Foseco	11 85	11 85
Gevaert	138 30	136 20
Glaxo	38	38
Grace and Co.	...	109
Pfizer Inc.	139 80	135
Procter Gamble	395	400
Courtaulds		10
Est Asiatique	95 60	95 80
Canadian Pacif.	65 10	67 30
Wagons-Lits	83	83
Barlow-Rand	14 50	14 15
British Am. Tob.	.	25 10
Suéd. Allumettes	...	106 20

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsar	....	1010
Cellulose Pin	...	127
Coparex	396	384
Dotan	64	60
Ecco	312	303
Eurafrep	1750	1896
Francarep	107	109
Intertechnique	163	160
Locatel	620	610
Métall. Minière	.	73
Pronuptia	315	295
Sab. Mor. Cor.	..	126
S.P.R.	...	200
Tranchant Electr.	31	31
Ufinex	129	130 10
Océ v. Grinten	350	328

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 3.4

U. C. B. :	
Val. de 2 actions, soit..	676

SICAV

Plac. institut.	11489 70	11101 16
1re catégorie	10669 70	10362 45

3.4	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	111 72	106 65
Actions sélec.	140 99	134 60
Aedificandi	151 44	144 57
Agfimo	158 07	150 91
A.L.T.O.	146 12	139 88
America-Valor	222 13	212 06
Assurances Plac.	107 96	103 06
Bourse-Investiss.	120 52	115 06
B.T.P. Valeurs	125 74	121 69
C.I.P.	242 68	231 68
Convertibles	108 84	103 90
Convertimmo	120 11	114 66
Drouot Invest.	139 56	133 23
Elysées-Valeurs	152 76	145 82
Epargne-Croiss.	473 47	452 ..
Epargne-Inter.	210 96	201 39
Epargne-Mobil.	156 03	148
Epargne-Oblig.	125 40	119 71
Epargne Revenu	245 10	233 99
Epargne Valeur	156 47	149 37
Foncier Investiss.	281 24	268 49
Fortune 1	110 65	105 63
France-Croissanc.	121 10	115 61
France-Epargne	113 56	108 44
France-Garantie	*196 04	182 20
France-Invest.	120 28	114 83
Laffite Rend.	124 51	118 86
Laffitte-Tokyo	126 18	120 46
Nouv. France-Obl.	*240 28	229 39
France Placement	130 48	124 48
Gestion Rendem.	172 17	164 36
Gest. Sél. France	146 07	139 45
I.M.S.I.	130 20	124 27
Indo-Valeurs	151 26	144 40
Intercroissance	139 07	132 76
Intersélection	126 20	120 48
Livret portef.	174 78	166 86
Paribas Gestion	119 60	114 18
Pierre Investiss.	166 69	158 18
Rothschild-Exp.	234 98	224 32
Sélect-Croissance	497 28	474 73
Sélection Mondial	103 01	98 34
Sélection-Rend.	132 79	126 77
Silvafrance	153 88	146 83
Silvam	106 05	101 24
Silvarente	142 55	136 09
Silvinter	115 18	109 96
Sogepargne	260 ..	248 21
Sogevar	273 83	261 22
Soleil-Investiss.	127 57	121 79
U.A.P. Investiss.	111 75	106 68
Unifoncier	291 41	278 20
Unijapon	138 20	131 93
Unisic	113 80	108 63
Worms Investiss.	207 61	198 20
3 4		
Credinter	128 17	122 38
Croissance-Imm.	127 53	121 75
Epargne-Unie	275 25	262 71
Euro-Croissance	123 44	c117 85
Financière privée	294 51	281 16
Fructidor	136 11	129 94
Gestion Mobilière	178 84	170 73
Mondiale Invest.	174 72	166 80
Obligem	123 24	117 65
Optima	126 69	120 84
Sicavimmo	167 59	160 89
S. I. Est	316 41	301 11
Sogince	107 12	102 26
Sogister	345 62	330 90
Univalor	143 04	136 55
Valorem	142 18	135 73

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
540	4,50 % 1973	553 80	554 70	553 20	556 10
1010	C.N.E. 3 %	1080	1080	1078	1075
295	Afrique Occ.	285 20	286 50	285 80	288
350	Air Liquide	351	349 50	349 80	345 20
64	Als. Part. Ind	64 95	65	65	64
84	Alsthom	82	81 90	81 90	80 30
30	Antar P. Atl.	28 85	29 20	29 25	28 70
260	Applicat. gaz	262 80	256	256 10	258
505	Aquitaine	495 50	495 20	495	496 50
91	— (certif.)	91 90	89 50	89 60	88 20
174	Arjom.-Prioux	167	168 50	166 50	164 70
260	Aux. Entrepr.	260	258	265	258
193	Auxil. Navig.	186	186	186	186
103	Babc.-Fives	104 90	104 70	104 70	102 70
167	Bail-Equip.	165	165	165	165
170	Bail-Invest.	169 20	172 90	172 80	170 10
167	B.C.T.	162 10	160	160 50	159
109	Bazar H.-V.	101 90	104	104	102 10
135	Béghin-Say	135 50	136	135	135
515	Bic	545	535	534	535
676	Bouygues	680	659	675	652
550	B.S.N.-G.D.	547	554	559	566
2100	Carrefour	2200	2190	2195	2200
1330	Casino	1335	1330	1330	1319
225	C.D.C.	215	215	215	213
190	Cetelem	190 50	190 40	180 40	190
200	Char. Réun.	198	190	190 10	193
89	Chât.-Comm.	74 80	74 80	74 80	73 40
220	Chiers	238	240	238 90	238
114	Chim. Rout.	110 20	110 10	110 10	109
94	Cim. Franç.	94 80	96	96	95 10
115	— (obl.)	115	115	115	115
1300	C.I.T. Alcatel	1320	1325	1330	1326
40	Citroën	46	46	46	45 10
260	Club Méditer.	281	281	284	284
385	C.M. Industr.	374	378	378 10	371 10
108	Cofimeg	109 50	108 60	108 60	108 60
78	Cofimer	77	78	77 80	78
460	Cie Bancaire	433	418	428 90	424
320	C.G.E.	307 90	304 20	305	308 30
139	C. Entrepr.	141 80	137	140	139
115	Cof.-Foucher	112	110 50	110 10	108 50
134	Cr.-Com. Fr.	136	136 50	136 50	133 80
162	— (obl.)	166	165	165	161 70
345	Créd. Fonc.	341 50	343 50	343 60	345
155	C. F. Imm.	155 20	158 50	159 80	160
117	Créd. Indust.	119 40	119 40	119 40	118
345	Créd. Nat.	365	366	366	360
39	C. Nord U.P.	87	86	88	85
165	Creusot-Loire	175	175	177	177
181	C.S.F.	178	179 90	180 50	179
96	D.B.A.	120	120	120	120
163	Denain-N.-E.	168	169 10	170	169 10
68	Dollfus-Mieg.	70 40	72	73 40	73 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
650	Cie Gle Eaux	645	655	655	649
104	Electro-Méc.	100	99 50	99 50	99 95
255	Eng. Matra	260	260	258 80	260
168	E. J. Lefebvre	176 90	176	175 10	172
70	Esso S.A.F.	63 60	64 60	64 10	64
171	Eurafrance	173 50	174	171	170 60
305	Europe N° 1	327 50	319	319	324 50
275	Ferodo	284	285 70	287	284
195	Fin. Paris B.P.	168 50	168 90	168 50	165 60
59	Fin. Un. Eur.	60 80	60 60	60 60	60 90
58	Fraissinet	57	57	57	56 60
128	Fr. Pétroles	128	127	128	127
32	— (Certific.)	32	32 50	32 30	32 90
87	Galeries Laf.	91 50	91	90 90	89 20
114	Gle d'entr.	119	120	119	122 30
163	Sté Fonderie	164	162	162	162
205	Générale Occ.	200	206	206	202
185	G. Tra. Mars.	174	170	170 50	173 20
475	Guyenne-Gas.	501	491	491	491
130	Hachette	133	143	143	141
225	Hutch. Mapa	211 10	215 10	216 20	215 10
84	Imetal	83 80	83	83 80	83
875	Inst. Mérieux	877	877	879	877
610	J. Borel Int.	589	600	600	599
93	Jeumont Ind.	96	97	97 50	95 20
74	Kali Ste Th.	74	74	74 30	73 60
67	Kléber-Col.	65	65 30	65 40	64
260	Lab. Bellon	281 60	280	279 50	279
173	Lafarge	177 90	179 80	179 90	176 30
258	— (obl.)	255	258	258	252 90
370	La Hénin	378 50	378	378	372 50
1810	Legrand	1711	1707	1708	1693
133	Locabail	172	172	173 50	173 20
170	Locafrance	152	151	152	161 50
245	Locindus	243	243	243	248
800	L'Oréal	796	791	790	790
2970	— obl. conv	2990	2999	2999	2988
430	Lyonn. Eaux	457	469	460	458
37	Mach. Bull	36 50	35 10	36	35 20
990	Mais. Phénix	997	985	984	986
131	Mar. Firminy	134	134	134	131 40
57	Mar. Ch. Réu.	59	58 50	59	59
1830	Mat. Téléph.	1920	1940	1970	1965
45	M.E.C.I.	42	41	41 20	41 40
122	Mét. Norm.	125 30	130	129 30	131 10
1030	Michelin B.	1000	1010	1020	1020
520	— oblig.	523	527	527	521
550	Moët-Hen.	540	536	538	536
275	Moulinex	277 90	278	277 50	275
440	[illegible]	430 20	430	430 20	425
260	Nat. Invest.	251	248	248	244 10
115	Nobel-Bozel	115	115	115	115
27	Nord	28 05	28 40	28 40	28
122	Nouvel. Gal.	124	122	123 50	120 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
175	Olida-Caby	195 30	198 80	205	205
81	Opfi-Paribas	80	80	80	81 40
127	Paris-France	128 80	125 90	125 90	124
142	Patern. S.A.	140	144	142 50	141 20
69	Pechelbronn	69 50	69 30	69 30	68
128	P.U.K.	128 10	128	127 80	127
59	Penarroya	59 80	59 80	59 80	60
220	Penhoët	238 50	238 50	240	238 50
544	Pernod-Ric.	525	536	533	533
117	Perrier	110 70	111 40	111 80	111 90
50	Pétroles B.P.	48	48	47 90	47 20
250	Peugeot	252 80	254 90	255	258
280	— (obl.)	287 80	289 80	289	288 80
72	Pierre Auby	79 50	77 50	77 90	77 90
87	P.L.M.	83 50	85	85	85
410	Poclain	426	429	430	425
132	Poliet e Ch.	127 50	126 50	127	125 10
62	Pompey	62 90	62 20	62 10	61 20
104	P.M. Labinal	120 40	120 70	120 50	118 30
60	Prénatal	58 40	58	58 80	58
88	Presses Cité	83 10	83 10	83	82
196	Prétabail Si.	191 10	190 10	190	188
141	Pricel	142 60	144 90	143	145
226	Primagaz	217 10	216	216	216
92	Printemps	89 20	88 80	90	89
315	Radar S.A.	326	320	323	314
435	— (obl.)	442	444	444	435 20
455	Radiotech.	463	457 80	458 80	454 80
134	Raffin. (Fse)	134	133	133 50	133
171	Raff. St-L.	164	149 30	149	149 30
485	Redoute	501	500	496	495
139	Rhône-Poul.	134	137 50	137 80	135 20
310	Rouss. Uclaf	303 50	298	297 90	298
465	Rue Impérial	465	459	459	462
93	Sacilor	89 50	90	90	89 50
475	Sagem	450	460	465	451
138	Saint-Gobain	140	139 30	139 30	138
495	S.A.T.	467	464	465	460
137	Saulnes	140 10	140	140 10	142
189	Saunier-Duv.	116 10	116 30	116 10	118 50
168	Schneider	198	198	197	195
67	SCOA	67	c 68 50	68 50	68
102	Sefimeg	105 50	105	105 10	103
115	Selchimé	112 80	112 20	112 60	110
310	S.I.A.S.	320	310 10	316	310
290	Sign. E. El.	296	296	296	290 20
186	Simca	106 10	107	107	105 80
80	S.I.M.N.O.R.	80	80	80	80
1780	Sk. Rossignol	1690	1699	1700	1667
80	Sogerap	76 10	76	76	77
585	Sommer-All.	536	530	534	539
260	Suez	260	260	260	258

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
265	Talcs-Luz.	249	245	246	241 50
295	T.R.T.	335	330	331	330
940	Tél. Electr.	907	895	900	880
630	Tél. Ericss.	638	630	638	636
89	Terres Roug.	88	87 10	87 10	88 70
205	Thomson-Br.	194	190 50	194 70	195
158	U.I.S.	157 80	156 80	156 30	158 80
345	U.C.B.	338	333	338	333
220	Un. Fr. Banques	219 80	220 80	220 80	217
61	U.T.A.	61 50	63	63	61 80
92	Usinor	92 40	91 60	91 90	92
120	— (obl.)	120	120	120	120
144	Vallourec	163 20	164 90	165	161 70
550	V.Clicquot-P.	552	550	551	550
710	Viniprix	717	720	720	720
220	Amer. Tel.	208	207 80	207 60	208 50
25	Ang. Am. C.	25 30	25 10	25 20	24 80
245	Amgold	244 50	240	240 10	240
265	Astur. Mines	265	264	266	269
280	B. Ottoman	268	260	266	254 90
260	BASF (Akt)	268	268	268	265 10
226	Bayer	233 90	229	229 50	225
119	Buffelsfont.	122	121	119 10	118 80
14	Charter	14 05	13 90	13 90	13 70
141	Chase Manh.	134 50	133 20	133 50	134 50
385	C.F. Fr.-Can.	380	376 40	378 80	374
15	De Beers (S)	15 15	15 35	15 35	15 15
230	Dome Mines	232 50	233 50	233	230
425	DuPont Nem.	419 50	415	416	421
386	East. Kodak	385	379	382	377
73	East Rand	73 50	73 30	73	73
230	Ericsson	224	222	222 30	218
310	Exxon Corp	311	314	314	314
158	Ford Motor	155 10	155	153	152
172	Free State	178 90	179 50	179 50	178 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
199	Gen. Electric	194 10	190 60	191 20	190 60
185	Gen. Motors	172	171	171	170
23	Goldfields	21 60	21 50	21 45	21 30
49	★ Harm. Go.	50 50	50	48 90	49
245	Hoechst Akt	255 50	258	258 50	253
23	Imp. Chem.	22 05	22 20	22 20	22 20
108	Imperial Oil	103	103 10	106	102 10
885	I.B.M.	871	871	876	856
98	Internickel	105 90	105 30	105 30	103 20
87	I.T.T.	84 40	84 40	84 80	84 90
172	Mob. Oil Co.	168 70	168 10	168 10	169 20
4990	Nestlé	5130	5060	5020	4935
385	Norsk Hydro	376 50	377	377	375
6 50	Olivetti	6 90	6 70	6 70	6 80
520	Petrofina	515	513	516	516
45	Philips	48	47 75	47 60	47 20
149	Prés. Brand	156 50	156 50	156 50	156
225	Quilmès	225	222	221 50	220
183	★ Randfont.	182 50	183 80	183 80	180 50
62	Rand. Selec.	59 50	58 80	59	57 80
147	Royal Dutch	148	148	148 80	147 50
13 50	Rio Tinto Zinc	13 45	13 50	13 45	13 30
198	St-Helena	207	209 50	209 50	208 40
448	Schlumberger	457 90	453 80	460 50	455
24	Shell Tr (S.)	22 30	22 10	22 10	22 40
480	Siemens A.G.	490 50	490 80	491	490
42	Sony	41 90	41 50	41 50	41 50
13	Tanganyika	12 70	12 55	12 55	12 35
185	Unilever	186	185	185	183 50
28	Union Corp.	28 60	28 80	28 80	28 60
167	U. Min. 1/10	161 50	161 50	163	161 50
280	West Driet.	289	289	289	283 80
119	West Deep	125	125	123	124
225	West Hold.	233 50	233 80	233 90	230
3 50	Zambia Cop.	3 75	3 80	3 80	3 80

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2 4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 219	4 193	4 18
Canada ($ can. 1)	4 210	4 184	4 15
Allemagne (100 DM)	179 950	179 825	179
Belgique (100 fr.)	12 150	12 135	11 88
Danemark (100 krd.)	77 270	77 300	77
Espagne (100 pes.)	7 542	7 512	7 41
Grande-Bretagne (£ 1)	10 143	10 110	10 07
Italie (100 lires)	0 668	0 668	0 67
Norvège (100 krn.)	85 670	85 750	85
Pays-Bas (100 fl.)	178 100	176 400	175 25
Portugal (100 esc.)	17 410	17 348	16 60
Suède (100 krs.)	107 220	107 320	106 25
Suisse (100 fr.)	167 075	166 680	166 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2 4
Or fin (kilo en barre)	24500	24475
Or fin (kilo en lingot)	24660	24500
Pièce française (20 fr.)	261 90	259 50
Pièce française (10 fr.)	179 90	178
Pièce suisse (20 fr.)	250	248
Union latine (20 fr.)	234 60	234 20
Souverain	240 20	240 10
Pièce de 20 dollars	1106 40	1108 80
Pièce de 10 dollars	556	553
Pièce de 5 dollars	413 60	413
Pièce de 50 pesos	993 50	987
Pièce de 10 florins	228	226 80

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 avril 1975 a été tiré à 536 547 exemplaires.

A B C D F G H

En Espagne

La presse fait l'objet de nombreuses mesures répressives

De notre correspondant

Madrid. — Le dernier numéro de l'hebdomadaire *Posible* a été saisi le 2 avril, apparemment en raison d'un article sur le problème catalan.

Cette mesure a suivi de peu l'inculpation de M. Federico Villagran, directeur du quotidien catholique de Séville, très lié à l'épiscopat, *El Correo de Andalucia*. Ce journal avait affirmé, le 11 mars — jour de la tentative, à Lisbonne, du coup d'Etat du général Spinola — que sept mille « marines » avaient débarqué à la base américaine de Rota, près de Cadix (*le Monde* du 2 avril). Cette action judiciaire a suscité des protestations d'associations professionnelles. Elle intervient alors qu'une vingtaine de journalistes espagnols sont poursuivis devant le tribunal d'ordre public.

Deux raisons expliquent ces procès et ces arrestations. Une nouvelle génération de journalistes, tout d'abord, a fait son entrée dans les salles de rédaction, qui ne paraît pas disposée à faire les concessions de naguère. En outre, la libéralisation du régime de la presse, entreprise en 1974 par le ministre de l'information, M. Pio Cabanillas, a eu pour conséquences le lancement d'un certain nombre de revues indépendantes telles que *Cambio 16* (récemment suspendue pendant trois semaines) *Posible, Guadiana, Contrastes, Doblon, Contrapunto*, etc. Ces revues, dirigées et rédigées, pour la plupart, par de jeunes journalistes, ont adopté une attitude à la fois objective et critique.

Elles ont provoqué une véritable révolution dans le journalisme espagnol, notamment en remplaçant les périphrases — jusqu'alors de rigueur dans presque toutes les publications — par l'énoncé des faits. D'autre part, les sociétés éditrices ont pris conscience qu'en Espagne, les informations sur la politique intérieure « *se vendent* ».

Le journaliste espagnol n'en demeure pas moins l'un des professionnels de l'information passible du plus grand nombre de sanctions. Un article peut conduire son auteur devant le tribunal d'ordre public (juridiction d'exception), un tribunal ordinaire, un conseil de guerre ou un « *tribunal d'éthique professionnelle* » — sans compter les sanctions administratives prévues par la loi sur la presse de 1966.

Commentant les procès en cours et les arrestations les plus récentes, un éditorialiste du quotidien madrilène indépendant *Informaciones* affirmait le 2 avril : « *Les journalistes, avec toutes les erreurs et les limitations qu'on leur impute, ont plus fait pour la démocratisation du pays que le régime et l'opposition ensemble.* » Après avoir affirmé que la presse déploie le maximum d'efforts pour rapprocher « *le pays réel du pays légal* » (la formule de Charles Maurras est très prisée par les démocrates espagnols), l'éditorialiste demande aux Espagnols de « *réfléchir sur le courage moral dont la grande majorité des journalistes font preuve chaque jour sans tenir compte de leurs intérêts immédiats et personnels* ».

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

Après la destruction d'une ville

TRENTE MILLE ÉRYTHRÉENS SE RÉFUGIENT AU SOUDAN

Khartoum (*A.F.P., Reuter*). — En une semaine, plus de trente mille Erythréens ont quitté l'Ethiopie et sont passés au Soudan, dans la province de Kasala, proche de l'Erythrée, rapporte, mercredi 3 avril, le journal soudanais *El Ayam*.

Cette arrivée massive de réfugiés érythréens, précise le journal, qui cite le chef du département des réfugiés au ministère de l'intérieur, est liée à la destruction de la ville d'Um-Hagar, la semaine dernière, par les troupes éthiopiennes, après quatre jours d'occupation par les guérilleros érythréens.

En raison d'une grève d'agents C.G.T.

LE TRAFIC S.N.C.F. EST PERTURBÉ SUR LA BANLIEUE DE PARIS SAINT-LAZARE

Deux trains sur trois circulaient, jeudi 3 avril, sur les lignes de banlieue Paris - Saint-Lazare et Invalides en raison de la grève que les agents de conduite C.G.T. ont décidé du mercredi 2 avril à 22 heures au jeudi 3 avril à 24 heures.

Les cégétistes, au plan national comme à Saint-Lazare, protestent contre les sanctions (blâme avec réduction d'un douzième de la prime de fin d'année) prises par la direction à l'encontre de dix-huit militants C.G.T. des dépôts de Saint-Lazare, Achères et Mantes qui ont utilisé des locaux de service pour organiser la propagande électorale les 4, 5 et 6 mars avant les élections professionnelles à la S.N.C.F.

ATTRIBUTION IMMINENTE DES PREMIERS PERMIS DE RECHERCHE PÉTROLIÈRE EN MER D'IROISE

Des permis de recherche pétrolière en mer d'Iroise, au large des côtes de Bretagne, doivent être attribués dans les jours qui viennent par le gouvernement français, apprend-on de bonne source. Cette décision devrait être annoncée officiellement avant la fin de la semaine.

La décision de commencer les forages du côté français, dans la zone non contestée du plateau continental situé entre la France et la Grande-Bretagne, aurait été prise avec l'accord du gouvernement britannique. Une mission française a remis, la semaine dernière, une lettre du président de la République au premier ministre britannique.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une vedette marocaine* a ouvert le feu mercredi 2 avril sur deux bateaux de pêche espagnols, a annoncé l'agence espagnole Cifra, citant le patron d'une des chalutiers, qui a réussi à regagner l'enclave espagnole de Melilla. L'autre chalutier a été arraisonné et dirigé sur le port marocain d'Alhucemas. L'incident n'a pas fait de blessés. — (*A.F.P.*)

● *Cinq voitures ont été incendiées* durant la nuit du 1er au 2 avril dans le département des Hauts-de-Seine. Chaque fois, des débris de bidon en matière plastique ayant contenu de l'essence ont été trouvés sous les véhicules calcinés.

● *Un attentat* contre le Club Méditerranée a été commis, mardi soir 1er avril, dans les locaux qu'il occupe près de Cargèse (Corse).

L'ANCIEN EMPEREUR BAO-DAI SE DÉCLARE PRÊT A JOUER UN ROLE D'ARBITRE AU VIETNAM

L'ancien empereur Bao Dai, âgé de soixante et un ans, a rompu, mercredi 2 avril, le silence qu'il s'était imposé depuis son exil en France, pour offrir son arbitrage au Vietnam du Sud, « si tout le monde est d'accord ». *Dans une interview, recueillie à Cannes par l'A.F.P., l'ancien empereur d'Annam (de 1925 à 1945), puis chef de l'Etat vietnamien (de 1949 à 1955, date à laquelle il fut déchu par Ngo Dinh Diem), a déclaré qu'il était prêt à prendre son* « bâton de pèlerin ». « Je suis prêt à faire l'impossible pour sauver mon pays. Mais je ne veux pas prendre le pouvoir pour le plaisir de le prendre, ce qui n'aurait aucune signification... L'idéal serait que je puisse exercer un rôle d'arbitre. Je crois profondément que la seule façon d'arrêter la guerre est de constituer dans le Sud un gouvernement d'union nationale. »

D'autre part, à Paris, M. Tran Dinh Lan, président du comité central des forces libres du Vietnam, a déclaré mercredi à France-Inter que « l'heure de la troisième force politique arrive, car Thieu tombe et les Américains sont dans l'incapacité de le soutenir ». « Je suis convaincu *a-t-il affirmé*, que les éléments du G.R.P. tiennent absolument à partager le pouvoir avec les membres de la troisième force. »

Enfin, le parti socialiste vietnamien, qui compta une quarantaine de représentants de 1958 à 1963 dans l'Assemblée de Saigon, demande dans un communiqué publié à Paris la cessation immédiate des combats au Vietnam du Sud et le rétablissement des libertés démocratiques et du droit à l'autodétermination de la population sud-vietnamienne. « Il est indispensable, *ajoute-t-il*, que le président Thieu renonce publiquement à sa charge afin de permettre à des élections libres de désigner un gouvernement réellement issu de la volonté populaire. »

PRÉSIDÉ PAR M. YVON BOURGES

Le conseil supérieur de la fonction militaire examine les projets de statut des cadres

Le conseil supérieur de la fonction militaire se réunit, ce jeudi 3 et le vendredi 4 avril à Paris, sous la présidence de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, pour examiner les observations et les propositions formulées par les groupes de travail d'officiers et de sous-officiers organisés pour discuter des projets gouvernementaux de statut des cadres de métier. Ces avis des groupes de travail consultatifs — c'est la première fois qu'une telle concertation est organisée — ont fait l'objet, déjà, d'une réunion, à Paris, du comité des chefs d'état-major.

Aux termes des projets, les officiers qui réunissent les aptitudes requises bénéficieront d'une accélération de leur carrière, et l'âge d'accès aux grades supérieurs sera abaissé. Les promotions aux grades de commandant, de colonel et d'officier général seront plus sélectives. D'autre part, les sous-officiers de carrière bénéficieront, à la faveur d'une réduction de la durée des échelons, d'une progression indiciaire plus rapide, et ils recevront, à diverses étapes de leur carrière, un avantage supplémentaire indiciaire ou indemnitaire, ou encore sous la forme d'une bonification d'annuité pour la retraite (*le Monde* du 13 février 1975). Ces nouveaux statuts seront publiés probablement en juin.

On précise dans l'entourage du ministre de la défense que les projets gouvernementaux s'attacheront à reconnaître les conditions particulières, les servitudes du métier militaire et à marquer, par des mesures financières, le sens et la permanence des missions confiées aux armées.

En fait, une première et rapide analyse des travaux des groupes consultatifs fait apparaître un très large mécontentement des officiers et des sous-officiers et une déception quasi générale. Ce mécontentement de leurs subordonnés a même surpris des chefs d'état-major qui ne l'ignoraient pas dans leurs rapports annuels sur le moral mais qui avouent, aujourd'hui, avoir pris connaissance, non sans quelque étonnement, des conclusions des groupes de travail régionaux. L'idée qui prévaut, en particulier, est que le gouvernement et les cadres militaires ne parlent pas le même langage : l'un déclare qu'il élabore un projet de statut non soumis au législatif et les autres considèrent, avant tout, qu'il s'agit de modifier complètement la hiérarchie indiciaire.

La crainte généralement exprimée « à la base » est que l'augmentation des dépenses de fonctionnement, entraînée par l'application des projets gouvernementaux, n'ait lieu au détriment des crédits d'équipement, si bien, comme l'observent des officiers, que les cadres seraient mieux rétribués pour servir des matériels démodés ou inexistants.

Faute de pouvoir rencontrer Robert Fischer

LE SOVIÉTIQUE ANATOLE KARPOV DEVIENT CHAMPION DU MONDE D'ÉCHECS

Robert Fischer, qui avait remporté en 1972 le titre de champion du monde d'échecs après une rencontre mémorable avec Boris Spassky, n'a pas daigné répondre, bien qu'il ait bénéficié d'un ultime délai, à la Fédération internationale des échecs qui lui demandait un accord sur sa participation au prochain championnat du monde.

C'est donc le vainqueur du Tournoi des prétendants, le jeune Anatole Karpov, qui devient, à vingt-trois ans, champion du monde en titre. Telle est la triste fin d'une longue bataille sur le règlement. Toutes les conditions de Robert Fischer, sauf une, avaient été acceptées en mars par un congrès extraordinaire de la FIDE. L'Américain a répondu par le silence, abandonnant ainsi son titre et... les 3 125 000 dollars promis au vainqueur par les Philippines.

CINQ ANCIENS HARKIS FONT LA GRÈVE DE LA FAIM DANS LA CATHÉDRALE D'ÉVIAN

Cinq anciens harkis, qui avaient déjà observé une longue grève de la faim en octobre 1974 dans une crypte de l'église de la Madeleine, à Paris, ont commencé une nouvelle grève de la faim dans la cathédrale d'Evian pour protester contre le sort qui leur est réservé depuis déjà treize ans. Leurs problèmes les plus dramatiques n'ont toujours pas trouvé de solution et nombreux sont les Français musulmans vivant toujours séparés de leurs familles, maintenues en Algérie depuis les accords du 19 mars 1962. D'autres sont rassemblés dans des camps et des hameaux de forestage sans espoir d'en sortir prochainement.

La Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie et leurs amis, à la veille du voyage de M. Giscard d'Estaing en Algérie, lance un appel à tous les Français pour soutenir cette nouvelle action entreprise à Evian par leurs compatriotes les plus défavorisés. Les dons peuvent être adressés au nom de la C.F.M.R.A.A., 13, rue d'Auteuil, 75016 Paris.

● *M. Jean Faussemagne*, préfet hors cadre, est chargé d'assurer avec les rapatriés la « *concertation* » entreprise par le gouvernement. M. Faussemagne succède à M. Mario Benard, député U.D.R. du Rhône, dont la mission parlementaire concernant les problèmes des rapatriés s'est achevée le 31 mars.

M. Faussemagne est né le 27 août 1911. Il a été préfet de Tiaret, de la Meuse, de la Drôme, des Vosges et de la région Corse.